Le Monde

Le Monde des livres
Vichy, la défaite des femmes
pages I à X

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15844 – 7 F – VENDREDI 5 JANVIER 1996 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Chirac veut rendre l'Etat plus efficace afin de renforcer la cohésion sociale

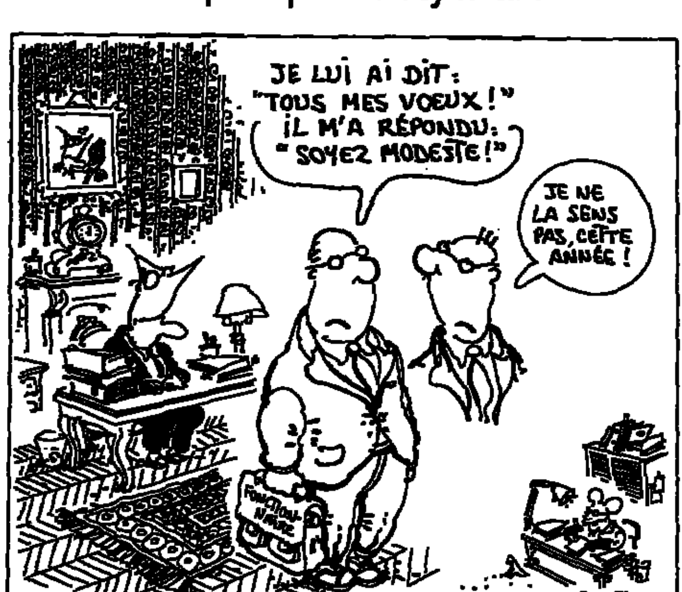
Le dialogue va s'ouvrir entre le ministre de la fonction publique et les syndicats

LA RÉFORME DE L'ETAT a été remise à l'ordre du jour par Jacques Chirac, mercredi 3 janvier, à l'occasion de ses voeux de Nouvel An au gouvernement et aux corps constitués. Le président de la République a exposé sa conception de cette réforme en soulignant que *« l'Etat n'a pas à être modeste »*. *« Ce sont ses serviteurs qui ont un devoir de modestie*, a-t-il dit. *L'Etat, lui, doit être grand. »* M. Chirac s'est ainsi inscrit en faux contre la thèse libérale qu'avait paru reprendre à son compte Alain Juppé dans sa déclaration de politique générale, le 23 mai, devant l'Assemblée nationale, en se prononçant pour un *« Etat modeste »*, mais aussi, il est vrai, *« ambitieux »*.

Le chef de l'Etat entend *« faire en sorte que, dans la continuité de la conception française du service public, l'Etat accroisse son efficacité pour mieux servir les citoyens, mieux jouer son rôle de garant de l'intérêt général, contribuer davantage au renforcement de la cohésion sociale et de la compétitivité globale de notre pays, les deux étant intimement liés »*. M. Chirac n'est pas revenu sur la *« charte du citoyen »* qu'il avait annoncée durant sa campagne, même si certains principes de celle-ci se retrouvent dans les grandes lignes de la réforme qu'il souhaite. Il s'agit, notamment, de mieux garantir les droits des usagers face aux administrations.

Cette réforme avait été annoncée par M. Juppé le 28 juillet dans une circulaire publiée au *Journal officiel*. Dans le premier gouvernement du septennat, un ministre, Claude Goasguen, était chargé essentiellement de cette tâche. Il s'était efforcé d'agir vite. La concertation avec les partenaires sociaux de la fonction publique en avait été victime, mais le conflit social de la fin d'année ayant, en l'espèce, porté ses fruits, Dominique Perben, à la fois chargé, dans le deuxième gouvernement, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, est décidé à prendre le temps nécessaire à un dialogue avec les syndicats de fonctionnaires. Des rendez-vous sont prévus en janvier. Aussi le plan de réforme triennal, qui n'avait pu être présenté à la mi-novembre comme promis, devrait l'être *« bientôt »*, a annoncé mercredi le président de la République.

Ce plan devrait organiser une décongestion des administrations centrales de l'Etat par le redéploiement de 10 % des effectifs dans les



services déconcentrés d'ici à la fin de 1996. Il prévoira aussi une nouvelle organisation des services locaux de l'Etat. M. Juppé veut, en effet, que les fonctionnaires soient plus proches des besoins des usagers. Il tient aussi à ce que les représentants du gouvernement dans les régions et les départements voient leur autorité renforcée pour contrebalancer les pouvoirs que la décentralisation a accordé aux élus locaux.

Lire page 6 et notre éditorial page 11

La justice enquête sur M. Le Floch-Prigent

M. Bidermann lui aurait accordé des libéralités

NOMMÉ le 20 décembre en conseil des ministres à la tête de la SNCF, Loïk Le Floch-Prigent, ancien président d'Elf-Aquitaine, apparaît menacé par les développements d'une enquête judiciaire. Vingt-quatre heures après la nomination de ce patron de gauche, le juge d'instruction parisien Eva Joly a fait effectuer, le 21 décembre, par la brigade financière de la PJ parisienne, une série de perquisitions au siège du groupe de prêt-à-porter Bidermann et au domicile de son dirigeant, Maurice Bidermann. Un rapport de la Commission des opérations de Bourse (COB), puis un rapport de la Cour des comptes avaient critiqué les circonstances dans lesquelles Elf, alors présidé par M. Le Floch-Prigent, avait alimenté les caisses de l'entreprise textile, engloutissant dans cette opération 787 millions de francs entre 1989 et 1993.

Le témoignage d'une secrétaire de M. Bidermann, livré à la justice américaine dans le cours d'une procédure commerciale, figure désormais au dossier du juge Joly. Cette secrétaire y déclarait que son employeur avait consenti à M. Le Floch-Prigent et à son épouse une série de *« libéralités »* – location de maisons, séjours de vacances, billets d'avion – qui pourraient être allées jusqu'au versement d'*« enveloppes »* d'espèces. De source judiciaire française, on estime que le montant total de ces faveurs avoisinerait 500 000 dollars, soit 2,5 millions de francs. Le témoignage de la secrétaire est complété par une série de talons de chèques émis par M. Bidermann, également entre les mains du juge Joly, et sur lesquels figurent le nom de M. Le Floch-Prigent, parfois accolé aux mots *« location »* ou *« hôtel »*.

Dans une lettre adressée aux cadres de Gaz de France, la société qu'il dirigeait auparavant, Loïk Le Floch-Prigent avait tenté, le 20 décembre, soit le jour de sa nomination à la SNCF, de désamorcer une affaire qui le poursuit depuis près de deux ans. L'entourage de M. Le Floch-Prigent a indiqué au *Monde*, jeudi matin 4 janvier, que celui-ci avait *« précisé à la Cour des comptes les relations institutionnelles entre Elf et Bidermann »* et *« fourni des documents complets et vérifiables »*. *« Quant au témoignage d'une ancienne secrétaire remerciée par son patron, la justice appréciera »*, a-t-on ajouté de même source.

Lire page 24

L'Allemagne et son système de retraites

HANS TIETMEYER

LE NET RALENTISSEMENT de la croissance outre-Rhin oblige à reconsidérer certains symboles du *« modèle allemand »*. Ainsi, patronat et syndicats ont-ils entrepris, à l'initiative de ces derniers, et notamment de la puissante centrale IG Metall, de réexaminer la question des salaires – traditionnellement élevés – et des heures supplémentaires en échange de la perspective de créer de nouveaux emplois. A présent, c'est sur le dossier de la protection sociale que porte la discussion.

Hans Tietmeyer, le patron de la Bundesbank, la banque centrale allemande, a jeté un pavé dans la mare en affirmant publiquement, à l'occasion d'un entretien au quotidien allemand *Bild Zeitung*, que le temps était venu de mettre à plat le dossier des retraites. Il s'agit d'une nouvelle réglementation qui permettrait *« d'assurer le financement des retraites dans vingt ou trente ans »* et qui, à terme, constituerait aussi *« un moyen important de combattre le chômage »*.

Lire page 2

Au Texas, seuls les sains d'esprit ont le droit de porter une arme

WASHINGTON
de notre correspondante

Le Texas est devenu, lundi 1er janvier, le vingt-huitième Etat américain à autoriser ses habitants à porter une arme de poing dissimulée. L'entrée en vigueur de cette loi, votée l'été dernier, lève une interdiction qui pesait sur les Texans depuis 1871.

A cette époque, les Yankees, peu confiants dans le sens de la mesure des Confédérés et des esclaves fraîchement affranchis, avaient jugé préférable que tout le monde fût désarmé au Texas et fait voter la loi d'interdiction. En réalité, le port du fusil ou de la carabine restait autorisé et ceux qui tenaient à porter une arme de poing au Texas, dit-on, ne s'en privaient pas. La nouvelle législation aurait donc le même effet que la récente abolition de la limitation fédérale de vitesse sur les routes : officialiser des violations de la loi qui étaient devenues des secrets de Polichinelle.

Contrairement à la légende qui fait des Texans des acharnés de la gâchette, c'est en réalité la Floride qui a eu, en 1987, le rôle pionnier en rétablissant le port d'arme légal. Plusieurs Etats suivirent et, en 1993, la hausse de la criminalité amena les législateurs texans à adopter à leur tour un texte similaire, auquel le gouverneur démocrate de l'époque, la flamboyante Ann Richards, opposa aussitôt son veto, initiative qui, disent certains, contribua à sa cuisante défaite l'année suivante face à son adversaire républicain, George Bush junior. Devenu gouverneur du Texas, le fils de l'ancien président des Etats-Unis s'est, lui, fait un plaisir de signer la loi.

Pourquoi l'arme doit-elle être dissimulée ? Personne ne le sait très bien. Pour conserver au moins les apparences d'une société civilisée, avance l'un des auteurs du texte. Ce souci a également conduit le législateur à contraindre les candidats au port d'arme à suivre quinze heures de cours. Non seulement des cours de tir, mais aussi des cours de *« comportement »* et de *« méthodes non violentes de résolution des conflits »*. Pour porter une arme de poing dissimulée, il faut donc payer aujourd'hui au Texas un droit d'enregistrement de 140 dollars (environ 700 francs), disposer d'un casier judiciaire vierge, être sain d'esprit, passer un examen de tir, savoir comment réagir devant un individu menaçant, tenter de parlementer avec lui et ne sortir son revolver qu'en dernier ressort, le but de l'opération étant d'éviter que le moindre accident de la circulation ne dégénère en fusillade nourrie.

Le port d'arme reste illégal dans les bâtiments administratifs et peut également être interdit dans des locaux commerciaux et privés. Depuis le vote de la loi, 171 000 personnes ont fait la demande d'un permis de port d'arme de poing au Texas ; 1 600 autorisations ont été accordées jusqu'à présent.

Sylvie Kauffmann

L'équilibre instable du fédéralisme belge

BRUXELLES
de notre correspondant

Les premières semaines de « nonante-six », comme on dit en Belgique, s'annoncent chargées pour Jean-Luc Dehaene. Le premier ministre social-chrétien flamand devra faire face au mécontentement des agents de l'Etat, notamment les cheminots, qui se mobiliseront de nouveau à la fin du mois si les négociations en cours échouent (*Le Monde* du 21 décembre 1995). Cela au moment même où, comme il s'y était engagé antérieurement, le gouvernement s'attaquera au délicat dossier de la réforme de la Sécurité sociale. En principe, cette « modernisation » doit intervenir dans un cadre national unitaire. Mais, en Flandre, des voix officielles demandent ouvertement la *« fédéralisation »* des dépenses de santé *« pour réduire les coûts salariaux »* chez les néerlandophones. Il ne faut pas se laisser abuser par le vocabulaire. En raison de la défiance ainsi témoignée à l'égard des Wallons, cette *« fédéralisation »* reviendrait à propulser la Belgique vers un système confédéral, à peine digérées les dernières réformes de l'Etat.

En 1995, avec la mise en place de gouvernements régionaux s'appuyant sur des majorités issues du suffrage universel, le royaume est entré pour de bon dans le fédéralisme auquel l'avaient préparé plusieurs révisions constitutionnelles.

Parallèlement aux négociations qui ont permis à M. Dehaene de conserver la tête d'une coalition reconduite par les législatives du 21 mai, d'autres tractations ont abouti à la mise en place de pouvoirs se réclamant d'une légitimité accrue pour agir par subsidiarité.

Les gouvernements régionaux existaient déjà, mais les Parlements wallon et flamand étaient composés de députés nationaux ayant une double casquette. Au scrutin de mai, ils ont été obligés de choisir entre un mandat national et un mandat régional. Par chance pour la jeune Belgique fédérale, les majorités régionales issues des urnes sont les mêmes que la majorité nationale, c'est-à-dire qu'elles rassemblent socialistes et sociaux-chrétiens. A l'exception toutefois de la troisième « région » belge, celle, bilingue, de Bruxelles, où existait déjà une assemblée élue au suffrage universel et où les socialistes se sont alliés aux libéraux, en tête dans la capitale.

Chez les néerlandophones, le social-chrétien Luc Van den Brande a été reconduit dans ses fonctions de ministre-président du gouvernement flamand. Il en va de même du socialiste Robert Collignon chez les Wallons. Celui-ci a toutefois moins de pouvoirs que son homologue flamand, car, en raison de l'existence des Bruxellois francophones, qui ne sont pas des Wallons, certaines compétences sont attribuées à un Parlement et un gouvernement distincts, dits « de la Communauté française » : c'est aussi une socialiste, Laurette Onkelinx, qui, comme ses collègues, a prêté serment devant le roi Albert II en tant que « ministre-présidente » de la Communauté française. A cela s'ajoutent encore les institutions de la dynamique minorité germanophone (quelque 60 000 personnes dans la région d'Eupen) gouvernée par le social-chrétien Joseph Maraite.

Si les Belges prêtent un intérêt mesuré aux subtilités du système, ils suivent avec attention les péripéties immobilières de sa mise en place, dans la mesure où certains symboles sont plus parlants que les articles de la Constitution. Pour le moment, les élus wallons sont modestement logés à Namur, siège du gouvernement régional. Il est question de leur édifier un Parlement en forme de bateau au confluent de la Sambre et de la Meuse.

Jean de la Guérivière

Lire la suite page 11

La naissance du monde vivant



IL Y A 540 MILLIONS D'ANNÉES, au moment de l'*« explosion cambrienne »*, sont apparus les premiers ancêtres des grands groupes animaux. Jusqu'à ce boom zoologique, la vie sur Terre semblait limitée à quelques organismes microscopiques. *Lire page 16*

Les marchés euphoriques

Les places boursières sont au mieux de leur forme. Des records ont été battus à Londres, Francfort, Amsterdam, Mexico. Paris a gagné près de 4 % depuis le 2 janvier. p. 12

Gorazde attend la liberté

Les habitants de l'enclave bosniaque située au sud-est de Sarajevo considèrent qu'ils vivent toujours dans une ville assiégée par l'armée serbe. p. 3

Français propriétaires et locataires

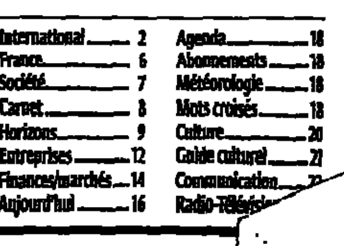
Entre 1988 et 1992, un logement neuf sur cinq a été mis en location dans les grandes villes, au lieu de un sur dix dans la période précédente. p. 7

M. Fabius plaide pour l'euroréalisme

Dans un point de vue au *Monde*, l'ancien premier ministre explique pourquoi un gouvernement économique européen devrait contrebalancer le pouvoir de la future banque centrale, et en appelle à davantage d'union politique. p. 10

Violence à Lagos

La capitale économique du Nigéria est considérée par les étrangers comme la ville la plus dangereuse du monde. Elle vit quotidiennement au bord de l'explosion. p. 9



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0105 - 7,00 F

PROTECTION SOCIALE
Avec le vieillissement de la population et la montée du chômage, le coût de la protection sociale et des retraites va augmenter dans les pays d'Europe occidentale. Les pouvoirs publics s'inquiètent. Des réformes ont déjà été adoptées dans plusieurs pays, notamment en Allemagne, en France et en Italie. ● HANS TIETMEYER, le président de la Bundesbank, appelle à préparer une nouvelle réforme ; il s'inquiète de l'augmentation du nombre de retraités et de la baisse du nombre de cotisants dans les années à venir. Cette déclaration reprend un rapport de la Banque centrale qui soulignait le risque pour l'emploi d'une augmentation des *cotisations*. ● LES *DÉFICITS* DES FINANCES PUBLIQUES et la nécessité de les réduire dans le cadre de l'union économique et monétaire rendent aussi nécessaire un freinage des dépenses sociales.

Le président de la Bundesbank souhaite une réforme des retraites

Pour Hans Tietmeyer, la croissance des dépenses de protection sociale, entraînant une forte hausse des cotisations, comporte des risques pour l'emploi et pour l'équilibre des finances publiques

LA CROISSANCE des dépenses de protection sociale dans les années à venir, notamment les retraites, inquiète les autorités allemandes : confrontées à la nécessité de réduire les déficits publics et à l'« *explosion des coûts de santé* », tout comme le gouvernement français, elles craignent de voir la protection sociale, alimentée essentiellement par des cotisations sur les salaires, peser sur les finances publiques et l'emploi.

« *Le financement des retraites doit être assuré sur la durée... La génération des cotisants se réduit tandis que celle des retraités augmente* », déclarait mercredi 3 janvier le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, dans un entretien au quotidien *Bild Zeitung*. Le choix de ce journal populaire à fort tirage est significatif : M. Tietmeyer entend trouver une audience pour ses préoccupations. Même s'il cherche à rassurer – « *Nous devons dire aux gens que leur retraite n'est pas remise en question* » –, il juge nécessaire de trouver rapidement « *une nouvelle réglementation, qui pourra assurer le financement des retraites dans vingt ou trente ans* ». C'est, ajoute-t-il, « *aussi important pour combattre le chômage* ».

Les responsables de la Bundesbank ont déjà pris position dans un rapport de mars 1995 : habilitée à s'exprimer sur tout ce qui peut influer sur la stabilité monétaire et les grands équilibres, la banque centrale peut se saisir de tous les sujets macro-économiques. Cette étude, qui eut peu d'échos de ce côté-ci du Rhin mais avait fait quelque bruit en Allemagne, jugeait nécessaire de « *poursuivre les réformes* », car, par suite de la hausse des cotisations sociales et des impôts, « *le niveau des charges est une entrave à la croissance économique et à la réduction du chômage* ». Elle montre que les perspectives des retraites sont peu différentes d'un pays d'Europe occidentale à l'autre, sous l'effet de la hausse des pensions, du chômage et de la démographie (l'âge de départ tend à avancer, alors que la durée de vie s'allonge).

L'âge de départ sera progressivement retardé à partir de 2001

La situation de l'« assurance-pension » en Allemagne, très prospère au début des années 90 grâce au « boom » de l'unification, qui avait entraîné une croissance de l'emploi et de fortes hausses de salaire, et donc rempli les caisses, permettant d'absorber le coût de l'unification des retraites, s'est dégradée à partir de 1993. Par suite du flot des départs en retraite dans les « nouveaux Länder » et de la hausse des pensions, on est passé progressivement d'un excédent de plus de 11 milliards de deutschemarks (38 milliards de francs) en 1991 à un déficit de 9 milliards en 1995 (31 milliards de francs), contraignant sans doute à relever le taux de cotisation en 1996.

Déjà, pour éviter une trop forte hausse des cotisations à l'avenir, une réforme a été adoptée en 1992. Elle a fixé les revalorisations des pensions sur l'évolution des salaires nets (de cotisations et d'impôts) et non plus des salaires bruts et augmenté les contributions de l'Etat au régime de retraites. L'âge de départ sera progressivement retardé à partir de 2001, et jusqu'à 2012, et celui des femmes aligné sur celui des hommes ; les possibilités de départ anticipé sont limitées aux chômeurs et aux invalides.

Malgré cela, il faudrait, selon le rapport, porter les cotisations de 18 % du salaire en 1994 à 20,4 % ou 21,5 % en 2008 et environ 27 % en 2030, compte tenu des perspectives de croissance économique et du vieillissement de la population : la proportion des « 60 ans et plus » passera de 21 % à 35 % d'ici là. Préoccupée notamment de la tendance spontanée à avancer les départs en retraite, par suite des suppressions d'emplois, la Bundesbank jugeait « *indispensable une réglementation qui prévienne les départs prématurés* ». Aujourd'hui l'âge moyen de départ est en effet de 59 ans et demi et, dans l'ex-RFA, 34,5 % seulement des hommes de 60 à 64 ans sont encore en activité. La Bundesbank redoutait en particulier un détournement des pensions d'invalidité, comme cela s'est produit aux Pays-Bas.



« *Jusqu'à quel point l'accroissement des cotisations peut-il être supporté par l'économie ?* » demandait le rapport. Vu le niveau actuel des cotisations de sécurité sociale et des prélèvements obligatoires en général, il sonnait l'alarme : « *Le potentiel de croissance de l'économie et de l'emploi serait menacé si ces charges persistaient.* » Or la situation des finances publiques s'est dégradée et les charges de l'unification ne pourront être amorties qu'à long terme. La hausse des cotisations nécessaire augmenterait les coûts non salariaux des entreprises à un moment où « *le nombre de cotisants et l'évolution de leurs rémunérations, base du système de retraites, dépendent de façon cruciale du rythme de croissance économique* ». Les auteurs se demandaient même si la capacité d'épargne des salariés ne serait pas mise en cause à terme. Ils attiraient aussi l'attention sur la croissance des charges de retraite de la fonction publique.

Pour contenir la croissance des dépenses publiques et pour maintenir le système de retraites lui-même, le rapport souhaitait donc « *des ajustements nouveaux* » : « *Le contrat entre les générations,* concluait-il, *doit être fondé sur une base tenable à long terme. Ce n'est qu'en poursuivant les réformes sans tarder, dans la fonction publique comme dans le privé, que l'on pourra éviter des conflits sur la répartition des ressources.* » Accroissement des déficits, risques pour l'emploi, nécessité de réformes : c'est en substance ce que vient de répéter M. Tietmeyer.

Guy Herzlich

En Norvège, le pétrole au secours des pensions

Par rapport à la plupart des Etats européens, la Norvège est dans une situation exceptionnelle, enviable et qui semble durable : *un excédent budgétaire* de 12,6 milliards de couronnes (environ 10 milliards de francs) et des créances supérieures à ses dettes. Les revenus du pétrole et du gaz de la mer du Nord, qui couvrent une bonne partie des *dépenses de protection sociale*, ne cessant d'augmenter, le gouvernement travailliste a décidé de verser les surplus à un fonds – le Fonds du pétrole – chargé de les placer à l'étranger afin d'éviter de provoquer une surchauffe de l'économie norvégienne. Cet argent servira, une fois les gisements pétroliers et gaziers épuisés, dans environ un demi-siècle, à financer les retraites et le système de « *welfare* ». En effet, le nombre de retraités devrait augmenter de 50 % dans les quarante années à venir et « *il faut penser à eux* », explique le premier ministre travailliste, Gro Harlem Brundtland. – *(Corresp.)*

La progression des dépenses sociales en accusation

ANALYSE

DANS LA CHASSE qu'ils ont décidé de faire aux dépenses publiques, la plupart des gouvernements occidentaux ont pris en ligne de mire les régimes de protection sociale, apparemment responsables de l'accroissement spectaculaire des déficits enregistrés ces dernières années. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui vient de dresser un état du monde, écrit dans ses récentes « Perspectives économiques » que la croissance des transferts sociaux a représenté un peu plus du tiers de l'augmentation du total des dépenses publiques entre 1960 et 1993. La plus grande partie de cette augmentation a pris la forme de transferts aux personnes âgées, mais les autres prestations ont également progressé à un rythme rapide.

De 1960 à 1980, l'augmentation des transferts – sauf ceux destinés aux retraités – est le résultat d'un élargissement de la couverture sociale, notamment en ce qui concerne le chômage, mais aussi d'un accroissement du nombre des bénéficiaires et – dans une moindre mesure – d'un relèvement des prestations versées. Depuis le début des années 90, l'aggravation du chômage a accéléré les dépenses sociales en faveur des actifs, dépenses qui ont atteint en moyenne 5 % du produit intérieur brut (PIB) des pays industrialisés.

Les études de l'OCDE font autorité parce qu'elles sont nourries depuis longtemps par les statistiques et les informations fournies par *vingt-cinq pays, parmi lesquels se trouvent bien* sûr les plus développés : Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Grande-Bretagne... Ses conclusions sont donc peu suspectes de légèreté. Elles montrent que partout, y compris en Amérique du Nord, les gouvernements doivent essayer de ralentir la progression des dépenses sociales. *Il est donc faux de croire que* la préparation d'une union économique et monétaire en Europe explique les mesures d'austérité décidées – ou à venir – en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne ou en Suède.

OBJECTIFS SIMILAIRES

Le problème est plutôt de savoir pourquoi les déficits publics ont aussi brutalement explosé ces dernières années. L'une des réponses est que le ralentissement de la croissance économique, la récession même, a tari les recettes fiscales des Etats et les rentrées de cotisations qui alimentent les régimes sociaux, alors même que les dépenses continuaient d'augmenter très vite. Ce constat est difficilement discutable, encore que les économistes ne soient pas d'accord sur la responsabilité qu'il faut attribuer à la « *mauvaise conjoncture* ». L'OCDE, et d'une façon générale les organisations internationales, ont tendance à expliquer une part importante des déficits par des causes structurelles, ce que bon nombre d'économistes – notamment de gauche – contestent, estimant qu'une forte croissance *économique ferait disparaître les problèmes. Ou* presque. Le débat ne pourrait être tranché que par une reprise générale de l'activité en Europe.

Une chose est sûre : les dépenses de santé augmentent si vite, notamment en France, qu'un retour de la croissance laisserait encore des déficits importants, l'idéal étant qu'une fois les équilibres rétablis les premières croissent au même rythme que la richesse des nations. Nous en sommes loin. Les régimes de retraites par répartition seront quant à eux déséquilibrés par le vieillissement général des populations dans presque tous les pays développés.

Ce sont ces préoccupations communes qui expliquent que des pays aussi différents que les Etats-Unis, le Canada, la Suède, la France et l'Allemagne se penchent sur les mêmes problèmes et se fixent des objectifs similaires. Le bras de fer auquel se livrent, outre-Atlantique, Bill Clinton et le Congrès ne doit pas faire oublier que républicains et démocrates sont au moins d'accord sur deux points essentiels : *supprimer les déficits* publics et ralentir la progression des dépenses sociales.

Alain Vernholes

En Italie, la fin des départs anticipés

Finies les retraites « d'ancienneté », ces « *baby-pensions* » avantageuses qui permettaient de cesser son activité à n'importe quel âge si l'on avait cotisé trente-cinq ans ! Confronté à des dépenses de retraites très lourdes – 13 % du PIB, contre 9 % environ en France –, le gouvernement de Lamberto Dini a finalement *réussi*, après de *longues négociations*, à faire adopter une réforme difficile, promulguée le 4 août 1995, et dont l'application s'échelonnera de 1996 à 2008. Le montant de la pension sera calculé sur la base des cotisations effectivement versées ; il *faudra avoir cotisé* quarante ans et l'âge de départ sera progressivement porté de 60 à 65 ans pour les hommes, 55 à 60 pour les femmes, d'ici à l'an 2000. Et il ne sera plus possible de partir en retraite avant 57 *ans, et seulement si l'on a les* quarante ans de cotisations. Cette réforme devrait faire économiser quelque 300 milliards de francs d'ici à 2005.

John Major est de plus en plus fragilisé par les divisions des conservateurs britanniques

A la suite de multiples défections, la majorité gouvernementale est désormais réduite à cinq voix

LONDRES
de notre correspondant

L'année 1995 s'était mal terminée pour John Major, battu aux Communes sur la politique européenne de la pêche à la veille des vacances parlementaires, en raison de la défection de députés tories mécontents. Entre Noël et le Jour de l'An, en pleine trêve des confiseurs, il avait perdu un autre élu, Emma Nicholson, passée aux libéraux-démocrates pour protester contre le virage à droite de ses anciens amis. L'année 1996 ne semble guère mieux débuter pour le premier ministre britannique, confronté à l'écartèlement de son parti entre une aile droite férocement euro-sceptique et une aile gauche qui entend désormais affirmer bien haut ses convictions européennes. La situation est d'autant plus préoccupante qu'à dix-sept mois des prochaines élections législatives la majorité gouvernementale est désormais réduite à cinq voix.

Ce chiffre passera à trois en mars, à la suite d'une élection partielle déjà donnée pour perdue. Il pourrait encore se réduire au fil des décès qui frappent chaque année les membres des Communes, ou de nouvelles défections, toujours possibles, ou de la mise en faillite personnelle d'un député qui risque d'être incapable de régler les frais judiciaires du procès en diffamation qu'il vient de perdre. Entre-temps, les élections locales prévues en mai devraient, elles aussi, être catastrophiques. En cette atmosphère de fin de règne, après seize années au pouvoir, les conservateurs, déchirés, semblent avoir perdu la volonté de se battre qui les a si longtemps caractérisés.

LES VOIX DES UNIONISTES

Ils se retrouvent, en outre, de plus en plus dépendants, pour leur survie parlementaire, des voix des députés unionistes d'Irlande du Nord, qui entendent se faire payer au prix fort un soutien chichement mesuré . Le président des Unionistes d'Ulster (UUP), David Trimble, a fait remarquer, mardi 2 janvier, que « *l'impression que l'on peut avoir que nous soutenons l'administration actuelle est erronée* ». Son adjoint, John Taylor, a proposé la formation d'un gouvernement de coalition avec les tories, ce qui leur lierait encore plus les mains.

M. Major devra donc négocier, cas par cas, les voix de l'UUP, qui entend obtenir un droit de regard sur le processus de paix en Irlande du Nord, à un moment où celui-ci paraît fort mal en point (*Le Monde* du 4 janvier). L'UUP demeure intransigeant sur le désarmement de l'IRA, dont il fait un préalable à toute négociation. Il exige en outre que les contacts avec le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, soient interrompus en raison de la vague d'assassinats attribués aux terroristes nationalistes dans la province. Coincé entre les exigences des deux camps, le premier ministre voit ainsi sa marge de manœuvre encore réduite sur le seul terrain où il semblait avoir obtenu un véritable succès.

Les prochaines semaines seront délicates. L'opposition travailliste ne cache pas son désir de multiplier les scrutins, et donc les occasions pour les tories d'afficher leurs divisions. Certes, leur *chief whip*, responsable de la discipline de leur groupe parlementaire, reconnaît que le gouvernement peut s'accrocher longtemps au pouvoir, même minoritaire. Il n'ignore pas que le dernier premier ministre du Labour, James Callaghan, avait réussi la performance de survivre sans majorité pendant vingt-neuf mois de crise, avant d'être contraint de céder la place à Margaret Thatcher en 1979. Reste que la boutade selon laquelle le gouvernement serait à la merci d'un taxi plongeant accidentellement dans la Tamise avec une poignée de députés tories à son bord est à nouveau d'actualité.

M. Major n'aura pas assez de ses talents de manœuvrier pour louvoyer entre les deux extrêmes de son parti et remonter la pente face à des sondages qui le donnent une trentaine de points derrière le Labour. Le consensus rétabli autour de lui lors de sa réélection à la tête des tories en juillet a volé en éclats. Les euro-sceptiques se font de plus en plus vociférants, exigeant par exemple que Londres renonce par avance à toute possibilité de rejoindre une monnaie commune. Ils ne manquent aucune occasion de s'en prendre à Bruxelles.

LA « POURRITURE » BRUXELLOISE

Le plus en pointe, ces temps-ci, est le ministre de la défense, Michael Portillo. Ce fils d'émigré républicain espagnol qui dénonce inlassablement la « *pourriture* » bruxelloise a déclaré, en réponse à la défection de Mme Nicholson, que ceux qui croyaient au fédéralisme n'avaient pas leur place chez les conservateurs. Une attaque contre les membres de l'aile gauche du parti, qui partagent souvent les convictions européennes et sociales de Mme Nicholson, même s'ils ne sont pas prêts à en tirer les mêmes conséquences. Ils s'apprêtent à publier un manifeste de combat et entendent répliquer aux euro-sceptiques. Le temps n'est plus, nous a dit l'un d'eux, de jouer aux « *gentlemen* » face à une politique menant à un désastre électoral inéluctable. Le député Hugh Dykes – souvent le plus en pointe de l'aile gauche pro-européenne – a mis en garde contre de nouvelles défections possibles si le gouvernement abandonnait son électorat modéré pour suivre les sirènes de la droite.

Le risque d'un éclatement du parti est désormais possible entre les tenants d'une idéologie radicale de droite et les partisans du conservatisme social traditionnel. Le *Daily Telegraph*, organe de l'électorat tory, a publié mercredi une mise en garde sous la forme d'une caricature ; elle représente deux conservateurs déguisés en bandits espagnols se battant au couteau au bord d'un précipice.

Patrice de Béer

Le secrétaire à la défense américain s'est rendu à Sarajevo et à Tuzla

Le maire du quartier serbe d'Ilidza a reconnu que ses hommes détenaient des civils bosniaques

Alors que devaient s'ouvrir, jeudi 4 janvier à Vienne, des négociations sur le désarmement de l'ex-Yougoslavie, sous l'égide de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le sort des civils bosniaques détenus par les Serbes de Sarajevo met en danger le processus de paix sur le terrain. Aucun civil ne prend dorénavant le risque d'emprunter les routes contrôlées par les Serbes.

SARAJEVO
de notre correspondant

L'IFOR estime toujours que l'arrestation de civils bosniaques (seize selon Sarajevo) par la police serbe ne la concerne pas directement. L'état-major des forces de l'OTAN a reçu, mercredi 3 janvier, le soutien de William Perry, le secrétaire à la défense américain, en visite à Sarajevo et à Tuzla. *« C'est une affaire de police et de force de l'ordre qui n'est pas du ressort de l'OTAN »*, a-t-il indiqué. M. Perry a toutefois ajouté que l'IFOR *« n'ignore pas »* le problème.

Un commandant de l'IFOR, le général britannique Michael Walker, a effectivement rencontré, mercredi, le maire serbe du quartier d'Ilidza, où les civils bosniaques ont disparu tandis qu'ils tentaient de sortir ou de rejoindre Sarajevo. Le maire d'Ilidza, Nedjelko Prstojevic, a reconnu que ses hommes détenaient des Bosniaques, sans préciser leur nombre exact. Il a accusé les prisonniers de s'être livrés à des *« actes illicites »* sur le territoire d'Ilidza, d'avoir trafiqué de l'essence, volé des voitures et maltraité une vieille femme. M. Prstojevic a indiqué qu'au moins trois personnes faisaient l'objet d'une instruction et qu'elles seraient traduites en justice, ce qui peut laisser présager une détention prolongée. Il a ajouté que cinq Bosniaques avaient été libérés le 31 décembre, ce qui est formellement démenti par le gouvernement bosniaque.

Les autorités de Sarajevo ont également démenti que trois otages aient été libérés mercredi, comme l'avait annoncé Paris. Apparemment, la police d'Ilidza a bien libéré trois personnes, mais il s'agirait de deux vieillards et d'une femme qui s'étaient égarés la veille sur une route de campagne.

« PRISONNIERS DE GUERRE »

« Pas un seul d'entre eux n'appartient au groupe de seize personnes enlevées », a affirmé Amir Hadziomeragic, vice-ministre bosniaque chargé des relations avec l'IFOR. M. Hadziomeragic a ajouté qu'au cours d'une séance de négociations à l'aéroport de Sarajevo, les Serbes d'Ilidza avaient *« explicitement dit qu'ils ne libéreraient pas* [le groupe des seize] *car ils considèrent qu'il s'agit de prisonniers de guerre »*.

William Perry a insisté sur la nécessité de mettre rapidement sur pied une police civile internationale, apte à garantir la sécurité de la population. Mille sept cents policiers devraient être déployés par l'ONU en Bosnie-Herzégovine, mais seule la France s'est jusqu'à présent engagée à fournir des hommes, cent gendarmes en l'occurrence. La création de cette police internationale pourrait donc prendre encore plusieurs semaines.

Ces enlèvements de civils bosniaques par les séparatistes serbes mettent clairement en danger le processus de paix sur le terrain. Sarajevo est *de facto* assiégée, puisqu'aucun civil ne prend plus le risque d'emprunter les routes qui traversent les secteurs contrôlés par l'armée serbe. Et les relations entre les Bosniaques et l'IFOR ne devraient pas s'améliorer tant qu'une libération n'aura pas été obtenue.

Rémy Ourdan

L'enclave de Gorazde espère une liberté qui tarde à venir

GORAZDE
de notre envoyé spécial

Gorazde est toujours une enclave au bout du monde. Perdue au creux de la vallée de la Drina, au sud-est de Sarajevo, la ville reste assiégée par l'armée serbe. Sur les trottoirs, les silhouettes ne se sont pas métamorphosées. Des hommes sont plantés là, les traits tirés, le corps exténué, immobiles, comme s'ils attendaient un bus imaginaire. Plus de deux mois après l'ouverture de la route Sarajevo-Gorazde aux convois humanitaires, la vie quotidienne s'est nettement améliorée. Les gens reçoivent de la nourriture et des médicaments. Mais, à Gorazde, il manque encore l'essentiel : la liberté.

« Le siège dure... Nous rêvons de partir bientôt », raconte Suljo, un jeune artiste peintre. A Gorazde, le rêve porte un nom : Sarajevo. La capitale bosniaque, extrêmement meurtrie par la guerre, est pourtant synonyme de paradis terrestre pour les oubliés de l'enclave orientale. *« Gorazde est la seule ville d'Europe à vivre sans électricité depuis quatre ans »*, dit un soldat, attablé au café Coco. Au mois d'octobre, les habitants étaient enchantés dès que les premiers camions apparaissaient à l'horizon. Désormais, ils attendent sans joie qu'arrivent les produits qu'ils ne pourront, de toute façon, pas acheter, faute d'argent.

> « Les gens d'ici sont fous. Nous avons vu tant d'horreurs »

Sur les murs de sa chambre, Suljo a accroché les toiles qu'il a peintes durant les années de terreur. *« Je suis crevé,* dit-il. *Je veux partir de Gorazde le plus vite possible, aller à Sarajevo, puis en Europe, puis, peut-être, en Amérique. Je veux rencontrer des gens, voyager. Etre loin de Gorazde et de ses visages pendant un an ou deux. Ensuite, je pense que Gorazde me manquera. Je reviendrai sans doute... »*

Depuis deux mois et demi, un convoi entre dans l'enclave chaque jour. Parfois, des camionneurs bosniaques effectuent la longue traversée du territoire serbe, escortés par l'Ifor. Bientôt, l'ouverture du véritable corridor Sarajevo-Gorazde devrait être réalisée. Selon l'accord de Dayton, la route principale demeurera sous contrôle serbe. Une nouvelle route sera donc construite pour les Bosniaques à travers les montagnes. En attendant, de premiers bus ont assuré une liaison civile avec la capitale, il y a quelques jours. *« L'IFOR doit nous escorter. C'est humiliant. Je n'appelle pas ça la liberté »*, dit un homme.

Le soldat du café Coco essaye de *« tuer le temps »*. *« Une spécialité de Gorazde...*, affirme-t-il. *Les gens d'ici sont fous. Il faudrait qu'ils parlent à quelqu'un, mais Gorazde n'a aucun psychologue. Nous avons vu tant d'horreurs. »* Le soldat, incorporé dans une « unité spéciale d'intervention », n'espère pas voyager avant longtemps. *« Il me sera difficile d'obtenir la permission de l'armée*, explique-t-il. *L'état-major m'a proposé de devenir un soldat professionnel, de rester dans l'armée en temps de paix. J'ai répondu : jamais ! »* Il a le teint livide, parce qu'il a trop bu depuis Noël. L'ivresse est l'occupation principale des jeunes de la ville assiégée.

La longue attente se poursuit. Chacun se morfond, espérant donner bientôt un sens à sa vie. La liberté sera peut-être pour le printemps. Une lueur d'espoir anime les habitants de l'enclave depuis la signature du plan de paix. Dans les rues de Gorazde, des hommes coupent du bois pour affronter la fin de l'hiver. Une épidémie de grippe décime la ville. *« Les organisations humanitaires amènent des médicaments pour les enfants, peu pour les adultes,* constate le soldat. *Mon médecin m'a donc conseillé d'avaler quinze tablettes pour soigner mon rhume, car ce sont des doses pour les gamins. »*

Il y a quelques mois, ce soldat a achevé de reconstruire le toit de sa maison, un luxe à Gorazde. *« Mon toit s'était écroulé sous les bombes. Un jour, lors d'une bataille, j'ai repéré une maison serbe en bon état, de l'autre côté de la ligne de front. Avec mes copains, nous avons amené un camion, et j'ai volé le toit serbe, tuile par tuile. Il fallait être un peu fou, pour faire ça au milieu des combats. »* Fier de son exploit, il s'excuse toutefois de son « méfait ». *« J'ai volé, d'accord... Mais ils avaient détruit mon toit... »*, murmure-t-il. Sa belle maison « rénovée » ne l'empêchera toutefois pas de partir. Lui aussi rêve de Sarajevo et d'Amérique. Il a le regard brisé des hommes qui ont trop souffert. Il veut oublier la guerre. Pour tenter d'effacer une jeunesse sacrifiée, il doit d'abord sortir de la nasse.

R. O.

Duel d'espions de Varsovie aux Baléares autour du premier ministre polonais

VARSOVIE
de notre correspondant

Majorque, juillet 1995, 23 heures. Vladimir Alganov, ancien *« major »* de l'académie du KGB, en poste à Varsovie de 1981 à 1992, officiellement retiré des *« organes »* et reconverti dans les affaires, rentre à son hôtel. Dans le hall, surprise, un homme l'attend, une vieille connaissance : Marian Zacharski, un as de l'espionnage polonais, qui rendit naguère de fiers services au « camp socialiste » (c'est lui qui vola aux Américains les plans du système antimissiles Patriot).

Comment a-t-il appris la présence d'Alganov aux Baléares ? Et pourquoi venir le rencontrer ici, alors que l'« ex »-résident du KGB a un permis de travail en Pologne où il fait profiter de ses compétences une firme qui gère des supermarchés autrichiens ?

Le Polonais va droit au fait. Après avoir fait comprendre au Russe que jamais les services polonais ne laisseront revenir au pouvoir les anciens communistes, il *« exige »* de lui des *« preuves de la collaboration d'Oleksy »* (le premier ministre polonais) avec le KGB (voir *Le Monde* du 23 décembre et du 29 décembre 1995).

Le colonel Alganov, qui apparemment a gardé de bons réflexes, enregistre la conversation. Et il est persuadé que Zacharski, lui aussi, enregistre. Six mois plus tard, les efforts de l'agent polonais sont couronnés de succès : en décembre 1995, le premier ministre Oleksy est publiquement accusé par son propre ministre de l'intérieur d'avoir fourni, pendant de nombreuses années et jusqu'en 1995, des renseignements au KGB.

Il y a tout de même un problème : ce duel aux Baléares et son aboutissement, la *« fabrication »* d'accusations contre M. Oleksy, ce n'est rien d'autre que la version d'Alganov. L'« ex »-colonel du KGB est venu la raconter, mardi 2 janvier à Moscou, au cours d'une conférence de presse où il est arrivé dans une voiture du FSB (le nouveau nom du KGB), et flanqué de fonctionnaires des *« services »*. L'autre « espion », Zacharski, ne dit rien, et pour cause : il est toujours *« officiellement »* en fonctions, au *« service de la protection de l'Etat »*, où l'on explique qu'Alganov n'est absolument pas crédible dans une affaire où il est partie prenante.

SOURCE « OLIN »

Une chose est sûre : Alganov était bien une proche connaissance de M. Oleksy, un excellent ami même, avec lequel il jouait au tennis et parlait de tout. Sans jamais, affirme-t-il, rendre compte de ces contacts au chef de la résidence du KGB à Varsovie. Est-ce crédible, ou seulement vraisemblable ?

Dès que les accusations concernant M. Oleksy ont été rendues publiques, les porte-parole des services spéciaux russes ont démenti la *« provocation »* avec un empressement et une énergie surprenantes. Et les efforts déployés par M. Alganov et ses anciens amis sont si voyants que M. Oleksy lui-même s'en dit offusqué.

L'un des arguments majeurs avancés côté russe : une directive, datant de l'époque de Staline, interdisait au KGB de recruter des agents parmi les responsables des partis frères. Mais que valait cette directive dans les années 80, alors que la Pologne commençait à filer entre les doigts du « grand frère » ? Et à plus forte raison dans les années 90, alors que les services russes s'employaient à mettre en place sur le territoire polonais un considérable appareil de renseignement ?

D'autres « anciens » du KGB avancent un démenti plus raffiné –mais un peu contradictoire , et qui ne concerne que la première période des activités supposées de la source *« OLIN »* (tel serait le cryptonyme attribué par les Russes à M. Oleksy). Les représentants des services russes n'avaient nul besoin de recruter ou de quémander des informations : les officiels polonais s'empressaient auprès d'eux, convaincus que le succès de leur carrière au sein du parti en dépendait.

Le doute demeure, tant que les documents concernant M. Oleksy (et qui ne se résument pas aux seuls contacts avec Alganov) ne sont connus que d'une poignée de responsables. Parmi eux, Marian Zacharski, promu général par Lech Walesa, dans les tout derniers jours de sa présidence, et l'ancien ministre de l'intérieur Andrzej Milczanowski. Un homme à la réputation de granit, qui affirme avoir pris, en accusant publiquement M. Oleksy, *« l'une des décisions les plus difficiles de sa vie »*. S'il a décidé de révéler l'affaire au grand jour, a-t-il expliqué, mercredi 3 janvier, c'est qu'il n'avait aucune garantie que, lui et Lech Walesa partis, l'enquête ne serait pas enterrée.

Jan Krauze

La droite italienne « unanime » contre Lamberto Dini

ROME. Le Pôle des libertés, alliance des partis de droite au Parlement italien, sera unanime pour demander la démission du gouvernement de Lamberto Dini lors du débat parlementaire qui débutera mardi 9 janvier prochain, a déclaré mercredi 3 janvier Gianfranco Fini, dirigeant d'Alliance nationale. Son allié Silvio Berlusconi, de Forza Italia, s'est borné à confirmer qu'il y avait convergence d'opinion au sein du Pôle. Au pouvoir depuis onze mois, Lamberto Dini a remis sa démission samedi, après être parvenu à faire adopter la loi de finances 1996. Le président Oscar Luigi Scalfaro l'a aussitôt rejetée et lui a demandé de conduire, début janvier, un débat parlementaire consacré à l'avenir politique du pays. – *(Reuter, AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : le président Eltsine a signé le budget de rigueur pour** 1996, mercredi 3 janvier, qui avait déjà été approuvé par la Douma (Chambre basse du Parlement) et le Conseil de la Fédération. Ce budget prévoit un déficit limité à 3,85 % du PIB et une inflation mensuelle moyenne de 1,9 %. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : Lech Walesa a été condamné à verser 1 000 zlotys** (450 dollars) à un de ses électeurs par le tribunal de Gdansk, mercredi 3 janvier, pour s'être engagé, lors de la campagne présidentielle de 1990, à offrir des bons de 100 millions d'anciens zlotys à chaque Polonais adulte dans le cadre d'un programme de privatisations. Le verdict, donnant raison au plaignant, un électricien à la retraite, va être contesté par M. Walesa, a indiqué son épouse. – *(AFP, Reuter.)*

■ **GRÈCE : les socialistes grecs se réuniront le 20 janvier pour examiner** le problème de la succession du premier ministre, Andreas Papandreou, a déclaré, mercredi 3 janvier, Costas Skandalidis, secrétaire général du parti socialiste (Pasok). M. Papandreou, soixante-seize ans, est hospitalisé depuis un mois et demi. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : la condamnation des attentats « aveugles » de l'ETA** par Elkarri, un mouvement proche des indépendantistes basques, a été accueillie, mercredi 3 janvier, avec satisfaction par une grande partie de la classe politique du Pays basque. En revanche, la nouvelle position d'Elkarri a été durement critiquée par Herri Batasuna, l'aile politique de l'ETA. – *(AFP.)*

■ **SUISSE : l'asile politique a été accordé plus largement en 1995,** a indiqué l'Office fédéral des réfugiés, mercredi 3 janvier. Près d'un demandeur d'asile sur sept a obtenu satisfaction, soit 14,9 %, pourcentage le plus élevé depuis dix ans. Quelque 17 000 demandes ont été présentées à Berne en 1995, trois fois moins qu'en 1991. Beaucoup émanaient de requérants bosniaques ou kurdes et ont été acceptées. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton a lancé un appel,** mercredi 3 janvier, en faveur d'une reprise normale des activités des fonctionnaires fédéraux, en condamnant la *« stratégie cynique »* de l'opposition républicaine, majoritaire au Congrès, entraînant la mise à pied de 280 000 d'entre eux. Cette brève intervention du président américain préludait à une nouvelle séance de pourparlers sur la crise budgétaire avec les dirigeants du Congrès, qui n'ont abouti à aucun résultat concret et devaient reprendre jeudi. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS / HAÏTI : la Cour suprême de l'Etat de New York** a condamné l'ex-épouse de l'ancien dictateur haïtien Jean-Claude Duvalier, Michèle Bennett, à rembourser près de 6 millions de dollars détournés quand son mari était au pouvoir. La Bank of New York a reçu ordre de transférer le compte de Mme Bennett, gelé en 1986, mais il ne contient que 350 000 dollars. Les époux Duvalier ont divorcé en 1990, et « Baby Doc », qui vit dans le sud de la France, est réputé ruiné. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : plus de 100 personnes ont péri,** en raison du froid de l'hiver, le plus rigoureux depuis quarante ans. Le thermomètre est descendu jusqu'à - 8° dans les provinces du nord. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS : Stuart Eizenstat a été nommé sous-secrétaire au commerce pour le commerce international,** a annoncé mercredi 3 janvier le président Clinton. Actuel ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'Union européenne, il remplacera, si sa désignation est confirmée par le Sénat, Jeffrey Garten, qui avait démissionné le 29 septembre 1995 de son poste auprès du secrétaire au commerce. Dans le passé, M. Eizenstat a été le principal conseiller du président Carter en matière de politique intérieure. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE : le déficit budgétaire a été ramené en 1995 à 4,5 % du PIB,** contre 5,3 % en 1994 et 6,7 % en 1993, selon les statistiques diffusées mercredi 3 janvier par le ministère des finances. Bruxelles tentera de réduire à 3 % le déficit budgétaire de 1996, pour être en conformité avec le traité de Maastricht. L'endettement public a légèrement diminué, atteignant 133,7 % en 1995, contre 136,1 %, alors qu'un maximum de 60 % est autorisé par Maastricht. – *(AFP.)*

Sanglant attentat dans la capitale indienne

NEW DELHI. 7 personnes ont été tuées et 35 autres blessées, mercredi 3 janvier, par l'explosion d'une bombe au Sadar Bazaar, principal quartier commerçant de New Delhi. L'attentat a été revendiqué par le Front islamique du Jammu et Cachemire (JKIF), un groupe séparatiste de l'Etat musulman du Cachemire, où une rébellion contre l'Inde fait rage depuis 1989. Le 21 novembre, un attentat dans le quartier de Connaught Place, au cœur de New Delhi, revendiqué par le JKIF et un groupe sikh, avait fait 22 blessés. – *(AFP.)*

■ **SRI LANKA : des guérilleros du mouvement séparatiste** les Tigres de libération de l'Eelam Tamoul (LTTE) ont attaqué, mercredi 3 janvier, une petite base d'entraînement de l'armée de l'air, dans l'est du pays, tuant un pilote et en blessant au moins douze autres. Depuis le début de l'année, les opérations militaires du LTTE ont fait 25 morts. – *(AFP.)*

■ **TAÏWAN : une demande de visa de transit pour le vice-président taïwanais,** Li Yuan-zu, est à l'examen à Washington, a annoncé, mercredi 3 janvier, le porte-parole du département d'Etat. Li Yuan-zu souhaiterait faire escale aux Etats-Unis en se rendant au Guatemala pour la prestation de serment du nouveau président. Une visite privée dans une université américaine du président taïwanais, Lee Teng-hui, en juin, avait provoqué une crise entre Washington et Pékin. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ ***BURUNDI : 7 personnes ont été tuées et 20 autres blessées,*** lors d'une attaque menée par des hommes armés, à Romonge, dans le sud-ouest du Burundi, a rapporté, mercredi 3 janvier, Radio-Burundi, sans préciser la date du massacre. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **Les discussions entre Israël et la Syrie ont repris,** mercredi 3 janvier, près de Washington, aux Etats-Unis, après quatre jours de suspension. Les pourparlers entre les deux pays achoppent sur les modalités du retrait israélien du plateau du Golan. – *(AFP.)*

■ **Un des principaux défenseurs palestiniens des droits de l'homme, Bassem Eid,** arrêté mardi 2 janvier à Jérusalem par les forces de sécurité palestiniennes, a été libéré mercredi. M. Eid travaille pour Betselem, le Centre d'information israélien pour les droits de l'homme dans les territoires occupés. Il est aussi le correspondant de Reporters sans frontières, qui a publié un rapport critique sur la gestion de la campagne électorale palestinienne par M. Arafat. – *(AFP.)*

Un général rwandais dénonce la « dérive mortelle » des autorités de Kigali

L'organisation Médecins sans frontières-France a été expulsée du pays

Après plusieurs dignitaires hutus – dont le premier ministre, Faustin Twagiramungu, et son ministre de l'intérieur, Seth Sedashonga, limogés en août 1995 –, le général Léonidas Rusatira dénonce à son tour la dérive des nouvelles autorités de Kigali, majoritairement tutsies. Colonel des forces gouvernementales en juin 1994 – pendant le génocide –, il s'était désolidarisé de son état-major.

UN GÉNÉRAL rwandais hutu, qui avait rejoint en juillet 1994 les rangs de la nouvelle armée et a fui son pays en novembre, estime que le régime actuel *« ne mérite aucune confiance »* et que le Rwanda fait face à une *« dérive mortelle »*. Dans une lettre de douze pages diffusée, mercredi 3 janvier, à Nairobi, le général Léonidas Rusatira lance un appel à la communauté internationale. Il estime que *« le problème hutu-tutsi »* est réel et considère que le régime en place, dominé par les Tutsis, applique à son tour *« systématiquement des critères ethniques pour confier des postes de commandes aux Tutsis et emprisonner les Hutus »*.

Le pouvoir actuel, dit-il, *« n'a aucune force, ni humaine, ni intellectuelle et morale, ni politique, ni économique pour se maintenir en vie »*. Selon lui, la corruption a déjà atteint *« des proportions phénoménales »*, qui témoignent de la *« fragilité »* du système. Le gouvernement, ajoute le général, est *« désireux de se débarrasser des yeux et des oreilles indiscrets que sont tous les étrangers »* des organisations non gouvernementales (ONG) et des Nations unies.

Kigali a décidé, le 6 décembre, d'expulser trente-huit ONG et n'a accepté qu'après de fortes pressions que les troupes de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar) restent jusqu'en mars.

« PARCOURS DE LA MORT »

Le général Rusatira rappelle qu'en tant qu'officier des anciennes Forces armées rwandaises (FAR), vaincues en 1994 par les rebelles tutsis du Front patriotique rwandais (FPR) au pouvoir depuis juillet de la même année, il avait décidé de rejoindre la nouvelle Armée patriotique rwandaise (APR), *« pour créer l'espoir du retour de tous* [ses] *compatriotes »*.

C'était le 29 juillet 1994. *« Mais ce parcours de la mort de seize mois,* écrit-il, *a fini par me convaincre que le régime de Kigali ne mérite aucune confiance, qu'il ne veut pas de cette réconciliation entre Hutus et Tutsis. »* Il *« ne cherche que le maintien et la consolidation d'un pouvoir sans partage et pour toujours,* ajoute-t-il. *Le plan des extrémistes de Kigali, c'est de décapiter par tous les moyens l'élite hutue pour ne laisser en vie que des paysans et autres sans-voix, taillables et corvéables à merci »*.

Médecins sans frontières (MSF-France), qui figure au nombre des ONG expulsées, estime que le gouvernement rwandais, *« loin de s'engager sur la voie de la justice, commet des violations graves des droits de l'homme à l'encontre de la population »*. MSF voit dans son expulsion *« un signe supplémentaire de la dérive d'un régime de plus en plus enfermé dans une logique de répression, et qui cherche à réduire au silence les organisations témoignant de la situation au Rwanda »*. Cette ONG accuse, en outre, le gouvernement d'avoir confisqué des véhicules et du matériel de communication d'une valeur de 2,5 millions de francs. MSF avait été parmi les premières à témoigner sur les massacres commis par l'APR, en avril et septembre, à Kibeho et Kanama. – *(AFP.)*

Le nouveau gouvernement égyptien va continuer la politique de libéralisation économique

LE CAIRE
de notre correspondant

Le président Hosni Moubarak a donné son accord, mercredi 3 janvier, à la composition du gouvernement de trente-deux membres qu'a formé le nouveau premier ministre, Kamal El Ganzouri, âgé de soixante-deux ans. Les principaux ministres de l'équipe sortante, les généraux Mohammed Hussein Tantaoui à la défense et Hassan El Alfi à l'intérieur, ainsi qu'Amr Moussa aux affaires étrangères, conservent leurs attributions. Le nouveau cabinet ne compte que six nouveaux ministres. M. El Ganzouri était lui-même chargé du plan dans l'équipe du précédent premier ministre, Atef Sidki.

Titulaire d'un doctorat d'économie de l'université du Michigan aux Etat-Unis, le nouveau chef du gouvernement est un technocrate, qui s'est surtout occupé de restructurer l'économie et de négocier des accords avec le FMI. Vieux routier de la politique, il a participé à tous les cabinets depuis treize ans. Sa nomination ne constitue donc qu'un changement dans la continuité, comme l'atteste la composition de son équipe. Elle signifie aussi que le nouveau gouvernement aura pour priorité l'accélération de la politique de libéralisme économique.

La nomination de M. El Ganzouri ne devrait pas entraîner de changements majeurs, qu'il s'agisse de la guerre contre les islamistes ou du soutien du processus de paix au Proche-Orient, qui font partie du domaine réservé du président Moubarak, les ministres et le premier d'entre eux se contentant d'exécuter les directives du raïs.

Le chef du gouvernement sortant, M. Sidki, a battu, lui, tous les records égyptiens de longévité gouvernementale, puisqu'il aura été en fonctions pendant neuf ans. Sa réalisation majeure aura été l'accord signé, en 1991, entre l'Egypte et le FMI, qui a permis au Caire d'obtenir l'annulation de 30 % de sa dette extérieure, estimée à une cinquantaine de milliards de dollars. En contrepartie, l'Egypte s'est engagée à réduire le déficit budgétaire, à faire flotter la livre, et à privatiser une bonne partie de son énorme secteur public.

L'ancien premier ministre avait réussi à faire adopter certaines de ces réformes financières. Le déficit budgétaire a été réduit et l'inflation, qui dépassait 20 %, a été ramenée à moins de 10 %. Toutefois, les privatisations n'ont jamais sérieusement démarré. Le Caire a refusé d'opérer une nouvelle dévaluation de sa devise, ce qui a mécontenté le FMI, et qui s'est traduit par le gel de l'annulation de 20 % de la dette extérieure. Litige que le nouveau gouvernement va, en priorité, s'efforcer de régler.

Alexandre Buccianti

Les autorités chinoises engagent une lutte radicale contre toutes les formes de criminalité

PÉKIN
de notre correspondant

Dans la Chine ancienne, une scène frappa les voyageurs occidentaux qui s'aventuraient dans le pays profond : celle des têtes de suppliciés exposées dans de petites cages en bois suspendues aux façades des maisons afin que nul n'ignore le châtiment infligé aux criminels. C'était là une volonté d'exprimer la toute-puissance de l'Etat, surtout quand celle-ci n'allait plus de soi.

Hormis la macabre mise en scène, la Chine de la fin du règne de Deng Xiaoping offre des similitudes avec le passé, par la fréquence hallucinante à laquelle sont envoyés *ad patres*, d'une balle dans la nuque facturée à la famille, les criminels de tout poil. Les statistiques, nécessairement incomplètes, compilées par Amnesty International à partir des organes officiels d'information, montrent une propension à la surenchère dans cette forme radicale de lutte contre la criminalité : lors des six premiers mois de 1995, avec 1 313 exécutions et plus de 500 autres condamnations à mort avec sursis, les tribunaux avaient déjà plus que rempli le « quota » implicite qu'on devinait derrière le bilan de l'année précédente, soit 2 050 exécutions et quelque 700 condamnations à mort avec sursis.

La fin de 1995 a vu une intensification de la campagne anti-criminelle à l'aide de cette peine capitale dont le régime pose en dogme la valeur dissuasive. Dans bien des cas, mis en exergue dans les médias, notamment à la télévision, il s'agit d'auteurs de *« crimes économiques »* perpétrés dans les régions ouvertes au néocapitalisme sauvage qui caractérise la Chine post-maoïste : quelques fonctionnaires particulièrement véreux, souvent des mafieux de médiocre volée, coupables de forfaits de plus en plus liés à la nature débridée d'un décollage économique qui permet toutes les combines grâce à des complicités qui ne sont pas souvent étalées au grand jour.

Il faut certes rapporter ce phénomène à la taille du pays : une masse de 1,2 milliard d'hommes, sur laquelle s'efforce de règner un régime de plus en plus déprécié, faute d'une légitimité fondée sur autre chose que la crainte. Néanmoins, les inquiétudes d'Amnesty semblent justifiées, à considérer la pratique expéditive des tribunaux. Ceux-ci ne se cachent pas d'appliquer à la lettre les consignes du Parti communiste, avec condamnations sans retenue à la peine de mort, y compris pour des crimes de nature non violente.

Peine de mort pour indélicatesses fiscales

Ce ne sont pas seulement des trafiquants de drogue, commerçants de traite de femmes et d'enfants, et autres brigands de grand chemin, qui font travailler le bourreau en heures supplémentaires. Ce sont aussi des voleurs de motos, des artisans en fausses factures, des faux-monnayeurs, des *« propagateurs de superstitions »*, voire des gens accusés de crimes *« contre-révolutionnaires »*, donc plus ou moins politiques.

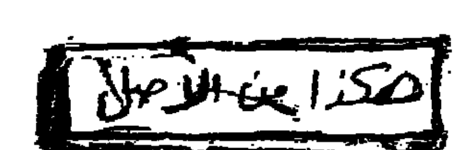
Cette surenchère participe d'un phénomène récurrent dans l'histoire du pays, qui n'a rien à voir avec le communisme mais tient au conformisme puissant de sa bureaucratie. Il n'est pas mauvais, en période d'incertitude, pour un mandarin de province de charger la charrette aux condamnés afin de démontrer au Trône qu'aucune complaisance n'a cours sous sa juridiction. Si cela permet, en outre, au pouvoir central d'en tirer un profit politique, en se posant en défenseur du faible et de la victime auprès de la population, le monde officiel ne peut que s'en féliciter.

Mais cette escalade ne trahit-elle pas l'inefficacité de la méthode ? Une vague de répression, par voie de peine capitale, du banditisme sur les routes, il y a quelques années, avait abouti à renforcer temporairement la sécurité pour les voyageurs. Mais qu'il faille y recourir de nouveau à une échelle accrue traduit une dégradation de la situation. En outre, chacune des nouvelles dispositions judiciaires adoptées par le pouvoir indique une généralisation de pratiques douteuses : la peine de mort peut être infligée pour des crimes allant de la déclaration frauduleuse d'accident qui vise à récupérer des dommages auprès de compagnies d'assurances à des indélicatesses graves en matière fiscale.

Dans un article dont l'édition asiatique du *Wall Street Journal* vient de publier des extraits, le dissident Liu Binyan, qui vit aux Etats-Unis, indique que l'autorité du régime s'est délitée au point que, dans certaines régions reculées, ce sont des armées privées de plusieurs centaines d'hommes qui ont pris le relais de l'Etat. La presse fait parfois allusion à ce phénomène sans donner une idée précise de son ampleur.

Il ne faut certes pas en exagérer la gravité et la nouveauté : sous les dehors d'unanimité de l'époque, la Chine de Mao avait connu un dérapage de même nature à cause de l'effondrement du PC pendant la « révolution culturelle », de 1966 à 1969, avant de se ressaisir. Le fait demeure que la campagne d'extermination des criminels ne milite guère en faveur de l'image de stabilité sociale que le régime veut projeter à l'heure de la succession de Deng Xiaoping.

Francis Deron



RÉFORME Jacques Chirac a confirmé, mercredi 3 janvier, que la réforme de l'Etat fait partie des *« grandes ambitions »* de son septennat. Il a indiqué qu'un plan triennal sera présenté *« bientôt »* par le gouvernement pour mettre en œuvre cette réforme, engagée par une circulaire d'Alain Juppé en juillet 1995. ● LA CONCERTATION devra présider aux travaux engagés par Dominique Perben, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation. Les syndicats de la fonction publique seront associés à la réflexion menée par le gouvernement et qui portera, entre autres, sur la déconcentration des administrations. ● LA MÉTHODE suivie jusqu'à maintenant est critiquée par Serge Vallemont, président du Comité pour la réorganisation et la déconcentration des administrations (CRDA), mis en place en janvier 1993 *(lire aussi notre éditorial page 11)*.

Jacques Chirac estime que l'Etat « n'a pas à être modeste »

Le président de la République a réaffirmé, à l'occasion de ses vœux de Nouvel An au gouvernement et aux corps constitués, sa volonté de réformer l'Etat afin d'accroître son « efficacité ». Il a présenté ce dossier comme l'une des « grandes ambitions du septennat »

LA RÉFORME DE L'ÉTAT est retardée, pas abandonnée. Le président de la République l'a dit très clairement, mercredi 3 janvier, lors des diverses cérémonies de vœux qui ont occupé sa journée à l'Elysée. Au gouvernement, il a rappelé qu'il s'agit là d'*« une des grandes ambitions du septennat »*.

Aux corps constitués, c'est-à-dire à tout ce que la France compte de dirigeants d'administrations, de services et d'entreprises publiques, Jacques Chirac a précisé ce qu'elle devrait être : *« Il s'agira de faire en sorte que, dans la continuité de la conception française du service public, l'Etat accroisse son efficacité pour mieux servir les citoyens, mieux jouer son rôle de garant de l'intérêt général, contribuer davantage au renforcement de la cohésion sociale et de la compétitivité globale de notre pays, les deux étant intimement liés. »* Mais, attention, a souligné M. Chirac, *« l'Etat n'a pas à être modeste. Ce sont ses serviteurs qui ont un devoir de modestie. L'Etat, lui, doit être grand »*.

Les hauts fonctionnaires qui l'écoutaient ne pouvaient qu'apprécier de tels propos. Renaud Denoix de Saint-Marc, vice-président du Conseil d'Etat, qui, en leur nom, avait présenté les vœux des serviteurs de l'Etat à son chef, s'était justement plaint que l'Etat ne soit pas toujours *« à la mode »* en France, attaqué qu'il est par *« la pensée libérale »* et certaines visions de la construction européenne et de la décentralisation. Le président de la République ne s'inscrit donc pas dans cette *« mode »*, mais il tient à ce que l'Etat se réforme pour s'adapter.

« SANS FRILOSITÉ »

Il l'avait dit dans ses vœux aux Français le 31 décembre. Il a confirmé, mercredi, que, *« comme il s'y était engagé en septembre dernier, le premier ministre présentera bientôt le plan triennal de réforme auquel le gouvernement travaille depuis déjà quelques mois »*, chacun des dirigeants de la fonction publique devant apporter *« à la mise en œuvre de ces réformes tout son dynamisme, son imagination et son savoir-faire, sans frilosité, sans conservatisme, sans arrière-pensée »*.

Cette réforme avait été promise pendant la campagne présidentielle, annoncée par Alain Juppé lors de la présentation du plan emploi et du collectif budgétaire, le 22 juin 1995, puis lancée, par voie de circulaire, le 28 juillet. Cependant, le ministre de la réforme de l'Etat, Claude Goasguen, avait disparu dans le deuxième gouvernement Juppé, le dossier étant transféré au ministre en charge de la fonction publique. La présentation du plan d'action triennal, prévue pour la mi-novembre, avait été repoussée, en raison des conflits sociaux.

Or la rapidité devait être l'une des originalités de la réforme Juppé. Le premier ministre avait insisté sur le fait qu'il se démarquerait de ses prédécesseurs en allant vite : seuls, quatre mois devaient s'écouler entre la circulaire de juillet, qui fixait les orientations du travail gouvernemental, et la publication du plan triennal, qui annoncerait toute une série de mesures concrètes (*Le Monde* du 16 septembre).

La présentation du plan ne fait plus, dans l'immédiat, l'objet d'une date-butoir. Le gouvernement entend prendre le temps qu'il faudra pour discuter de son contenu avec les syndicats. Le ministre de la fonction publique, Dominique Perben, a programmé, en janvier, une série de discussions bilatérales avec les sept fédérations de fonctionnaires.



La circulaire du premier ministre avait certes prévu que les partenaires sociaux seraient consultés, mais la réalité avait été tout autre, et les syndicats réunis, le 26 septembre, dans le cadre de la commission de modernisation du conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat avaient fait part de leur mécontentement à M. Goasguen. Depuis quatre mois, le commissariat à la réforme de l'Etat, les cabinets ministériels et les directeurs des administrations ont, dans le plus grand secret, recensé les réformes susceptibles d'être engagées pour rapprocher l'Etat du citoyen.

Bien qu'officiellement le gouvernement ne change rien à ses plans, c'est bien à un changement de méthode qu'il entend procéder, tirant ainsi les leçons de l'échec qu'il vient de subir dans l'affaire des régimes spéciaux de retraite. Les syndicats favorables à une modernisation de l'administration s'en félicitent. C'est le cas, notamment, de l'Union des fédérations CFDT des fonctions publiques et assimilés. Son secrétaire général, Pascal Renaud, écrivait, en novembre, dans la revue *Service public* : *« On ne réforme pas seulement par des lois et des décrets... Les impératifs catégoriques comme les coups de menton autoritaires sont passés de mode depuis trente ans... »*

INÉVITABLEMENT DOULOUREUSES

Même s'il prend des précautions, le gouvernement estime que la réforme de l'Etat sera moins délicate que celle des régimes spéciaux, dans la mesure où elle aura des effets positifs pour les usagers, dont elle sera censée mieux prendre en compte les besoins et les attentes. Pourtant, certaines de ses dispositions seront inévitablement douloureuses pour les fonctionnaires. Tous ne seront pas d'accord pour admettre, comme le prévoit la circulaire de M. Juppé (*Le Monde* du 29 juillet), que l'Etat central devra seulement *« prévoir, analyser, concevoir, légiférer et évaluer »*, tandis que le rôle d'opérateur, *« qui consiste à gérer, à appliquer des réglementations ou à servir des prestations »*, n'aura *« aucune vocation à être centralisé »*.

Le projet qui consiste à transférer 10 % des effectifs des administrations centrales dans les services déconcentrés sera, à leurs yeux, contraignant, même si le gouvernement entend le mener à bien grâce aux départs à la retraite et aux mutations. Pour parvenir à ses fins, le gouvernement devra convaincre les principaux intéressés de leur bien-fondé.

Rafaële Rivais

Les conseils de jouvence de Jean Picq

L'ÉTAT est-il une affaire trop sérieuse pour que sa réforme soit confiée aux fonctionnaires et, particulièrement, à ces *« technocrates »* que Jacques Chirac avait pris pour cible au cours de sa campagne pour l'élection présidentielle ? Conseiller-maître à la Cour des comptes, Jean Picq, aujourd'hui secrétaire général de la défense nationale (SGDN), est l'un de ces serviteurs de l'Etat qui font la démonstration du contraire.



BIBLIOGRAPHIE

Cet ancien conseiller de M. Chirac à Matignon durant la cohabitation de 1986-1988 joint à sa pratique de l'Etat une curiosité insatiable pour tous les courants de la pensée politique qui peuvent alimenter sa réflexion sur l'adéquation de la puissance publique à ses missions d'aujourd'hui. Edouard Balladur l'avait chargé d'une mission d'étude, dont les résultats avaient été rendus publics avec une surprenante discrétion à l'été 1994. C'est que Jean Picq avait de la réforme de l'Etat une conception sensiblement différente de la modeste adaptation envisagée par l'ancien premier ministre.

Le sort fait au rapport Picq était annonciateur de la confrontation qui allait s'engager entre les deux candidats du RPR à l'élection présidentielle. Réformer en douceur, corriger ce qui peut l'être, faire évoluer sans bousculer : c'était le programme de M. Balladur. Critiquer sans ménagement les scléroses administratives, politiques et intellectuelles, transformer, *« refonder »* : c'était ce qu'allait promettre M. Chirac.

« Il faut aimer l'Etat », proclame Jean Picq dans l'ouvrage plus personnel que lui ont inspiré les travaux de la mission qu'il a dirigée. Encore faut-il que l'Etat sache se rendre aimable. Les conseils de beauté que lui donne le nouveau SGDN vont au-delà de liftings censés raviver des charmes déclinants. Peuvent-ils rendre à la puissance publique nationale sa jeunesse perdue ? La question reste posée.

P. J.

★ *Il faut aimer l'Etat*, de Jean Picq. Editions Flammarion, 199 pages, 98 francs.

Les critiques d'un expert

DIALOGUE, persévérance, exemplarité : ce sont les trois mots que Serge Vallemont emploie le plus volontiers pour évoquer la modernisation de l'administration. Président, pour quelques jours encore, du comité pour la réorganisation et la déconcentration des administrations (CRDA), *« instance de conseil et d'avis »* créée le 15 janvier 1993 pour trois ans (*Le Monde* du 22 juillet), M. Vallemont estime que ces trois principes ne peuvent illustrer la méthode employée par Alain Juppé pour lancer, le 28 juillet 1995, la réforme de l'Etat.

L'ancien directeur du personnel du ministère de l'équipement juge, notamment, que la circulaire du premier ministre, définissant les objectifs de la réforme, a été rédigée de façon quelque peu *« brutale »*. Il estime que la seconde partie, qui fixe une méthode (trois pages), devrait être aussi longue que celle qui énonce les objectifs du gouvernement (huit pages), car *« il ne suffit pas de donner des instructions aux ministres pour que les choses avancent »*.

Lorsque la circulaire avait été publiée, M. Vallemont s'était demandé si tous les membres du gouvernement répondraient avec enthousiasme à la demande qui leur était faite de préparer des *« notes stratégiques »*. De fait, il semble que certains se soient contentés d'envoyer des documents sans grande consistance. Homme de terrain, M. Vallemont critiquait aussi le fait que cette circulaire *« fasse avancer tout le monde au même pas, alors qu'il faudrait tenir compte des efforts déjà fournis par chacun »*.

Le président du CRDA se félicite que MM. Chirac et Juppé manifestent la volonté de moderniser l'administration – volonté qui, affirme-t-il, avait *« fait défaut entre 1993 et 1995 »* –, mais il met en garde contre les *« résistances »* que peuvent provoquer les *« effets d'annonce »* des circulaires. Il conseille d'*« expliquer »*, de *« dialoguer »* et de *« consulter »*, plutôt que d'*« ordonner »*.

M. Vallemont estime qu'un chef obtient des réformes s'il *« montre l'exemple »*. *« A l'heure où l'on critique tant l'arrogance des hauts fonctionnaires, il est nécessaire de posséder une légitimité »*, explique-t-il. Aussi regrette-t-il que le commissaire à la réforme de l'Etat, Jean-Ludovic Silicani, n'ait jamais travaillé dans une administration déconcentrée, alors que l'un des projets du gouvernement est d'y transférer 10 % des effectifs des administrations centrales.

R. Rs.

Le président de la République plaide pour une « culture de concertation »

EN RÉPONDANT aux vœux de Nouvel An que le premier ministre venait lui présenter, mercredi 3 janvier, Jacques Chirac a engagé les membres du gouvernement à *« être porteurs d'espérance »*. *« Il faut donner l'espoir aux Français, être plus positif, moins frileux, alimenter l'optimisme »*, a indiqué le président de la République avant le premier conseil des ministres de l'année.

Selon Catherine Colonna, porte-parole de l'Elysée, M. Chirac a *« félicité »* le gouvernement, et *« en particulier »* le premier ministre, *« pour son action courageuse et déterminée dans des circonstances difficiles »*, ajoutant que *« l'estime »* qu'il avait *« pour l'action menée »* s'était trouvée *« confortée au cours des dernières semaines »*. *« Depuis sept mois, le bilan est de qualité. La remise en ordre des affaires et le renforcement de la cohésion sociale ont été bien engagés »*, a souligné le chef de l'Etat, en remarquant que *« le gouvernement a trouvé son style et son homogénéité »*. *« Mais il faut désormais aller encore plus loin »*, a-t-il poursuivi, souhaitant voir s'établir *« une culture de concertation »* et appelant chacun des ministres *« à aller sur le terrain »* pour *« écouter ce que les gens ont à dire »*.

Pour sa part, M. Juppé avait insisté sur les *« réformes de fond »* qui avaient été lancées. Le chef du gouvernement a insisté sur la nécessité pour le gouvernement de *« réaliser, innover, entraîner »*. *« Il faut croire en ce que nous avons entrepris. Il faut communiquer notre force de conviction »*, a-t-il ajouté, se disant *« heureux d'être aux côtés du président de la République »* et de *« savoir qu'il y a un capitaine pour tenir la barre »*. *« C'est un bonheur d'être au gouvernement pour faire ce à quoi l'on croit »*, a conclu M. Juppé.

ŒUVRE « EXEMPLAIRE »

Recevant ensuite le Conseil constitutionnel, présidé par l'ancien ministre socialiste Roland Dumas, le président de la République a rendu hommage à cette *« haute institution »*, dont il a jugé les décisions *« incontestables »* et l'œuvre *« exemplaire »*. Elle représente, a-t-il expliqué, ce qu'il y a de *« plus serein et de plus impartial »*.

M. Chirac a aussi réaffirmé devant les membres des bureaux du Parlement et du Conseil économique et social ce qu'il avait dit pendant la campagne présidentielle, en souhaitant des lois *« moins nombreuses et plus claires »*. *« Sans Parlement, il n'y a pas de démocratie*, a-t-il ajouté. *Le Parlement est le baromètre de la République. Qu'il s'affaiblisse, et c'est aussitôt notre liberté qui est atteinte (...) Il faut veiller à réduire toute distance entre le peuple et ceux qui s'expriment en son nom, faire du Parlement le lieu du vrai débat. »* Le chef de l'Etat a ainsi défendu le projet de réforme de la Sécurité sociale et la révision constitutionnelle à laquelle il doit donner lieu. *« Il est dans la logique de la démocratie que le Parlement se prononce sur les grands choix économiques et sociaux »*, a affirmé M. Chirac, en précisant qu'il faudrait *« associer les représentants de la nation à la détermination de l'équilibre de la Sécurité sociale, sans porter atteinte à l'autonomie de gestion des caisses »*.

Auparavant, René Monory, le président du Sénat, avait indiqué que le gouvernement devait encore apprendre à travailler avec le Parlement, en tenant compte de la session unique de neuf mois et donc sans bousculer son calendrier de travail. Dans un registre plus personnel, Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, a souhaité que M. Chirac conserve *« cette capacité à résister à toutes les fatigues qui [a] toujours impressionné et réjoui les Français »*.

« La France traverse une période éprouvante, a affirmé M. Séguin. *S'il vous faut naturellement agir pour le pays, il vous faut aussi, et plus encore, agir sur le pays. Il vous faut lui imprimer des convictions, l'inciter à prendre son destin en mains, lui rendre, en somme, cette maîtrise sur les choses que lui ont progressivement retirée la complexité croissante des problèmes nationaux et internationaux et la montée en force parallèle de la technocratie. »*

Entreprises publiques : les syndicats s'indignent des directives salariales

LA CGT ET FORCE OUVRIÈRE (FO) ont protesté, mercredi 3 janvier, contre les directives salariales du premier ministre aux entreprises publiques, qui limitent à 3,4 % les hausses de salaires en 1996 (*Le Monde* du 4 janvier). Selon Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, Alain Juppé, *« obligé de céder sur les régimes spéciaux »* de retraites, *« donne un air de revanche à ces directives »*. *« Décidément, ce gouvernement ne comprend que le langage du rapport de forces »*, ajoute M. Viannet, pour qui *« il est évident que les demandes de revalorisation de salaires vont se faire entendre de plus en plus fort »*.

Pour FO, ces consignes *« conduisent à ne pas assurer le maintien du pouvoir d'achat »* et risque de *« servir d'exemple dans le privé »*. *« Au moment où toutes les perspectives économiques mettent l'accent sur la faiblesse de la consommation, le maintien de l'austérité salariale »* n'est *« pas de nature à redonner espoir »*, juge la confédération.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : Marc Blondel (FO) et Louis Viannet (CGT) sont plutôt impopulaires**, selon un sondage CSA pour l'hebdomadaire *La Vie* (daté 4-11 janvier). Si 57 % des Français se sont sentis *« proches »* des grévistes lors des manifestations de décembre, 51 % d'entre eux se déclarent *« éloignés »* du secrétaire général de la CGT et 52 % de son homologue de Force ouvrière. La secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, est la plus populaire : 35 % des Français disent s'être sentis *« très proches »* ou *« assez proches »* d'elle. Ce sondage a été réalisé les 27 et 28 décembre auprès d'un échantillon national représentatif de la population, selon la méthode des quotas.

■ **MAJORITÉ : 61 % des députés RPR et UDF estiment que Jacques Chirac n'a pas tenu ses promesses**, selon une enquête publiée par *L'Express* (4-10 janvier) auprès de 241 élus de la majorité. 58 % des députés interrogés estiment qu'une *« autre politique est possible »* et ils sont 66 % à souhaiter que, face à l'ampleur de la crise, le gouvernement pratique *« une politique de rupture »*. La mise en cause des élites (74 % d'entre eux affirment que la France *« a besoin de renouveler ses élites »*) ne s'accompagne pas d'un rejet de Maastricht, puisqu'ils seraient 65 % à se prononcer en faveur du *« oui »*.

■ **RÉCONCILIATION : Patrick Devedjian, député (RPR, balladurien) des Hauts-de-Seine**, a souhaité, mercredi 3 janvier sur Radio-Shalom, *« une réconciliation spectaculaire publique entre Jacques Chirac et Edouard Balladur »*. Estimant que la majorité est déjà réunifiée *« dans la raison »*, M. Devedjian voudrait qu'elle le soit aussi *« par le cœur »*.

■ **SOCIALISTES : François Hollande plaide en faveur d'une politique de relance**, *« seule façon de réduire les déficits »*. Invité de l'émission « Objections » sur France-Inter, mercredi 3 janvier, le porte-parole du Parti socialiste s'est prononcé pour *« une augmentation des salaires, alors que le gouvernement veut au contraire contenir les hausses salariales »*.

■ **LÉGION D'HONNEUR : la liste des nominations et promotions** dans l'ordre de la Légion d'honneur publiée dans *Le Monde* du 4 janvier faisait apparaître le nom de Lydie Thuit, journaliste, au titre du ministère de la culture. Lydie Thuit est plus connue sous son nom de femme mariée, Lydie Gerbaud. Elle a été, pendant de nombreuses années, l'attachée de presse de Jacques Chirac au RPR, puis à la mairie de Paris.

CANCÉROLOGIE Une réunion extraordinaire du conseil d'administration de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) s'est tenue mercredi 3 janvier à la suite de la révélation du contenu du rapport de la Cour des comptes consacré à la gestion de cette association. ● LE PRÉSIDENT-FONDATEUR de l'ARC, Jacques Crozemarie, a annoncé qu'il se *« mettait en retrait »* pendant qu'un groupe de travail composé de cinq administrateurs allait tenter *« d'apporter tous les éclaircissements nécessaires sur le fonctionnement de l'ARC et ses orientations futures »*. M. Crozemarie s'est engagé à préparer l'adhésion de l'ARC à la charte de déontologie qui réunit les principales associations caritatives. ● LE SECRÉTARIAT D'ETAT à la santé a d'autre part précisé les raisons qui l'avaient conduit à ne plus siéger au conseil d'administration de l'ARC depuis plusieurs années.

Les administrateurs de l'ARC écartent Jacques Crozemarie

Un « groupe de travail » devra dans les deux mois répondre aux accusations portées par les magistrats de la Cour des comptes. L'association s'engage à adhérer au comité de la charte de déontologie des organisations caritatives

LE CONSEIL d'administration extraordinaire de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), réuni mercredi 3 janvier à Villejuif à la suite de la publication d'un rapport accablant de la Cour des comptes (*Le Monde* des 2 et 3 janvier), a été marqué par la *« mise en retrait »* de Jacques Crozemarie, président de cette association qu'il avait créée en 1962. Au terme de trois heures de réunion, le président de l'ARC a lu un communiqué annonçant la préparation d'une réponse détaillée aux accusations de la Cour.

Cette réponse devra être fournie dans un délai de deux mois et rendue publique *« afin d'apporter tous les éclaircissements nécessaires sur le fonctionnement de l'ARC et de ses orientations futures »*, a indiqué M. Crozemarie. Ce dernier s'est en outre engagé à préparer l'adhésion de l'ARC à la charte de déontologie des associations caritatives. Il s'était jusqu'à présent opposé à cette adhésion, maintenant ainsi l'ARC dans un isolement malsain.

Le groupe de travail constitué lors du conseil d'administration est composé de cinq administrateurs, depuis longtemps familiers avec l'association : les professeurs Léon Schwartzenberg, Maurice Tubiana, Wolf Fridman, Roger Monier et un haut magistrat, Yves Rocca. *« Notre but*, a indiqué le professeur Schwartzenberg au terme du conseil d'administration, *est d'éviter la déception des donateurs. C'est pourquoi nous allons revoir de fond en comble le fonctionnement de cette association. »* Il a d'autre part précisé que *« le président Crozemarie a accepté de se mettre en retrait »*. *« Nous espérons ainsi redonner confiance au public et montrer que la première association de recherche sur le cancer est fidèle à ses objectifs »*, a-t-il ajouté.

Interrogé sur les surfacturations auxquelles auraient pu se livrer certaines sociétés ayant eu en charge la politique de communication de l'ARC, le professeur Schwartzenberg a indiqué que les personnes concernées pourraient faire l'objet de poursuites judiciaires.

Plusieurs des administrateurs de l'ARC nous ont indiqué qu'une majorité des membres présents du conseil étaient opposés au maintien effectif de Jacques Crozemarie à la tête de l'association.

LA QUESTION DES LEGS

« Certains des proches du président ont tenté de contester les chiffres fournis par les magistrats de la Cour des comptes, et notamment la fraction des sommes recueillies qui allait effectivement au financement de la recherche. Mais ils n'ont pas réussi à emporter l'adhésion, nous a confié l'un des administrateurs. *De même, certains ont essayé d'expliquer que le président de l'ARC n'avait pas à se préoccuper des mécanismes de fonctionnement des sociétés privées qu'il avait choisies pour sous-traiter la communication de l'association, mais ils ont rapidement saisi que c'était là une très mauvaise défense. En définitive beaucoup des administrateurs avaient saisi que l'heure était venue de tourner la page. »*

« Pour la première fois, j'ai eu l'impression de participer à un véritable conseil d'administration, un conseil auquel participaient des personnalités influentes et au cours duquel les représentants des pouvoirs publics ont pesé de tout leur poids », nous a déclaré le professeur Pierre Tambourin, directeur du département des sciences de la vie au CNRS, qui représente cet organisme au sein de l'ARC et qui œuvre pour une profonde réforme de celle-ci. Il apparaît aujourd'hui que le fonctionnement du conseil d'administration de cette puissante association a longtemps souffert de graves insuffisances et qu'il se caractérisait notamment par l'absence chronique des représentants des différents ministères de tutelle.

« La présence des représentants de l'Etat aurait sans aucun doute été très utile, confie, sous le couvert de l'anonymat, un administrateur qui siège de longue date au sein du conseil. *On a notamment vu au fil du temps s'établir des amitiés, des connivences qui n'ont nullement favorisé le libre jeu des institutions. Il a aussi fallu tenir compte de la personnalité du président, qui ne supportait en aucune façon les critiques ou les oppositions. C'est ainsi que certains ont dû quitter ce conseil d'administration, où M. Crozemarie nommait en fait, à l'exception des membres de droit, qui il voulait.*

Le désengagement du ministère de la santé

« A partir de la fin de l'année 1990, il est apparu que, sur un plan général, il n'était pas souhaitable qu'un représentant du ministère de la santé siège au sein du conseil d'administration d'associations reconnues d'utilité publique afin de clarifier les rôles respectifs des institutions concernées » **: Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé, a précisé, mercredi 3 janvier, que *« par courrier du 2 juillet 1993, M. le président de l'ARC a été informé de cette décision et il lui a été demandé d'engager une procédure de modification des statuts de l'ARC dans ce sens. Le président de l'ARC a accusé réception de cette correspondance le 17 juillet 1993, mais n'a jamais engagé la procédure de modification des statuts »*. L'ARC est en effet administrée par un conseil de cinq membres de droit, dont le représentant du ministère de tutelle de l'Inserm.**

Selon nos informations, le courrier adressé par le ministère de la santé est intervenu peu après que Jacques Crozemarie eut demandé, sans succès, à avoir accès à la note confidentielle de l'IGAS du 6 mars 1991, rédigée par Michel Lucas. *« Il nous a alors semblé qu'il était temps de mettre un peu d'ordre dans nos relations avec l'ARC »*, explique-t-on aujourd'hui dans l'entourage de M. Douste-Blazy, qui était à l'époque ministre délégué à la santé.

Pour ma part, je n'ai pas souvenir que les principaux problèmes exposés par la Cour des comptes aient été abordés au cours de nos réunions. »

Plusieurs administrateurs reconnaissent aujourd'hui que l'essentiel du fonctionnement de l'ARC leur échappait. Le rapport de la Cour des comptes est sur ce point particulièrement éloquent. Il établit par exemple que les questions relatives aux legs étaient loin d'être traitées dans la plus grande transparence. *« Bien que les placements financiers de l'ARC aient fortement augmenté ces dernières années, leur gestion et celle de la trésorerie n'ont pas fait l'objet de débat et de réflexion dans les instances délibératives de l'association »*, écrivent les magistrats de la Cour, qui précisent que ces placements financiers étaient de 339,10 millions de francs en 1991, de 350,53 millions en 1992 et de 485,03 millions en 1993.

Ce conseil fixait néanmoins annuellement le montant du « fonds d'intervention » de l'association, ligne de crédit gérée par M. Crozemarie pour *« des interventions ayant un caractère spécifique et urgent »*.

En 1993, les engagements sur le fonds ont atteint 20,17 millions de francs, soit près du quart des engagements soumis à l'avis des commissions scientifiques. *« Les subventions les plus importantes sont allées en 1993 à un membre du conseil d'administration et de la commission nationale n° 1, pour le fonctionnement, l'équipement et les frais de personnel de son laboratoire d'immunologie des tumeurs, pour un montant de 8 millions de francs »*, soulignent les magistrats de la Cour.

« Ces derniers temps, le rythme des réunions du conseil d'administration s'était accéléré et les séances devenaient plus conflictuelles. Le président de l'ARC était ouvertement contesté, confie un administrateur. *Mais il ne comprenait toujours pas qu'il avait tort de vouloir toujours avoir raison. »*

Jean-Yves Nau

Les gendarmes des unités d'élite devront rester anonymes

SOUS PEINE d'une amende d'un montant de 100 000 francs, la presse devra désormais ne plus révéler l'identité, sous quelque forme que ce soit, des officiers et sous-officiers de la gendarmerie qui appartiennent au Groupement de sécurité et d'intervention de la gendarmerie nationale (GSIGN). Paru au *Journal officiel* du mercredi 3 janvier, un arrêté du ministre de la défense, Charles Millon, de qui dépend la gendarmerie, prescrit les conditions de cette interdiction motivée par des raisons de sécurité des personnels militaires et de leurs familles.

Cet arrêté a été pris en référence à la récente loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité, conçue du temps où Charles Pasqua était ministre de l'intérieur dans le gouvernement Balladur. L'article 28 de ce texte législatif a modifié la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. Il spécifie : *« Le fait de révéler, par quelque moyen d'expression que ce soit* [sous-entendu la divulgation des noms ou des visages], *l'identité des fonctionnaires de la police nationale, de militaires de la gendarmerie nationale ou d'agents des douanes appartenant à des services ou unités désignés par arrêté du ministre intéressé et dont les missions exigent, pour des raisons de sécurité, le respect de l'anonymat, est puni d'une amende de 100 000 francs. »*

Dans le cas présent, M. Millon a fait bénéficier de cette loi quelque trois cents gendarmes ainsi répartis : outre une vingtaine de cadres de l'état-major du GSIGN sont concernés les officiers et les sous-officiers des trois principales formations placées sous l'autorité du GISGN, c'est-à-dire quatre vingt-dix membres du groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), cent cinquante membres de l'escadron parachutiste et d'intervention de la gendarmerie nationale (EPIGN) et vingt-cinq membres du groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR), un détachement en forte diminution à l'Elysée.

PUBLICITÉ INTEMPESTIVE

Cette nécessité de protéger l'anonymat des gendarmes est liée à la publicité – excessive, du point de vue des gendarmes concernés – donnée, avec l'accord du ministre de la défense de l'époque, François Léotard, à la suite de l'intervention du GIGN dans la prise en otage des passagers d'un avion d'Air France sur l'aéroport de Marseille à la fin de 1994. Cette action avait été filmée en direct et tant les visages que les noms et grades des gendarmes impliqués avaient été diffusés par la presse. De même, une cérémonie à l'Elysée, en l'honneur des membres du GIGN, avait donné lieu à une publicité que les intéressés avaient jugée intempestive. Plus récemment, des groupes de l'EPIGN sont intervenus dans la traque, puis dans la neutralisation de Khaled Kelkal dans le Rhône.

Depuis, il semble que certains des gendarmes et des membres de leurs familles aient fait l'objet de menaces. La direction de la gendarmerie reste discrète sur ce sujet.

Il y a un quart de siècle environ, une interdiction comparable avait frappé la presse à propos de l'identité des premiers commandants de sous-marins nucléaires lance-missiles, dont l'existence avait été mise en danger lors de tentatives d'intimidation sur eux-mêmes et sur leurs familles. Ces précautions sont progressivement tombées en désuétude.

J. I.

Les Français redeviennent locataires

L'ACCESSION sociale à la propriété marque le pas et le secteur locatif redresse la tête. Le parc de logements locatifs privés s'est accru de 300 000 unités entre 1988 et 1992, et ce sont les petits propriétaires – déja détenteurs des neuf dixièmes de ce parc – qui sont à l'origine de cette reprise inattendue. Ce retour de l'investissement locatif est un véritable retournement de tendance, que mettent en lumière les derniers résultats de l'enquête que l'Insee consacre, tous les quatre ans, au logement (*Economie et statistiques n° 288-289*).

« A la surprise de beaucoup d'analystes, note l'Insee, *le secteur locatif privé a regagné près de 300 000 unités entre 1988 et 1992, soit quasiment autant que ce qu'il avait perdu entre 1984 et 1988. »* Cette reprise est plus sensible dans les villes de plus de 200 000 habitants (170 000 logements locatifs privés supplémentaires) et elle concerne aussi les zones rurales (73 000 logements), où le recul de l'accession sociale à la propriété a redynamisé le marché du locatif. En revanche, dans l'agglomération parisienne, la reprise est plus faible. Elle est même inexistante à Paris, où le parc locatif privé détenu par des bailleurs physiques perd encore 10 000 logements, alors qu'il concentre la moitié des locataires ayant emménagé pendant la période considérée.

Dans les grandes villes, ce sont avant tout les jeunes ménages qui louent dans le parc privé, faute d'avoir accès au parc social. Ce dernier secteur n'accueille plus que 21 % des « emménagés récents », alors qu'entre 1984 et 1988 il en accueillait 30 %. Autre facteur de dynamisation du marché : le développement de l'enseignement supérieur. Dans les grandes agglomérations, pendant les quatres années considérées par l'Insee, 82 000 étudiants sont devenus locataires d'un bailleur privé.

Entre 1988 et 1992, les propriétaires, alléchés par une hausse des loyers d'environ 7,5 % par an pour les logements construits après 1948, se sont mis à relouer les appartements qu'ils possédaient. En 1992, 10,7 % des logements construits entre 1985 et 1988 étaient donnés en location, contre 7 % en 1988.

L'alourdissement du budget-logement

La part du loyer dans le budget des ménages n'a pas cessé d'augmenter de 1984 à 1992, leurs revenus n'ayant pas suivi l'augmentation des loyers. Dans le secteur HLM, les revenus des ménages ont progressé de 27 % mais leurs loyers ont augmenté de 71 %. Pour l'ensemble des locataires, les hausses sont respectivement de 33 % et 80 %.

Malgré l'accroissement du nombre des bénéficiaires et leur plus grand pouvoir « solvabilisateur », les aides personnelles au logement n'ont pas compensé cette augmentation. En moyenne, en 1984, le loyer absorbait 10,2 % des revenus des ménages, 12,8 % en 1988, 14,3 % en 1992. Si l'on ajoute au loyer l'ensemble des charges locatives et des dépenses d'eau et d'énergie, le logement a mobilisé, en 1992, 21,4 % des revenus des locataires au lieu d'à peine 20 % en 1988.

PROFIL SOCIOLOGIQUE

A ce mouvement de remise sur le marché s'ajoute une reprise de l'investissement locatif dans le neuf, sans doute encouragée, selon l'Insee, par les dispositifs fiscaux Quilès-Méhaignerie : réduction d'impôt de 5 % (jusqu'en 1991) puis de 10 % du montant de l'investissement. Dans les grandes villes, un logement neuf sur cinq a été mis en location, alors que sur la période 1984-1988 cette proportion n'atteignait pas 9 %. Les français ont surtout investi dans des petits logements, studios et deux pièces dans plus de la moitié des cas, mais de plus en plus confortables : en 1984, près du quart des logements proposés n'avaient ni WC ni salle de bains, ils n'étaient plus que 9,3 % dans ce cas en 1992. Si le nombre des bailleurs privés augmente, leur profil sociologique reste stable, note encore l'INSEE. Ils se recrutent même plus souvent que par le passé parmi les propriétaires de patrimoines importants et parmi les cadres. Un tiers du parc est entre les mains de 9 % des propriétaires.

En 1992 comme en 1984, 70 % des bailleurs privés ne possédaient qu'un seul logement, 15 % en possédaient deux et 5 % plus de trois. Les cadres possédaient 19,5 % des logements locatifs en 1992 contre 14,9 % en 1984, mais ce sont les indépendants (non agricoles), particulièrement les artisans et les professions libérales, qui représentent toujours 23 % des propriétaires bailleurs.

Ce regain du secteur privé fait que près de quatre résidences principales sur dix sont désormais louées. Les conditions plus difficiles d'accession à la propriété, *« qui poussent à la prolongation du statut de locataire »*, mais aussi l'engorgement du parc HLM, expliquent cette montée en régime. L'enquête de l'Insee confirme un phénomène souvent commenté : sous les effets conjugués de la crise économique et de l'augmentation des prix des loyers dans le secteur privé, au moins juqu'en 1992, le parc social de logements a nettement perdu en mobilité et donc en capacité d'accueil des nouveaux arrivants.

Les 36 000 ménages interrogés par l'Insee l'ont été également sur le confort de leur logement. Le résultat n'est pas brillant, même si les conditions de confort se sont nettement améliorées. Il reste, en effet, quelque 1,4 million de résidences principales (soit 6 % de l'ensemble) dépourvues de tout confort sanitaire. Et cette proportion atteint 12 % à Paris, où subsiste un nombre important de logements de type hôtels ou pièces indépendantes accueillant une population en situation précaire. Un logement sur cinq ne bénéficie pas d'un confort thermique de qualité et, pour un ménage sur dix, la surface disponible par personne est inférieure à 17 mètres carrés. Au total, note l'INSEE, on peut considérer que 12 % des ménages français habitent un logement exigu ou surpeuplé.

Christine Garin

COMMENTAIRE

SURVIE

L'urgence avec laquelle les administrateurs de l'ARC ont répondu aux accusations de la Cour des comptes démontre à quel point l'affaire était entendue : personne, pas même ses vassaux les plus fidèles, ne pouvait plus soutenir Jacques Crozemarie. La lumière commençant à être faite sur ses méthodes, l'omnipotent président mettait en péril l'association qu'il avait créée. Les membres du conseil d'administration savaient que de leurs décisions dépendait la survie d'une structure qui, il y a peu encore, recueillait annuellement près de 600 millions de francs.

En n'imposant pas une démission qu'ils auraient pu obtenir et en laissant M. Crozemarie expliquer qu'il se mettait volontairement à l'écart de son association, les administrateurs ont tenu à sauver les apparences. Préserveront-ils pour autant l'essentiel ? Le groupe des nouveaux « sages » explique certes vouloir faire toute la lumière et s'engage à fournir une réponse publique au réquisitoire des magistrats de la Cour des comptes. Mais comment comprendre que ces mêmes personnalités n'aient pas réagi dès les années 80, quand les premières rumeurs ont circulé sur l'ARC ?

La justice va sans doute être saisie. Que restera-t-il demain de l'image de cette association et comment réagiront les centaines de milliers de donateurs ? La mort de l'ARC n'est sans doute pas à souhaiter. Mais sa survie n'aurait aucun sens si cette association ne parvenait pas à rompre avec des méthodes que trop d'autorités ont trop longtemps cautionnées quand elles ne les ont pas camouflées.

Jean-Yves Nau

DISPARITIONS

Jean Piel

Un éditeur exemplaire

L'ÉDITEUR, directeur de la revue *Critique*, Jean Piel est mort lundi 1er janvier. Il était âgé de quatre-vingt-treize ans.

Ceux qui ont connu Jean Piel ont su ce qu'était une politique intellectuelle. Il incarnait en effet cette vertu rare qui exige de faire voir ce qui n'est pas vu et de donner à entendre ce qui sonne juste. Obstiné, ironique, à l'affût des pensées naissantes, ce Normand fut sans doute, dans le domaine des idées, le plus grand éditeur français de l'après-guerre. Dans la revue *Critique* et dans la collection du même nom, il a publié aux éditions de Minuit des auteurs aussi divers que Roland Barthes, Alain Robbe-Grillet, Gilles Deleuze, Jacques Derrida, Jacques Bouveresse, André Green, Michel Foucault, Jean-François Lyotard, Emmanuel Levinas, Clément Rosset, Michel Serres, Luce Irigaray, Vincent Descombes. Entre autres...

Une suite de hasards et d'amitiés l'avaient conduit à cette place de vigie. Dans les années 20 et 30, après des études de philosophie et d'économie politique, il avait refusé de devenir enseignant et avait vécu de travaux divers. Ami de Raymond Queneau, havrais comme lui, Jean Piel collabora notamment à *La Critique sociale* de Boris Souvarine. Il se lia ensuite d'amitié avec Georges Limbour, Jacques Prévert, Michel Leiris. C'est toutefois sa relation avec Georges Bataille qui allait décider de son existence, et d'une part importante de la vie intellectuelle de ces dernières décennies.

UNE DOUBLE VIE

En 1946, après avoir dirigé diverses revues, Georges Bataille fonde *Critique*, ambitieusement sous-titrée *Revue générale des publications françaises et étrangères*. Maurice Blanchot, Pierre Klossowski et Jean Piel sont de la première équipe. D'abord éditée par Maurice Girodias, le fondateur des éditions du Chêne, la revue passera ensuite chez Calmann – où Alexandre Kojève, Raymond Aron, Alexandre Koyré, Eric Weil se joignent à la rédaction –, avant de se retrouver, dès 1950, aux éditions de Minuit. Jean Piel, qui s'était spécialisé dans les questions économiques, rédigeait alors les comptes rendus des ouvrages de Keynes ou de Schumpeter, et publiait *La Fortune américaine et son destin* (Minuit, 1948).

Jean Piel mena longtemps une double vie, administrative et éditoriale. En 1946, il avait été en effet nommé par Pierre Mendès France, alors ministre de l'économie, secrétaire général des affaires économiques à Poitiers. Il fut par la suite inspecteur général de l'économie nationale à Paris, tout en travaillant de plus en plus activement avec Georges Bataille, auquel il succéda en 1962 à la tête de la revue *Critique*. A partir de cette date, durant un trentaine d'années, il fit preuve d'une incomparable indépendance et d'une rare sûreté de jugement.

Ce qui animait Jean Piel, c'était la foi en la pensée. Il estimait que « *tout passe par la philosophie* » et n'avait, dans le fond, d'autre ambition que de la servir. Sa longue action dans ce siècle, dont il a donné quelques clés dans des Mémoires, *La Rencontre et la Différence* (Fayard, 1982), lui fit multiplier carrefours, lieux de diffusion, postes d'observation, espaces de polémiques. Sous des airs modestes et malicieux, il avait en effet une haute idée de ce qu'il appelait la « *fonction sociale* » de l'éditeur et du critique. Il sut l'assurer de manière exceptionnelle.

Roger-Pol Droit

■ **JACQUES DE RICAUMONT**, écrivain et ancien chroniqueur au *Figaro*, est mort lundi 2 janvier à l'hôpital Boucicaut, à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans. Né en 1913, Jacques de Ricaumont avait écrit plusieurs romans, dont *Les Principes* (Mercure de France, 1982) ou *Le Reniement* (J.-C. Godefroy, 1985). Catholique, il se définissait lui-même comme un « *traditionaliste conciliaire* » : il est l'auteur de *Visites à Messieurs les curés de Paris* (Table ronde, 1981). Membre des jurys de plusieurs prix littéraires, Jacques de Ricaumont était le fondateur du Cercle Montherlant et le secrétaire général de l'Association Oscar Wilde.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. et Mme GAY
M. et Mme RENAULT,
ont le plaisir de faire part de la naissance de *leur petit-fils*

Johan,

le 2 janvier 1996.

Frère de

Jérémy,

né le 27 décembre 1992,

au foyer de

France GAY et Bruno RENAULT.

– Le 31 décembre,
Serena CARONE a donné le jour à

Mademoiselle CARONE,

fille de Jean-René de FLEURIEU, sœur d'Aurore et d'Iris.

Gilles BELLEC
Brigitte FROIDURE
et Christophe,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Thomas,

le 29 décembre 1995.

42, rue de l'Yvette,
75016 Paris.

Anniversaires de naissance

Bon anniversaire,

Corinne

Nicolas.

Bon anniversaire,

Maman

Domitille.

Bon anniversaire,

Maman

Constance.

Bon anniversaire,

Maman,

Jean-Baptiste.

Bon anniversaire,

Maman,

Noémi.

Décès

Réginé ARVIV-SEKNADJÉ

Notre petite reine au courage souriant, a rejoint l'infini le 3 janvier 1996 à 21 h.

L'inhumation aura lieu le vendredi 5 janvier au cimetière de Pantin.

Ceux qui l'ont connue, aimée, peuvent prendre contact avec nous.

José Seknadjé-Askénazi
son époux,
Enrique Seknadjé-Askénazi
Jocelyne Askénazi-Gerson.

11, rue Rébeval,
Paris (19e).
13, rue des Frères-Morane,
Paris (15e).

– La famille Claes,
Tous les parents et amis,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Michel CLAES,
ancien directeur financier
des Chantiers modernes,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,

survenu au Pouliguen, le 26 décembre 1995, inhumé dans l'intimité.

Une messe sera dite à son intention à une date ultérieure.

– Mlle Marie-Josèphe Thelia,
sa sœur,
M. et Mme Georges Navarre,
M. et Mme François Fesneau,
Mme Jean-Marie Vigne en union avec Jean-Marie Vigne KC,
M. François Quidet en union avec Marie-Thérèse Quidet, née Fesneau KC,
ses enfants,
M. et Mme Philippe Navarre,
Anne-Julie,
M. et Mme Robert Halse,
Claire et Héloïse,
Brigitte et Michèle Navarre,
Marion, Marc et Vincent Fesneau,
M. et Mme Hugues Rondeau,
Mathilde,
François, Antoine et Isabelle Vigne,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont le regret de faire part du rappel à Dieu, dans sa quatre-vingt-dix-septième *année*, de

Mme Joseph FESNEAU,
née Madeleine THELIA,

le 3 janvier 1996.

20, avenue Anatole-France,
94220 Charenton-le-Pont.

– Mme Jean Fauveau,
Les familles Fauveau, Chenevez, Idrac, Carrias, Angot, Faquir,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean FAUVEAU,
ingénieur général
de l'armement (poudres).

Les obsèques seront célébrées à La Cabanasse (Pyrénées-Orientales), le 6 janvier 1996, à 11 heures.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis de Garches (Hauts-de-Seine), le samedi 13 janvier à 11 heures.

– Jérôme et Christine Hinstin,
Jacques et Nadine Hinstin,
ses enfants,
Lili, Léo, Laura et Elise,
ses petits-enfants,
Ses neveux, nièces,
Et tous ceux qui l'aimaient,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacqueline FOURNET,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,

survenu à Paris, le 1er janvier 1996.

Ils lui diront adieu en l'église Saint-Eustache, Paris-1er, le samedi 6 janvier, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Guillaume GALLOZZI

nous a *quittés le matin de Noël*.

De la part de sa famille
et de ses amis.

« Un jour
un jour je m'attendais moi-même
Je me disais Guillaume il est temps
que tu viennes pour que je sache
enfin celui-là que je suis. »
G. Apollinaire.

10, rue du Moulin-Vert,
75014 Paris.

– Lucienne Garden,
son épouse,
Pierre Garden et Nicole,
Maurice Garden et Marie-Claude,
Annie Garden,
ses enfants,
Bruno et Cécile, Cendrine et Roland,
Isabelle, Jean-Yves et Isabelle,
ses petits-enfants,
Alice Mourier,
sa sœur,

ont la douleur de faire part du décès de

René GARDEN,
ancien chef de centre
aux lignes à grande distance,

survenu à *Moulins*, le 30 décembre 1995, il avait quatre-vingt-six ans.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 2 janvier.

Son souvenir survit à ses cendres.

42 *bis*, rue Jacques-Sellier,
51100 Reims,
17, rue de l'Annonciation,
75016 Paris.
262, rue de Créqui,
69007 Lyon.

Shévach HERSKOVICH,
avocat,

est décédé le 28 décembre 1995.

Les obsèques auront lieu le vendredi 5 janvier, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, 75014 Paris (entrée principale).

Ni fleurs ni couronnes.

190, allée de la Clairière,
91190 Gif-sur-Yvette.

– Nous nous sommes battus jusqu'au bout avec lui.
Ce n'est pas nous qui avons gagné.
La maladie a emporté

Jean-Marc HOUZET,

le 29 décembre 1995.

Nous remercions tous ceux qui nous ont aidés et soutenus.

Christiane, Julie, Jérémie.

« Il est des sources qui ne sont que d'eau fraîche et claire,
mais dont l'approche reste comme une bénédiction. »

L'incinération aura lieu le jeudi 11 janvier, à 14 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Houzet - Aline,
44, avenue de Tunis,
94100 Saint-Maur.

– L'équipe enseignante Vitruve,
L'Association Vitruve,
Les amis de l'école Vitruve,
Les amis d'« Ecole et Société »,
ont la tristesse d'annoncer la mort de leur camarade et ami

Jean-Marc HOUZET.

...« Quand le moment sera venu de dételer et de me taire, mes rêves accompagneront encore le monde en marche, celui de mes enfants, petits-enfants du XXe...
et je sais que de tout ce que nous aurons été, de tout ce que nous aurons accompli tous ensemble, quelque chose continuera à vivre. Après tout, cette survie de ce que vous avez fait alors que déjà vous êtes rayé du monde, n'est-ce pas un peu cela... l'immortalité ? »

R. Gloton.

Pour se parler, se retrouver, se rappeler, nous invitons tous ceux qui l'ont connu à venir à l'école, vendredi 5 janvier, à partir de 19 heures, 3-5-7, passage Josseaume, 75020 Paris.

– Valérie Kahane-Mandacé
et Louis Durand,
Juliette Kahane
et Jean-Pierre Le Dantec,
Julien, Siefgried et Elodie Mandacé
et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Laure KAHANE-GIRODIAS,

survenu le 1er janvier 1996, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre, le vendredi 5 janvier, à 9 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Florence KHODOSS,
née Lattès,
professeur agrégé de philosophie,

survenu le 1er janvier 1996, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

De la part de
Hélène Khodoss,
sa fille,
Edith Fournier et Louise Fournier-Wiedemann,
ses sœurs,
Ses neveux et nièces,
Ses anciens élèves.

Les obsèques ont lieu dans l'intimité.

Cité Austerlitz,
1 *bis*, rue Nicolas-Houël,
75005 Paris.

– Ses enfants,
Marie-Agnès, Pierre, Marie-Françoise,
Bernard, Jean-Marie et Marie-Chantal,
Avec toute leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Georges LAURET,

survenu le 24 décembre 1995, dans la nuit de la Nativité, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'*intimité familiale*, à l'église Saint-Jacques de Montgeron le 28 décembre.

Famille Lauret,
11, rue Victor-Hugo,
91230 Montgeron.

– M. et Mme Guillaume Le Jemtel,
M. et Mme Jean-Marie Pérouse de Montclos,
M. et Mme Bertrand Le Jemtel,
M. et Mme Thomas-P. Peardon,
ses enfants,
Tous ses petits-enfants,
Les familles Denis, Flach, Maurier et Moriem,
ont la douleur de faire part du décès, le 1er janvier 1996, de

Mme François LE JEMTEL,
née Huguette SALLES,

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 5 janvier à 11 heures, en *l'église* de Saint-Honorine-des-Pertes (Calvados).

– Mme Jean Marchal,
son épouse,

Marie-Odile et Alain Piquet,
Jacques et Hélène Marchal,
Nicole et Loup Monnot des Angles,
Anne et Yves Le Menestrel,
Chantal et Nicolas David,
Marie Sixte et Joël Grès,
Thierry et Marie-Laure Marchal,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean MARCHAL,
professeur émérite de l'université
de Paris-I,
membre de l'Institut,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 31 décembre 1995, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 4 janvier, dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée à son intention le vendredi 19 janvier, à 18 h 45, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5e.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

9, villa Davoust,
92600 Asnières.

– Mme Jean-Claude Vimont,
son épouse,
Sophie,
sa fille,
Mme Georges Vimont,
sa mère,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Claude VIMONT,

survenu le 2 janvier 1996, à Marly-le-Roi.
La cérémonie religieuse sera célébrée *le samedi 6 janvier, à 10 heures, en* l'église Saint-Vigor de Marly-le-Roi.

37, chemin du Fonds-du-Chêne,
78160 Marly-le-Roi.

– Le Groupe AXA
a la tristesse de faire part du décès de son collaborateur et ami.

Jean-Claude VIMONT,

survenu le 2 janvier 1996.

– Brigitte Leguen Reyes,
sa fille,
Ramon Reyes Bori, Gabriel,
Clara et Alexandra,
son gendre et ses petits-enfants,
Josette Pérès-Cohen,
sa sœur,
Fernand Cohen,
Leurs enfants,
Et petits-enfants,
Son beau-frère, ses nièces et neveux,
ont la douleur de faire part du décès survenu à Madrid de

Mme Brice PARAIN
née Eliane PÉRÈS.

rappelée à *Dieu le 31 décembre 1995.*

La *cérémonie religieuse*, suivie de l'inhumation, aura lieu en l'église de Verdelot (Seine-et-Marne), le 6 janvier 1996, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

42, paseo de La Habana,
28036 Madrid.
47, rue de Courcelles,
75008 Paris

Monique Rozanes,
son épouse,
Kantaro, Tristan, Benjamin et Diego,
ses enfants,
Sumac et Teresita,
ses sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Leopoldo Marcial
TORRES-AGÜERO,
artiste peintre,

ambassadeur de la République Argentine auprès de l'Unesco,
survenu à Paris le 31 décembre 1995.

La veille du corps aura lieu au salon-bibliothèque de l'ambassade de la République Argentine en France, 6, rue Cimarosa, 75116 Paris, le vendredi 5 janvier 1996, entre 10 et 16 heures.

L'incinération sera faite au crémato*rium du cimetière du Père-Lachaise*, le mercredi 10 janvier, à 10 h 45 (grand salon).

Un registre de condoléances se tiendra à la disposition à l'ambassade d'Argentine en France, 6, rue Cimarosa, les jeudi 4 et vendredi 5 janvier, de 11 à 17 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

L'ambassade de la République Argentine en France,
La délégation permanente de la République Argentine auprès de l'Unesco,
Le consulat général d'Argentine à Paris,
ont le regret de faire part du décès de

M. Leopoldo Marcial
TORRES-AGÜERO,
artiste peintre,

ambassadeur de la République Argentine auprès de l'Unesco,
survenu à Paris le 31 décembre 1995.

– Le Comité d'action de la Résistance a la très grande douleur de faire part du décès de son président d'honneur,

Me Charles VERNY,

survenu le 29 décembre 1995.
La cérémonie religieuse sera célébrée *le vendredi 5 janvier 1996, en l'église* Saint-Louis des Invalides, à 10 heures.

Charles Verny était né en 1922, dans une famille de sept enfants dont le père était officier de marine. Tout en poursuivant des études brillantes, il s'engagea très tôt dans la Résistance, d'abord en zone sud, puis en zone occupée, dans *différents réseaux (Centurie, Navarre)*, notamment à l'état-major clandestin de l'OCM. Il créa l'OCMJ, il était lieutenant-colonel.

Ayant échappé plusieurs fois à la Gestapo, il fut arrêté le 4 avril 1944 et déporté à Buchenwald. A son retour, il fut délégué à l'Assemblée consultative, conseiller au cabinet de Pierre-Henri Teitgen et avocat à la cour d'appel de Paris. Membre fondateur du CAR en 1948, puis vice-président, président et président d'honneur, il s'attacha particulièrement à créer la Fondation *de la* Résistance.

Il était commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 39-45, médaillé de la Résistance avec rosette, croix du combattant volontaire de la Résistance, médaillé des déportés, médaillé de la France-Libre, commandeur de l'ordre de *Léopold* et titulaire d'autres décorations étrangères.

Erratum

– Caluire, Toulouse,
Villefranche-de-Rouergue, Vesoul,
Bordeaux.

Mme Joseph Marty,
Son fils François,
Mme Paul Marey,
Les familles Marty, Pignot,
Baissette, Jacquard,
Les familles Marey, parentes et amies,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Joseph MARTY,
inspecteur général de la construction,
ancien directeur régional
de la région Rhône-Alpes,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'*ordre national du Mérite*.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 4 janvier 1996, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de la Paix à Caluire-Vassieux.

12, chemin de Combe-Martin,
Caluire.
(*Le Monde* du 3 janvier).

Anniversaires de décès

André NEMET,

est mort il y a un an.

Ceux qui l'ont aimé pensent à lui.

– Il y a cinq ans,

Sam LAIK,

quittait les siens.

Que son humanité nous éclaire.

– Pour le huitième anniversaire *du décès* de

Me Georges SCEBAT,
avocat,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre
national du Mérite,
officier du Mérite sportif,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu *et aimé*.

Colloques

Frédéric GANDUS,

vous fait part de son succès au concours de philosophie politique, remercie A. Finkielkraut et les revues organisatrices.

Conférences

– La Foi et le Credo.

Comment concilier l'expérience personnelle et communautaire avec l'appartenance héritée ?

Cinq conférences-rencontres par Joseph Caillot, professeur de théologie à l'Institut catholique de Paris.

Les mardis 9, 16, 23, 30 janvier et 6 février, à Saint-Bernard de Montparnasse, 34, avenue du Maine, Paris-15e.

Conférences de l'Etoile
« Six personnages en quête de... ? »
Six mardis de suite, de 12 h 45 à 13 h 25 précises. Avec Xavier de Chalendar, prêtre, et Alain Houziaux, pasteur.
– Abraham (9 janvier, avec X. C.) ;
– Moïse (16 janvier, avec X. C.) ;
– *Job (23 janvier*, avec A. H.) ;
– Pierre (30 janvier, avec X.C.) ;
– Marie (6 février, avec A. H.) ;
– Judas (13 février, avec A. H.).
Entrée libre. Libre participation aux frais.
Temple protestant,
54, avenue de *la Grande-Armée*,
Paris-17e.

Communications diverses

– Maison de l'hébreu : 47-97-30-22. *Stages express individuels* tous âges (moderne-biblique). Lisez l'hébreu biblique en une séance !

Avis

– *Cabinet de Me Gérard Chouraqui*,
avocat à la cour,
9, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.
Tél. : 44-51-56-70 - Fax : 44-51-56-84.

Déclaration d'absence

Mme Veuve REYNAUD Ida, née *SORDELLI, demeurant 110, rue de* Crimée à Paris (75019) a déposé au tribunal de grande instance de Paris, une requête afin de faire déclarer l'absence de

M. Charles, Walter REYNAUD, né à Paris (75020) le 30 octobre 1934, fils de *Roger REYNAUD, et de Denise DERY*, qui a disparu du domicile de ses parents, 110, *rue de* Crimée à Paris (75019) depuis 1954.

La présente publication est faite conformément aux articles 123, 124 et 125 du code civil.

Thèses

– M. Olivier-Arthur GIROD, ingénieur des arts et métiers, soutiendra sa thèse de doctorat (Ph. D.) en *industrial and systems engineering* : « Measuring Technical Efficiency in a Fuzzy Environment » le vendredi 5 janvier, à *10 heures, au* Whittemore Hall, Virgina Tech, Blacksburg, Virginie USA.

Lagos la v

La capitale économiqu
le « géant de l'Afrique
aux yeux de l'étranger,
« la ville la plus danger
Entre deux quartiers
cette énorme marmite
sous pression recèle po
des havres de convivial

A

هكذا من الأصل

Lagos la violente

La capitale économique du Nigéria, le « géant de l'Afrique », est, aux yeux de l'étranger, « la ville la plus dangereuse du monde ». Entre deux quartiers en lambeaux, cette énorme marmite sous pression recèle pourtant des havres de convivialité

AU matin du 10 novembre, lorsque l'écrivain Ken Saro-Wiwa et ses huit compagnons ont été pendus à Port-Harcourt, le Nigeria s'est réveillé au cœur des ténèbres, dans l'enfer des réprouvés. Qu'importe si ailleurs, comme en Asie ou au Proche-Orient, on fusille et on décapite aux yeux du monde, le *« géant de l'Afrique »* tient, aujourd'hui, le rôle du méchant. Cela fait longtemps que le Nigeria est perçu comme un pays inquiétant et instable, brutal et chaotique, une sorte de Far West africain où tout peut arriver, surtout le pire. Lagos, sa capitale économique, avait conquis, dès les années 70, le titre de *« la ville la plus dangereuse du monde »*.

Il existe une légende noire de Lagos, tissée par les centaines d'anecdotes racontées, amplifiées, ressassées lors des dîners où expatriés et riches Nigérians aiment frissonner ensemble. Gardes du corps, téléphones cellulaires, gadgets électroniques, gyrophares et escorte de police : chacun a ses méthodes, ses « gris-gris » pour conjurer la menace d'une violence endémique. Il y a les hauts faits des *« armed robbers »*, ces bandits qui dévalisent les voyageurs sur l'autoroute de l'aéroport. Et les exactions commises par les *« area boys »*, ces bandes de quartier qui mettent en coupe réglée marchés et arrêts de bus, parkings et boutiques.

> La ville a ses mauvais jours, quand on voit arriver des voitures avec un rameau sur leur pare-brise, signe que « ça va mal »

Il y eut le temps (au début des années 80) où l'on fusillait en public sur la plage de Bar Beach – de là, l'habitude des marchands ambulants d'offrir aux touristes des scènes « typiques » de pelotons d'exécution sculptées dans un bois tendre. Il y eut le spectacle offert par les escortes des cortèges officiels, qui, pour frayer un chemin aux personnages importants, frappaient piétons et automobilistes à coups de chaînes – désormais, ils utilisent le bâton. Et l'époque où le gouvernement, les prisons étant trop pleines, incitait la population à pratiquer une justice expéditive. Alors, voyait-on des gens désespérément accrochés au parapet d'un pont tandis que d'autres leur écrasaient les doigts pour leur faire lâcher prise...

Il y a l'abandon dans lequel on laisse des cadavres anonymes, victimes de rixes ou d'accidents, qui restent sur la voie publique à se décomposer au soleil. Parfois, pris dans les gigantesques embouteillages, les automobilistes passent dessus plutôt que de dévier de leur route, laissant sur la chaussée une bouillie sanglante. Il y a l'amertume du chef de la police, Ibrahim Coomassie, qui se plaignait récemment de n'avoir reçu aucun témoignage de sympathie après avoir perdu l'un de ses adjoints et cinq autres officiers au cours d'une bataille rangée contre des bandits incomparablement mieux armés et équipés.

Même si Lagos galope encore derrière certaines mégapoles nord ou latino-américaines, la criminalité y a doublé depuis deux ans : pour l'ensemble du Nigeria, selon les informations recueillies de source officielle par le magazine *Newswatch*, les cas d'attaques à main armée sont passés de 2 679 en 1992 à 5 281 en 1994, les cambriolages de 10 288 à 18 139, les meurtres de 995 à 2 160, tandis qu'on recensait l'an dernier plus de 500 assassinats « sur commande ». Les responsables de la police admettent que nombre de délits ne sont même pas signalés aux autorités, *« par manque de confiance dans leur capacité à intervenir efficacement »*. L'opinion publique a été échaudée par des histoires de policiers ou de soldats mal payés, qui prêtaient complaisamment leurs armes et leurs uniformes à des bandits ou faisaient le coup de feu à leurs côtés. Pour combattre cette dangereuse dérive, les salaires des policiers et les soldes des militaires ont été substantiellement augmentés.

L'ESSOR de la criminalité à Lagos – plus de cinq millions d'habitants aujourd'hui, plus de vingt millions en 2025, selon les prévisions des Nations unies – est comparable à celui qu'a connu Abidjan (deux millions de citadins), dont l'image internationale, même au plus fort de la récession économique ivoirienne, est restée bien meilleure que celle de sa rivale nigériane. *« Depuis que je suis à Lagos, aucun de mes amis n'a été kidnappé et je n'ai pas encore été réveillé la nuit par des rafales d'armes automatiques »*, remarque le directeur d'une grande banque française qui a été en poste à Sao Paulo et à Caracas, où il en a vu bien d'autres. Mais les statistiques n'y changeront rien : ne fait-on pas payer au Nigeria ses ambitions, son arrogance de nouveau riche incapable de gérer sa fortune, symbole d'une Afrique rétive et excessive ?

Pourtant, le plus étonnant à Lagos, cette cité en perpétuel état de dysfonctionnement, dont les habitants doivent souvent organiser eux-mêmes, en recourant à des services privés, le ramassage des ordures et l'approvisionnement en eau, la production de courant électrique et la sécurité nocturne, les transports et la circulation du courrier, le plus étonnant dans cette ville pleine de trous, de plaies et de bosses où, de l'aube au crépuscule, la vie quotidienne est un parcours du combattant, c'est bien qu'il n'y ait pas davantage de violence et que cette énorme marmite sous pression n'explose pas plus souvent. Il est vrai que les troubles sont vite circonscrits par la force militaire.

La ville a ses mauvais jours, quand on voit arriver dans les beaux quartiers, au sud de la lagune, des voitures arborant sur leur pare-brise un rameau arraché au bord de la route, signe que *« ça va mal »* là-haut, sur le *mainland*, et que des émeutiers essaient de bloquer la circulation. Aussitôt, « radio-trottoir » agite ses antennes, les réseaux ethniques se resserrent, des groupes d'auto-défense se mettent discrètement en place, *« au cas où les autres nous attaqueraient »*. Au pis (comme durant les graves tensions politiques de l'été 1993), on renverra la famille au village. *« Le potentiel conflictuel est énorme au Nigeria, mais la polarisation entre pouvoir et population y est moins forte que dans d'autres pays du continent »*, relève Walter Stocker, représentant de la Croix-Rouge internationale. *« Il existe beaucoup de garde-fous, de poches de pouvoir qui se neutralisent mutuellement. »* Sinon, comment l'Etat fédéral pourrait-il contrôler tant bien que mal un pays de 100 millions d'habitants, avec une armée de 80 000 hommes et guère plus de policiers ?

> « La mort nous attend tous, les oppresseurs qui vivent à Ikoyi et Victoria Island, et les pauvres de Mushin ou d'Ajegunle ! »

Dans le tissu urbain déchiré, entre deux quartiers en lambeaux, il y a quand même des espaces de convivialité, des replis presque douillets, animés par la circulation constante et mystérieuse de l'argent. Allez un samedi soir à Ebute-Metta, l'un des plus anciens quartiers d'Eko – le vieux nom de Lagos, tiré de la langue yorouba –, la nuit farde avec douceur les belles maisons lézardées et les perrons en ruine ; les rues s'illuminent au gré d'une fête familiale, d'un concert ; chacun s'assied dans un grand froissement d'étoffes empesées sur les chaises en plastique rangées à même la chaussée ; les femmes relèvent leurs coiffes élégantes et les enfants sourient ; la brise humide portera longtemps les battements de la musique.

Roulant à minuit sur des autoroutes plongées dans l'obscurité, seulement trouée par les lampes de policiers toujours friands d'*« egunje »* – la *« nourriture »*, équivalent de notre *« pourboire »* –, la belle Yemisi parle avec nostalgie de sa jeunesse à Onikan, sur l'île de Lagos, quand il n'y avait pas encore de barreaux défensifs aux fenêtres de sa maison, lorsque, dans les jardins publics, les amoureux se parlaient dans le noir et que des oiseaux superbes hantaient les parcs laissés par les Anglais.

La décennie 85-95 a été dure à Lagos, comme à tant de villes africaines. Les « plans d'ajustement structurel » ont supprimé des emplois, fragilisé les solidarités familiales, jeté à la rue des dizaines de milliers d'enfants. A Kinshasa ou à Brazzaville, professionnels du pillage et jeunes miliciens armés de fusils d'assaut ont supplanté les *sapeurs*, ces dandies africains dont le raffinement vestimentaire était un défi à tous les uniformes. Partout, la violence déployée par l'Etat pour faire face aux revendications populaires a durci les antagonismes entre des groupes qui vivaient jusqu'alors – comme à Lomé – en bonne entente.

A Lagos, ce qui reste des classes moyennes se réfugie derrière des chicanes gardées par des mercenaires de minuit à 6 heures du matin. Les très riches se paient des milices privées ou émigrent vers de nouveaux quartiers conquis à coups de bulldozer sur la lagune, après en avoir chassé les pauvres. En 1990 à Maroko (un bidonville qui abritait des dizaines de milliers de personnes), en 1994 à Banana Island (où des pêcheurs avaient construit leur propre école), les autorités ont mené des opérations militaires pour récupérer de force des terrains à haute valeur spéculative.

MAIS la brutalité de ce cloisonnement social est compensée par le mélange presque inextricable des communautés ethniques et religieuses : sous ses dehors chaotiques, Lagos est une poudrière moins dangereuse que la métropole du Nord, Kano, où la stricte ségrégation imposée jadis par les Anglais entre la ville musulmane et les quartiers des immigrants chrétiens mène de plus en plus souvent à l'affrontement, attisé par la rivalité économique et la propagande des groupes islamistes.

Lagos nourrit d'étranges fantasmes. Ainsi de la psychose collective qui a ravagé Lagos il y a quelques années, provoquant une série de lynchages : des *« sorciers »*, selon la rumeur, parvenaient à voler, par simple contact avec leurs victimes, les organes sexuels indispensables à certains rituels. On trouve des objets magiques jusque sur les campus, contaminés par le phénomène des *« secret cults »*, confréries étudiantes aux noms évocateurs (*« Pirates »*, *« Boucaniers »*, *« Hache noire »*, etc), qui mêlent bizutage et pratiques mafieuses. Pour ces élites dévoyées, l'escroc *« 419 »* (numéro d'un article du code pénal nigérian réprimant la fraude), armé d'un fax et d'une connaissance approfondie des mécanismes bancaires, est un modèle plus séduisant que le *« flingueur »* équipé d'un fusil.

Ultime bastion : la religion, corset sans lequel le Nigeria s'effondrerait en quelques semaines. « Wondercity », sur la route d'Epe, est un temple luxueux capable d'accueillir jusqu'à 5 000 fidèles. Son « pasteur » revient des Etats-Unis où Dieu, pendant cinq jours, lui a, assure-t-il, parlé de *« ce business très sérieux qu'est la prière »*. Dieu, prêche-t-il, *« est un boxeur qui nous apprend à boxer le mal »*. Fondateur de la secte Bethel International, Gabriel Oduyemi est un authentique homme d'affaires. Moustache, lunettes à monture d'or, regard caressant sur les femmes, doté de la voix chaude et musicale des « télévangélistes », il organise chaque mois une *« nuit du miracle »*, retransmise à la télévision nigériane, qui draine des sommes considérables. Sa réussite financière (il possède notamment une Rolls) est un exemple pour tous les « bons » chrétiens. En échange de leur assiduité aux quêtes, ceux-ci ont droit à tout un éventail de services : conseils conjugaux et bourses d'études, aide aux veuves et aux handicapés, consultations médicales et messes dansantes.

« Nous allons tous mourir ! », s'exclame Femi, adossé à un mur lépreux d'Obalende, quartier de casernes aux rues défoncées, où se côtoient prostituées et *« area boys »*, commerçants ibos, tailleurs haoussas et soldats de toutes origines. *« Ici, c'est Babylone ! La mort nous attend tous, les oppresseurs qui vivent à Ikoyi et Victoria Island, et les pauvres de Mushin ou d'Ajegunle ! »* Le regard embrumé par la bière, un militaire approuve bruyamment : *« A bas les oppresseurs ! »* Mais ce n'est qu'une phrase en l'air, un cri vite oublié, une journée comme tant d'autres qui s'achève à Lagos, en attendant le Jugement dernier.

Michèle Mari

Plaidoyer pour l'euroréalisme

par Laurent Fabius

QU'ON s'en réjouisse ou qu'on le regrette, 1995 aura été pour la France l'année de Jacques Chirac. Vainqueur de la compétition présidentielle à l'intuition et à l'ancienneté, il aura mené sa campagne en réussissant d'une certaine façon une performance, celle de masquer ses futurs choix de fond. D'où chez beaucoup de nos compatriotes, aujourd'hui, un sentiment amer, ce goût particulier que laisse la volte-face.

L'année 1996 devrait être, elle, l'année de l'Union européenne. On en parle cependant depuis si longtemps et si confusément qu'il sera, là aussi, difficile de présenter clairement les options. Une conférence intergouvernementale va se réunir d'ici peu, mais tout semble mis en place pour qu'elle cherche surtout à ne pas fâcher les participants. Les vrais enjeux, en particulier sur le plan économique, n'apparaîtraient alors qu'après. Ils risquent également d'être amers. Ce serait une nouvelle duperie. C'est pourquoi je souhaite qu'on pose rapidement et publiquement les choix européens *fondamentaux qui s'offrent à la* France.

Il y a trois ans, j'ai été parmi ceux qui ont mené campagne pour l'approbation référendaire du traité de Maastricht. Non par passion pour les mérites d'un document long, obscur et à vrai dire peu lu, mais parce que je récusais – je récuse toujours – ceux qui rejettent en réalité toute perspective européenne et parce que je ressentais une évidence : le XXI[e] siècle sera celui de la mondialisation. Si nous ne voulons pas, nous Français, nous laisser marginaliser, il nous faut donner force et sens à notre région. l'Europe, afin qu'elle prolonge notre souveraineté nationale menacée d'être durablement amoindrie.

Cette conviction que pour compter face aux colosses de demain il faudra le nombre, la qualité et le projet, j'en suis plus que jamais habité, mais je constate avec regret qu'aucune conséquence n'a été tirée du score étriqué de Maastricht quant à notre façon de construire l'Union en y associant les *peuples. Je déplore que l'Europe*, celle de mes souhaits, celle de mes rêves, ressemble de moins en moins à celle d'aujourd'hui, trop méfiante envers le social, timide envers l'environnement, craintive envers les autres puissances mondiales et souvent sans générosité.

Si je m'interroge aujourd'hui sur la construction européenne, ce n'est pas que j'aie abandonné mon idéal d'hier, simplement je vois l'échéance se rapprocher et l'évolution se préciser : elle n'a pas grand-chose de commun avec nos anciennes espérances. Or je ne veux pas que, faute d'avoir sonné l'alerte, nous laissions transformer un grand dessein en songe creux.

L'alerte : *on évoque beaucoup* ces temps-ci les fameux critères de *convergence de Maastricht. Pour au* moins l'un d'entre eux – le pourcentage du déficit public par rapport au produit intérieur brut – il est probable que le gouvernement actuel ne respectera pas les chiffres. Si l'on s'en tient à la lettre des textes, le choix serait pour la France entre respecter les critères et respecter les délais. Je gage que, le moment venu, une interprétation souple prévaudra. J'ajoute qu'il n'existe aucune raison valable, contrairement à ce que proposent certains dogmatiques, de resserrer encore davantage les critères financiers, *sauf à pénaliser par principe* toute possibilité d'intervention publique nationale ou européenne.

Le débat devrait porter davantage sur trois aspects fondamentaux du succès de l'« euro », dont on n'entend jusqu'ici guère parler :

1) Au sein de l'Union monétaire, un lien étroit devrait être établi *entre les pays* à monnaie unique et les pays sans. Faute de quoi se multiplieront les dévaluations compétitives en faveur de ces derniers, qu'il est hors de question d'accepter.

2) Un pouvoir démocratique (un véritable gouvernement économique) devra fixer les orientations économiques d'ensemble car il ne serait pas admissible que la future *Banque centrale européenne, dont* la légitimité populaire sera nulle, régente tout.

3) La gestion de la monnaie unique devrait prendre en compte les exigences de l'emploi. Sinon, tout explosera.

Car il ne faut pas oublier qu'une monnaie, même unique, reste un instrument. Si j'ai souhaité avec beaucoup d'autres sa création, c'est parce que nous avons pensé qu'elle apporterait, face aux grandes devises internationales, une puissance d'équilibre, parce qu'elle compléterait le marché unique et faciliterait une activité plus stable et plus forte, donc davantage d'emplois. *On en est loin !*

Je veux être encore plus carré. Je suis européen. *J'ai soutenu chaque* étape de l'Union. J'ai dirigé le gouvernement qui a fait entrer l'Espagne et le Portugal dans la Communauté et fait adopter le marché unique. Je me crois autorisé à dire d'autant plus nettement que les choix européens de la France exigent, par rapport aux orientations actuelles, *d'importantes corrections* de trajectoire. La conférence intergouvernementale en fournit l'occasion, quitte à déranger le ronron ambiant. Il est temps, pour parler trivialement, de mettre les pieds dans le plat.

Les choix européens de la France exigent, par rapport aux orientations actuelles, d'importantes corrections de trajectoire

D'abord, en prônant la transpa*rence. Avec nos voisins, notam*ment Allemands, notre relation est assez forte pour qu'on ne leur raconte pas d'histoires. Ne rusons pas avec les responsables, qu'ils soient chrétiens-démocrates ou sociaux-démocrates. Ils veulent davantage d'union politique. Ce n'était pas nécessairement notre inclination initiale, mais proposons-leur notre accord dès lors que, pour leur part, ils acceptent dans l'ordre économique, monétaire et social, les trois orien*tations que j'ai citées.*

De nouvelles nations, au centre et à l'est de l'Europe, doivent rejoindre l'Union. Nous pourrions nous élargir au total à près d'une trentaine de pays. Magnifique projet pour le siècle qui s'ouvre, de *faire coïncider* l'histoire et la géographie en un nouvel espace de civilisation, de sécurité et de démocratie, un continent européen qui puisse faire jeu égal avec l'Amérique et l'Asie ! Quelle aventure pour la jeunesse, à la fois porteuse d'imaginaire et de projets concrets ! Pourvu que, au préalable, je dis *bien au préalable*, les questions précises – institutionnelles, entre *autres – portant sur le fonctionne*ment de l'Union aient été réglées. Ainsi que les problèmes *multiples* posés par ces nouvelles adhésions, qui ont occasionné jusqu'ici un flot de démagogie. Sinon, je sais trop ce qui se passera : on prétendra que la seule réponse à la compétition mondiale se trouve dans la baisse des protections sociales européennes, l'Europe deviendra une zone de libre-échange, c'est-à-dire un terrain vague. On papotera, on diluera, puis on échouera.

Quant à notre politique propre*ment française*, il doit être bien clair qu'aucune stratégie européenne, *quelle qu'elle soit, avec ou sans* Maastricht, ne la dispensera d'être active et sérieuse. « Active », cela veut dire concrètement pour les deux ans qui viennent : une croissance plus forte, un pouvoir d'achat accru, une redistribution négociée de la durée du travail, de grands programmes de travaux et d'emplois d'utilité collective, c'est-à-dire tout autre chose que la démarche anxiogène et saccadée qu'on nous impose depuis quelques mois. « Sérieuse », cela signifie des choix budgétaires stricts et une politique monétaire *moins arrogante*, à l'inverse de ce qui se pratique en France depuis au moins deux ans.

Alors, 1996, l'année des choix européens pour la France ?

Le fait est qu'on rencontre actuellement de plus en plus d'europhobes, *ou en tout cas d'euromé*fiants, réfractaires de toujours ou déçus de *Maastricht. La faiblesse de* leur position, c'est qu'ils ne proposent pas d'alternative convaincante ; ils peuvent toutefois l'emporter, par rejet ou par angoisse. Le cercle des eurobéats, lui, se resserre à vue d'œil, en partie d'ailleurs de sa faute, trop prompt qu'il est à prendre toute interrogation légi*time sur l'Europe ou sur la nation* pour une attaque contre sa propre foi.

Ne commettons pas la même erreur de méthode que pour Maastricht : ouvrons la discussion publique avant que les décisions ne soient prises, plutôt qu'après. Il y a place, j'en suis convaincu, pour une approche qui ne soit ni eurobéate ni europhobe. J'en ai tracé brièvement la trame. Je plaide pour qu'on choisisse en 1996, après débat, le grand débat de l'année qui commence. Il faut un nom pour désigner cette autre approche : pourquoi pas l'euroréalisme ?

Laurent Fabius, *ancien premier ministre, est président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale.*

AU COURRIER DU « MONDE »

MONNAIE UNIQUE, IMPÔT UNIQUE

[...] Posons sur le système qui sévit en France le regard du Huron de Voltaire. Répéter et écrire que les smicards devraient, par l'élargissement de l'assiette, payer l'impôt sur le revenu n'a pas de sens. Les smicards, par le biais des charges sociales, paient 40 % d'impôts sur leur salaire. La consommation des ménages est victime d'un système fiscal qui a amenuisé la masse salariale des plus nombreux à un niveau autogénérateur de chômage, sans le moindre espoir de rémission. Le législateur allemand a fait le choix du financement de la protection sociale par l'impôt sur le revenu. Le montant du taux appliqué permet au salarié allemand de gagner nettement plus que son homologue français, à coût égal pour les entreprises de l'employé allemand et de l'employé français. C'est grâce au recours, entre autres, à une taxation de 30 % des revenus financiers (épargne et Bourse) que notre voisin d'outre-Rhin équilibre ses comptes. Les gouvernants français ont, malheureusement, choisi de privilégier l'imposition du travail sur celle du capital et de ses revenus.

Si nous voulons mettre un terme à une logique suicidaire destructrice d'emplois, il faut avoir le courage de moderniser de manière révolutionnaire les fondements de notre fiscalité. Le temps est venu de fondre les charges sociales, l'impôt sur le revenu, la CSG, les bénéfices financiers, dans un impôt unique qui prendrait en compte toutes les formes de revenus. *Adopter la monnaie unique* sans avoir harmonisé les fiscalités, *c'est mettre la charrue devant les* boeufs.

A. Théau,
Branne (Gironde)

LE RÔLE DE L'ARMÉE D'ORIENT

L'article paru dans *Le Monde* du 13 décembre 1995 à propos du tournage du film de Bertrand Tavernier *sur l'armée d'Orient* est l'occasion de rappeler que c'est cette armée qui a emporté la décision en 1918 et provoqué la chute des empires centraux. La vérité a été soigneusement dissimulée. Clemenceau était furieux de ces succès, qui dérangeaient ses plans politiques personnels, l'élection à la présidence de la République *comme libérateur de* l'Alsace et de la Lorraine, et faisait *caviarder tout ce qui venait du front* d'Orient.

L'attaque des empires centraux par le sud a été la seule vision stratégique de toute cette guerre, constamment combattue par le haut commandement français, qui n'y comprenait rien, alors qu'elle aurait permis d'avancer de dix-huit *mois la fin du conflit*. Churchill avait une vision juste sur ce point, mais *l'a appliquée à un théâtre faux* parce que trop étroit, les Dardanelles. L'échec des Dardanelles a jeté le discrédit sur tout le front oriental. Et cela arrangeait tant de monde...

Jean Grosdidier de Matons,
Washington

La France trop discrète à l'Est

par Jean-Christophe Romer et Thomas Schreiber

LE sommet de l'Union européenne qui s'est récemment tenu à Madrid n'a, une fois encore, pas apporté les réponses que l'Europe centrale et orientale attendait. L'en*tente affichée sur le principe* d'une procédure d'élargissement à l'Est de l'Union dissimule mal des approches radicalement différentes à l'égard de « l'autre Europe ». En dépit du lyrisme du ministre français des affaires étrangères, on ne peut que déplorer l'absence d'une politique française adaptée aux de*mandes. Ce qui se passe au*jourd'hui aggrave les hésitations et faiblesses de la *politique* à l'Est de la France depuis près d'un quart de siècle.

Nous sommes loin des années 60, quand le général de Gaulle suscitait une véritable vision à long terme des relations entre l'Est et l'Ouest, fondée sur la permanence des nations, sur *« la détente, l'entente et la coopération »*. Il est vrai que, cette politique ayant trouvé *ses limites à la fin de ladite décen*nie, le relais fut pris par Bonn, qui sut alors apporter le complément économique nécessaire à cette coopération et se lança, à son tour, dans une véritable politique à l'Est : l'*Ostpolitik*. Dès lors, la RFA marque sa présence dans cette région tandis que de nombreux pays déplorent la discrétion française.

Certes, les bouleversements de 1989 *ne laissent pas la France indif*férente. On a par exemple tendance à *oublier qu'elle est à l'origine du* programme Phare (Pologne-Hongrie, *aide à la reconstruction économique*).

La BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), autre initiative française, voit, quant à elle, avant même son inauguration officielle, ses perspectives limitées par le jeu parfois solitaire de l'Allemagne à l'égard de cette *« autre Europe »*.

La charte de Paris adoptée lors du sommet de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) *de novembre 1990 pouvait* laisser croire à un accueil favorable *aux idées de confédération euro*péenne, déjà exposées à plusieurs reprises par François Mitterrand. D'où la déception compréhensible ressentie par Paris en juin 1991 lorsque, à Prague, le président Vaclav Havel fit comprendre à son homologue français que, sans la participation active des Américains, un système de sécurité ne serait ni souhaitable ni même réalisable. En 1992, l'Europe entre dans la seconde phase du postcommunisme. A l'euphorie de la première phase « romantique » succède la nécessi*té de tenir compte – de part et* d'autre – des réalités économiques, politiques et stratégiques. Les pays de l'Europe centrale découvrent la grandeur des libertés fondamentales d'un système démocratique mais aussi les contraintes de ce système : chômage, inégalités sociales, fin des subventions de l'Etat dans *l'économie comme dans la culture.*

De son côté, la partie occidentale *doit convenir, bon gré, mal gré, que* ces pays ne sauraient être considérés comme de potentielles « colonies » mais qu'ils sont destinés, après une période d'adaptation plus ou moins longue, à devenir des partenaires à part entière.

Vingt-cinq ans de mauvais choix, de faux pas, de décisions parfois contradictoires, d'illusions, de frilosité des décideurs politiques et *économiques, publics et privés, ont* inévitablement entraîné un recul de *l'influence française, même dans les* pays réputés les plus francophiles.

L'annonce d'un projet de pacte de stabilité permet à Paris de reprendre l'initiative. Les problèmes considérés comme les plus difficiles à résoudre à l'heure actuelle – question des minorités en Europe centrale et relations de la Russie avec les pays baltes – ne datent pas d'aujourd'hui.

Lors de la première conférence sur le pacte de stabilité en Europe (25-27 mai 1994), les ministres présents à Paris n'avaient pas manqué *de saluer cette initiative de la tradi*tionnelle diplomatie préventive *française, transférée alors à l'Union* européenne. Le bilan qui en a été tiré est en *réalité bien maigre puis*qu'il a débouché, en mars 1995, sur la signature d'un unique traité entre Hongrie et Slovaquie, dont la ratification est actuellement bloquée par le Parlement de Bratislava. Toujours à la recherche de garanties pour leur sécurité face à de puissants voisins – immédiats ou non –, les Polonais ont, avec les Français et les Allemands, formé le « triangle de Weimar », créé lors de la rencontre des ministres des af*faires étrangères français, allemand* et polonais à Weimar en 1991. Il a pour objet de réfléchir sur les questions de sécurité et sur *« la poursuite du rapprochement entre l'Union européenne et les Etats associés »*. Il se réunit depuis lors régulièrement chaque année, tour à tour dans les trois pays. Derrière cette coordination à trois, on trouve la volonté de la Pologne d'approfondir son intégration à l'Ouest.

Varsovie cherche par là à s'attacher au couple franco-allemand, qui reste le moteur de la construction européenne. Mais aussi, et surtout, il s'agit pour la Pologne d'apprendre de la France comment normaliser ses relations avec l'« ennemi » d'hier. Même *si les relations* franco-polonaises n'atteignent pas *un niveau satisfaisant dans tous les* domaines !

Notre désengagement massif en Europe centrale dans différents domaines offre une large brèche à l'écrasante hégémonie allemande

Malgré son recul, la France a encore des cartes à jouer dans cette région où existe une réelle attente à son égard. Son attachement à l'Alliance atlantique et à la construction européenne en étroite collaboration avec son partenaire allemand ne devrait pas l'empêcher d'avoir une politique cohérente, à long terme, pour assurer sa permanence en Europe centrale. Une politique du *coup par coup* – ou de « coups médiatiques » – n'est ja*mais payante. La* poursuite d'une telle conception des relations avec *l'Europe centrale* ne pourrait que nuire aux intérêts de la France, qui y dispose pourtant de nombreux atouts, notamment économiques.

Plus présents qu'il n'y paraît sur le terrain, les Français ont en réalité quelque difficulté à rentabiliser politiquement leurs investissements et leur savoir-faire dans des domaines tels que la formation ou l'*adminis*tration locale. La France participe ainsi à quelque 20 % à 30 % des contrats occidentaux directs avec les Etats de cette région, mais trop rarement en tant que maître d'œuvre des opérations engagées, n'en retirant en définitive qu'un *profit limité pour son image.*

De telles contraintes, notamment budgétaires, ne doivent pas empêcher la France d'exprimer sa détermination, même face à ses partenaires de l'Union européenne. Son désengagement massif en Europe centrale dans différents domaines (dernier exemple : le secteur de la *presse écrite*) offre une large brèche à l'écrasante hégémonie allemande.

Il est plus que jamais nécessaire de dégager clairement des priorités. Une telle politique est d'autant plus aisée à mener qu'il existe une forte tradition francophile dans la région. Il faut faire des choix qui soient conformes aux intérêts actuels de la France sans tenir compte à tout prix de références dépassées de l'*histoire ou des états d'âme de cer*tains hommes politiques, toutes tendances confondues, à propos de tel ou tel pays.

L'intérêt national est de développer tout d'abord le niveau de la coopération et de manifester la présence française dans les pays les plus évolués de la région, République tchèque, *Hongrie et* Pologne, sans doute les plus avancés *dans le* processus de démocratisation de leur société et les plus dynamiques dans le processus de transformation de leur économie. A ces trois Etats peuvent être ajoutées la Slovénie, l'Estonie et la Slovaquie dont la situation politique à la fin de l'année 1995 a pourtant inquiété Bruxelles. Il ne s'agit pas d'abandonner les *autres candidats* à l'intégration. Mais ces pays sont prédisposés à entrer les premiers dans l'Union européenne.

Il serait souhaitable que cela se produise avec le soutien d'une véritable politique française à l'Est afin que les peuples concernés n'attribuent pas tous les mérites à nos amis, alliés et néanmoins concurrents d'outre-Rhin qui œuvrent dans ce sens avec efficacité.

Jean-Christophe Romer *est professeur à l'université Strasbourg-III - Robert-Schuman.*

Thomas Schreiber *est chroniqueur à Radio France Internationale.*

L'équilibre instable du fédéralisme belge

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

L'équilibre instable du fédéralisme belge

Suite de la première page

Dû à l'architecte suisse Mario Botta, le projet est gigantesque, ce qui n'est pas du goût de contribuables partagés entre leur volonté d'enracinement et leur souci de limiter les frais du coûteux fédéralisme. Pour leur part, le gouvernement et les députés néerlandophones siègent à Bruxelles, dont ils veulent ainsi affirmer le caractère flamand.

Les contribuables ont reçu l'an dernier une note explicative avec leur feuille de déclaration de revenus. Sur 1 000 francs d'impôt perçus par l'Etat fédéral, la ventilation est la suivante : 40 francs servent à financer la contribution belge au budget de l'Union européenne, 51 francs les dépenses économiques nationales (chemins de fer, poste, etc.), 98 francs le fonctionnement des départements d'autorité (justice, défense, affaires étrangères, etc.), 226 francs la contribution de l'Etat à la Sécurité sociale, 269 francs le service de la dette publique ; 316 francs les régions et communautés linguistiques. Les communautés sont compétentes pour l'enseignement, l'audiovisuel et la culture. Les régions le sont pour l'économie, l'emploi, l'urbanisme, l'environnement, l'aménagement du territoire, les travaux et les transports publics.

POLITIQUE DE SÉDUCTION

Le système paraît lourd et coûteux pour un pays d'un peu plus de dix millions d'habitants qui, contrairement à la plupart des autres fédérations, a été créé sur une base unitaire. Permettra-il de mettre un terme aux conflits linguistiques qui se sont réveillés après la seconde guerre mondiale ? Contrairement à ce qu'on pouvait redouter, la campagne électorale du printemps dernier n'a pas été marquée par les surenchères indépendantistes. Le Vlaams Blok demeure puissant, mais sans avoir progressé au point d'être indispensable pour former une majorité en Flandre. Reste que l'habituelle suspicion entre francophones et néerlandophones semble intacte. Les récriminations sur la composition linguistique du gouvernement en ont témoigné. La voix de la Belgique à l'extérieur est en effet flamande : outre le premier ministre, qui a la haute main sur la politique européenne, le ministre des affaires étrangères et le secrétaire d'Etat à la coopération sont des néerlandophones.

Dans un tel climat, les offres faites par M. Van den Brande pour un dialogue *« de Communauté* [néerlandophone] *à Communauté* [francophone] *»* sont accueillies avec méfiance. Les Wallons savent que le chef du gouvernement flamand veut les entraîner *non seulement* dans la partition de la Sécurité sociale, mais aussi dans celles de la dette publique et des chemins de fer, ce à quoi ils se refusent. La Communauté française semble au bord de la faillite en raison de la facture de l'enseignement. La Wallonie ne peut guère l'aider, ayant grand besoin de ses propres ressources pour financer les aides régionales à l'emploi. La quête de liquidités est telle que certains ont suggéré la privatisation de Cockerill-Sambre, une des grandes entreprises dont la région wallonne est actionnaire majoritaire.

Pendant ce temps-là, la Flandre creuse l'écart. Laissant au Vlaams Blok le soin de mener des combats de principe sur le plan linguistique, M. Van den Brande poursuit une politique de séduction visant à attirer le maximum de capitaux dans le nord du pays et à amener plus tard les Bruxellois à penser que leur intérêt bien compris passe au moins autant par la Flandre prospère que par la Wallonie. Sous son impulsion, une sicav de droit belge mais investie en valeurs contrôlées par les capitaux flamands a récemment vu le jour. A la Bourse de Bruxelles, l'« indice Vlam 21 », qui représente l'évolution moyenne des cours de vingt et une sociétés flamandes cotées, se porte bien. M. Van den Brande veut mobiliser l'épargne flamande en faveur des investissements productifs.

En Wallonie, on paraît compter surtout sur les subsides européens, par exemple ceux qui, au titre de « l'objectif 1 » de la Commission, vont au Hainaut, classé province pauvre. Il n'est pas sûr que les Flamands l'aient voulu, mais le plus grand risque pour la réussite du fédéralisme belge serait une rupture des équilibres socio-économiques.

Jean de la Guérivière

RECTIFICATIF

ARNAUD MONTEBOURG

Une coupe malencontreuse nous a fait écrire par erreur, dans une partie de nos éditions du 4 janvier, que Me Arnaud Montebourg était conseiller référendaire à la Cour des comptes et fondateur de l'Association pour la défense des contribuables parisiens, dont il est le conseil. Le fondateur de l'association est Mathias Emmerich, qui exerce bien, lui, les fonctions de conseiller référendaire à la Cour des comptes.

Le Monde

ÉDITORIAL

Modeste réforme de l'Etat

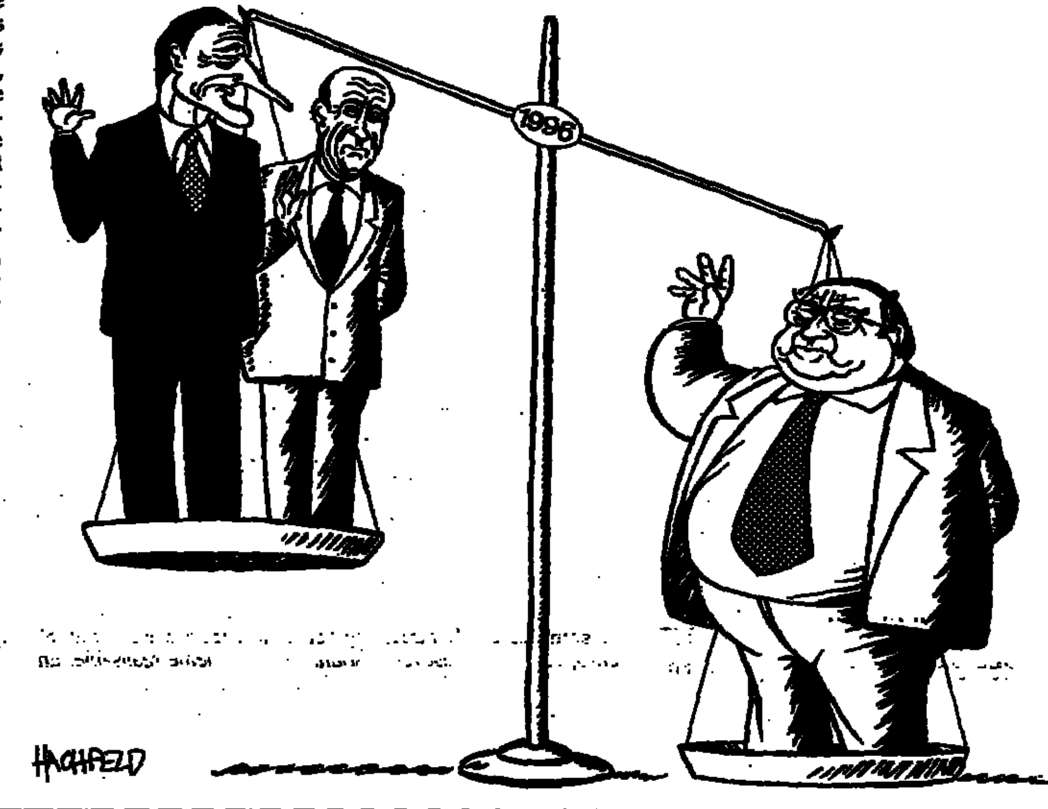
LA France s'est formée autour de son Etat, qu'il soit royal, impérial ou républicain. C'est dire qu'il est devenu un véritable mythe, censé représenter l'intérêt général, qui, dans la doctrine française, ne peut être la somme des intérêts particuliers. Il n'en doit pas moins évoluer pour s'adapter aux circonstances de l'heure. La réforme de l'Etat, promise par Jacques Chirac pendant sa campagne électorale et dont il a réaffirmé, mercredi 3 janvier, qu'elle devait être une des grandes œuvres de son septennat, est donc souhaitable. Encore faut-il qu'elle s'attaque aux vrais problèmes et non pas aux détails, ce dont semble pourtant se contenter le premier ministre.

L'annonce d'une réforme de l'Etat permettait au candidat Chirac de s'inscrire dans la grande tradition gaulliste. Mais les projets du gouvernement, au moins tels qu'ils sont connus, ne sont en rien de ce niveau. Le général de Gaulle, en fondant la Ve République, lui avait donné des institutions permettant d'allier démocratie et efficacité. En 1944 comme en 1958, il avait changé le fonctionnement des administrations afin de les rendre aptes à régler les problèmes qu'elles avaient alors à résoudre. Rien de comparable aujourd'hui. Alain Juppé, avec le parrainage de Jacques Chirac, ne s'attaque qu'à quelques dysfonctionnements de la machine administrative, et, tel un chef d'entreprise, entend seulement réduire les effectifs du siège social parisien pour renforcer la présence de ses salariés sur le terrain au plus proche des besoins de ses clients-citoyens. C'est, à l'évidence, utile, mais c'est tout aussi certainement insuffisant.

Proclamer que l'Etat ne doit pas être « modeste », comme l'a fait le président de la République, constitue, au-delà d'un désaveu de la frange libérale de sa majorité, une ligne directrice, mais ne répond pas à la seule question qui se pose : quel peut être le rôle de l'Etat-nation à l'heure de la mondialisation de l'économie, de la construction de l'Union européenne, de la reconnaissance de réels pouvoirs aux collectivités locales ? Sur tout cela, la réflexion théorique a commencé, mais aucune conséquence pratique n'en est tirée. La France impose des quotas de production française à ses télévisions et à ses radios, à l'heure où chacun peut capter des chaînes étrangères échappant à toute réglementation. Ce qui est en train de se passer en Allemagne, avec la tentative de censure de certains services d'Internet, prouve, pourtant, que les Etats sont désarmés devant les techniques modernes.

Même en économie, une instance de régulation est toutefois indispensable. L'Europe aurait pu être en partie celle-ci, mais ses membres renforcent en son sein l'autorité des Etats-nations, et la France est loin d'être la dernière à prêcher en ce sens. Ceux qui veulent bâtir une véritable Union européenne doivent comprendre que cet objectif implique une nouvelle définition du rôle des puissances publiques nationales. Une vraie réforme de l'Etat.

Pesée *par Hachfeld*



REVUE DE PRESSE

RTL
Philippe Alexandre

■ Les gouvernements qui se sont succédé depuis une douzaine d'années et aussi un bon nombre de grands patrons se sont souvent émus, voire indignés des fuites dont la presse a bénéficié. Combien d'affaires ? Combien de copineries ou de dilapidations de l'argent public auraient été étouffées, enterrées, en tout cas minimisées, sans ces révélations en forme de scoop ? C'est le cas pour le rapport de la Cour des comptes concernant l'ARC (...). Sans les fuites, ce rapport sur l'ARC aurait peut-être fait l'objet pendant des semaines, voire des mois, de vérifications auprès des dirigeants de l'association, puis aurait été soumis au gouvernement.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ La politique de plafonnement des salaires dans le secteur public est cohérente avec la volonté de réduire les déficits et, promesse solennelle de Jacques Chirac et d'Alain Juppé, de ne plus augmenter les prélèvements. Elle présente un inconvénient évident : ce n'est pas grâce à elle que la consommation et la confiance peuvent s'améliorer. Or il n'y a pas en France en ce moment une crise de l'offre, mais une crise de la demande. Pour stimuler celle-ci, pour relancer la croissance, donc créer plus d'emplois, l'Etat se prive volontairement de tout recours aux recettes keynésiennes classiques (...). Alain Juppé incite les Français à consommer une partie de leur épargne. On peut douter que cela suffise.

LE NOUVEL OBSERVATEUR
Jacques Julliard

■ Chaque élection naguère se transformait en l'an 1 de la société nouvelle. C'était à la fois absurde et dérisoire. Aujourd'hui, on a si bien retenu la leçon que l'on s'est précipité dans l'excès contraire : la vérité, c'est que Jacques Chirac mais aussi Alain Juppé sont arrivés au pouvoir sans biscuit. Quelques idées générales et généreuses, une analyse de la fracture sociale hâtivement surajoutée à quelques mesures ponctuelles comme les contrats initiative-emploi ne constituent pas la plate-forme ambitieuse et progressive, cohérente et continue dont nous avons *misère besoin.*

L'EXPRESS
Christine Ockrent

■ *Le* monde, globalement, va mieux. Il s'agit non pas d'un jugement de valeur, mais de statistiques. Partout le revenu par habitant augmente, sauf dans l'ancienne Union soviétique. Sans taire les gigantesques disparités qui continuent de tordre la planète, on peut même affirmer que la prospérité gagne du terrain. Parfois à une vitesse stupéfiante, comme en Asie, où les taux de croissance s'emballent et où les sociétés improvisent d'autre modèles que le nôtre. Erigeant Singapour en exemple, certains théoriciens n'hésitent plus à contester l'universalisme occidental au nom de « valeurs asiatiques » qui fonderaient un dynamisme propre : ainsi le sens de la famille élargie, porteur d'autres solidarités celles décrétées chez nous l'Etat.

Les patrons du privé face à l'après-crise

LE secteur privé n'a pas suivi le public dans la grève de décembre. Les dirigeants des entreprises privées auraient pu s'en réjouir. Ils n'ont pas manqué de se féliciter de l'attitude disciplinée de leurs salariés pendant cette période de blocage des transports. Le conflit les laisse cependant perplexes et anxieux. A l'heure de la reprise, ils s'interrogent encore sur la nature du mouvement. Certains se réapproprient des bribes de l'analyse marxiste sur la *« reprolétarisation des classes moyennes salariées »*. Beaucoup s'inquiètent de la défiance exprimée à cette occasion à l'égard des élites dirigeantes. Ils se demandent surtout comment gérer maintenant, dans leurs entreprises, l'après-crise.

La plupart des industriels et des commerçants ont été frappés – dans les grands groupes comme dans les petites structures – par *« le civisme d'entreprise »* de leurs personnels. Ceux-ci ont fait preuve en effet de beaucoup de détermination et d'imagination. Ils se sont organisés, souvent par eux-mêmes, pour assurer la continuité de l'activité. Ils ont accepté des changements dans l'organisation de leur travail – et de leur vie personnelle – qui ont surpris plus d'un « DRH » (directeur des relations humaines). La crise aura même été, pour certains, l'occasion de tester de nouvelles méthodes de travail (le télétravail, la téléconférence...). Chacun y va, là, de son anecdote héroïque.

Décembre 1995 aura finalement mis *en évidence*, aux dires d'un observateur averti des relations sociales, l'existence, au sein des entreprises françaises, d'un *« potentiel humain considérable »*, de qualités collectives souvent étouffées en temps normal : la disponibilité, la créativité, le sens du travail en équipe. Un tel diagnostic devrait réjouir les patrons. Il n'en est rien : la plupart sont convaincus que l'attitude des salariés était liée bien plus à la peur du chômage qu'à un quelconque attachement à l'entreprise.

Pour les patrons du privé, *« l'armée de réserve »* – c'est-à-dire l'existence d'une longue cohorte de chômeurs – chère à Karl Marx a été le principal déterminant dans le comportement de leurs salariés. Si les personnels du privé ne se sont pas lancés dans la grève, c'est qu'ils avaient peur de perdre leur emploi. Travaillant dans des « secteurs exposés », sans garantie de l'emploi, ils savent ce que sont des plans de licenciement : le secteur industriel privé, en particulier, est engagé, depuis de nombreuses années, dans une longue et douloureuse restructuration, une restructuration qu'ils savent toujours inachevée. Les dirigeants d'entreprise ne se font donc guère d'illusions : la présence de leurs salariés au travail tout au long de la crise ne vient pas démentir ce que révèlent toutes les enquêtes d'opinion. Le divorce entre les Français et l'entreprise reste une réalité. Les salariés du privé étaient en parfaite harmonie avec ceux du secteur public, qui faisaient ainsi, comme on l'a beaucoup dit, grève par procuration.

Conscients de ce malaise, les patrons des plus grands groupes ont parfois accordé, au lendemain du mouvement, des compensations à leurs salariés en échange de leur assiduité au travail : une ou plusieurs journées de congé supplémentaires ici, le remboursement des frais exceptionnels de déplacement là, des petites enveloppes parfois. Certains dirigeants de PME – mises en difficulté par les grèves – se sont en revanche trouvés dans l'incapacité de verser leurs traditionnelles primes de fin d'année.

> La plupart des patrons ont été frappés par le « civisme » de leurs personnels. Mais le divorce entre les Français et l'entreprise reste une réalité

Beaucoup de patrons du privé s'attendent, dans les semaines à venir, à une montée des revendications salariales. Fonctionnaires et agents des entreprises publiques sont parvenus à préserver les attributs principaux de leurs statuts : la garantie de l'emploi et leur régime de retraite. Ils paient ces « privilèges » par des salaires modestes et appelés à peu progresser – comme vient de le rappeler le premier ministre Alain Juppé. Les salariés du privé n'ont pas la garantie de l'emploi : ils souffrent d'une précarité et d'une instabilité croissantes. Ils compensent, traditionnellement, ces handicaps par des salaires plus élevés.

Ils ne manqueront pas en outre d'arguments pour revendiquer des hausses de rémunération – ce que Marc Blondel, le secrétaire général de FO, avait bien perçu en demandant que le « sommet social » aborde aussi les salaires. Les entreprises privées, considérées dans leur ensemble, ont encore réalisé, en 1995, des profits confortables. Même si elles ont souffert de hauts taux d'intérêt, de prélèvements nouveaux et d'une demande qui se ralentit, elles ont encore enregistré l'an dernier des taux de marge et des taux d'épargne élevés. Du fait d'une pression concurrentielle très forte, les tensions inflationnistes sont inexistantes : le relèvement du SMIC, en juillet, puis celui de la TVA en août n'ont pas déclenché la spirale des prix tant redoutée.

Les entreprises privées – les plus grandes notamment – disposent donc de moyens. Leurs salariés vont, eux, souffrir, des prélèvements nouveaux (le RDS, la hausse de l'essence, du tabac...). D'ores et déjà, le Parti socialiste a fait de la revendication salariale l'axe de son intervention dans le débat de politique économique. L'Etat a cependant, en la matière, peu d'outils pour intervenir : les décisions relèvent directement des patrons du privé. Ceux-ci sont divisés sur le sujet. D'un côté, il y a ceux qui jugent indispensable le maintien d'une stricte rigueur salariale. Ils craignent d'avoir à payer, à terme, la facture du conflit (le maintien d'un Etat coûteux) et souhaitent donc conserver des marges financières importantes. Ils retiennent pour priorité la poursuite de gains de compétitivité face à une concurrence internationale toujours plus vive. Ils se préoccupent du ralentissement de la conjoncture. Ils continuent enfin à penser qu'il faut privilégier l'emploi sur les salaires.

De l'autre côté, certains patrons commencent à se demander si le maintien d'une pression aussi forte sur les salaires ne risque pas, à terme, de remettre en cause la santé même de leurs entreprises. La stagnation des salaires contribue à assécher la demande, à limiter la consommation – et donc leurs propres marchés. En annihilant toute perspective d'amélioration, elle démobilise ensuite leurs salariés.

Perplexes et anxieux après la crise, les chefs d'entreprise sentent bien que la balle est, pour une large part, dans leur camp. Ils n'ont guère à s'inquiéter des syndicats : ceux-ci sont faiblement implantés dans le secteur privé. Les patrons pourraient donc, à priori, continuer à compter sur *« l'armée de réserve »* des chômeurs, qui exercera, cette année encore, une pression très forte sur les salaires. Mais ils prendraient ainsi le risque de provoquer des révoltes imprévisibles au sein de leurs entreprises et d'étouffer aussi une croissance timide et insuffisante pour tous.

Erik Izraelewicz

RECORDS Les places boursières « flambent » depuis le début de l'année un peu partout dans le monde. Des records ont été battus au cours des derniers jours à Londres, Francfort, Amsterdam et Mexico. ● *LA BOURSE DE PARIS* a gagné près de 4 % depuis le 2 janvier. Les marchés d'actions bénéficient de la baisse des taux et de la poursuite de la remontée des devises « faibles », comme le dollar ou le franc, face au yen et au mark. Un mouvement entamé à la fin de 1995 et qui s'est accéléré au cours des derniers jours. ● LE FRANC a touché mercredi, à 3,4075 pour 1 mark, son plus haut niveau depuis juin 1994. Et le dollar s'échangeait jeudi 4 janvier contre 105,60 yens, au plus haut depuis 19 mois. ● L'OR est orienté également à la hausse, et l'once de métal fin a atteint 395,10 dollars à New York mercredi 3 janvier, son plus haut niveau depuis avril 1995.

De Hongkong à Mexico et Francfort, les Bourses fêtent le début d'année

Mettant de côté leurs craintes d'un ralentissement de la croissance en 1996, les opérateurs parient sur la poursuite de la baisse des taux. Le dollar et le franc se redressent vis-à-vis du yen et du mark

L'ANNÉE 1996 sera-t-elle l'inverse de 1995 ? Il y a tout juste un an, la crise mexicaine et la chute du dollar provoquaient la panique sur les places financières. Douze mois plus tard, le billet vert ne cesse de s'apprécier vis-à-vis du yen et du mark et la Bourse de Mexico bat des records tout les jours.

Les opérateurs ont mis de côté, en ce début de semaine, les craintes qu'ils ont sur l'ensemble de l'année d'un ralentissement de la croissance, notamment en Europe. Ils parient que la poursuite de la baisse des taux d'intérêt parviendra à redynamiser l'économie. Ils profitent également de la remontée des monnaies dites faibles, comme le dollar américain mais aussi le franc français, la lire italienne ou la livre anglaise, vis-à-vis des devises fortes comme le deutschemark et le yen. Un mouvement entamé à la fin de l'année 1995 et qui s'est subitement accéléré au cours des derniers jours.

Phénomène nouveau, la Bourse de Paris n'est cette fois pas absente de la fête, et les valeurs françaises ont gagné près de 4 % depuis le 2 janvier (elles avaient perdu 0,49 % en 1995). L'indice CAC 40 est repassé au-dessus de la barre des 1 900 points, un seuil qu'il n'avait plus franchi depuis le début du mois de novembre. *Le rendement de l'emprunt d'Etat français à dix ans a continué à baisser, jusqu'à 6,62 % mercredi, son plus bas niveau depuis deux ans.*

Le franc a grignoté du terrain face à la monnaie allemande. Il s'échangeait mercredi soir à 3,4075 francs pour 1 deutschemark, son cours le plus élevé depuis juin 1994.

Les analystes font preuve toutefois d'une grande prudence à la Bourse de Paris, échaudés par l'expérience des reprises de l'année 1995, qui ont toutes été suivies de corrections plus ou moins brutales. Jeudi, le CAC 40 perdait 0,50 % à l'ouverture. La relative faiblesse des volumes de transactions en ce début d'année incite aussi les intervenants à modérer leur enthousiasme, tout comme le risque d'une reprise des conflits sociaux.

Les Bourses européennes affichent en tout cas des performances impressionnantes : Londres, Francfort et Amsterdam ont atteint mercredi 3 janvier de nouveaux sommets historiques. Ces places ont gagné entre 1 % et 3 % en deux jours, tout comme Milan et Madrid.

Le phénomène est loin d'être limité à l'Europe. Wall Street s'est adjugé plus de 1 % depuis le début de l'année, en dépit de l'impasse budgétaire persistante. L'indice Dow Jones avait même franchi mercredi le seuil des 5 200 points, à quelques encablures de son sommet, mais n'a pu se maintenir au-dessus de ce niveau.

Tokyo, après une longue trêve liée à la *Golden Week*, a progressé de 3,77 % jeudi 4 janvier. L'indice Nikkei se retrouve à plus de 20 600 points et n'avait pas atteint un tel niveau depuis le 2 septembre 1994. Enfin, le mouvement s'est propagé aux marchés financiers émergents et même à l'or. Les Bourses de Sao Paulo, Buenos Aires, Mexico et Hongkong ont gagné respectivement 8,7 %, 8,5 %, 8 % et 4,5 % depuis le 1er janvier. L'indice IPC de la Bourse de Mexico a atteint mercredi soir un nouveau sommet historique. Le billet vert a nettement progressé face à l'ensemble des devises. Il est monté de 1,4360 à 1,4460 mark et de 4,90 à 4,94 francs. Sa hausse a été plus spectaculaire encore vis-à-vis de la devise japonaise, contre laquelle il a atteint son plus haut niveau depuis dix-neuf mois (105,60 yens). Une envolée qui reflète les espoirs de solution rapide au conflit sur le budget entre la Maison blanche et le Congrès.

Certains analystes soulignent que la hausse du billet vert est d'autant plus encourageante que les mouvements du dollar au cours des premières séances de l'année donnent le plus souvent une indication de la tendance pendant les six mois à venir. Ils reflètent les prises de position des grands fonds d'investissement anglo-saxons, positions qui seront renforcées au fil des semaines.

FAIBLESSE DU DEUTSCHEMARK

D'autres experts redoublent de prudence. *Ils estiment que l'amélioration des comptes extérieurs américains constitue un préalable à une poursuite de la hausse du billet vert.* Selon un sondage réalisé par l'agence Reuter auprès de quarante et un économistes de Wall Street, le dollar progresserait en moyenne, en 1996, de 2,4 % face au mark et de 1,2 % face au yen. En deux jours, le dollar aurait donc presque totalement épuisé son potentiel de hausse !

Le rebond du billet vert a pour conséquence et pour origine la faiblesse récente du deutschemark. Elle est liée à la défiance croissante des investisseurs à l'égard de l'économie allemande, lourdement et structurellement handicapée, selon eux, par son manque de compétitivité. Ce jugement négatif les incite à placer leurs capitaux dans des devises offrant des rémunérations plus élevées que la monnaie allemande. C'est ainsi que les actifs financiers libellés en lire italienne, en peseta espagnole, en livre sterling ou encore en franc français, ont vu, au cours des derniers jours, leur part augmenter sensiblement dans les portefeuilles des gestionnaires internationaux. *Cette baisse du mark constitue une excellente nouvelle pour l'ensemble des marchés boursiers européens.* A Francfort, elle signifie une meilleure compétitivité des entreprises allemandes et, sur les autres places, elle permet d'espérer une importante détente monétaire.

Ce constat vaut en particulier pour la France, où la baisse des taux directeurs de la Banque de France est directement fonction de la hausse de la devise française. Si la bonne tenue du franc se confirme au cours des prochains jours, la Banque de France devrait donc réduire à nouveau son principal taux directeur, aujourd'hui fixé à 4,45 %.

De nombreux analystes soulignent les risques que représente pour la devise et les actifs financiers français un ralentissement trop prononcé de la croissance économique en France au cours des prochains mois. Si les récentes prévisions des instituts de conjoncture se confirment (croissance du produit intérieur brut proche de 1,5 %), la politique d'assainissement des finances publiques entreprise par le gouvernement d'Alain Juppé sera remise en cause et, avec elle, la capacité de la France à respecter les critères de Maastricht. Dans ce cas, la naissance de l'euro au 1er janvier 1999 deviendrait très improbable et le deutschemark retrouverait alors tout son attrait auprès des investisseurs internationaux.

Pierre-Antoine Delhommais et Eric Leser

Vive hausse du dollar

DOLLAR CONTRE YEN

en yens — 105,6 (4 janv. 96) — 110, 100, 90, 80, 70 — 6/1, 31/3, 22/6, 15/9, 8/12 — 1995, 96

Source : Bloomberg

Le dollar a atteint, jeudi matin 4 janvier, son plus haut niveau depuis 19 mois face au yen.

L'or au plus haut depuis huit mois

Les cours de l'or sont orientés nettement à la hausse depuis le début de l'année. L'once de métal fin a atteint 395,10 dollars à New York mercredi 3 janvier, son plus haut niveau depuis avril 1995. La progression atteint 1,9 % depuis le 30 décembre. Une évolution d'autant plus surprenante que l'once n'avait gagné que 4,90 dollars (1,2 %) sur toute l'année 1995. Cette flambée serait liée à des achats d'un important fonds d'investissement américain. Alors que les gestionnaires de fonds américains considèrent que la progression des marchés boursiers et obligataires pourrait se ralentir en 1996, certains d'entre eux cherchent à diversifier leurs portefeuilles et s'intéressent à nouveau à l'or. *« Le prix de l'or devrait rester dans la fourchette actuelle de 380 à 395 dollars durant le premier trimestre de 1996 et brisera ensuite la résistance des 400 dollars »*, estime Joseph Rosta, directeur de la recherche chez CPM Group.

La place financière de Paris se met à l'heure européenne

ENFIN ! La France met ses marchés financiers à l'heure européenne. *Le conseil des ministres a adopté mercredi 3 janvier un projet de loi visant à transposer en droit français la directive européenne concernant les services d'investissements (DSI). Ce projet sera déposé rapidement sur le bureau du Sénat. La DSI, adoptée le 10 mai 1993 par le conseil des ministres européens, aurait dû être transposée en droit français le 1er juillet 1995 et entrer en vigueur au 1er janvier 1996.* La France a pris du retard, notamment à cause du changement de ministre des finances fin août. Elle n'est pas seule : l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Danemark, la Finlande, l'Autriche, la Grèce et le Portugal n'ont toujours pas de projet de loi.

L'objectif de la DSI est d'unifier les marchés financiers dans l'Union européenne pour achever l'Acte unique européen, entré en vigueur le 1er janvier 1993. *« Concrètement, la DSI fixe les conditions dans lesquelles une banque ou une société de Bourse installée à Paris peut recevoir un ordre d'un client installé en Allemagne, effectuer une transaction sur le marché londonien ou ouvrir une succursale en Suède »*, a expliqué mercredi 3 janvier le ministre de l'économie et des finances Jean Arthuis.

Le principe de la DSI est simple : *un établissement (banque, société de Bourse...) recevra dans son pays un agrément de ses autorités de tutelle pour avoir le statut de société de services d'investissement.* Cet agrément constituera un véritable « passeport » européen qui permettra à l'établissement en question d'exercer son métier dans tous les états de l'Union, soit directement (libre prestation de service), soit par l'intermédiaire d'une succursale (libre établissement). Enfin, chaque établissement sera soumis au contrôle prudentiel de son établissement d'origine.

Concrètement, en France, le texte va supprimer le monopole de transaction des sociétés de Bourse. Un courtier basé à Londres pourra acheter directement des actions sur le marché de Paris, sans utiliser les services d'une société de Bourse.

La DSI va entraîner une véritable concurrence entre les places boursières elles-mêmes. La différence se fera sur la liquidité, la sécurité et le coût des transactions. Les Bourses de Paris et de Francfort devraient pouvoir concurrencer le système de la Bourse de Londres Seaq International, qui traite des blocs de valeurs non britanniques. En Grande-Bretagne, le système privé Tradepoint vise à concurrencer le London Stock Exchange pour coter quelques valeurs de référence. Enfin, le Nouveau Marché de Paris, création de la SBF-Bourse de Paris, qui doit ouvrir ses portes le 14 février 1995, sera en concurrence avec le projet de Bourse Easdaq, basé à Bruxelles et créé par des établissements financiers privés, qui cherche lui aussi à coter les PME innovantes en forte croissance.

Lorsque la monnaie unique verra le jour, la concurrence sera totale, l'obstacle des conversions étant levé. L'enjeu principal pour la place de Paris sera de résister à la suprématie de Londres. Outre leur compétitivité, la seule différence qui subsistera entre les différentes places sera la réglementation. A Paris, le Conseil des marchés financiers (CMF), issu de la fusion de l'actuel Comité des Bourses de valeurs (CBV) et du Conseil des marchés financiers (CMF), agréera les entreprises d'investissement et exercera sa tutelle sur les marchés réglementés (Matif, SBF, Société du Nouveau Marché, Monep), édictant les règles déontologiques de la place.

Une réglementation forte rassure les investisseurs, mais les fait fuir lorsqu'elle devient excessive. La place de Londres, qui ne se positionne pas par rapport à ses concurrents européens, cherchera à avoir une réglementation qui ne la défavorise pas par rapport à Tokyo et New York. Et elle luttera contre une trop forte contrainte de Bruxelles.

Arnaud Leparmentier

Améliorer la crédibilité de la COB

La Commission des opérations de Bourse (COB) garde toutes ses prérogatives, mais son organisation sera réformée. Le but est de rendre le pouvoir au collège de la COB pour casser la toute-puissance des services internes, qui dirigent effectivement le « gendarme de la Bourse » depuis des années.

Le président sera toujours nommé par le président de la République. Trois membres du collège seront choisis sur une liste établie par le président de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique et social. Le collège accueillera aussi un représentant du Conseil des marchés financiers, du Conseil national de la comptabilité et de la Banque de France. S'y ajouteront un représentant du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes et de la Cour de Cassation.

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 5 JANVIER 1996

Vichy, la défaite des femmes

Culpabilisation et glorification : ce fut, sous Pétain, le statut de la femme française. Francine Muel-Dreyfus propose une passionnante analyse de cet « éternel féminin » selon Vichy, qui n'est pas sans résonances actuelles...



Paris 1944 : bain de foule pour Pétain quelques jours avant la Libération

B.D.I.C.

VICHY ET l'ÉTERNEL FÉMININ
de Francine Muel-Dreyfus.
Seuil, 384 p., 160 F.

Le 15 octobre 1941, le romancier André Corthis écrit dans *Candide* : *« Parce qu'enivrée d'elle-même, éprise d'action directe, d'ambition personnelle – avocate, docteur, « homme » d'affaires –, la femme a peu à peu été détournée de son rôle éternel (...). Parce qu'elle n'a pu transmettre à son mari, à ses fils, la flamme qu'au plus profond d'elle-même elle n'entretenait plus, la femme française porte aujourd'hui dans la défaite de la France sa part, lourde part, de responsabilité. »* Moins accusateur mais tout aussi péremptoire, Gustave Bonvoisin, directeur général du comité central des allocations familiales et membre du Conseil national, affirme dans *La Revue de la famille*, en janvier 1943, que *« pour toute femme non dénaturée, c'est une évidence, la maternité l'épanouit »*. Quant à Vérine, militante catholique de l'Union féminine civique et sociale et de l'Ecole des parents, elle apporte la seule contribution féminine (« La Famille ») à *France 41*, manifeste thématique de la révolution nationale : *« La femme, épouse et mère, est faite pour l'homme, pour le foyer, pour l'enfant. Tant que les jeunes épousées de France ne comprendront pas cette vérité de nature, rien ne se construira dans la cité... »* Ici, *« rôle éternel »* et *« vérité de nature »*, ailleurs *« traditions ancestrales »* ou *« vocation millénaire »* : la révolution nationale, qui appelle au repentir des fautes passées et propose les voies de la rédemption, apparaît bien comme une entreprise de reconstruction, autour de l'idée d'un *« éternel féminin »*, d'une féminité dévoyée par les errements du féminisme et de toutes les formes républicaines d'individualisme et d'égalitarisme.

> *« Vérité de nature », « traditions ancestrales », « vocation millénaire »*

Le livre de Francine Muel-Dreyfus est d'abord un extraordinaire inventaire de centaines de textes sur la « nature féminine » et la « juste » place des femmes dans la cité, ainsi qu'une étonnante galerie de portraits des dignitaires et thuriféraires du régime de Vichy. Sociologue, auteur – dans la mouvance de Pierre Bourdieu – de travaux sur les processus d'acquisition des identités sociales, Francine Muel-Dreyfus ne se contente pas de recenser. Par un travail de sociogenèse des représentations sociales, elle traque le sens, la fonction et les effets de cette surproduction d'« éternel féminin » et décortique les enjeux politiques et institutionnels des multiples adhésions à cette idéologie.

Le propos, qui stimule continuellement l'intelligence du lecteur, avance en *spirale*, ce qui lui donne parfois un tour répétitif. Dans « L'hypnose du châtiment », qui analyse, à travers les prises de positions des hommes de lettres, d'Eglise et de sciences, l'inscription centrale des femmes dans le mea culpa collectif de l'époque, Francine Muel-Dreyfus montre d'abord la parenté des analyses et des modes de discours qui se déploient dans les années 1870 et après 1940, deux temps forts d'expiation collective : des discours qui s'apparentent aux prophéties millénaristes et jouent sur le retour au mythe contre toutes les formes d'explication rationnelle. Elle démonte aussi les logiques d'adhésion qui s'appuient sur la défense des valeurs conservatrices du régime, mais également d'intérêts propres, la promotion de la littérature régionaliste, par exemple, ou la défense de l'enseignement privé. Thèmes consensuels, intégrateurs et pensés comme apolitiques, la promotion de la famille et la croisade pour le retour des femmes au foyer suscitent des mobilisations immédiates et massives. Ces thèmes constituent l'Eglise et les ligues familiales ou natalistes, malgré leurs conflits internes, gommés dans une surenchère verbale, en relais efficaces du régime. Enfin, l'auteur souligne déjà le lien consubstantiel – naturaliser la différence sexuelle conduit à des logiques racistes – entre domination masculine et exclusion de l'« autre » : la femme française sous Vichy doit renouer avec la tradition, mais aussi recréer l'homogénéité nationale.

Intitulée « La culture du sacrifice », la deuxième partie mêle deux chronologies et deux modes d'approche différents pour cerner cette culture de la féminité – faite de renoncement et d'oubli de soi –, qui prend toute sa mesure sous Vichy. Elle s'élabore, en effet, au carrefour de la culture catholique féminine, construite au cours d'une longue histoire, et de la politique familiale et nataliste du régime. Avec de très belles pages sur l'imposition de la Fête des mères comme rituel étatique, Francine Muel-Dreyfus analyse les mesures pour limiter le travail des femmes et faire de la famille un des piliers de la « maison France » rénovée (restriction du divorce, affirmation de la puissance maritale).

La partie la plus neuve et peut-être la meilleure (« Ordre biologique et ordre social ») examine les fonctions politiques de la reproduction d'*« éternel féminin »* dans le domaine éducatif (volonté de recréer un système scolaire élitiste qui respecte et assoie toutes les hiérarchies *« naturelles »*) et dans le champ médical (fondation de l'ordre des médecins, érection de la médecine en science politique). Elle fait comprendre que parler des femmes, c'est parler d'autre chose, que l'affirmation d'une inégalité sexuelle naturelle et d'une soumission immuable des femmes constitue le paradigme et le socle de tous les rapports hiérarchiques et des inégalités sociales dans un ordre pensé comme naturel.

Passionnante analyse des discours et de leurs usages sociaux et politiques, *Vichy et l'Eternel féminin* s'apparente aux ouvrages de la nouvelle histoire culturelle américaine et de l'histoire du genre poststructuraliste, qui, théorisée par l'Américaine Joan Scott, substitue à la production d'une impossible synthèse narrative (ce qui est arrivé aux hommes et aux femmes et comment ils ont réagi) la recherche des fondements conceptuels – historiquement variables – de la différence des sexes et de la domination. En ce sens, le livre de Francine Muel-Dreyfus pourra décevoir ceux et celles qui attendent, conformément aux tendances actuelles de l'historiographie des années noires, une histoire des femmes sous Vichy, esquissée en d'autres lieux par Hélène Eck, Michèle Bordeaux, Dominique Veillon ou de nombreuses historiennes étrangères.

Il pourra lui être reproché notamment de négliger les réalités de l'Occupation et, plus encore, les inflexions chronologiques de la période, ou de peu se préoccuper de l'application des lois. Plus particulièrement, la question difficile de l'impact des discours et des lois, de l'adhésion de la population, semble posée avec trop d'esprit de système, en invoquant l'inconscient social, l'intériorisation du modèle dans les corps et les esprits et la *« tragédie sociologique »* que constitue l'investissement féminin de la révolution nationale. Les Françaises ne sont peut-être pas toutes si dupes.

L'approche de Francine Muel-Dreyfus n'en apporte pas moins d'intéressantes réponses à des débats historiographiques, sur la nature du régime par exemple (il s'agit bien d'une *« dictature pluraliste »*, d'une création collective), et, surtout, sur l'inscription ou non de Vichy dans la continuité de l'histoire française. Si l'auteur reconnaît des éléments de continuité dans la politique familiale des années 30 à l'après-guerre, si elle admet que la République a longtemps tenu les femmes en dehors de la dynamique des droits individuels déclenchée par la Révolution française, elle refuse le risque de « banaliser » Vichy et souligne plutôt la rupture que constitue ce moment de régression sociale, où l'absence de contre-pouvoirs et de débats durcit les positions et décuple la violence de la stigmatisation des femmes. Son livre constitue ainsi une réflexion dense sur les contextes de crise et sur la pensée d'extrême droite.

Françoise Thébaud

Modiano, celui qu'on n'oublie pas

Paris, le passé, l'absence, la mémoire... Un petit air connu, un refrain maîtrisé pour une partition toujours aussi magique

DU PLUS LOIN DE L'OUBLI
de Patrick Modiano.
Gallimard, 166 p., 95 F.

On a beau se dire qu'on aime les romans plus denses, plus intellectuels, plus violents, plus dénonciateurs ; on a beau se répéter que « c'est toujours la même chose », Paris, le passé, l'absence, la mémoire... Rien n'y fait. Quand on ouvre un livre de Patrick Modiano, on va jusqu'au bout. Quand on le referme on sait que pendant des années tel coin de Paris rappellera une de ses pages, tel hôtel un de ses livres, telle gare un autre, telle rue un autre encore. On peut habiter Paris à travers Modiano.

Avec *Du plus loin de l'oubli* – le Modiano 1996 – la magie est intacte. C'est même celle du meilleur Modiano. Bien sûr, si l'on raisonne en termes d'intrigue, celle-ci est ténue, comme toujours. Un narrateur se souvient de ses vingt ans, au milieu des années 60. Il faisait semblant d'être étudiant et habitait un hôtel du Quartier latin. L'héroïne s'appelle Jacqueline. Le jeune homme l'a rencontrée un soir d'hiver. Il se rappelle tous les détails : la lumière, le *« manteau en tissu à chevrons, trop grand pour lui »*, que portait le compagnon de Jacqueline, Gérard Van Bever. Jacqueline et Gérard rêvaient de s'installer à Majorque. Gérard jouait au casino une « martingale » qui ne rapportait guère.

Jacqueline toussait beaucoup et aimait un peu trop l'éther. Mais, à vingt ans, on a envie de tout essayer : *« Nous étions serrés l'un contre l'autre et nous tombions dans le vide. La sensation de fraîcheur était de plus en plus forte et le tic-tac du réveil se détachait, de plus en plus net, dans le silence, au point que je pouvais entendre son écho. »* Est-ce le début d'une passion ? Au printemps, le jeune homme et Jacqueline s'installent à Londres. Sans Gérard, dont on n'entendra plus parler. Une nuit, Jacqueline oubliera de rentrer.

Quinze ans plus tard, un après-midi d'été, du côté de La Muette, le narrateur l'aperçoit et la suit. Avec le naturel et la nonchalance qu'il a gardés de ses vingt ans, il pénètre un soir dans son immeuble et se fait l'invité clandestin d'une réception à laquelle il la retrouve. On la lui présente sous le nom de Thérèse Caisley. Elle semble ne pas le reconnaître mais évoque sa maison à Majorque. Finalement, seule avec lui, elle lui parle, le reconduit même à son hôtel et lui laisse un numéro de téléphone. Faux. *« Quinze années ont encore passé dans un tel brouillard qu'elles se confondent avec les autres »*, et le narrateur a cru de nouveau apercevoir Jacqueline, dans une rame de métro. Elle est descendue à Corvisart et a de nouveau disparu. Reviendra-t-elle un jour, « du plus loin de l'oubli », dans un autre roman, dans une autre vie ? Peut-être.

Certes, on peut se dire que tout cela est trop simple, voire simpliste : le souvenir, la petite musique du hasard et de l'oubli, les phrases pas très longues, bien balancées. Partout l'équilibre. Jamais un débordement, une faute de goût. En réalité, cette simplicité est la chose la plus difficile à atteindre. Il y faut infiniment d'attention, de délicatesse et de patience. On le comprend seulement quand on a lu trop de textes qui se prennent pour des livres et ne sont pas « écrits », trop de faux romans que des éditeurs publient « parce que ce n'est pas si mal », « parce que ça va se vendre » (pendant trois mois) et qu'il faut continuer à exister commercialement.

Alors on sait de quelle entreprise de destruction des écrivains relève cette volonté d'éditer n'importe quoi, ce besoin d'affirmer que « tout le monde peut écrire », que « la France a cinq cents "bons écrivains", donc aucun "grand" ». Et on voudrait pouvoir expliquer, rationnellement, que Modiano, lui, est vraiment écrivain. Mais comment convaincre ceux qui ont désappris à lire en parcourant des histoires bien (ou mal) ficelées et (toujours) mal écrites ? La démonstration ne saurait être mathématique. Chacun, donc, a le loisir de la refuser et, au fond, c'est heureux. Cela donne la liberté d'affirmer, tranquillement, qu'en lisant Modiano on retrouve le territoire de la littérature. Avec sa « petite musique », Patrick Modiano n'est sans doute pas un immense compositeur, un de ces visionnaires qui peuvent difficilement être reconnus par leurs contemporains, tant ils sont loin « en avant ». C'est toutefois un merveilleux musicien. Jamais une erreur d'harmonie. La joie de le lire demeurera. Sa simplicité même le rendra inoubliable.

Josyane Savigneau

L'ÉDITION

■ Renouveau chez Viviane Hamy. Le siège social des éditions Viviane Hamy sera déplacé, cette année, de Paris à Troyes, en Champagne-Ardenne. Les liens entre la maison d'édition et la ville de Troyes, encore à négocier, pourront prendre la forme de subventions ou susciter la publication d'ouvrages relatifs à la région. Cependant, insiste Viviane Hamy – qui continuera à passer le plus clair de son temps dans son bureau parisien –, la maison qu'elle a créée en 1990 *« ne devient pas pour autant une maison d'édition régionale, mais une maison d'édition nationale installée en région »*. Pour inaugurer ce nouvel accord – qui ne modifiera pas la ligne éditoriale –, un titre de la collection policière « Chemins nocturnes » est patronné par la ville de Troyes : l'auteur, Jean-Pierre Maurel, aura pour seule contrainte d'y situer l'action de son roman. La production annuelle de la maison sera resserrée (neuf titres au lieu de douze) et recentrée, au premier semestre, sur cette collection policière qui bénéficiera d'une forte opération promotionnelle. Le déplacement du siège social intervient parallèlement à une augmentation de capital et à l'entrée de deux nouveaux actionnaires, portant de 500 000 francs à 1 million le capital de la maison, Viviane Hamy conservant une minorité de blocage.

■ Carré sur Internet. Les éditions Carré ont ouvert un serveur sur le réseau Internet avec le Musée des arts et métiers, à partir de trois ouvrages (*L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, et deux autres appartenant au catalogue de la maison : *Foucault et ses pendules*, de Stéphane Deligeorges, et *Les Figures de l'arc-en-ciel*, de Michel Blay). Il s'agit moins d'une entrée de ces livres sur le réseau que d'expérimentations qui les prolongent, tels la mesure du temps d'oscillation d'un pendule de ville en ville, à travers le monde ou le « pilotage » d'un arc-en-ciel en fonction de données scientifiques (Serveur World Wide Web Arts & Sciences : http://www. CARRE. com/. Renseignements : éditions Carré. Tel : 43-46-69-24)

■ Dalloz entre dans sa 151e année. Les éditions Dalloz, compagnons de route des juristes et des étudiants en droit depuis 1845, ont conclu l'année en célébrant à la fois le cent cinquantième anniversaire de leur création et le bicentenaire de la naissance de leur fondateur, Désiré Dalloz, auteur d'une vaste synthèse du droit français au XIXe siècle en 48 volumes. Après l'Encyclopédie Dalloz d'aujourd'hui (synthèse analogue pour le droit au XXe siècle), les fameux codes rouges, les petits précis pour étudiants, la maison d'édition lance son dernier-né, le Méga Code, regroupant des annotations tirées des bases de données juridiques informatisées.

■ « Jeunes talents ». Pour la troisième année, la collection « Jeunes Talents » propose une sélection de maîtrises jugées dignes de la publication. Le comité de parrainage a retenu, pour 1995, un essai sur Le Peletier de Saint-Fargeau, frère oublié du régicide martyr, un autre sur Jacques Mesrine, et deux sujets littéraires – sur la religion de Villiers de L'Isle-Adam, d'un côté, Artaud et *« la conquête du corps »*, de l'autre. Chaque volume, coédité par Larousse et Sélection du Reader's Digest, est vendu au prix de 95 F.

■ Prix littéraires. Le prix Fénéon de littérature a été attribué à Eric Laurrent pour *Coup de foudre* (Minuit). Le Prix Dr Emil Domberger du B'nai B'rith, qui récompense tous les deux ans une œuvre relative au judaïsme ou à Israël publiée en Europe, est allé à Dan Vittorio Segre pour *Souvenirs d'un juif heureux* (Plon). Le prix de la Renaissance française à Philippe Lacoche pour ses deux recueils de nouvelles, *Scooters* (éd. du Rocher) et *Le Phare des égarés* (éd. La Bartavelle).

■ Les quinze ans de Cheyne Editeur. Fondé en 1980 par Jean-François Manier et Martine Mellinette, installé à Chambon-sur-Lignon en Haute-Loire, Cheyne Editeur se consacre à la poésie et aux *« proses inclassables »*. Assurant la fabrication des ouvrages répartis entre quatre collections, ce « petit » éditeur est au centre de plusieurs manifestations qui se prolongeront – à Lausanne, Toulouse, Paris, Bordeaux... – jusqu'en décembre (Rens. (16) 71-59-76-46).

Ambiguïtés allemandes

La critique d'outre-Rhin encense le « Journal » de Victor Klemperer. Mais la réception de l'ouvrage est entachée de lourds malentendus

Depuis Depuis le 14 décembre, c'est officiel. « Quatuor littéraire », sorte de tribunal médiatique allemand qui siège une fois par mois, sur l'antenne de ZDF sous la présidence de Marcel Reich-Ranicki, ancien critique littéraire de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* – il remplit, outre-Rhin, le rôle de Bernard Pivot en France – a sacré le *Journal* de Victor Klemperer *« événement littéraire »* de l'année, voire *« œuvre marquant le siècle »*. « Le Monde des livres » avait, dans son édition du 10 novembre 1995, rendu compte de la parution en Allemagne – cinquante ans après sa rédaction ! – de ce document extraordinaire, puisqu'il est le récit, au jour le jour, par un juif resté, durant toute la période hitlérienne, sur le sol allemand, de la persécution antisémite pratiquée par les nazis (1).

Dans son appréciation, « Quatuor littéraire » n'a fait que rejoindre l'ensemble des critiques littéraires allemands, de *Die Zeit* à *Die Welt*. Fort bien. Il ne devrait donc plus être nécessaire de revenir sur cet ouvrage si, malgré l'avis positif presque unanime de la critique, deux scandales ne se rattachaient à la réception de l'ouvrage en Allemagne, l'un devenu public, l'autre, plus important encore, sous-jacent.

A la fin novembre 1995, Klemperer a reçu, à titre posthume, le Prix Hans-et-Sophie-Scholl, ainsi baptisé en souvenir des animateurs du réseau universitaire de résistance antinazie La Rose blanche. A cette occasion, les organisateurs avaient confié le discours de commémoration à Martin Walser, un des plus célèbres écrivains (ouest-)allemands. Or le choix de Walser laisse perplexe. Après la chute du mur, en effet, cet auteur, proche autrefois de la gauche, est devenu l'un des chantres du renouveau de la conscience allemande. Il n'a pas laissé passer l'occasion. Au lieu de parler de Klemperer, Walser a surtout parlé de lui-même et de sa satisfaction à découvrir la foi inébranlable dans la « germanitude » prêtée à Klemperer. Cette conclusion, il la tire du fait que, dans l'Allemagne nazie, Klemperer dit avoir rencontré beaucoup d'Allemands non-antisémites. Walser a ajouté qu'il ne faut pas juger de l'Allemagne dans la perspective de l'*« après-Auschwitz »*, mais à l'aune des autres voies que le pays aurait pu emprunter, et dont le *Journal* de Klemperer porterait témoignage. Walser s'est livré ensuite à une polémique contre les critiques du « vilain Allemand », dénonçant ses compatriotes qui militent actuellement pour l'érection d'un monument aux victimes juives du nazisme à Berlin, et utilisant ainsi le *Journal* de Klemperer à des fins que son auteur n'aurait certainement pas approuvées.

LA HAINE DES LUMIÈRES

Au moins Walser n'a-t-il pas, lui, passé sous silence le travail de Klemperer sur Montesquieu et sur Voltaire, à la différence de la plupart des critiques qui se sont généralement contentés de signaler sa qualité de *« romaniste »*. Cela n'aurait pas beaucoup d'importance si Klemperer n'avait été un représentant bien particulier de cette science, exclusivement allemande, qui s'appelle romanistique et est aujourd'hui étudiée dans toutes les universités allemandes par quelque soixante mille étudiants, dont beaucoup finiront professeurs de français au lycée. Cette science a été inventée à la suite des *Discours à la nation allemande* de Fichte, en 1808 (en français à l'Imprimerie nationale), et des écrits d'autres idéologues nationalistes tels que Arndt et Jahn. La romanistique devait servir de machine de guerre contre la France. Son invention répondait au désir de voir disparaître l'hégémonie culturelle française, encore réelle, au début du XIXe siècle, dans l'aristocratie et dans la haute bourgeoisie. Pour l'ego national, le spectacle de Frédéric II, roi de Prusse, ami de Voltaire et des Lumières, pensant, parlant et écrivant en français, représentait le plus traumatisant des scandales.

C'est sur cet arrière-fond que s'explique la haine des idéologues allemands pour le classicisme français, le rationalisme cartésien, les Lumières ou les idées républicaines de la Révolution française, valeurs considérées dès cette époque comme *« décadentes »* et *« stériles »*. La romanistique opposait à ces valeurs la prétendue unité culturelle des langues et littératures romanes. Simple élément de cet ensemble, la langue et la littérature françaises n'avaient pas un statut « scientifique » différent du sarde ou du catalan. Ainsi les fondateurs de la romanistique estimaient-ils que la partie la plus précieuse de la littérature produite sur le sol français était la poésie provençale, suivie par la littérature française médiévale, laquelle n'avait d'intérêt que par sa substance germanique (à découvrir, notamment dans la poésie épique telle que la *Chanson de Roland*). Tout ce qui avait été écrit depuis n'avait, à leurs yeux, aucune valeur.

Cette haine-là, Victor Klemperer ne la partagea jamais. Tout romaniste qu'il fut – c'était, alors, le passage obligé pour étudier la littérature française –, il ne cessa, au cœur même de l'Allemagne nazie, de proclamer sa foi dans les Lumières et son ardent désir d'un dialogue avec la culture française. Or, pas un des comptes rendus qui viennent de paraître en Allemagne ne mentionne cette spécificité klempérienne. Pas un mot, rien. Comme si, après avoir dévoyé sa conception de la « germanitude », il fallait aussi faire disparaître le Klemperer « dix-huitiémiste », comme on a fait disparaître tous ces Allemands – porte-parole des Lumières – persécutés, chassés de leur pays ou tout simplement assassinés, de Ludwig Börne à Heinrich Mann. Apparemment, pour les critiques allemands d'aujourd'hui, cela ne présente aucun intérêt. L'immense majorité des intellectuels allemands a-t-elle jamais cessé de penser que les Lumières sont lettre morte ?

Michael Nerlich

▶ Professeur à l'Université technique de Berlin, codirecteur de la revue d'études comparées sur la France *Lendemains*.

(1) *Ich will Zeugnis ablegen bis zum letzten Tagen* (Je veux en témoigner jusqu'au bout), Aufbau-Verlag, Berlin. *Né en 1881, cousin du célèbre chef d'orchestre Otto Klemperer, Victor,* converti au protestantisme en 1903, fut nommé professeur à Dresde en 1920. Destitué en 1935, il retrouvera sa chaire après-guerre. Il est mort en 1960.

TÉMOIGNAGE

Jean-Luc Pinard-Legry, militant de la littérature

L'éditeur Jean-Luc Pinard-Legry, responsable d'une partie de la littérature étrangère chez Albin-Michel, est mort du sida, jeudi 28 décembre 1995. Il était âgé de quarante-neuf ans. Nous avons reçu le témoignage suivant de Guillaume Villeneuve, traducteur de littérature anglaise.

Avec la mort de Jean-Luc Pinard-Legry, c'est un éditeur supérieurement doué qui disparait, frappé par le sida. Après Ivan Nabokov, il travailla au sein du département de littérature étrangère chez Albin-Michel. Il avait aussi – disciple de Pierre Barbizet et Gabriel Dussurget – tenu la chronique musicale de *La Marseillaise*, donné quantité d'articles sagaces à la *Quinzaine littéraire*, traduit la littérature allemande, enseigné la philosophie grecque.

J'ai connu Jean-Luc Pinard-Legry par le truchement d'Anthony Trollope, qu'il contribua à imposer en France, en publiant notamment *Phineas Finn* en 1992 et, plus récemment, *Le Premier Ministre*. Le courage et l'humour de cet auteur lui plaisaient, comme sa manière de triompher des humiliations et des blessures. Comme Trollope, c'était un militant ; militant, par amour et vrai savoir, de la littérature, face aux impératifs commerciaux. C'est le connaisseur irremplaçable et l'ami toujours soucieux d'autrui, plaisantant alors qu'il se savait perdu, que je veux saluer une dernière fois.

« Poirot » : autoportrait discret

Il était le feuilletoniste du *Monde* depuis dix-sept ans. Et le troisième seulement depuis la création du journal. Il avait suivi la tradition établie par ses deux prédécesseurs, Emile Henriot et Pierre-Henri Simon, et avait été élu à l'Académie française en 1984. Il était admiré et contesté, preuve de bonne santé intellectuelle. La première chose que l'auteur d'un livre voulait savoir, c'était s'il aurait un « Poirot » dans « Le Monde des livres ».

Un jour de 1989, Bertrand Poirot-Delpech a décidé de faire l'école buissonnière. Trop d'heures de lecture quotidienne. Trop de livres. Désormais, Poirot voulait *« sortir »* et prendre les chemins de traverse, selon son humeur. Il a proposé au *Monde* une chronique hebdomadaire intitulée « Diagonales ». Ses ennemis ont accueilli la nouvelle avec un certain sourire. Au « Monde des livres », on a crié à la trahison. Il a tenu bon. On lui en a voulu, puis on s'est mis à aimer le rendez-vous de « Diagonales », apprenant à *« zigzaguer au gré de l'actualité »*, comme il le demandait.

On le suit désormais dans ses passions maritimes comme on l'avait suivi dans ses enthousiasmes littéraires. Au reste, on a vite constaté que la lecture n'avait pas perdu ses droits dans sa vie et que les livres continuaient à l'accompagner, même si désormais il en parle autrement, s'autorisant à être plus allusif, plus engagé personnellement, plus intime parfois. On s'emporte contre lui – « comme avant », lorsqu'il égratignait un écrivain qu'on aimait –, on s'attendrit avec lui quand il rend hommage, avec une vraie délicatesse, aux amis disparus (Ionesco et Bernard Dort entre autres). On partage ses indignations et sa manière douce-amère de regarder les ridicules de ceux qui croient que la vie se limite à sa partie de représentation sociale, aux honneurs et aux « positions ». On aime sa défense constante d'une langue, le français, qui se délite, non pas seulement parce qu'elle aurait perdu son rayonnement à l'étranger, mais parce que ceux qui sont nés avec elle la méprisent et parlent un charabia ponctué de *« tout à fait »* et autres *« évidemment »*, là où le simple *« oui »* ferait l'affaire.

Réunir quelques-unes – une soixantaine sur plus de deux cents – de ces chroniques en volume (1) leur donne un autre statut et incite à une autre lecture. Plus cohérente. Plus émouvante aussi. Ces trois cent vingt pages dessinent l'autoportrait discret d'un homme peu enclin aux confidences et à la grandiloquence. Un homme qui, des années 40 à la Bosnie, regarde toujours dans la même direction et milite pour le devoir de mémoire contre les tenants de *« la fin de l'histoire »*, pour le sentiment et la raison contre le sentimentalisme et l'émotionnel télévisuel. Avec, toujours, au plus fort du drame, son humour et cette forme si singulière d'auto-ironie qui lui évite de se prendre trop au sérieux. Avec *Diagonales*, Bertrand Poirot-Delpech nous propose un pacte de lucidité « non agressive » : projet séduisant pour aborder moins sottement le troisième millénaire.

Jo. S.

(1) *Diagonales*, de Bertrand Poirot-Delpech, Gallimard, 320 p., 130 F.

New York : une célèbre librairie disparaît...

Entre Noël et le Nouvel An, dans la plus grande discrétion, une des librairies les plus importantes de Manhattan a fermé ses portes.

Inaugurée en 1932, au 821, Broadway, à l'angle de la 12e Rue, en plein Greenwich Village, la University Place Book Store était devenue un haut lieu de la littérature africaine, caraïbe et afro-américaine. On venait de partout, on descendait même de Harlem pour feuilleter de vieux exemplaires du *Negro Digest* ou d'*Ebony*, consulter les premières éditions des poèmes de Langston Hughes ou celles de manifestes contre l'esclavage – la collection d'ouvrages antiesclavagistes était, dit-on, unique. C'était un lieu de rencontres et de débats sur les littératures noires, un lieu de découvertes aussi. Dès le début des années 70, on pouvait y trouver des œuvres de Derek Walcott, le poète originaire de Trinidad, qui devait en 1993 être couronné par le prix Nobel de littérature. Malgré la mobilisation de certains milieux littéraires et artistiques, le propriétaire de la librairie, qui occupait 300 mètres carrés près de Union Square – où le terrain se vend à prix d'or –, n'a pu régler les 64 000 dollars de loyer en retard. Au moins la collection ne sera-t-elle pas dispersée : c'est l'université de New York qui, pour 45 000 dollars (chiffre avancé par le *New York Times*), a acquis les quatre-vingt-dix mille ouvrages et brochures qui s'empilaient sur les rayons de la University Place.

■ BARNES & NOBLE EN BAISSE. Les actions de Barnes & Noble, la plus célèbre chaîne américaine de librairies – avec 355 « superstores » (grandes surfaces spécialisées en livres) et 672 librairies de centre-ville –, ont baissé de près de 10 % après qu'un analyste financier eut retiré sa recommandation d'achat fin décembre : les ventes des magasins seront probablement inférieures aux prévisions, en particulier en raison des abondantes chutes de neige dans le nord-est du pays, qui ont empêché nombre d'achats de Noël. Barnes Noble prévoit d'ouvrir 90 autres « superstores » en 1996, mais pourrait se trouver face à un phénomène de cannibalisation, d'autant que la concurrence est importante et qu'il y a une baisse de la consommation. Toutefois, des titres forts comme ceux de Bill Gates, le patron de Microsoft, ou du général Colin Powell pourraient tirer les ventes. Les « superstores » ont réalisé, l'an dernier, 70 % du chiffre d'affaires, soit 1,62 milliard de dollars.

■ SINGER PÈRE ET FILS. En 1935, Isaac Bashevis Singer abandonne sa première femme, Ronia, et son fils de cinq ans, Zamir, quitte Varsovie pour New York pour rejoindre son frère aîné, qui lui trouvera du travail, en particulier dans la presse en yiddish. Ronia et Zamir fuiront à leur tour la Pologne pour l'URSS, la Turquie et, finalement, Israël. Zamir ne retrouvera son père qu'au bout de vingt années et deviendra son traducteur en hébreu. Il s'ensuivra plus de trois décennies d'une collaboration aussi étroite que houleuse, jusqu'à la mort de Singer en 1991. C'est cette histoire que raconte aujourd'hui Israël Zamir dans un livre, *Journey to my father* (Arcade Publishing), qui vient d'être publié aux Etats-Unis.

■ BEST-SELLERS A LA DEMANDE. Comment sont établies les meilleures ventes de livres en Grande-Bretagne ? Un des observateurs de Bookwatch, organisme britannique qui compile ce type de listes, lève un coin du voile dans le *Times*. S'il nie avoir jamais – ou presque... – été contacté par d'éventuels corrupteurs, il explique en revanche que certaines listes de best-sellers sont concoctées purement et simplement par des services marketing : ceux-ci n'hésitent pas, indique-t-il, à annoncer que le dernier John Le Carré est numéro un avant même qu'il soit installé sur les rayonnages des librairies, ou que la fort médiatique cuisinière Della Smith a vendu plus d'un million d'exemplaires de son livre *Winter Collection* en une semaine, alors qu'il est impossible d'avoir des résultats aussi rapides. Il faut au moins deux semaines aux supermarchés pour faire le calcul, et même la chaîne W. H. Smith, qui possède le réseau informatique le mieux équipé et le plus moderne, a besoin d'une semaine pour faire le point de ses ventes...

COLLOQUES, BULLETINS ET SOCIÉTÉS

■ « MERLEAU-PONTY ET LE LITTÉRAIRE ». Deux journées d'études seront consacrées à Maurice Merleau-Ponty à l'Ecole normale supérieure, vendredi 12 et samedi 13 janvier. L'intérêt particulier que le philosophe accordait à certains écrivains et les rapports entre son style et la création littéraire seront les thèmes abordés par les intervenants, parmi lesquels Michel Collot, Jacques Garelli, Jean-Michel Maulpoix, Jacques Neefs, Jean-Yves Pouilloux ou Joël Roman (salle Dussane, 45, rue d'Ulm, 75005 Paris. Rens. : A. Simon, 48-08-77-22, ou N. Cassin, 45-51-37-90).

■ JEAN-AUGUSTIN MAYDIEU. A l'occasion du quarantième anniversaire de la mort du Père Maydieu, qui fut notamment l'un des animateurs de la revue *La Vie intellectuelle*, l'Institut catholique de Paris organise un colloque lundi 15 janvier. Après le témoignage de Maurice Schumann, les séances aborderont le rôle du prêtre dans la Résistance, sa participation à la collection « Rencontres » des éditions du Cerf, ainsi que différents thèmes relatifs à son travail. Le colloque sera conclu par une allocution de René Rémond (Institut catholique, salle des Actes, 21, rue d'Assas, 75006 Paris. Inscriptions à l'Ahode, Association pour l'histoire de l'ordre de saint Dominique en Europe, 29, bd Latour-Maubourg, 75007 Paris).

■ FERDINANDO CAMON. Dans le cadre du cycle « L'objet-roman », les Revues parlées du Centre Georges-Pompidou accueillent, lundi 8 janvier, à 18 h 30, l'écrivain italien Ferdinando Camon pour une conférence intitulée « L'écriture comme voyage à travers les crises ». Le 25 janvier, c'est le poète et romancier Georges Chelmonas qui lui succédera sur le thème « Le papier blessé » (entrée libre, petite salle, 1er sous-sol, rens. : 44-78-40-14 ou 44-78-40-05).

■ ÉCRIVAINS D'ISRAËL. Pour la deuxième année consécutive, l'Arfiac, l'Association de rencontres franco-israéliennes artistiques et culturelles, organise à Aix-en-Provence une série de manifestations, du 11 janvier au 16 mars. Au programme notamment : une soirée littéraire autour de l'écrivain Amos Oz à la Cité du livre (le 11 janvier, à 20 h 30), une conférence de l'écrivain A. B. Yehoshua à la mairie (le 4 février, à 18 heures) et une soirée littéraire et musicale à la Cité du livre (le 5 février, à 20 h 30). D'autres événements, mêlant musique et littérature, sont prévus (l'un des invités d'honneur est le compositeur interprète Alain Kremski) ainsi qu'une exposition photographique (Rens. : (16) 42-27-96-27).

RECTIFICATIF
Beyrouth

Dans le compte-rendu qu'il a consacré à *Poste restante Beyrouth*, un roman de Hanan El-Cheikh paru chez Actes Sud (« Le Monde des livres » du 16 décembre), notre collaborateur Tahar Ben Jelloun évoquait *« l'assassinat »*, dans les années 80, du journaliste Talal Salman. Or celui-ci, s'il fut bien à l'époque victime d'un attentat, en réchappa fort heureusement. Il est aujourd'hui toujours propriétaire et rédacteur en chef du quotidien de langue arabe *Al Safir*, paraissant à Beyrouth.

La belle vie de Barnabooth

C'est en 1908 que Valery Larbaud inventa ce « double extravagant » qui sillonnait nonchalamment l'Europe des palaces. Sans doute voulait-il ainsi rendre les émotions de l'existence plus luxueuses qu'elles ne paraissaient

ŒUVRES ROMANESQUES
de Valery Larbaud.
Préface de Roger Grenier.
Gallimard, coll. « Biblos »,
818 p., 190 F.

Comme un enfant lui demandait pourquoi il continuait d'écrire, Joseph Roth répondit : « *Pour que revienne le printemps.* » Il attendait de la littérature qu'elle mît les beaux jours au cœur de l'hiver. Après tout, c'était une espérance bien légitime. Et Valery Larbaud, il écrivait pourquoi ? Sans doute pour rendre les émotions de l'existence plus luxueuses qu'elles ne paraissaient, même si, comme Barnabooth, on fréquentait les palaces et les sleepings.

Toutes les époques réclament des héros, des émissaires ou des représentants : ils traduisent et formulent ce qu'elles ressentaient ou pressentaient confusément. C'est le métier des personnages de roman : nourrir les conversations d'antichambre ou de comptoir, faire rêver les jeunes gens et donner aux époques les moyens de se reconnaître. Car il faut bien se modeler sur des visages, des caractères ou des manières d'être. Les débuts de siècle sont particulièrement propices à ce genre d'affaire ou de commerce, puisque tout le monde essaye alors de nouveaux vêtements, avec l'ambition secrète de réinventer l'existence. Dans les années 1910-1913 et 1920-1925, les grands hôtels, la grande vie, les voyages et le cosmopolitisme excitaient l'imagination de la jeunesse. Barnabooth, le « *riche amateur* », et Gatsby « *le Magnifique* » arrivèrent à l'heure. Le premier avant la tuerie générale, le second après.



B. CLEEVE

« *Personnage sans frontières* », comme le dit Paul Morand, Barnabooth célébrait le « *glissement nocturne* » des trains de luxe « *à travers l'Europe illuminée* ». C'était « *dans une cabine du Nord-Express* » qu'il avait « *senti pour la première fois toute la douceur de vivre* ». Il menait une « *vie d'enfant* » qui ne veut rien d'autre qu'« *espérer éternellement des choses vagues* » entre l'Espagne et la Sibérie. Mais Barnabooth avait également de l'affection pour les provinces françaises, car il vantait les charmes de l'ancienne gare de Cahors. Il imaginait la mélancolie des adieux et le bonheur des retrouvailles dans le département du Lot.

> « Oisif, moi qui consume ma vie dans la recherche de l'absolu ! »

Il était appparu en 1908, avec le recueil de poèmes dont il se prétendait l'auteur. Le livre portait en effet sa signature, et non pas celle de Valery Larbaud, qui avait doté cet écrivain fictif d'une biographie pour mieux se dissimuler derrière lui. Certaines créatures romanesques revendiquent leur autonomie comme les peuples colonisés. Lorsqu'elles s'émancipent de leur créateur, on les appelle des *hétéronymes*. C'est en quelque sorte le tiers-monde de la littérature. Barnabooth revint en 1913 avec ses *Œuvres complètes*, « *c'est-à-dire un conte, ses poésies et son journal intime* ». Il y dépeignait son genre d'existence. Il avait passé l'hiver en Allemagne. « *C'était le temps des études philologiques, avec des cigarettes et des baisers.* » Le soir, « *on patinait sur la glace bleue des étangs* ». En avril, Barnabooth avait pris le train pour Florence. C'était la meilleure saison pour l'Italie. Sur le trajet, « *il avait vu s'éloigner toutes les petites villes* » et ressenti le désir de vivre « *dans chacune d'elles, humblement ; allant tous les dimanches à la chapelle ; prenant part aux fêtes locales ; fréquentant la noblesse du pays* », tandis qu'« *au loin les grandes destinées feraient leur tapage inutile* ». Qui n'a eu quelquefois l'envie de descendre à Romorantin, Pont-Audemer ou Vesoul et de s'établir à l'Hôtel de la Gare ou des Voyageurs ?

Cependant, Barnabooth n'avait pas les faveurs de la presse européenne. Elle taxait d'« *oisiveté* » ce jeune milliardaire d'Amérique du Sud, lequel se récriait et protestait : « *Oisif, moi qui consume ma vie dans la recherche de l'absolu !* » Après tout, c'était peut-être une profession comme les autres, et pas moins fatigante... Mais l'absolu se trouvait-il dans la lumière italienne, « *la douce, l'indulgente, l'intelligente lumière toscane* » ? Malgré son argent, son insolence et (souvent) son cynisme, ce dilettante qui voulait « *déchiffrer l'énigme* » de l'existence n'était pas antipathique. Paul Morand avait raison : Barnabooth ne rendait « *haïssable* » ni la richesse, ni la philologie, ni même le patinage artistique. C'était le contraire : il faisait briller tout ce qu'il approchait, y compris les choses les plus modestes ou les plus discrètes de la planète. Et sa désinvolture, ses accès de misanthropie lui étaient pardonnés. Roger Grenier le présente comme le « *double extravagant* » de Valery Larbaud. Ce dernier avait forcé quelques traits de caractère, mais il avait inventé un homme dans son genre, qui pouvait aller « *se consoler en Espagne des chagrins de Londres* » et se perdre en rêveries sur les prénoms féminins à l'heure où dormaient profondément les sous-préfectures.

La réunion des œuvres romanesques de Valery Larbaud dans un même volume permet de mesurer la séduction particulière exercée par cet écrivain (1). Comme le note encore Roger Grenier, il réclame et capte sans cesse la complicité du lecteur. Sous sa plume, toutes les choses deviennent très *intimes*. Il faut comprendre vraiment pourquoi ce mot est « *le superlatif d'intérieur* »...

Le très raffiné Valery Larbaud mourut deux fois. La première fois, en 1935, lorsqu'il devint aphasique à la suite d'un « *accident cérébral* ». Des lèvres mortes de cet homme qui avait tellement aimé les mots, surtout quand ils servaient à dépeindre les femmes (Isabelle, Fermina, Gladys), aucun mot ne sortirait plus, sauf cette phrase : « *Bonjour, les choses d'ici-bas.* » Bonjour ou bonsoir, ce furent les adieux anticipés de Barnabooth, lequel mourut la seconde fois, le 2 février 1957, sur les bords de l'Allier.

Isabelle Bricard a collectionné les petites phrases que prononcèrent ou chuchotèrent les gens célèbres dans « *le dernier quart d'heure* » de leur existence (2). Cela va d'Absalon, fils de David, à Emile Zola. Evidemment, dans une telle matière, il est difficile de faire la part de la vérité et celle de la légende. Mais on s'en arrange très bien lorsque ces adieux rivalisent d'élégance. Il eût été dommage de les ignorer. Au XVII[e] siècle et sous les Lumières, il fallait prendre congé poliment et mourir (si possible) avec de l'esprit. M[me] de Genlis, qui était du XVIII[e] siècle mais qui avait joué les prolongations dans le siècle suivant, se rebella quand son médecin la souleva de son lit pour que l'on refît celui-ci : « *Qu'est-ce que vous faites, monsieur ? Vous m'enlevez à présent ? Je ne l'ai jamais été et je ne pense point qu'il faille que cela m'arrive à quatre-vingt-quatre ans ! Voulez-vous bien me recoucher tout de suite !* » Après quoi la comtesse refusa de se laisser distraire car elle « *guettait* » les sentiments que l'on éprouve « *quand l'âme s'envole* ». Très joli, n'est-ce pas, même si la légende l'a sans doute emporté sur la vérité...

François Bott

(1) Le volume de la collection « Biblos » comprend *Barnabooth, Fermina Marquez, Enfantines, Beauté, mon beau souci, Amants, heureux amants* et *Mon plus secret conseil*.
(2) *Dictionnaire de la mort des grands hommes*, Le Cherche Midi, 453 p., 165 F.

Le grand vent du Larousse

Comment et pourquoi un modeste instituteur se lança dans l'aventure prométhéenne du « Grand Dictionnaire ». La réponse en vingt-huit contributions

PIERRE LAROUSSE ET SON TEMPS
sous la direction
de Jean-Yves Mollier
et Pascal Ory.
Larousse, 549 p., 395 F.

Pour célébrer le cent vingtième anniversaire de la mort de Pierre Larousse (1817-1875), Jean-Yves Mollier et Pascal Ory proposent une impressionnante relecture collective et pluridisciplinaire de son ouvrage le plus titanesque, le *Grand Dictionnaire universel du XIX[e] siècle* (1) ; les deux maîtres d'œuvre ont sollicité les contributions de vingt-huit historiens, philosophes, sociologues et linguistes (2), qu'ils ont introduites et réparties en six thématiques, chaque étude étant illustrée par une iconographie d'époque et par une sélection d'articles du *Grand Dictionnaire* reproduits en fac-similé sur quatre colonnes. La grande cohérence de ce projet intellectuel, la compétence de ses propos et même son intéressante maquette typographique forment un hommage en tous points remarquable à celui qui fut un « *successeur de Diderot le magnifique* » et un « *Balzac qui aurait rempli son programme* » (Jean-Yves Mollier), ou un « *Victor Hugo de l'encyclopédisme* » (Henri Mitterand).

Né à Toucy, dans l'Yonne, en 1817, Pierre Larousse, dont le père était charron, acheta ses premiers livres aux colporteurs qui venaient loger dans l'auberge familiale et les lut à la lueur de chandelles dérobées à sa mère. Après l'Ecole normale d'instituteurs de Versailles, il revint au pays en 1838 pour enseigner ; très mal noté par les autorités religieuses, peu soutenu par les familles rétives à ses méthodes progressistes et anticléricales, il renonça à exercer en 1840 et revendit son fonds. Il débarqua à Paris, muni d'un mince viatique, et s'installa modestement au Quartier latin : il suivait des cours à la Sorbonne, au Collège de France, au Conservatoire national des arts et métiers, à l'Observatoire, au Muséum d'histoire naturelle ; le soir, il travaillait à la bibliothèque Sainte-Geneviève...

LE « BIBLIOTHÉCAIRE »

Compilateur en puissance, Pierre Larousse sut bientôt le latin, le grec, le sanskrit, le chinois, la linguistique, l'étymologie, la littérature française et étrangère, l'histoire, la philosophie, la mécanique, l'astronomie et quantité d'autres choses utiles. Dans le même temps, celui que ses proches surnommaient le « *bibliothécaire* » commença à tenir le fichier destiné à nourrir un hypothétique futur dictionnaire (3). La révolution de 1848 l'arracha à ses études : devenu répétiteur, il s'attela à composer ses premiers manuels scolaires, en réaction contre l'impéritie de l'enseignement de son temps. Ayant choisi d'emblée de ne pas en céder les droits d'exploitation à des maisons d'édition ayant pignon sur rue – Hachette, Belin ou Delalain –, il entreprit de les faire imprimer à ses frais. Dès 1849, le premier tome de sa *Grammaire élémentaire lexicologique* était en vente chez la veuve Nyon, quai de Conti. En 1856, il s'associa avec un condisciple bourguignon pour ouvrir une librairie rue Pierre-Sarrazin, puis rue Saint-André-des-Arts. Cinq ans plus tard, le succès commercial de son *Nouveau Dictionnaire de la langue française* lui permit un certain embourgeoisement, moyennant quinze ou seize heures de travail par jour.

En 1863, le reclus de la rue Notre-Dame-des-Champs put commencer à diffuser les premiers fascicules, rédigés au fur et à mesure, de son *Grand Dictionnaire*. Dans sa préface, Pierre Larousse précisa qu'il voulait écrire pour « *cette classe innombrable de lecteurs qui a plus d'esprit que Voltaire et qui s'appelle tout le monde* ». Là encore, il s'était donné les moyens de ne pas dépendre, tel Diderot, d'un libraire-éditeur indélicat et censeur : « *L'auteur a prudemment jugé à propos d'être son propre imprimeur. Les caractères sont sa propriété ; l'atelier lui appartient ; il fait lui-même, chaque semaine, la banque à ses ouvriers typographes, et quand il a paraphé le bon à tirer, personne n'oserait, nous ne disons pas mutiler un passage, mais transposer une virgule.* » Ce *Grand Dictionnaire* fut effectivement le fruit du travail d'au moins quatre-vingt-neuf collaborateurs identifiés – ce qui permet à Pascal Ory de dégager la notion d'« *intellectuel collectif* ». Pierre Larousse permit ainsi à de nombreux journalistes et étudiants de survivre dans le Paris de la fin de l'Empire : en rendant 4 000 lignes, les pigistes pouvaient en effet s'assurer le vivre et le couvert pour un mois entier. Entre 1863 et la fin de la publication, en 1876, 524 livraisons de ces fascicules de 40 pages, vendus 1 franc pièce, furent rédigés, composés, corrigés et diffusés : soit 20 700 pages, 483 millions de signes imprimés...

Mais dès 1863, Emile Littré, l'un des pères de la philosophie positiviste, s'était mis, lui aussi, à publier son *Dictionnaire de la langue française*. Quand Littré acheva son travail, en 1865, Larousse, lui, terminait à peine la lettre « A ». Et quand, en 1872, « *le surveillant de la langue française* », qui avait fait imprimer par Hachette son ultime volume deux ans plus tôt, entrait à l'Académie française, Larousse s'échinait encore sur la lettre « E » ! En ce « *siècle de dictionnaires* », il s'avéra qu'il y avait de la place pour toutes les utopies encyclopédiques : l'entreprise d'Emile Littré, professeur de grandes écoles, s'adressait aux bibliothèques et aux lettrés, celle de Pierre Larousse, modeste instituteur quasi autodidacte et presque libertaire, avait pour seule ambition de répandre le savoir, et de donner ainsi au peuple une nouvelle forme de pouvoir. Il éprouvait d'ailleurs une grande admiration pour Proudhon qui, s'il avait vécu assez, aurait été chargé de rédiger les articles « Dieu » et « Propriété »...

En 1881, Alexandre Dumas (fils) disait qu'une bonne bibliothèque pouvait se réduire à trois ouvrages : « *L'Evangile, pour la morale religieuse, les Fables de La Fontaine, pour ce qu'on appelle la morale pratique, et le Larousse, pour les dates et faits.* » Il n'y pas là qu'une boutade paradoxale, mais la conscience d'un phénomène culturel historique que met en perspective et à distance le volume publié aujourd'hui, *Pierre Larousse et son temps*. Au-delà de « *cette subjectivité omniprésente qui fait, pour le lecteur d'aujourd'hui, le plus surprenant de l'ouvrage, truffé d'excursus et d'annexes où l'autobiographique le dispute au journalistique, le lyrique au polémique* » (Pascal Ory), l'enjeu du *Grand Dictionnaire* se révèle être « *la fondation d'une culture morale de la modernité* » (Jean Baubérot), une véritable « *bible du républicanisme* » (Mona Ozouf), « *la somme d'un progressisme dans la force de l'âge* » (Pascal Ory). Le lexicologue Alain Rey va même jusqu'à en faire « *un objet imaginaire, un parcours impossible, une bibliothèque découpée et un collage, un univers subjectif de références objectives* », et Henri Mitterand « *le grand film du XIX[e] siècle, réglé par un metteur en scène génial* »... Mais, selon Pascal Ory encore, « *tout se passe comme si, entre 1850 et 1900, à l'heure de Darwin et de Renan, une nouvelle culture laïque avait réussi à se doter des personnalités les plus aptes à lui assurer l'hégémonie : non pas de "grands esprits", de profonds créateurs de systèmes, mais d'efficaces, de séduisants vulgarisateurs* ».

Claire Paulhan

(1) Intégralement réédité en trente-quatre volumes par Slatkine en 1982 et en vingt-huit volumes par Lacour, à Nîmes, en 1992.
(2) Maurice Agulhon, Jean Baubérot, François Bédarida, Catherine Bertho-Lavenir, André Combes, Geneviève Fraisse, Chantal Georgel, Alice Gérard, Philippe Gillet, Raymond Huard, Ronald Hubscher, Jacqueline Lalouette, Arnaud Laster, Jacques Marseille, Henri Mitterand, Jean-Yves Mollier, Pierre Morel, Pierre Nora, Pascal Ory, Mona Ozouf, Annie Petit, Alain Plessis, Madeleine Rebérioux, Alain Rey, Marcel Roncayolo, Nicole Savy, Jacques Seebacher, Michel Vovelle.
(3) Ce fameux fichier est d'autant plus mythique qu'il n'a pas, malgré son volume et sa valeur, été retrouvé, les archives personnelles de Pierre Larousse ayant disparu.

D'autres mondes

PAR NICOLE ZAND

Les armes du romancier

VIE DE RAMON
LE DOCTEUR ILLUMINÉ
de Luisa Costa Gomes.
Traduit du portugais
par Violante do Canto
et Yves Coleman,
Gallimard, 316 p., 155 F.

LA CAVALIÈRE DU TSAR
de Nadejda Dourova.
Mémoires traduits du russe
par Paul Lequesne,
éd. Viviane Hamy, 288 p., 139 F.

LA DOUROVA
Une amazone russe
de Luba Jurgenson.
Calmann-Lévy, 218 p., 98 F.

RIEN VA
de Tommaso Landolfi.
Traduit de l'italien
par Monique Baccelli,
suivi d'une note d'Idolina Landolfi,
éd. Allia, 204 p., 130 F.


D.R.
Nadejda Dourova, la demoiselle cosaque

Comment raconter une vie ? Comment utiliser le matériau d'une autobiographie ? Ce qui distingue le romancier de l'historien, c'est qu'il a le choix des armes, pourrait-on dire, qu'il n'est pas forcé de suivre la succession des événements, ou de contrôler la véracité des faits. Sur ma table, comme par hasard, plusieurs livres posent maintes questions.

D'abord, une plongée dans le XIIe siècle aux côtés de Raymond Lulle, poète mystique espagnol et catalan. Alors que le monde change. Vers toujours plus d'intolérance. De fanatisme. On va commencer à mettre bon ordre à la multiplicité des cultures. Les royaumes maures reculent en Andalousie. L'Inquisition est confiée aux dominicains. Raymond de Toulouse s'allie avec le roi d'Aragon contre saint Louis. Les Cathares sont massacrés à Montségur. Frédéric Hohenstaufen, roi de Sicile, meurt excommunié plusieurs fois. Les Mongols se retirent d'Europe centrale, organisent un royaume indépendant en Russie, rasent la forteresse d'Alamut où se cachait la secte des Assassins. Les vagues de croisés affluent vers la Palestine. Et refluent...

A Majorque, qui vient d'être reprise à la domination musulmane, où s'est installée une noble famille catalane, les Amat, grandit Raymond Llull, ou Lulle, né à Palma en 1232. Ou en 1235. On ne sait. Mort sans doute en 1315. C'est probablement l'imprécision qui entoure l'existence terrestre du personnage autant que la disparité des jugements à son endroit qui ont pu inciter la romancière portugaise Luisa Costa Gomes, née en 1954, à se pencher sur le destin du fameux théologien mystique pour composer, entre l'histoire et la légende, non pas un roman, mais une « biographie romancée » très personnelle, intitulée *Vie de Ramon, le Docteur Illuminé*, son premier livre traduit en français.

En six chapitres, six « stations » dans la vie de Raymond Lulle, la romancière recrée, sans se vouloir historienne ou philosophe, le cheminement spirituel tourmenté de son personnage, comme en marchant à son côté, de Majorque à Rocamadour, de Compostelle à Paris, de Limassol à Naples et en Arménie, de Rome à Tunis. Naufragé, emprisonné, expulsé, martyrisé, missionnaire en terre sarrasine, Lulle, arabisant passionné, imperméable au discours de ceux qui voulaient convertir à la Loi de Mahomet, mais impuissant à faire entendre des papes et de l'Eglise comment il faudrait convertir l'Orient, conquérir les Terres saintes, unifier les ordres combattants, exalte sa philosophie d'amour. « *Je suis vieux, pauvre, méprisé et aucun homme bien né ne m'aide. J'ai défendu trop de causes. J'ai cherché beaucoup de choses à travers le monde, j'ai donné de nombreux bons exemples : je suis peu connu et peu aimé. Je veux mourir dans un océan d'amour.* » « *Mourir d'amour en mer* », comme dit la chanson...

L'auteur a tenu à nous donner, à la fin de son livre, le texte qui est à l'origine de son écriture, « *la seule source permettant de connaître la biographie du Docteur Illuminé, et par conséquent la principale source de cette* Vie de Ramon », dit-elle. *Vita Coetanea* (Vie contemporaine), ce sont une vingtaine de pages seulement dans lesquelles Lulle a raconté lui-même, quatre ans avant de mourir, ses échecs et sa gloire. Ce que ne cache pas la romancière, c'est qu'une biographie, aussi foisonnante soit-elle, ne saurait rendre compte d'une vie. Une œuvre immense, qui compte près de trois cents titres, riche de toutes les interrogations. Charlatan ou génie ? Saint ou fou ? « *Evidemment, ceux qui canonisent et ceux qui carbonisent n'ont pas le même scapulaire* », écrit le grand lulliste Louis Sala-Molins (1).

Le roman ou l'autobiographie ? Comment choisir ? Le dilemme se pose, bizarrement, à propos d'un personnage historique mineur à peu près inconnu : une amazone russe du XIXe siècle, Nadejda Dourova (1783-1866), dont nous arrivent, chez deux éditeurs différents, des Mémoires en même temps qu'une biographie romancée. Fille d'un capitaine de hussards, fascinée par la vie militaire, la Dourova profite, en 1806, du passage dans sa ville d'un régiment de Cosaques pour s'enrôler. Elle combattra contre Napoléon, sera blessée à Borodino, deviendra ordonnance de Koutouzov. En 1816, mécontente de se voir refuser une promotion, elle prend sa retraite avec le grade de capitaine en second.

Désœuvrée, elle va se consacrer à ses Mémoires. « *Le destin de l'auteur est si curieux, si fameux et si mystérieux à la fois, que la solution de son énigme ne peut que produire une profonde impression sur le public* », signale le poète Pouchkine, l'amateur de curiosités, qui en publia des extraits en 1836 dans sa revue *Le Contemporain*. Avec un tel succès qu'il fit de « *la Demoiselle cavalier* » la coqueluche des salons de Petersbourg. « *S'il s'agit d'une mystification, avouons qu'elle est menée de main de maître ; s'il s'agit de Mémoires authentiques, alors ils sont d'un intérêt et d'un charme inouïs* », écrit le grand critique Bielinski.

Aujourd'hui le lecteur, même en Russie, ne trouvera rien de scabreux à cette narration qui hésite constamment entre le masculin et le féminin, ni à l'ambiguïté de ce travesti, plutôt asexué, rebaptisé Alexandrov par le tsar lui-même qui a percé le secret de Nadia ! L'écriture a vieilli (bien plus que la *Vita Coetanea*). Reste le document, la passion à se raconter, que ne peut rendre la rêverie fantasmée, pléonastique, de Luba Jurgenson cherchant plutôt à comprendre la Russie natale. Mais il pourrait y avoir un film à faire, une supercoproduction, avec ce Cosaque-là...

Rien va... Ce petit livre verdâtre au titre français, qui surnage opiniâtrement au-dessus des lectures de l'année écoulée, nous ramène en zigzag à Pouchkine que Tommaso Landolfi traduisait en italien, autant par amour du poète que pour pouvoir jouer quelques lires de plus dans les casinos. Un précieux d'une immense culture, entretenant une paresse oblomovienne et une souffrance dostoïevskienne, pour qui « *la souffrance était le moins vulgaire des passe-temps* » et qui, par besoin d'argent, passait ses nuits blanches à traduire, outre Pouchkine, Dostoïevski, Tolstoï, Gogol, Novalis, Hoffmann, Hofmannsthal, Mérimée, etc.

Tommaso Landolfi (1908-1979), l'auteur notamment de *La Pierre de lune* (Gallimard, 1957) et de *La Femme de Gogol* (Gallimard, 1969), qui eut une grande influence sur les écrivains de sa génération, se définissait lui-même comme « *un rat de bibliothèque et un pilier de tripots* ». Ce *Rien va* est le second de ses journaux intimes, après *La Bière du pêcheur* (Ed. Desjonquères, 1989), qui avait été publié de son vivant. Deux années de la pensée d'un homme de cinquante ans qui s'est toujours défendu d'aimer (« *Qui perdrait son temps à aimer s'il trouvait mieux ?* ») et se trouve soudain foudroyé par le choc d'une paternité à un âge relativement avancé, assumée sans être souhaitée. Partagé entre l'attendrissement d'« *un amour dénué de tourments, de préoccupations, de pressentiments, de funestes présages ; pur et sans tache* » et le désir vague de jeter l'enfant contre un mur...

« *Rien n'va serait peut-être/ mieux dit, je veux l'admettre./ Et néanmoins... En quoi ! / C'est RIEN qui va, pas moi* », écrira-t-il dans un poème, survivant dans un monde de mort où la vie se perpétue, homme inquiet confiant jour après jour, dans ce journal dédié à sa fille Idolina, le bébé de 1958, ses angoisses, ses sarcasmes et ses obsessions avec une superbe impudeur.

(1) Auteur notamment d'un *Lulle* – avec des traductions de *L'Arbre de philosophie d'amour, du Livre de l'ami et de l'aimé* et un choix de textes philosophiques et mystiques – chez Aubier Montaigne, 1967.

L'Amérique dans tous ses états

Trois générations sous le regard de Michael Cunningham. Une fresque ambitieuse – trop ? –, mais diablement efficace

DE CHAIR ET DE SANG
(Flesh and Blood)
de Michael Cunningham.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Anne Damour,
Belfond, 480 p., 139 F.

Il y a un réalisme américain que l'on peut estimer trop prosaïque. Les romans sont ainsi écrits là-bas, pour la plupart : références à des émissions de télévision ou à des films, descriptions minutieuses de la topologie des villes – noms de rue, de quartier, de lieu public –, innombrables détails sur la vie quotidienne – courses, repas, transports, métiers... Bref, les romanciers anticipent sur le travail des scénaristes. En écrivant leurs romans, ils pensent déjà au cinéma, ou plutôt ils s'adressent à un public contaminé par des habitudes cinématographiques et télévisuelles.

SINGULARITÉ

Cela donne une narration assez impersonnelle, avec des automatismes, des conventions envahissantes. On peut en trouver la lecture facilitée. On peut aussi être encombré par trop d'éléments strictement descriptifs, qui sont autant de chevilles si visibles qu'on ne voit plus qu'elles. Le souci d'attacher le lecteur à l'histoire et aux personnages par ce système réaliste peut constituer un sérieux handicap pour les lecteurs vraiment littéraires qu'un tel arsenal décourage au lieu de les assister.

En cela, Michael Cunningham n'est pas un cas. Il observe docilement les règles dominantes de sa génération d'écrivains. Mais il y ajoute une singularité de point de vue, une fermeté qui nous convainc, une fragilité qui gagne notre sympathie. *La Maison du bout du monde* (1) abordait avec simplicité et honnêteté le problème du sida, dans un cadre romanesque traditionnel qui lui a valu, en effet, un large public. Ici, Michael Cunningham est plus ambitieux, puisqu'il tente de décrire trois générations depuis la dernière guerre. La sienne, prise entre celle de ses parents et celle de ceux qui pourraient être ses enfants.

Le roman commence donc dans les années 50, lorsque Mary et Constantin se rencontrent. Un couple ordinaire, qui va fonder une famille ordinaire, sinon que les enfants auront vingt ans dans les années 70. Le romancier dresse un tableau très dur d'une famille saisie au piège de l'ère du Verseau. Entre l'ordre familial, qui cache un chaos de frustrations et de faux équilibres, et l'anarchie d'une jeunesse qui a grandi sans modèle, sans norme, et ne paraît plus aspirer qu'à un certain conformisme, il existe un état intermédiaire, celui des doubles de l'auteur, ses frères, ses sœurs, qui ont voulu fonder une utopie et n'y sont pas parvenus.

Certes, l'action se passe aux Etats-Unis, avec des références éloignées des nôtres, avec des excès plus radicaux, avec des regroupements de communautés plus violentes, mais un lecteur de quarante ans se reconnaîtra aisément dans les problèmes des héros de ce roman, Bill et ses deux sœurs Susan et Zoe. On peut être agacé par la volonté assez systématique de représenter dans un seul roman toutes les tendances sexuelles, toutes les formes sociales, tous les rapports humains de base qui sont perceptibles dans une famille. *De chair et de sang* met en scène l'Amérique profonde avec ses hypocrisies, ses idéaux, ses caricatures. Constantin, le père immigré, dissimule derrière son conventionnalisme beaucoup d'aigreur et de mensonges. Qui s'étonnera que le grand-père moralisateur ait été un père aux tendances incestueuses et un mari infidèle ?

Observateur aigu, Michael Cunningham traque les petitesses des comportements conformistes et le pathétique de la marginalité. Il n'a pas l'humour d'un Stephen Mac Cawley (2) ou la finesse élégante d'un Peter Cameron (3). Ses portraits sont plus attendus, moins ironiques, moins distanciés. Mais ses personnages, profondément ancrés dans une réalité historique et sociale reproduite avec exactitude, ont une grande justesse : la « drag-queen » (travesti) Cassandra ou la lesbienne Zoe, la petite-bourgeoise Susan qui apprend l'amour avec un camionneur, l'intellectuel Bill, mais aussi Mary, la grand-mère qui découvre avec horreur, puis bonheur le monde nouveau de l'après-70...

VÉRITÉ

De chair et de sang est un roman peut-être trop ambitieux, trop long, trop riche. Trop de personnages chargés, trop de situations extrêmes. Etait-il nécessaire que Ben, l'enfant de la troisième génération, se suicide en découvrant son homosexualité ? Etait-il nécessaire de faire de Zoe une toxicomane malade du sida ? Michael Cunningham, on le sent, veut atteindre un public prisonnier de préjugés : il veut, en l'émouvant, le délivrer de sa gangue de moralisme et de sclérose. Et il faut reconnaître qu'il est souvent efficace : quand Bill fait l'amour avec un « hétérosexuel » qui, à la veille de son propre mariage, veut « *simplement voir si ça lui plaît* », le romancier décoche quelques solides vérités sur le mensonge social. On passe sur l'exagération démonstrative et on apprécie le savoir psychologique.

Il y a une mine d'expérience humaine dans ce roman. Psychiatres, psychologues, sociologues, abandonnez vos manuels et vos classifications. Cessez de somnoler dans vos congrès, séminaires et conférences. Passez à la littérature, ne serait-ce qu'en lecteurs attentifs, et prenez-en de la graine.

R. de C.

(1) Presses de la Renaissance, 1992.
(2) Dont les deux premiers romans, *L'Objet de mon affection* et *L'Art de la fugue*, ont été publiés chez Denoël.
(3) *Week-end*, Rivages (« Le Monde des livres » du 29 décembre 1995).

Notre père qui êtes odieux

Allègre chronique d'une révolte familiale, le premier roman de Birgit Vanderbeke renvoie aussi à l'échec du système est-allemand

LE DÎNER DE MOULES
(Das Muschelessen)
de Birgit Vanderbeke.
Traduit de l'allemand
par Claire de Oliveira,
Stock, 139 p., 85 F.

De l'importance d'être à l'heure : « *Je ne sais pas comment tout se serait passé si nous avions pu manger à six heures, tout à fait normalement. C'est d'ailleurs étonnant ce que les gens peuvent faire quand quelque chose ne se déroule pas normalement, un petit décalage par rapport à la normale et tout est brusquement changé... le carnage commence.* » Avec son premier roman, Birgit Vanderbeke met allègrement les pieds dans le plat, et ce qui pourrait n'être qu'un simple règlement de comptes, un déballage de turpitudes familiales, prend l'allure d'une tragi-comédie se développant en longues ellipses drôles et cruelles qui se resserrent comme une corde sur le cou d'un tyran qui s'ignore.

Le point de départ : un plat de moules. C'est toujours une occasion spéciale quand il y a des moules. Surtout à cause du père. Parce que les autres dans la famille, ils n'en raffolent pas vraiment, des moules. Mais il va revenir avec une promotion, le père. Alors, il faut marquer le coup et lui servir autre chose que ces éternelles viandes en sauce qu'il mange dans les restaurants pendant ses déplacements. On a le sens du sacrifice dans la famille, et c'est avec une dévotion patiente que la mère, l'échine courbée au-dessus de la baignoire, nettoie les petites coquilles noires dans l'eau glacée qui lui rougit les doigts. Tout est prêt pour le festin de promotion, mais le temps passe et le père n'arrive pas. Le retard de cet homme si ponctuel est le tremplin de la révolte.

Ce père n'a pourtant rien d'une brute épaisse. Ce n'est ni un soûlographe, ni un grippe-sou, ni un mari indigne, non, c'est un homme intelligent, rationaliste et droit, assez beau de surcroît, qui aime l'ordre et la perfection. Il a surtout une idée très précise de ce qu'est une « vraie » famille. Principe numéro un : faire bloc contre le monde extérieur pour que la cellule familiale ne s'effondre pas. Principe numéro deux : faire le maximum d'efforts pour s'en sortir – lui-même est issu d'un milieu modeste et a quitté l'Allemagne de l'Est pour avoir une vie à sa mesure. Principe numéro trois : ne jamais se montrer faible ni mesquin.

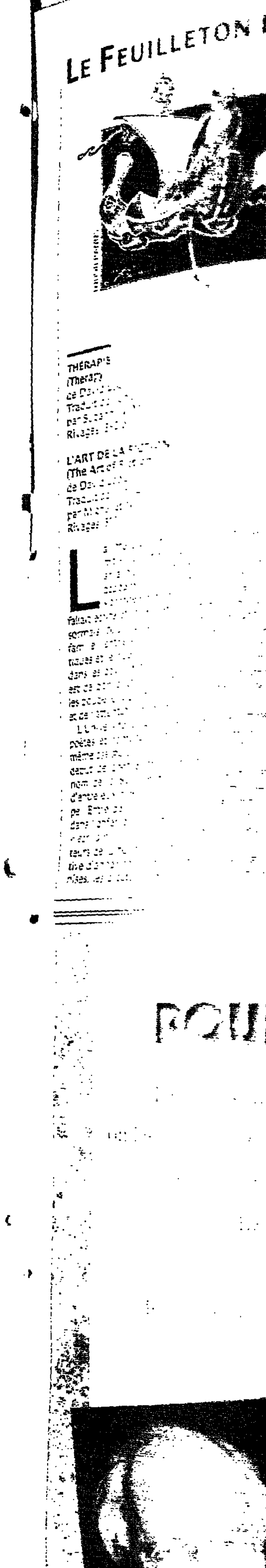
SUSPICION

En fait, ce père ambitieux est secrètement déçu de ne pas avoir la famille idéale qu'il imagine : une femme coquette, un fils brillant à l'école et champion de football, une fille soumise et tendre. Confronté à ses manquements, chacun se surveille et surveille tout le monde, créant une atmosphère de suspicion générale. Mais, cette fois-ci, la mesure est comble : « *Nous nous sommes demandés pourquoi nous supportions tout ça* », et les craquements inquiétants des moules encore vivantes dans l'immense bassine qui servait autrefois à laver les langes des enfants sont la copie, dans le registre des sons, des lézardes qui fissurent la belle ordonnance familiale.

C'est du personnage le plus asservi, la victime par excellence, la mère, celle qui joue du Schubert en pleurant pour se consoler de devoir écouter du Verdi tous les dimanches, que va venir le geste de la libération.

Mine de rien, en glissant, un à un, les fils de la révolte dans la trame si bien tendue de l'ordre, Birgit Vanderbeke révèle la dialectique de la domination/soumission à l'intérieur d'une famille venue de l'Allemagne de l'Est (le livre a été publié en 1990) et nous fait toucher du doigt, par le biais de ce microcosme, tout ce qu'avait à la fois d'évident, de monstrueux et de fragile, le système d'une censure patriarcale qui, sans sadisme ni débordements de barbarie, a réussi à opprimer tout un pays pendant des décennies.

Pierre Deshusses



LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE


TUDOR BANUS

THÉRAPIE
(Therapy)
de David Lodge.
Traduit de l'anglais
par Suzanne V. Mayoux,
Rivages, 362 p., 135 F.

L'ART DE LA FICTION
(The Art of Fiction)
de David Lodge.
Traduit de l'anglais
par Michel et Nadia Fuchs,
Rivages, 312 p., 145 F.

Le professeur et l'écrivain

La littérature est un territoire autonome, mais pas depuis longtemps. Il lui a fallu arracher sa liberté aux pouvoirs, aux académies, à toutes ces instances qui s'arrogeaient le droit d'édicter ce qu'il fallait écrire et la bonne manière de le faire. Désormais, pour l'essentiel, on règle les affaires en famille : entre les écrivains, les éditeurs, les critiques et le public. Aucune institution extérieure, dans les pays de démocratie, ne décide de ce qui est de bon goût, ni de ce qui doit être jeté dans les poubelles de l'inanité, de la faute, du désordre et de l'attentat aux règles.

L'Université a eu bien du mal à accepter que poètes et romanciers échappent à sa loi. On a même assisté en France, dans les années 60, à un début de contre-offensive des professeurs. Au nom de la Science et de la Théorie, certains d'entre eux n'hésitaient pas à trancher sans appel. Entre des *« écrivants »*, par exemple, rejetés dans l'enfer des vieilleries réactionnaires et des *« écrivains »* – une poignée d'élus –, seuls porteurs de la bonne parole d'avenir. Mais la tentative d'annexion a fait long feu ; un moment tétanisés, les créateurs se sont vite repris et ont fait l'usage qui leur semblait bon des décrets fulminés du haut de la chaire. La petite guerre des artistes et des législateurs n'en est pas finie pour autant ; elle a pris une forme nouvelle – et intéressante : l'entrée en force des maîtres de l'Université dans le domaine de l'écriture romanesque.

Le succès mondial d'Umberto Eco et de son *Nom de la rose* a été le signe spectaculaire de cette revanche. On a pu voir comment, sur le canevas anodin d'une intrigue policière, un brillant linguiste, jetant à pleines brassées la petite monnaie de son érudition et les trésors de son astuce pouvait époustoufler les lecteurs de romans – et fabriquer à l'usage des populations d'outre-Atlantique un nouvel exotisme. Eco est un phare du roman universitaire, mais pas un pionnier. Il y a longtemps qu'en Grande-Bretagne des enseignants réputés comme Kingsley Amis, Antonia Susan Byatt et surtout David Lodge écrivent des romans en forme de question de cours. Lodge est le plus passionnant d'entre eux parce qu'il ne se donne pas la peine de cacher son jeu. Professeur de littérature anglaise moderne à l'université de Birmingham jusqu'à sa retraite il y a cinq ans, Lodge confectionne ses ouvrages de fiction en appliquant les leçons théoriques et pratiques qu'il a tirées de son analyse professionnelle des écrivains anglo-saxons.

Les éditions Rivages, qui ont déjà publié sept livres de Lodge et établi sa réputation en France, ont eu cette fois la bonne idée de faire paraître en même temps son dernier roman et un recueil d'articles sur l'art du roman. Pour ceux qui aiment que le prestidigitateur, après un tour de magie, leur montre comment il est parvenu à les leurrer, l'expérience de cette double démonstration aura un charme rare.

A dire vrai, la seule lecture de *Thérapie* offre déjà un divertissement intellectuel de qualité, à défaut d'autre chose. Ni le sujet ni le traitement général du livre n'ont en effet d'originalité particulière. Réduit à son squelette, *Thérapie* ressemble à ces romans anglais modernes comme nous en avons déjà tant lus. Le portrait d'un homme en fin de cinquantaine et qu'assaillent les doutes, les paniques et les déprimes – conjugaux, professionnels, sexuels et métaphysiques – qui sont, semble-t-il, le lot courant de cet âge. Une description assez attendue des milieux de la télévision commerciale et des charlataneries diverses prospérant sur les petits bobos de l'âme et du corps. Le tout, comme il se doit, traité dans un ton qui est comme la marque de fabrique de l'humour à l'anglaise : ce mélange d'ironie, de farce lugubre, de cynisme bon enfant et de distinction de classe qui doit s'apprendre avec l'alphabet dans les bons collèges.

Ce recours sans masque à la convention n'a rien de déplaisant. Il permet au lecteur de suivre les mésaventures de Lawrence Passmore, du feuilleton qu'il écrit pour la télévision, de ses femmes et de ses thérapeutes, comme on entend une musique familière : en portant son attention sur autre chose. Comme l'écrit fort justement le professeur Lodge, *« les romans sont des récits, et ceux-ci ne tiennent en éveil le public qu'en l'amenant à se poser des questions et en différant les réponses qu'ils y apportent »*. Dans *Thérapie*, on ne se pose pas beaucoup de questions sur Lawrence Passmore, s'il va trouver enfin une partenaire à son goût, s'il réussira à écrire la suite de son *sitcom*, si son genou cessera de le faire souffrir, ni même s'il terminera la lecture des œuvres complètes de Kierkegaard. Le vrai suspense de *Thérapie*, par un curieux déplacement, tourne autour de Lodge lui-même, que nous imaginons en train d'écrire son livre. On ne se demande pas : que va faire le héros ? Mais : comment va faire l'auteur ? Comment va-t-il nous intéresser à un personnage dont il a soin de nous donner une piètre opinion ? Comment va-t-il rompre la fiction du journal intime qu'il a mise en place dans les cent cinquante premières pages du livre – et qui essouffle – sans abandonner pour autant l'écriture à la première personne ? Comment va-t-il finir son récit alors qu'il s'est consciencieusement bouché toutes les issues vraisemblables ?

A chacune de ces questions, Lodge répond de manière surprenante, inattendue, astucieuse. Si, comme il le prétend, l'art du roman est un ensemble de procédés qui visent à arracher le lecteur au monde réel et à le maintenir dans le monde imaginaire inventé par l'auteur, alors il faut admettre que Lodge est un grand artiste. Avec cette nuance que toute son imagination paraît absorbée par la mise en place des procédés. *Thérapie* ressemble à une sculpture de Tinguely. Il ne représente rien d'autre que le jeu ironique de son propre fonctionnement. On y pénètre comme dans un palais des illusions ; on y marche entre des miroirs que sont les citations. Dans un de ses premiers romans, *La Chute du British Museum*, Lodge avait introduit des parodies de Joyce et de Virginia Woolf. Dans un autre, *Un tout petit monde*, il avait imité les structures d'un roman arthurien. Ici, la référence appuyée à Kierkegaard mise à part, nous pressentons les emprunts, mais sans toujours pouvoir déceler les originaux. C'est un charme de plus que ne ressentent peut-être pas les lecteurs anglais, plus familiers de leur littérature nationale.

Si l'on veut en savoir plus, on utilisera *L'Art de la fiction* à la manière d'un mode d'emploi. Ce livre est également un jeu. Pendant un an, entre 1991 et 1992, David Lodge a publié chaque semaine dans l'*Independent on Sunday* un article sur le roman. En quelques feuillets, il s'agissait de moduler un thème – le style imagé, raconter à plusieurs voix, la structure narrative ou l'allégorie – en commentant les extraits d'une ou deux œuvres choisies dans le patrimoine moderne de la fiction anglo-saxonne. Milan Kundera est le seul écrivain non anglophone qui soit mis à contribution, sous la rubrique « le réalisme magique ». Lodge est un pédagogue remarquable. S'adressant au « grand public », il sait ne pas le confondre avec le petit monde de ses étudiants, sans pour autant bêtifier et se priver d'employer le vocabulaire descriptif approprié. Ses analyses sont souvent subtiles, toujours enjouées. Un modèle d'introduction à la rhétorique romanesque, telle que l'ont inventée les meilleurs auteurs. L'inventaire divertissant et intelligent d'une boîte à outils.

Mais Lodge ne résiste pas à la tentation de passer de la rhétorique à la théorie. Il légifère en souriant, du bout de la plume, mais il légifère. Sa grande connaissance des bons auteurs et de leur métier lui confère, pense-t-il, le droit de décider ce que doit être un roman : *« Je tiens depuis toujours la fiction pour un art essentiellement rhétorique, par quoi j'entends que le romancier ou l'auteur de nouvelles nous* persuadent *de partager une certaine vision du monde pendant le temps que dure notre lecture, réalisant ainsi, si l'expérience est couronnée de succès, un enchantement à s'absorber dans une réalité imaginée. »* Ainsi parle le professeur. Mais quand le romancier applique avec minutie et savoir-faire les règles de l'universitaire, cela donne, dans les meilleurs des cas, *Thérapie* : un beau produit ; un ouvrage qui enchante, en effet, sans temps mort et sans faiblesse, pendant trois cent soixante pages ; et qu'on commence à oublier dès la dernière page achevée.

ÉCONOMIE
PAR PHILIPPE SIMONNOT

Bien-être et servitude

ÉCONOMIE PUBLIQUE
d'Alain Wolfelsperger.
PUF, coll. « Thémis-Economie », 490 p., 168 F.

C'est l'un des plus beaux alexandrins de Racine, l'un des plus denses : « *Leur prompte servitude a fatigué Tibère* » (1). Si Tibère personnifie l'Etat, alors c'est aussi l'un des plus actuels. L'Etat éreinté par la servilité même des citoyens, nous l'avons sous nos yeux. Mais il nous faudrait un mentor pour nous guider dans le dédale de ses pièges.

Le traité d'économie publique d'Alain Wolfelsperger pourrait éclairer utilement le plus grand nombre s'il n'était encombré de multiples équations et graphiques. Comme il s'agit d'un manuel destiné aux étudiants, on ne peut reprocher à l'auteur cette manière d'écrire, sauf à remettre en cause la pédagogie de l'économie contemporaine. L'essentiel toutefois peut se dire en bon français.

Pendant des décennies, nous avons comparé les fonctionnements forcément imparfaits du marché réel avec un idéal défini par référence à des normes d'efficacité et d'équité, et nous avons cru que l'Etat avait un rôle indispensable à jouer pour que cet idéal, inaccessible par les seuls marchés, puisse être atteint. Les conditions de la concurrence pure et parfaite étant irréalisables, nous nous somme adressés à l'Etat sans nous rendre compte que nous supposions implicitement que cet Etat était pur et parfait. Or, comme le montre très bien Wolfelsperger à partir des travaux qui se sont accumulés ces dernières années dans le domaine de l'économie publique, cet Etat idéal n'existe pas plus que le marché idéal. Et si l'on doit faire une comparaison, ce doit être entre marché réel et Etat réel.

Or, on trouve dans l'Etat réel des défauts analogues à ceux que l'on trouve sur le marché réel : d'abord et avant tout, l'information des politiciens et des fonctionnaires est au moins aussi imparfaite que celle des acteurs de l'économie privée (travailleurs, entrepreneurs, consommateurs, épargnants) ; en outre, rechercher le meilleur rapport qualité-prix a un coût, ne serait-ce qu'en temps dépensé, aussi bien pour l'Etat que pour l'agent privé ; enfin, les hommes de l'Etat et leurs serviteurs ne sont pas forcément et toujours motivés par la recherche de l'intérêt général.

Normalement, dans nos sociétés démocratiques, l'individu est censé poursuivre au mieux ses intérêts à condition qu'il soit laissé libre de ses choix. Pourquoi alors interdire les drogues dures, limiter la pornographie, subventionner la musique classique, instituer un système d'assurance sociale obligatoire, etc. ? Tout se passe comme si nous acceptions que l'Etat soit meilleur juge de nos intérêts que nous-mêmes.

Prenons l'exemple de la ceinture de sécurité. Là encore, on retrouve des problèmes d'information. En effet, l'Etat pourrait se contenter de nous avertir gratuitement des dangers que nous courons quand nous montons à bord d'une automobile. Mais il se trouve que les individus ne sont pas suffisamment motivés pour prendre connaissance de toute l'information, même gratuite, qui leur est donnée. Comme le dit très bien l'auteur, le paradoxe de l'information est que « *pour vouloir en acquérir, il faut, d'une certaine manière, avoir déjà une idée de son importance, donc de son contenu, ce qui signifie qu'on l'a déjà et qu'on n'a donc pas besoin d'en acquérir* ». Il se pourrait bien que l'individu moyen manque d'information préalable sur l'utilité d'acquérir des informations spécifiques quant à la conduite automobile, si tant est que son niveau d'éducation lui permette d'apprécier ces informations. D'autre part et surtout, l'information, même gratuite, a un coût constitué par le temps passé à en prendre connaissance et par l'effort pour bien l'assimiler.

Quand on prend en considération tous ces éléments, il n'est pas impossible, remarque avec pertinence Wolfelsperger, qu'un individu préfère qu'on limite directement ses possibilités de choix plutôt que de devoir supporter les coûts impliqués par la nécessité de devoir s'informer personnellement au cas où on le laisserait entièrement libre. Dans le cas de la ceinture de sécurité, comme dans tant d'autres domaines, nous préférons être obligés de la boucler, comme on dit. Cela simplifie la vie.

En un mot comme en cent, la liberté n'est pas ordinairement ce que nous chérissons le plus, bien qu'elle soit inscrite au fronton des monuments de la République. Nous lui préférons en fait notre « bien-être ». Et c'est bien pourquoi nous acceptons cet Etat-Providence dont les normes sont en apparence l'efficacité et l'équité – toujours elles, et il y aurait, bien sûr, beaucoup à dire à ce sujet –, alors que la norme « *dont l'absence est la plus remarquable et la plus troublante est la liberté* », comme le souligne notre auteur.

Le livre de Wolfelsperger traite de bien d'autres sujets relatifs à l'économie publique, notamment en matière de fiscalité. Mais son apport le plus captivant, peut-être le plus nouveau en France, reste bien d'avoir mis en lumière la contradiction qu'il décèle entre les principes de l'économie du bien-être et la liberté. A l'heure de la suppression des vieilles douanes devenues impuissantes et de la communication de tous ordres en nano-secondes, cette contradiction est en train de nous exploser au visage.

(1) ...nnicus, acte IV, scène 4.

INTERNATIONAL
PAR DANIEL VERNET

Dépasser les frontières

LA FRONTIÈRE
Sarajevo
dans l'archipel
de Jean-Pierre Faye.
Actes Sud, 174 p., 118 F.

Issu d'un séminaire tenu en juillet 1994 au Centre international pour la paix de Sarajevo, ce livre peut s'entendre de diverses manières. Comme une réflexion philosophique sur le concept de frontière – ce qu'il est au premier chef ; comme une digression sur la vision européenne – fulgurante – de Nietzsche ; comme une critique des vocables de Heidegger servis à la « *naïveté française* » et justifiant l'idée que le « *processus de la frontière* » est « *un procès sans sujet* ». Il faudrait voir alors « *ce qui se déploie dans le pays yougoslave, comme la résultante d'initiateurs aveugles, affrontés les uns aux autres dans un tunnel découpé en labyrinthe* ». Rien ne serait plus trompeur, affirme Jean-Pierre Faye, qui plaide pour un dépassement, un rejet de la frontière jusqu'à l'ultime limite du penser « extra-européen », pour reprendre une formule de Nietzsche qui, en 1885, voyait venir l'« *Europe une* » : « *Les petits Etats de l'Europe, je veux dire tous nos Etats et nos* "Reich", *vont devenir intenables économiquement, étant donné les exigences souveraines des grandes relations internationales et du grand commerce qui poussent vers une dernière frontière.* »

A travers ses avatars successifs, l'Europe occidentale a, depuis la fin des années 50, montré que le dépassement de la frontière n'était pas une utopie. Paradoxalement, c'est dans l'espoir de rejoindre plus vite cette Europe sans frontières que les Slovènes et les Croates ont commencé à en créer de nouvelles. Sans doute ne faut-il pas surestimer rétrospectivement l'importance des accords d'association qui avaient été passés entre la vieille République fédérative de Yougoslavie et la Communauté européenne ; il s'agissait plus du subtil équilibre de la guerre froide que de la reconnaissance mutuelle entre deux ensembles supranationaux. Les Serbes, avec leur entreprise de purification ethnique, les Croates, avec l'exaltation permanente de la frontière d'Occident dont ils seraient les défenseurs contre les empires d'Orient, se sont plutôt éloignés de l'Europe ; c'est une voix croate qui l'a justement souligné dans le séminaire de Sarajevo, en écho à Jean-Pierre Faye.

Le dépeçage de la Bosnie, avec ses deux cent mille morts et ses millions de réfugiés, en a été la conséquence dramatiquement logique. Le processus de fragmentation par la frontière, explique Jean-Pierre Faye, fonctionne selon la « *méthode de l'exhaustion* » : prenez une grandeur dont vous retranchez une autre grandeur supérieure à la moitié ; des nations, enlevez les nationalités, des nationalités, les minorités nationales, puis les minorités ethniques, et les tribus ou les clans ; et ainsi de suite à l'infini, jusqu'à ce que l'individu soit son propre poteau-frontière, face à « l'autre » qui est nécessairement un ennemi. La frontière court partout dans un espace dévasté par son mouvement incessant.

Les accords de Dayton n'ont encore fondamentalement rien changé. Il suffit pour s'en convaincre d'écouter le président croate Tudjman, lors de la signature solennelle de ces accords à l'Elysée : il a repris à cette occasion l'hymne à la frontière entre des peuples « *appartenant à des sphères culturelles diverses, sur un territoire où l'Empire romain fut d'abord divisé en empire d'Occident et empire d'Orient, puis où le christianisme se sépara entre rite occidental romain et rite oriental byzantin, où enfin au cours du Moyen Age, l'invasion ottomane en Europe engendra une islamisation partielle* ».

Découpée par cette frontière en dentelles, la pauvre Bosnie-Herzégovine, « *écartelée par des contradictions de civilisation* », n'a pas un avenir très radieux, si ce n'est, selon Franjo Tudjman, dans une alliance avec la Croatie « *qui, historiquement et géopolitiquement, est la plus étroitement liée* » à elle.

Faute de mieux, la communauté internationale a participé activement au découpage en espérant qu'un jour, plus tard, les traits d'union l'emporteront sur les divisions, comme au début du XIXe siècle quand intellectuels serbes et croates découvraient dans leur langue commune une identité par-delà les empires. Encore faudrait-il que l'Europe encourage d'abord les *refuzniks* de la frontière plutôt que les chefs de guerre reconvertis et qu'elle ne retombe pas elle-même dans ce que Freud appelait le « *narcissisme des petites différences* ». Or les difficultés de l'espace Schengen ne sont qu'une manifestation marginale d'une tendance plus profonde à la renationalisation de la politique.

Dans un récent article pour un journal suisse, l'historien allemand Karl Schlögel flairait bien l'air de ce temps eurosceptique en nommant les frontières l'« *épiderme des Etats* » et en s'élevant contre leur disparition. Mais alors, « *ces bons Européens que nous sommes : qu'est-ce qui nous distingue des hommes de patrie ?* ». La question de Nietzsche a plus d'un siècle ; elle exige une réponse urgente.

POLITIQUE
PAR ANDRÉ LAURENS

Ce qui ne va pas

LETTRE AU PRÉSIDENT SUR LE GRAND RAS-LE-BOL DES FRANÇAIS
de Thierry Desjardins.
Fixot, 250 p., 109 F.

Parmi les quelque huit cents lettres qu'il reçoit quotidiennement, le président de la République aura trouvé celle de Thierry Desjardins, sous la forme d'un livre, proposé aussi à la lecture de ses concitoyens. Signée d'un journaliste connu, il s'agit donc d'une lettre ouverte, et qui aurait pu l'être, suivant la formule consacrée, d'« *un ami qui vous veut du bien* ». Elle a pour objet d'exposer au président « *le grand ras-le-bol des Français* » devant les mensonges et turpitudes dont ils sont les témoins, et d'exprimer une certaine déception à l'égard d'un septennat qui n'aurait pas encore tenu les promesses du candidat élu.

Journaliste, grand reporter, Thierry Desjardins est allé prendre la mesure du ras-le-bol au ras du sol, en enquêtant sur le terrain. Un petit village du Maine-et-Loire, des exemples pris à Angers, Redon, Marseille, Perpignan, dans l'Avesnois ou dans le Tarn-et-Garonne, le courrier que lui avait valu un article sur le même thème publié dans *Le Figaro*, fournissent la matière de la démonstration. Celle-ci tend à conforter l'idée, au demeurant déjà fort répandue, que les Français en ont assez des faux chômeurs, des faux malades, des « *dépenses somptuaires de potentats locaux* » (que la décentralisation a aggravées), des difficultés faites aux chefs d'entreprise, de « *l'importation des chômeurs* », de la pléthore de l'administration, des réminiscences soixante-huitardes des actuelles générations de technocrates, bref d'un système qui installe la tricherie avec les règles du jeu. Ils en auraient d'autant plus assez que le grand changement nécessaire, pour lequel ils pensaient avoir voté, ne vient pas ou se fait attendre.

L'intérêt et le piment de ce pamphlet, au demeurant écrit sans hargne, tiennent aux faits, chiffres et détails sur lesquels il s'appuie : les lecteurs y retrouveront des observations familières, des jugements qu'ils ont peu ou prou partagés à un moment ou à un autre, et dont l'accumulation tend à prouver que « *c'est partout pareil* ». L'auteur n'est pas en peine de fournir des exemples particulièrement frappants et de se référer à des arguments apparemment convaincants, quand il ne débusque pas avec gourmandise de parfaits modèles d'absurdités administratives. Cependant, le diagnostic global va bien au-delà du comique de Courteline.

Le mal paraît si généralisé que l'on est porté à se demander si tous ceux qui ont lieu de s'en plaindre n'y participent pas d'une manière ou d'une autre. Cette éventualité est habilement évacuée : d'un côté, il y aurait les Français qui en ont ras-le-bol, de l'autre, un système, l'Etat, des organisations, des élus et des technocrates, des réglementations et des privilèges, d'où viendraient tous les maux et qui inciteraient les premiers à tricher, quitte à ne plus supporter leur propre société. La question se pose aussi de savoir si cette vision manichéenne ne découle pas d'une accumulation de symptômes bien sélectionnés...

Les Français ont, par ailleurs, quelques raisons de se satisfaire de leur sort, et, à l'inverse, on en trouverait qui se plaignent d'épreuves que Thierry Desjardins n'a pas recensées, bien qu'elles procèdent, mais par d'autres malfaçons, du même système. L'actualité, toujours surprenante, a fait récemment la part belle à des plaignants d'un autre genre, au risque d'accentuer le ras-le-bol de ceux dont l'auteur s'est fait le porte-parole. Sans doute faudrait-il envoyer une autre lettre ouverte à M. Chirac, pour exprimer de nouvelles raisons de mécontentement, et une troisième pour faire la synthèse des deux précédentes !

En effet, si l'actualité nous a appris quelque chose, c'est bien que les ras-le-bol, si différents qu'ils puissent être suivant l'angle sous lequel on les perçoit, finissent par se rejoindre. C'est ainsi que ceux qui subissent la grève en admettent les raisons, tandis que ceux qui sont en mesure de la faire la font aussi pour les autres. Confusément, un malaise beaucoup plus général s'exprime : cette angoisse devant l'avenir que le premier ministre a ressentie derrière une révolte dont la rationalité ne lui était pas apparue évidente.

Les Français ont cette crainte en commun qui, si râleurs qu'ils soient les uns envers les autres, les rend solidaires. Ils veulent être traités égalitairement, dans le respect de leur individualisme et de leurs spécificités catégorielles. On voit bien que ce ne sera pas simple. Raison de plus pour se méfier des analyses trop réductrices et des solutions trop simplistes qui, faute de les convaincre collectivement, additionneraient, comme on vient de le vérifier, tous les mécontentements.

SOCIÉTÉ
PAR ROBERT SOLÉ

Entre Gutenberg et Internet

UNE HISTOIRE DES MÉDIAS
de Jean-Noël Jeanneney.
Seuil, 375 p., 140 F.

MÉDIAS
Ouvrage collectif
sous la direction
de Claude-Jean Bertrand.
Ellipses, 318 p., 160 F.

La communication n'est plus le monopole de quelques-uns. Tout le monde – partis, syndicats, entreprises, associations, Eglises, simples citoyens – s'est mis à communiquer, pour défendre des idées, des intérêts, ou simplement une image. Communiquer est devenu une obsession collective et, à la limite, un objectif en soi : il faut absolument communiquer, même si on n'a pas grand-chose à dire.

Dans ce bavardage tous azimuts, les distinctions traditionnelles entre communication interpersonnelle et communication de masse sont en train de perdre leur signification. Elles se justifient d'autant moins que les techniques font voler en éclats les frontières : grâce aux autoroutes de l'information, n'importe qui pourra théoriquement s'adresser à la terre entière et recevoir à domicile des quantités illimitées de textes, d'images et de sons.

Trouver des repères devient une nécessité, pour les professionnels de l'information comme pour le grand public. Deux livres qui viennent de paraître répondent à ce souci, dans des registres très différents mais avec le même souci pédagogique.

A la fois historien et praticien de la communication – il a notamment présidé Radio France et RFI de 1982 à 1986 –, Jean-Noël Jeanneney était bien placé pour écrire une histoire des médias. Celle-ci commence à l'âge de pierre, avec les premiers messages gravés sur les arbres, mais c'est évidemment l'invention de l'imprimerie par Gutenberg, en 1438, qui donne le coup d'envoi à la communication moderne en Occident. Il faudra attendre deux siècles encore pour voir naître la presse périodique qui, très vite, sera confrontée à un triple défi – le même qu'aujourd'hui : défendre sa liberté face au pouvoir, à l'argent et aux coteries.

Les Anglais prennent une nette avance au siècle des Lumières grâce à leur système politique et au niveau d'instruction du public. Pendant ce temps, les philosophes et les dirigeants français méprisent les « *gazetiers* » et ne s'intéressent qu'aux livres. Cela n'empêche pas la presse de jouer un rôle déterminant dans la Révolution de 1789, qui déclare le secret contre-révolutionnaire, prône la démocratie directe et met hors jeu ceux qui n'ont pas accès aux journaux.

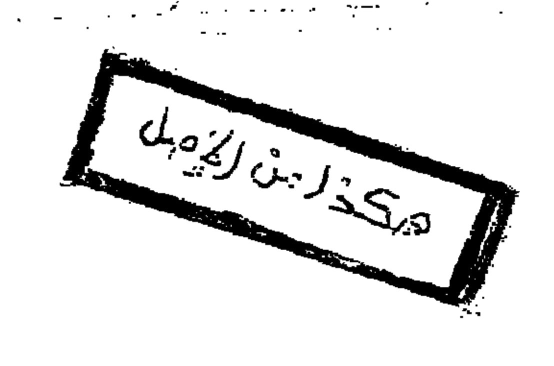
Tandis que Napoléon et ses successeurs musellent la presse, c'est de nouveau l'Angleterre qui fait l'histoire, avec un monument, le *Times*. Paris ne reprend son souffle que sous la IIIe République : plusieurs dizaines de quotidiens y cohabitent grâce à une législation très libérale dont le revers est la vénalité et la diffamation.

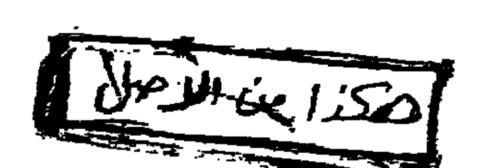
L'âge d'or se termine avec la Grande Guerre. En instituant la censure et la propagande, elle fait naître les rumeurs les plus folles mais aussi le doute sur le journalisme qui ne s'en remettra jamais. Cette baisse de crédibilité intervient au moment où un concurrent de poids, la radio, va entrer en scène. Dès lors, la presse écrite n'aura de cesse de répondre au double défi de la rapidité et de l'émotion, donnant naissance au grand reportage. Aucun pouvoir ne résiste à la tentation de contrôler les ondes. « *Grâce à la radio, le régime a éliminé tout esprit de révolte* », constate le docteur Goebbels dans les années 30...

Pourquoi la presse quotidienne en France compte-t-elle aujourd'hui deux fois moins de lecteurs qu'en Allemagne, trois fois moins qu'en Suisse et quatre fois moins qu'au Japon ? Aux raisons économiques ou culturelles habituellement citées, Jean-Noël Jeanneney en ajoute deux autres, qui remontent à la seconde guerre mondiale : le discrédit énorme provoqué par la publication de journaux sous l'Occupation et le manque de professionnalisme de vaillants résistants qui s'improvisèrent journalistes à la Libération. Mais il est vrai aussi que dans aucun autre pays européen on ne lit autant de magazines qu'en France.

Jean-Noël Jeanneney réussit à balayer plusieurs siècles avec autant de rigueur que de clarté. On regrettera seulement qu'il passe un peu vite sur le dernier acte, celui que nous vivons depuis quelque temps avec la naissance du multimédia. Sans doute faut-il y voir un scrupule d'historien, inquiet à l'idée de s'aventurer dans l'actualité. Mais on trouvera tout cela, et bien d'autres choses, dans le solide ouvrage collectif dirigé par Claude-Jean Bertrand, qui se veut un manuel des médias à l'usage de tous et deviendra sans doute un ouvrage de référence.

Jean-Noël Jeanneney tire diverses conclusions de son voyage entre Gutenberg et Internet. Retenons au moins celle-ci, qui ne peut passer pour de la démagogie : il faut savoir résister à la fascination de la transparence absolue. « *Une collectivité qui se donnerait perpétuellement, instantanément, à voir tout entière à elle-même serait l'incarnation du totalitarisme absolu.* » En d'autres termes, il n'est pas de gouvernement possible sans une certaine dose de secret. A condition que les citoyens soient toujours informés après-coup de la genèse et des modalités d'une décision, le plus clairement et le plus rapidement possible.





Du bon usage des images

Que faire des œuvres d'art quand on est historien ? La question a inspiré un long ouvrage à Francis Haskell. Mais, de ce monument d'historiographie, les questions de méthode demeurent désespérément absentes

L'HISTORIEN ET LES IMAGES
de *Francis Haskell.*
Traduit de l'anglais
par A. Tachet et L. Evrard,
Gallimard, « Bibliothèque illustrée des images », 790 p., 286 ill.,
420 F *jusqu'au* 31 janvier,
480 F ensuite.

La question à l'origine de ce gros livre, pour n'être pas absolument neuve, n'en est pas moins de celles qui valent qu'on s'y consacre : quelles révélations les images artistiques d'une époque révolue apportent-elles véritablement sur le temps de leur création ? Dans quelle mesure peuvent-elles passer pour documentaires, quel mode interprétatif déjoue le plus sûrement les malentendus et les équivoques, de quelle lecture relèvent ces œuvres – ce sont là les points de méthode qu'il faut alors résoudre. Bien des historiens – et des historiens de l'art – en ont fait l'expérience : prendre une image au pied de la lettre, tenir un tableau pour une sorte de reportage d'autrefois, oublier les conventions, ignorer les symboles, ces imprudences conduisent à l'erreur.

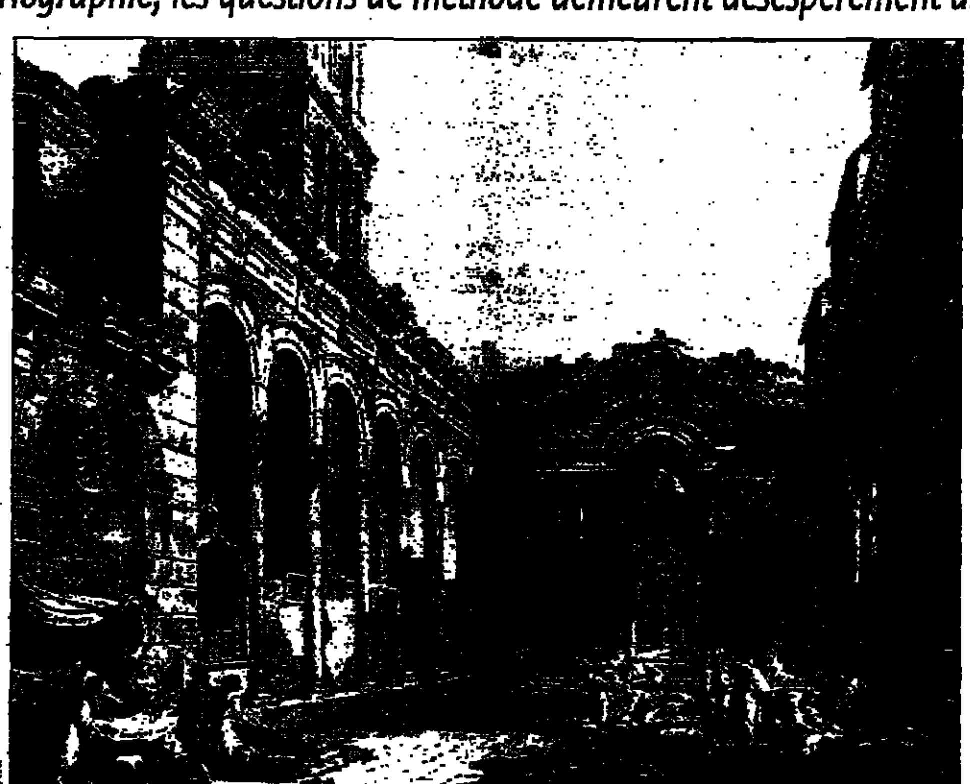
L'image, pas plus que le texte, ne dit à tout coup la vérité. D'ordinaire, elle n'en recèle que des bribes, indices qu'il faut savoir reconnaître et décrypter selon les grilles dont se servaient l'artiste et ses contemporains. De ces difficultés, ce serait peu dire que la notion trop simple d'illustration est loin de rendre compte. L'art n'illustre pas l'histoire politique, économique et sociale d'une civilisation. Réciproquement, ladite histoire ne suffit pas à expliquer l'art de manière mécanique. Les liens peuvent être lâches, les filiations obscures, les résonances à peine perceptibles – ce qui ne signifie pas pour autant, contrairement à ce qu'a cru le formalisme des années 60 et 70, qu'une œuvre ne se comprend que selon ses règles propres et qu'une peinture ne traite jamais que de questions de peinture.

Qu'un spécialiste du baroque italien, connaisseur renommé du retour à l'antique, revienne là-dessus et analyse les emplois historiens de l'image, la chose est donc, en elle-même, intéressante. A n'en croire que le titre de son ouvrage, il semblait qu'il ne pouvait s'agir que d'une réflexion théorique et pratique qui établirait comment, selon quels procédés, avec quelles précautions, il était possible, sinon nécessaire, de définir les rapports qui unissent et séparent l'œuvre et le temps de sa création. La préface de *L'Historien et les images* donne à entendre, brièvement, que telle se veut en effet l'ambition de Francis Haskell, qui aurait en somme, après Otto Pächt, écrit ses propres *Questions de méthode.*

MÉTHODE DESCRIPTIVE

Il apparaît cependant très vite que le propos est autre, et tout autre le style. Plutôt que de questions de méthode, des questions d'historiographie sont ici évoquées. Le problème ne se formule pas de manière normative – quelle valeur historique convient-il d'accorder aux images et comment ? –, mais de façon descriptive – quelle valeur historique a-t-il été accordé aux images et comment, depuis la Renaissance jusqu'au début du siècle ? Suivant un ordre chronologique qui ne tolère guère de brisures, Haskell détaille donc les épisodes d'une chronique dont les amateurs, puis les antiquaires, puis les historiens sont successivement les héros.

Quand elle s'applique aux siècles de la Renaissance et au néoclassicisme, la technique d'Haskell a quelque chose de prodigieux. Elle se fonde sur le refus absolu de toute réflexion théorique et l'accumulation vertigineuse de faits de toutes sortes. En la circonstance, ce sont des traités d'archéologie, des recueils de planches, des relevés d'œuvres et de monuments, des journaux de voyage, des correspondances entre curieux, des polémiques de savants, des inventaires de collections.


D.R.
Gravure de Robert Adam extraite de « Ruins of the Palace of the Emperor Diocletian » (1764)

Du moindre personnage, l'auteur donne le sentiment, d'abord plaisant, lassant bientôt, qu'il n'ignore rien, y compris ce qui n'a aucune importance – le nombre de ses enfants, ses titres de noblesse, son apparence. Ainsi apprend-on que l'historien Jacob Burckhardt avait, à trente-cinq ans, une *« longue chevelure brune, ondulée et gonflée jusqu'à lui couvrir les oreilles »*, mais aussi la *« moustache épaisse, légèrement tombante, quoique soigneusement taillée »*. La chevelure rendait hommage au romantisme, la moustache *« donne à penser que c'était pour lui une époque révolue »*. Autre portrait qui laisse songeur, celui de Michelet : il s'y lit que *« l'éveil de sa sensualité, que l'attrait passager des croyances religieuses lui furent des bienfaits incertains »*.

Ah... Sept cents pages de ce style, ornées de tant de précisions futiles ou incertaines, c'est un peu long et le lecteur en vient à regretter que Francis Haskell n'ait pas le génie du raccourci foudroyant. L'auteur, du reste, s'autoflagelle imprudemment quand il observe, à propos des numismates du XVI[e] siècle, que la *« séduction de l'érudition pure avait quelque chose de magnétique et même, en puissance, de corrupteur, en ce qu'elle étouffait de plus en plus les gens d'imagination ambitieuse (...) »* Il se peut qu'il n'ait pas résisté à ce magnétisme, ni à cet étouffement.

Pour autant, la première moitié du livre décrit avec infiniment de science le monde des archéologues, rappelle les entreprises démesurées et héroïques du comte de Caylus et de Seroux d'Argincourt, rend hommage aux historiens du siècle des Lumières – à commencer par Voltaire – et montre comment, péniblement, lentement, les œuvres d'art tendent à trouver leur place dans le récit historique. Au regard de l'ambition annoncée – composer une histoire des historiens regardant l'art –, la réussite est peu douteuse. La seconde moitié du livre suscite plus de réserve. Non que Francis Haskell ait le moins attentivement Michelet ou Quinet ou Burckhardt, mais il semble que le mouvement des idées lui soit moins parfaitement familier. Mentionnant le retour en grâce des primitifs italiens, il néglige par trop l'esthétique militante catholique d'un Rio. Faisant allusion à la résurrection du XVIII[e] siècle, il sous-estime l'importance des Goncourt. Il n'est pas moins étrange que, se prenant de goût pour Champfleury, il tire si peu parti de Baudelaire, dont *Le Peintre de la vie moderne* expose les principes d'une histoire culturelle de l'image. Quant au XX[e] siècle, il n'est évoqué qu'à travers l'autorité, si l'on peut dire, de Germain Bazin et de Vlaminck, tout cela pour examiner l'hypothèse d'un art prophétique et conclure que le *« don de divination a manifestement été réparti avec assez d'arbitraire et* [que] *l'historien serait imprudent d'accorder trop de crédit aux preuves qu'on voudrait en tirer »*. On s'en serait douté.

CHRONIQUEUR

Ses contemporains ne sont du reste guère familiers à Francis Haskell, bien moins que les collectionneurs de la Rome pontificale. Sa chronique s'interrompt assez étrangement avec le cas Huizinga, dont *L'Automne du Moyen Age* a paru en 1919. Et depuis ? Rien ? Vraiment rien ? L'école des Annales n'a droit qu'à une note dans laquelle les travaux de Georges Duby ne sont évoqués que par l'intermédiaire d'un compte rendu du *Journal of the Society of Architectural Historians.* C'est un peu cavalier, mais moins que l'absence de toute référence à Michel Foucault. On croyait savoir que ce dernier avait consacré quelques pages à Velasquez, des pages où des questions de méthode se posent clairement et appellent analyse et discussion. Mais non, décidément, tel n'est pas le propos d'Haskell qui fait œuvre de chroniqueur et non point de philosophe.

Philippe Dagen

L'œuvre comme événement

Pour Alain Bonfand, l'expérience esthétique est indissociable de l'épreuve de la séparation et de la perte

L'EXPÉRIENCE ESTHÉTIQUE A L'ÉPREUVE DE LA PHÉNOMÉNOLOGIE
La Tristesse du roi
d'Alain Bonfand.
PUF, 122 p., 98 F.

PAUL KLEE
Le Geste en sursis
d'Alain Bonfand.
Hachette, coll. « Coup double »,
94 p., 49 F.

Il est possible d'assigner deux finalités parfaitement antagoniques à l'expérience esthétique. Dans la première, l'auteur de l'expérience – artiste ou spectateur – se tient à l'écart, à l'abri ; son savoir, ses compétences réelles ou supposées, la théorie dont il se réclame, constituent une protection, un abri ; de là, il légifère. Et le mur sur lequel l'œuvre est exposée est comme la limite de son monde et de son expérience : au-delà, l'art n'a plus lieu. La seconde finalité, celle dont Alain Bonfand définit les données dans *L'Expérience esthétique à l'épreuve de la phénoménologie*, tend à abolir cette distance protectrice, à envisager un au-delà du mur ; ici, faire l'expérience revient à s'exposer soi-même, comme on dit s'exposer au péril. L'œuvre, qui *« ne requiert plus d'être expliqué mais m'explique »*, est alors bien ce *« réel en excès »* dont l'auteur parlait déjà dans *Lettres d'août* (1).

De cette opposition première entre deux types de regard – regard arrêté et assuré d'un côté, regard ouvert, sans assise, « impressionnable » de l'autre –, il faut penser les conséquences et les suites ; ne pas reculer devant ce qu'elle induit. *« Sachons une fois pour toutes,* écrit Bonfand, *que nous ne possédons jamais une œuvre, qu'en revanche elle peut parfois rendre l'histoire de notre vie sinon intelligible, du moins sensiblement moins désaccordée... »* A l'objectivation esthétique qui classe et s'approprie, qui répertorie et enferme s'oppose une *« phénoménologie du non-objectif »*, une *« subjectivité qui n'a pas d'abord pour fonction de constituer des objets mais de répondre à des événements »*, subjectivité *« désarmée »* qui renvoie à ce que Jean-Luc Marion – référence philosophique majeure de Bonfand – nommait le *« phénomène saturé »*.

De la même manière, l'auteur récuse l'esthétique de la comparaison comme celle du produit, qui vise à la fabrication d'objets artistiques *« dont l'existence est réductible à l'ensemble fini de ses causes »*. Congé est ainsi donné par l'auteur à la *« maîtrise productiviste »* au profit d'une esthétique de la *« donation »* (autre concept emprunté à Marion), de l'événement et de la *« comparution »* où *« domine l'épreuve que l'œuvre me regarde »*. Dernière opposition : la montée au visible, l'apparition d'un visage, son esquisse – dans les dessins d'Artaud ou de Michaux, dans la série des *Otages* de Fautrier, par exemple –, répond à l'art distancié du portrait, impuissant à contenir et à diffuser cette *« lumière intérieure »* qui, provenant du fond de l'œuvre, trace une sorte de géométrie invisible dans laquelle le spectateur se trouve inclus : *« Le visage ne peut apparaître que lorsqu'on oublie qu'un portrait le dissimule »* (2).

Paul Klee est l'un des noms de l'*« épreuve »* en question. Dans un autre essai, qui achève son important travail sur ce peintre (3), Alain Bonfand revient sur les dernières années de l'artiste, celles, à partir de 1933, de la montée du nazisme, de la maladie et de l'angoisse. Là, dans cet œuvre, plus qu'ailleurs, *« l'espace ne mendie plus la perspective et son illusoire profondeur, mais se conçoit à rebours vers l'avant du tableau, vers le spectateur »*.

« Peindre un grand tableau, c'est se mettre dedans », affirmait l'Américain Mark Rothko. Deux siècles plus tôt, l'écrivain Heinrich von Kleist s'exclamait à propos d'une œuvre de son contemporain, Caspar Friedrich : *« Tout ce que j'aurais dû trouver dans le tableau, je le trouvais entre le tableau et moi. »* L'approche phénoménologique, telle que la définit Bonfand, accomplit ce passage, prend acte de cette séparation. Elle impose de penser et d'éprouver l'œuvre non pas comme surface de projection de nos fantasmes ou support de nos théories, mais comme monde intérieur porté au jour, expérience qui ne laisse ni l'art ni la vie à leur place : *« Ce travail du regard devient au sens propre du mot l'histoire de l'œuvre, l'histoire de l'art. »*

La Tristesse du roi est le titre d'un papier gouaché et découpé de Matisse, datant de 1952. Dans cette image paradoxale et emblématique du propos de Bonfand, image peinte avec des tonalités particulièrement heureuses, *« le roi est triste parce qu'il a perdu le présent, parce qu'il n'a pas de visage ». « Il est l'avant-dernière fois du bonheur, mais, à l'avant-veille du départ, le bonheur est exténué. »* Ainsi l'expérience esthétique peut-elle être identifiée à l'épreuve de la séparation, du deuil. *« C'est cela en dernière instance que cherche une œuvre, tableau, film, roman, retenir ce qui fuit, tenir ce qui s'éloigne ; mais le geste qui retient est essentiellement en retard sur ce qu'il y a à retenir, et toute expérience esthétique est celle d'une perte. »*

Patrick Kéchichian

(1) La Différence, 1990.
(2) Sur cette question du visage, voir *L'Art en France, 1945-1960*, d'Alain Bonfand (Nouvelles Editions françaises, 1995).
(3) Voir *Paul Klee, l'œil en trop* et *L'Ombre de la nuit* (La Différence, 1988 et 1993).

Le rêve d'un art total

François Sabatier propose un regard synthétique sur les aventures croisées de la musique, de la littérature et des beaux-arts

LES MIROIRS DE LA MUSIQUE
La musique et ses correspondances avec la littérature et les beaux-arts 1800-1945
de François Sabatier.
Fayard, coll. « Musique »,
728 p., 190 F.

Ce ne sont pas les histoires de la littérature, des beaux-arts et de la musique qui manquent. Mais le regard synthétique sur ces aventures artistiques croisées semble relever de la gageure. C'est pourtant le projet du musicologue François Sabatier, qui conduit, depuis douze ans, une étude parallèle des arts au Conservatoire national supérieur de musique de Lyon. Jeux de miroirs qui obligent à brasser une masse colossale d'informations et d'analyses, ces *Miroirs de la musique* tiennent du défi et, disons-le d'emblée, s'avèrent aussi suggestifs qu'on pouvait l'espérer.

1800-1945 : cent quarante-cinq années marquées par le rapprochement des tensions créatrices jusqu'à rêver un art total, où chaque élément porterait un sens plein dans la fusion programmée. L'ouvrage propose un parcours chronologique tripartite pour mieux dégager, à chaque étape, les contraintes politiques et sociales et le débat entre sujétion et liberté, inspiration populaire et conception savante, imitation et invention, seuls vrais enjeux déterminants (1).

« Romantique » – pour être simple –, le premier XIX[e] siècle permet le triomphe de Shakespeare, des figures de Prométhée et de Faust, mythes de la révolte de l'homme et de l'affirmation de l'individualisme. Il érige bientôt en héros un Christ si proche qu'il échappe de plus en plus volontiers aux Eglises. Nourris de ce spiritualisme diffus, panthéisme, occultisme et spiritisme resurgissent sans peine. Le regard historique, qui convoquait, depuis la fin du XVIII[e] siècle, l'héritage antique, se tourne parallèlement vers la Renaissance, premier moment où les arts juxtaposés ont confondu leurs projets. Plus connu que la redécouverte de Jean-Sébastien Bach (Mendelssohn dirige sa *Passion selon Saint Matthieu* dès 1829), le retour vers un Moyen Age improbable et fantasmé, de Walter Scott à Victor Hugo, ouvre la voie au courant néogothique de Pugin et de Viollet-le-Duc.

La phase 1870-1914 voit les convergences artistiques s'affirmer encore, accentuées – accélérées même – par les expositions universelles. L'Asie de Loti et de Puccini supplante peu à peu l'Orient de Byron et de Delacroix ; impressionnisme et symbolisme tentent l'œuvre d'art totale où couleurs, rythmes et sonorités participent d'une même pensée (on pense ici au cas Scriabine).

STRAVINSKY, PICASSO...

Avec la première guerre mondiale, les artistes changent d'adresse : après Vienne et Berlin, Paris, puis New York assurent la relève. Le coloris, ton et timbre, devient primordial, et le succès du néoclassicisme n'a pas de quoi inquiéter puisqu'il imite moins qu'il n'incite à prolonger d'anciennes aventures avec une malice si visible qu'elle interdit la lecture au premier degré. *A ce jeu-là, Stravinsky et Picasso triomphent, et le clavecin de Poulenc, de Martinu ou de Falla ne sent pas l'académisme, tant s'en faut.

Cependant, les dernières remarques de Sabatier laissent songeur : y eut-il d'authentiques musiciens dadaïstes ? Cette question *« mérite d'être posée »* pour celui-là seul qui veut à tout prix classifier, ordonner, étiqueter strictement le savoir et ses liaisons légitimes. Autant il y a de pertinence à établir des parallèles entre Delacroix et Berlioz, Goya et Beethoven, Schumann et Nerval, Franck et Rodin ou Poulenc et les poètes surréalistes, autant la charge contre le *« règne du théorique et même du dogmatisme le plus rigide qui semble dominer »*, qui dénie à l'écriture de Breton et de Soupault, au nom de son automatisme, *« l'invention spontanée, jaillissante et inventive »*, paraît absurde.

On oubliera les poncifs – Sibelius ? *« Une sombre poésie brumeuse et frileuse »* – comme les affirmations abruptes – l'efficacité de la peinture qui *« se révèle bien inférieure »* à celle de l'écrit ou de la musique. La chute, moins pardonnable, qui veut que *« la courbe de l'innovation et de l'invention semble décroître après 1918 »*, appelle des réserves. Ces postulats péremptoires sont irritants, car l'ensemble du travail et le sérieux de la documentation sont si évidents qu'on aimerait quitter l'ouvrage sans cette impression de parti pris, sympathique tant qu'il force le lecteur à considérer autrement le moteur de la création, mais suspect dès qu'il caricature certaines aventures lues comme des impasses. Sabatier conclut sur les dangers de voir triompher le commentateur sur l'artiste. Puisse-t-il méditer sa propre leçon.

Philippe-Jean Catinchi

(1) Le fameux rêve d'Orient du début du XIX[e] siècle, qui résume ces contraintes croisées, vient de faire l'objet d'un excellent essai de Christine Peltre, *L'Atelier du voyage* (Le Promeneur, 128 p., 145 F).

Dernières livraisons

LETTRES ÉTRANGÈRES

LES PAROLES PERDUES, de Jesus Diaz
Cuba, les années 70. Trois personnages – le Rouquin, le Gros et le Maigre –, aidés par une jeune fille cynique et cultivée, décident de créer une revue qui viole les trois piliers de la littérature révolutionnaire : réalisme, servitude, anecdote. Onze ans plus tard, à Moscou, le Maigre évoque cette entreprise dans un roman peuplé par les Beatles, Alejo Carpentier, Humphrey Bogart, Billy Wilder... et l'hilarante aventure littéraire prend une dimension tragique. Jesus Diaz appartient à *l'avant-dernière vague d'écrivains exilés cubains. Il s'engage dans les* avenues du souvenir avec un roman « total » – essai, poème, nouvelles, reportage... –, fugue pléthorique de voix, de cris, de questions auxquelles personne ne sait comment répondre (traduit de l'espagnol – Cuba – par Jean-Marie Saint-Lu, éd. A.-M. Métailié, 321 p., 120 F).

VIE DES HOMMES NON ILLUSTRES, *de Giuseppe Pontiggia*
Découvert en France par Maurice Nadeau, Giuseppe Pontiggia est actuellement un des auteurs les plus célèbres et les plus lus en Italie. Le principe de ce recueil de nouvelles est de raconter des vies apparemment grises et ordinaires, de la naissance à la mort : de la Bovary du *Piémont au militaire de carrière, du petit employé impuissant* à l'actrice ratée. C'est une magnifique galerie de portraits, souvent extrêmement humoristique. Très grand dialoguiste, Pontiggia montre qu'il excelle dans la nouvelle (traduit de l'italien par François Bouchard, Albin Michel, 320 p., 145 F).

L'AMOUR HARCELANT, d'Elena Ferrante
Une femme de soixante ans se noie, au large de Naples. Sa fille, auteur de bandes dessinées, tente d'enquêter. Peu de temps avant sa mort, sa mère lui avait lancé de curieux appels. La narratrice découvre avec horreur *la double personnalité de sa mère, victime d'un chantage ou* complice. Ecrit d'un style vif, cru, glacé et soigné, ce roman brillant se rattache à toute une tradition de « polars » intellectuels auxquels Sciascia, Consolo, Rugarli, Bufalino ont donné leurs lettres de noblesse. L'auteur s'entoure de mystère. *Est-ce un écrivain chevronné qui a choisi un pseudonyme ? (Traduit de l'italien par Jean-Noël Schifano,* Gallimard, 132 p., 98 F.)

DANSE, DANSE, DANSE, de Haruki Murakami
Suite de *La Course au mouton sauvage*, ce nouveau roman de la coqueluche *des teen-agers japonais présente les mêmes défauts que ses précédents :* langage branché, automatismes de la narration, dialogues mécaniques et personnages inconsistants. Mais on peut être intrigué par cette vision du Japon, à contre-courant de l'esthétisme et du raffinement qui lui sont habituellement attachés, et la trame policière peut retenir l'attention d'un public qui attend de la littérature un *simple délassement (traduit du japonais par Corinne Atlan,* Seuil, 514 p., 149 F).

1969, de Ryû Murakami
Né en 1952, l'auteur de *Bleu presque transparent* a été un des premiers représentants de la « nouvelle génération » d'écrivains, s'affranchissant du poids de la tradition littéraire. Style direct, références américaines, modernisme affiché. Dans ce recueil de souvenirs d'étudiants, il ressuscite l'année 1969, qui marqua la vie universitaire japonaise avec un peu de retard sur l'Europe. Contestations, barricades, slogans, provocations, ici exagérément réduites à un folklore d'adolescents, alors *que l'enjeu idéologique et politique fut considérable au Japon* (traduit du japonais par Jean-Christian Bouvier, éd. Philippe Picquier, 196 p., 125 F).

MA VIE SECRÈTE (Anonyme)
Précédé d'une remarquable préface d'Annie Le Brun, voici le deuxième *tome des aventures de l'Anglais Walter – l'énigme de son identité* n'est toujours pas résolue –, dont l'insatiable quête sexuelle occupa chaque instant de la vie. « *Walter*, écrit Annie Le Brun, *est fait en sorte qu'été comme hiver, à la ville comme à la campagne, il lui faut des femmes. Passion de la lucidité ou instinct de prédateur, au plus fort de la chasse, il sait toujours en dire très exactement le décor, l'atmosphère, estimant intuitivement ce que son excitation leur doit.* » Certes, note encore ironiquement Annie Le Brun, pour les esprits épris de justice sociale et pour les féministes, Walter est injustifiable. Mais pour les amateurs de littérature, ce second volume corrobore le sentiment qu'avaient éprouvé ses premiers lecteurs : celui d'être en présence d'un chef-d'œuvre encore à découvrir de la littérature mondiale (traduit de l'anglais par Mathias Pauvert, Stock, 541 p., 180 F).

HISTOIRE

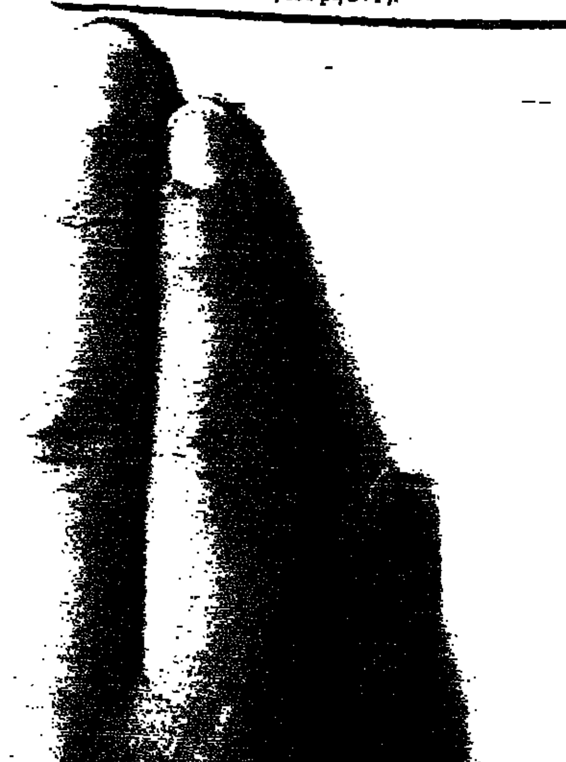
BORDEAUX PORT NÉGRIER, d'Eric Saugera
Bordeaux a oublié son passé de port négrier. La ville formait pourtant, avec Nantes, La Rochelle et Le Havre, le quatuor majeur de la traite française. Sur environ un siècle et demi – du dernier tiers du XVIIe siècle au premier tiers du XIXe –, des dizaine de milliers de marins, d'armateurs, d'investisseurs, d'artisans ont participé à la préparation d'environ cinq cents expéditions négrières et enlevé à l'Afrique près de 150 000 de ses habitants. C'est ce passé peu glorieux que l'historien Eric Saugera fait revivre avec rigueur et talent (coédition Karthala et J et D éditions, 382 p., 180 F).

SOCIOLOGIE

LA PERSONNE ET LA SOCIÉTÉ, de Jean Cazeneuve
La notion de personne varie selon les civilisations, et l'auteur le prouve à travers les sociétés primitive et homérique. Il étudie ensuite les *conditions dans lesquelles se forme la* personne, notamment sous l'influence de ses rôles dans la société, puis s'intéresse aux « *mentalités* » en regardant l'action du milieu social sur l'affectivité, l'invention, la perception, la mémoire et l'intelligence. Jean Cazeneuve parle clair et brasse tout naturellement, et non comme un forcené de la didactique, *une impressionnante phalange d'auteurs de référence. Mieux, il ne ferme pas la porte à l'espoir :* pour lui, la personne est de plus en plus un sujet responsable (PUF, 164 p., 98 F).

SOLIDARITÉ FRATERNELLE ET RÉUSSITE SOCIALE, de Viviane Isambert-Jamati
L'auteur, sociologue de l'éducation, a analysé une étonnante correspondance de quelques 1 300 lettres échangées sous la monarchie de Juillet, le Second Empire et les premières décennies de la IIIe République, dans une famille de petite bourgeoisie provinciale, les Dubois-Goblot. *Cette mine épistolaire révèle de façon aussi vivante que précise* l'importance des relations d'entraide et du partage des savoirs, véritable mobilisation collective des ressources favorisant la réussite sociale de chacun au profit de tous (L'Harmattan, 288 p., 150 F).

UN PSYCHIATRE DANS LA FAVELA, *d'Eliane Contini*
Dans un bidonville de Fortaleza, ville du Nordeste brésilien, deux frères, l'un avocat, l'autre psychiatre formé en France par Georges Devereux, ont entrepris en compagnie de Fatinha la guérisseuse une expérience d'ethnopsychiatrie originale. Avec précision et sobriété, Eliane Contini raconte ici l'histoire, l'engagement et l'action de ces trois personnages peu communs (éd. Synthélabo, coll. « Les empêcheurs de penser en rond », 180 p., 84 F).



Rawls persiste et précise

Le philosophe américain a remanié sa théorie de la justice dont l'application se limite, explique-t-il aujourd'hui, au domaine politique

LIBÉRALISME POLITIQUE
de John Rawls.
PUF, 450 p., 98 F.

Dans *Théorie de la justice*, son œuvre maîtresse, parue aux Etats-Unis en 1971 et en France en 1987, John Rawls se proposait de « *généraliser* » et de « *porter à un plus haut degré d'abstraction* » la doctrine traditionnelle du contrat social telle que l'ont exposée, entre autres, Locke, Rousseau et Kant. Il présentait d'abord les deux grands principes qui fondent, selon lui, une société juste : le principe de liberté, prioritaire, qui donne à chacun un droit égal aux « *libertés de base* », et le principe de différence, qui justifie certaines inégalités dès lors qu'elles sont à l'avantage de tous et ne portent pas atteinte à l'égalité des chances. Il montrait ensuite que ces définitions sont inscrites dans le « contrat » qui lie entre eux les citoyens d'une société démocratique, pour peu qu'on leur demande – en les plaçant sous ce qu'il appelle « *le voile de l'ignorance* » – de faire abstraction de leurs intérêts personnels. Enfin, il établissait que, une fois ce « *voile* » levé, les institutions mises en place en application dudit contrat assurent la stabilité de la société.

Depuis près de vingt-cinq ans, les idées de John Rawls ont suscité aux Etats-Unis un nombre incalculable d'articles et de communications. L'Europe a pris le relais il y a quelques années, et il n'est guère aujourd'hui de spécialiste de philosophie politique, fût-il marxiste, qui ne juge indispensable de confronter sa pensée à celle de l'auteur de *Théorie de la justice* (1). Rawls a répondu lui-même longuement à ses contradicteurs et apporté à ses thèses de nombreuses modifications, dont certaines ne touchent qu'à la formulation des énoncés et d'autres au fond même de la doctrine (2). C'est le dernier état de la théorie que présente *Libéralisme politique*, paru il y a seulement deux ans aux Etats-Unis.

Il serait fastidieux d'entrer dans le détail des amendements introduits par l'auteur, qui sont le plus souvent le résultat de discussions extrêmement pointues entre spécialistes. Au-delà de ces aménagements, la thèse générale est maintenue et les deux grands principes de justice, dans une rédaction légèrement différente, sont également réaffirmés. Le principal changement, sur lequel Rawls insiste lui-même fortement et que révèle le titre de l'ouvrage, concerne le champ d'application de la théorie.

Dans Théorie de la justice, explique l'auteur, une « *doctrine morale de la justice* » n'était pas distinguée d'une conception « *strictement politique* ». Or une société démocratique, affirme-t-il aujourd'hui, se caractérise par une pluralité de doctrines morales, philosophiques ou religieuses qui, tout en étant « *raisonnables* », sont incompatibles entre elles. La question est donc de savoir comment peut exister et se perpétuer une société « *juste et stable* » dont les citoyens sont divisés par des doctrines inconciliables. Autrement dit, comment des doctrines profondément opposées peuvent-elles s'accorder avec la conception politique commune qui forme le socle d'un régime constitutionnel ? Ou encore : quelle est cette conception politique capable d'obtenir ce que Rawls nomme un « *consensus par recoupement* » ? En limitant ce consensus au domaine politique, l'auteur donne à sa théorie de la justice une base à la fois plus restreinte et plus solide.

Ainsi le « *libéralisme politique* » définit-il une conception de la justice « *qui s'applique aux principales institutions de la vie politique et sociale, mais non à l'ensemble de l'existence* ». Une telle conception, qui exprime les « *idées politiques fondamentales* » véhiculées par « *la culture politique publique d'une société démocratique* », est désormais considérée par Rawls comme « *raisonnable* », et non plus comme « *vraie* », le critère de la vérité étant réservé aux doctrines morales, philosophiques ou religieuses.

Les deux grands principes qui sous-tendent la conception de la justice sont établis, rappelons-le, par abstraction, en interrogeant les citoyens « *sous le voile d'ignorance* ». Interrogation fictive qui rappelle le procédé par lequel Rousseau imagine « *l'état de nature* » – que Rawls appelle « *la position originelle* ». Cette méthode a soulevé des objections, qui conduisent l'auteur à préciser ce qu'il en attend. Il ne s'agit pas, comme dans les théories classiques du contrat social, de fonder la justice sur le droit naturel, mais sur « *un accord entre ceux qui coopèrent* ». Ainsi que l'ont montré des lecteurs de Rawls aussi avisés que Jules Vuillemin (3) et Paul Ricœur (4), la référence à Kant est trompeuse. Le contrat selon Rawls « *contribue à formaliser un sens de la justice toujours présupposé* » (Ricœur). Il relève d'« *une convention* » dont il ne faut pas attendre « *les vertus d'une idée ou même d'un devoir* » (Vuillemin).

Ainsi redéfini, le système élaboré par le philosophe américain peut contribuer utilement à la réflexion de ceux qui s'interrogent, en France ou ailleurs, sur le lien social, le « modèle républicain » et la manière de réduire la « fracture » entre les citoyens.

Thomas Ferenczi

(1) Signalons, parmi les toutes dernières parutions, le petit livre de Philippe Van Parijs, *Sauver la solidarité* (Cerf, coll. « Humanités », 100 p., 59 F). L'auteur, qui a publié en 1991, avec *Qu'est-ce qu'une société juste ?*, une excellente introduction à « *la pratique de la philosophie politique* » et aux travaux de Rawls en particulier, s'efforce de définir un « *rawlsisme de gauche* », au prix de quelques inflexions à la théorie.

(2) *Certaines de ces révisions ont été* présentées dans le recueil de textes publié au Seuil en 1993 sous le titre *Justice et démocratie*.

(3) *L'Age de la science. Ethique et philosophie politique*. Odile Jacob, 1988.

(4) *Lectures 1. Autour du politique*, Seuil, 1991.

La philosophie sous tutelle

Dans la première moitié du XIXe siècle, Victor Cousin régenta la scène philosophique française. Patrice Vermeren revient sur l'aventure de ce fondateur d'une doctrine oubliée : l'éclectisme

VICTOR COUSIN
Le Jeu de la philosophie et de l'Etat
de *Patrice Vermeren*.
L'Harmattan, 385 p., 210 F.

Victor Cousin est la figure centrale de l'institutionnalisation de la philosophie en France. Tour à tour orateur entraînant et passionné, puis administrateur tout-puissant, il domine la scène philosophique française de 1815 à 1848. Entré à l'Ecole normale supérieure en 1810, il découvre la philosophie en suivant le cours de Laromiguière. Dès 1813, âgé seulement de vingt et un ans, il prononce des conférences à l'Ecole. A partir de 1815, il supplée Royer-Collard à la Sorbonne.

Evoquant sa carrière, ses lectures, ses voyages en Allemagne – où il rencontre Hegel en 1817 –, ses idées libérales – qui lui valent d'être privé de sa chaire en 1820 –, Patrice Vermeren entend récuser la commune distinction de deux périodes dans la vie de Victor Cousin, l'une consacrée à l'édification d'une philosophie nouvelle, l'autre à la gestion de sa politique de la philosophie. L'originalité de son propos est de soutenir que « *Victor Cousin hérite de Royer-Collard un projet qui n'est pas seulement théorique, mais aussi, dès l'origine, institutionnel* ».

Un projet qui explique l'intérêt de l'auteur pour le fondateur d'une philosophie oubliée, l'éclectisme. Engagé avec Jean Borreil et Jacques Rancière dans l'aventure d'une revue, *Les Révoltes logiques*, Patrice Vermeren entendait en effet défendre la philosophie, menacée au sein de l'Etat libéral par l'idéologie technocratique, lorsqu'il prit conscience de la nécessité de « *remonter à ce moment constitutif – les années 1830 – où la philosophie devient une affaire d'enseignants rétribués par l'Etat* ».

Dans la préface à sa traduction du *Manuel de philosophie* de Tennemann, datée du 1er septembre 1829, Cousin assure que « *les doctrines exclusives sont dans la philosophie ce que les partis sont dans l'Etat* ». C'était souligner les vertus inextricablement politiques et philosophiques de l'éclectisme. Dès 1817, Victor Cousin a pris position en faveur de la charte du 4 juin 1814. L'éclectisme n'est pas *le reflet, dans le champ de la philosophie,* de la monarchie constitutionnelle, il naît de la volonté de penser l'Etat moderne et, par là, de lui adjoindre la philosophie qu'il mérite. En ne repoussant aucun système sans en accepter aucun en totalité, l'éclectisme procède aux concessions réciproques entre les partisans des systèmes exclusifs. L'enseignement de la philosophie est l'art de faire connaître les dispositions de ce traité de paix entre les doctrines.

Il s'inscrit dans le contexte des luttes d'influence, sur le terrain de l'éducation, entre l'Eglise et l'Etat. Cousin, comme Guizot, est convaincu des bienfaits de l'action prépondérante et unie de l'Eglise et de l'Etat en matière d'instruction. Une complémentarité qui doit préserver le rôle de l'Etat comme arbitre et régulateur de la vie sociale. La culture doit être mesurée à la place que l'on doit occuper dans la société. Pour le peuple, l'instruction est suffisante lorsqu'elle permet de discerner le bien du mal. L'aristocratie légitime des collèges royaux, quant à elle, doit accéder à l'étude rationnelle des vérités révélées.



D.R.

Victor Cousin :
« les doctrines exclusives sont dans la philosophie ce que les partis sont dans l'Etat »

L'enseignement de la philosophie dans les collèges répond à cette préoccupation. Il est confié à des professeurs voués à l'illustration d'une doctrine, l'éclectisme, dont les fins dernières sont la réhabilitation de la dignité de l'âme, la foi en la divine providence et le service de la patrie. Il n'y a rien dans l'éclectisme de contraire à la religion. Reste que les professeurs de philosophie ne parlent point au nom de Dieu, mais de la raison, et qu'ils relèvent d'une institution, l'Université, dont le contrôle échappe à l'Eglise. Ce partage des sphères de légitimité de la raison et de la foi est insupportable à l'Eglise catholique et à ses alliés, ultramontains et traditionalistes. Les philosophes salariés, fonctionnaires zélés de l'ordre moral, sont régulièrement attaqués par les aumôniers, soutenus par leurs évêques.

Patrice Vermeren examine quelques conflits significatifs. L'affaire Bersot, par exemple, éclate à Bordeaux en 1842. Ernest Bersot, ancien élève de l'Ecole normale et professeur de philosophie au collège royal, a cru bon de répondre, dans une feuille locale, aux attaques proférées contre la raison par Lacordaire. Victor Cousin lui prescrit de se tenir tranquille, et lui fait connaître le prix de son soutien : « *Laissez tout faire et tout dire* (...). *Travaillez et songez à vos thèses.* » Donner sans bruit un enseignement irréprochable, tel est le précepte cousinien. Ce gouvernement prudent de la philosophie, montre Patrice Vermeren, était voué à l'échec. Les professeurs de philosophie perdirent leur liberté de penser, mais leur soumission à la tutelle de Victor Cousin ne leur épargna pas, en 1852, la suppression de l'enseignement de leur discipline dans le secondaire.

Quelles leçons tirer de l'échec final de l'entreprise cousinienne ? La servilité, suggère Patrice Vermeren, a toujours les conséquences qu'elle mérite. Emancipés de la tutelle de l'Eglise par l'Université, les professeurs de philosophie, devenus des enseignants rétribués par l'Etat, doivent résister au pouvoir politique, lutter pour obtenir les conditions institutionnelles de « *la démocratie dans la pensée* », et assurer « *l'émergence de plus en plus forte d'un droit à la philosophie pour tous* ».

Jean-Paul Thomas

Ces rites qui veulent conjurer la mort

Erwin Panofsky, Jean-Pierre Mohen et Marc Augé s'interrogent sur les cérémonies funéraires destinées autant à célébrer les disparus qu'à rassurer les vivants

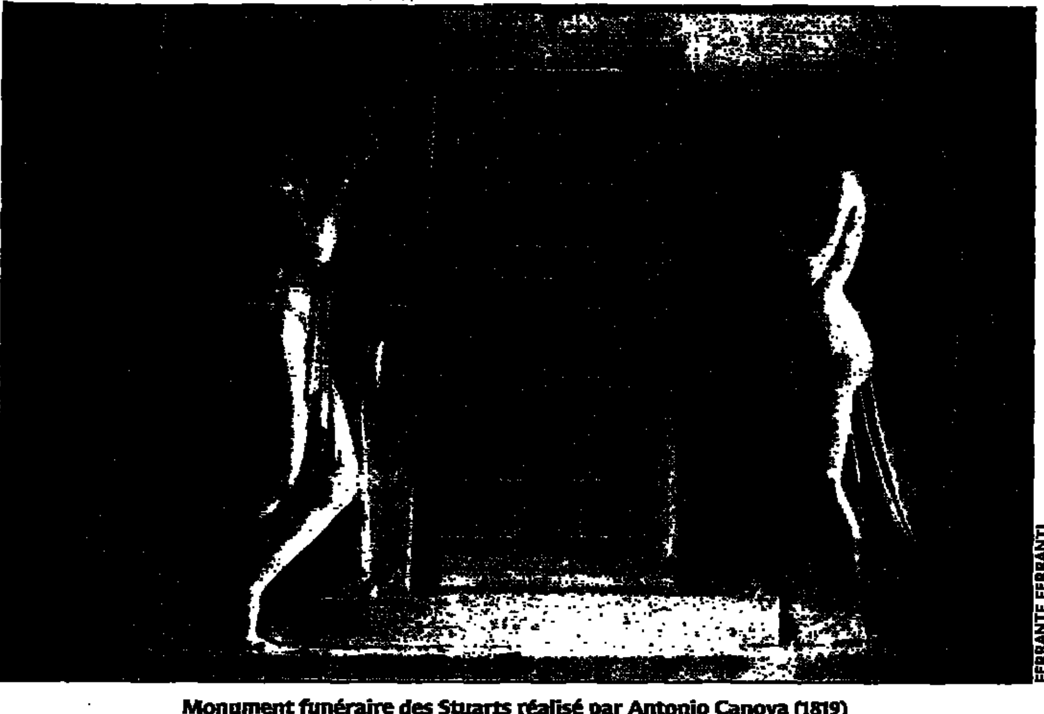
SCULPTURES FUNÉRAIRES.
De l'ancienne Egypte au Bernin
d'Erwin Panofsky.
Traduit de l'anglais
par Denis Collins,
Flammarion, coll. « Idées
et Recherches »,
270 p., 359 ill., 295 F.

LES RITES DE L'AU-DELÀ
de *Jean-Pierre Mohen.*
Ed. Odile Jacob, 330 p., 160 F.

LA MORT ET MOI ET NOUS
sous la direction
de Marc Augé,
avec la collaboration
de Minelle Verdié.
Textuel, coll. « Le Penser-Vivre »,
169 p., 125 F.

C'est un trait de l'humain que de s'occuper des défunts. Philosophes, historiens et anthropologues ont étudié les attitudes des hommes face à la mort, le sens donné à cet événement inquiétant entre tous, la manière dont les différentes sociétés ritualisent et organisent funérailles et sépultures, *pour conjurer le vide* énigmatique et traumatique de la disparition. Trois ouvrages viennent s'ajouter à une bibliographie déjà fort abondante : celui d'Erwin Panofsky, sur la sculpture funéraire de l'Antiquité égyptienne à la Renaissance, et celui de Jean-Pierre Mohen, sur les rites mortuaires anciens ou lointains, restituent la puissance des représentations et des manifestions collectives qui entouraient autrefois le trépas ; en contrepoint, le troisième, sous la direction de Marc Augé, interroge les formes contemporaines du déni de la mort.

Erwin Panofsky (1892-1968), qui a vécu en Allemagne puis, à partir de 1933, aux Etats-Unis, est surtout connu ici pour ses *Essais d'iconologie* (1) dans lesquels il a développé une analyse du sens second des œuvres renouvelant l'approche de l'histoire de l'art. Ses conférences sur la sculpture funéraire, prononcées en 1956 à New York et publiées simultanément en anglais et en allemand en 1964, viennent enfin d'être traduites en français, assorties d'une ample iconographie, grâce à Yves Bonnefoy. On y retrouve la démarche interprétative de l'auteur, mais aussi l'influence antérieure d'Ernst Cassirer, son collègue et ami à Hambourg dans les années 20, qui l'avait familiarisé avec la *« philosophie des formes symboliques »*.



Monument funéraire des Stuarts réalisé par Antonio Canova (1819)

FERRANTE FERRANTI

DEUX PERSPECTIVES

Ce que Panofsky entend en effet déchiffrer dans les sépultures, ce sont les symboles témoignant, dans chaque culture, et à chaque époque, des craintes, des aspirations, des interprétations concernant le devenir des morts et, plus encore, la tranquillité des vivants. Car les premiers peuvent nuire aux seconds, qui, pour les en empêcher, doivent les réduire à l'impuissance ou les rendre heureux. Deux manières de les satisfaire sont possibles. L'une, prospective, assure leur bien-être futur : cette *« manipulation magique de l'avenir »* est manifeste dans l'art funéraire égyptien qui pourvoit à tous les besoins des défunts. L'autre, rétrospective, célèbre leur souvenir : les Grecs, pour qui l'existence dans le royaume des ombres demeurait imprécise, ont privilégié cette *« commémoration imaginative du passé »*. Mais l'une et l'autre perspective peuvent également se combiner. Ainsi nombre de stèles et sarcophages romains mêlent-ils valeur acquise et félicité promise dans une profusion de thèmes mythologiques que les premiers monuments chrétiens ont réinterprétés, passant, par exemple, de la figure de la victoire à celle de l'ange ou du motif bachique au festif paradis.

Jusque-là, toutefois, si les morts étaient célébrés, les sépultures étaient tenues éloignées des sanctuaires et des cités tant les dépouilles étaient jugées impures. Or l'essor du christianisme a produit *« une révolution d'une ampleur quasi copernicienne »* : les tombes sont accueillies à l'intérieur des églises, le plus près possible de celles des saints, à portée de salut en somme. Et, progressivement, avec la statuaire gothique surtout, se sont élevés les gisants, couchés certes, mais comme haussés déjà vers l'éternité. Ou, plus tard, vers la postérité : à la Renaissance, en effet, *« la célébration des travaux intellectuels et des honneurs académiques a pris la place des pieuses attentes pour l'avenir de l'âme »*. L'éloge biographique, la représentation allégorique des Vertus, l'animation de la figure du défunt, évidents dans les sculptures de Michel-Ange, ont trouvé leur apogée dans les grandes compositions baroques du Bernin. Après lui, conclut Panofsky, au terme de ce parcours abondamment documenté et illustré, où l'on voit se dresser les morts et, avec eux, les aspirations des vivants, les riches jours de la sculpture funéraire étaient comptés. L'uniformité des cimetières d'aujourd'hui ne le dément guère ; l'âge démocratique n'est pas celui des grandes pierres mortuaires.

Archéologue, spécialiste de la préhistoire et directeur du Laboratoire de recherche des Musées de France, Jean-Pierre Mohen, quant à lui, est parti des sépultures du paléolithique, vieilles de cent mille ans, pour un parcours à travers la diversité de rites funéraires éloignés dans le temps et l'espace mais qui s'éclairent mutuellement dans cette étude savante et brillante, privilégiant l'intelligibilité comparative. Rapprochant les mégalithes de l'Europe occidentale au néolithique des colosses de l'île de Pâques ou des sépultures collectives de Madagascar, il souligne le formidable *« troc d'énergies »* qui, dans les cérémonies et l'érection de ces monuments, assurait l'échange avec les ancêtres dont les familles ou les clans étaient issus. Mettant en parallèle les pyramides égyptiennes, les grandes nécropoles-sanctuaires péruviennes et les tombes gigantesques des empereurs japonais et chinois, il montre comment un *« souverain absolu construit l'éternité de son empire »*.

« UNE SAGESSE PERDUE »

Chez les Scythes du temps d'Hérodote, les Celtes du temps de César, les Vikings du temps de Rollon, comme chez les peuples du Caucase ou de Sibérie, il retrouve ces rites glorieux consacrant des héros valeureux ayant eu une mort violente digne d'eux. Enfin, dans les royaumes du Soudan comme dans les monarchies françaises ou anglaises, il constate combien le décès des souverains était un moment de danger social et institutionnel dont la vitalité rituelle, là encore, devait triompher. Bref, de l'ici-bas à l'au-delà, la pensée symbolique, diversement déclinée, assurait le passage, préservant la paix des vivants, confortant leur vision du monde et la stabilité de leur société. Il y avait là, selon Jean-Pierre Mohen, *« une sagesse que nous avons perdue »*.

Cette vision nostalgique d'un sens et de traditions auxquels il faudrait se ressourcer est illusoire pour Marc Augé et les coauteurs du livre qu'il a dirigé. Certes, les attitudes face à la mort ont changé avec le recul des croyances en un destin *post mortem*, la régression des rituels, l'individualisation de l'existence et de son terme. Pour autant, le déni de la mort, si souvent évoqué, n'est pas, nous rappelle Minelle Verdié, l'apanage de la modernité : *« Chaque période de l'Histoire a ses propres formes de refus et d'acceptation. »* Et si le décès ne suscite plus autant d'effervescence cérémonielle, c'est fondamentalement en raison du délitement des références communes. *« Ce que nous avons perdu, ce sont les vivants, pas les morts »*, affirme Marc Augé. En l'absence d'une authentique sociabilité, *« faire du rite »* ne saurait remédier à cela, prévient Patrick Baudry.

L'accompagnement des mourants dans une unité de soins palliatifs, dont parle Marie-Thérèse Gatt, comme le *« patchwork des noms »* – ces pièces de tissu réalisées et unies pour commémorer les victimes du sida –, témoignent du fait qu'il s'agit d'abord, comme l'écrit Bernard Paillard, de *« recoudre du lien »*, bref de partager de la vie.

Nicole Lapierre

(1) Gallimard, 1987.

La passion de la vie

« Biologiste anxieux », Jacques Testart salue celui qui fut son maître : Jean Rostand

DES GRENOUILLES
ET DES HOMMES
Conversations
avec Jean Rostand
de Jacques Testart.
Stock, 266 p., 120 F.

Jacques Testart est un biologiste réputé ; il l'est dans le grand public pour avoir pris l'initiative singulière d'interrompre des recherches dont les implications éthiques lui paraissaient pour le moins douteuses ; il est aussi l'auteur de quelques livres fameux, dans lesquels il a fait le récit de ces événements et s'est expliqué sur sa conduite. Ce savant, qui a attiré sur lui les feux de la scène sans l'avoir voulu à proprement parler, que l'on a généralement présenté comme un homme isolé, a choisi ici de se donner une ascendance en la personne d'un autre biologiste célèbre, académicien mais marginal : Jean Rostand.

En enfilant adroitement les citations empruntées aux très nombreux livres du biologiste mort en 1977, Jacques Testart a composé beaucoup mieux qu'un florilège ; il a tissé une sorte d'hommage chaleureux et ordonné à la mémoire de celui dont il nous dit qu'il fut son maître, depuis l'époque maintenant lointaine où, adolescent, il découvrait les *Pensées d'un biologiste* (1939), qui n'allaient plus quitter désormais sa table de chevet. Il est vrai que nul n'ignorait sa dette à l'égard de Rostand, puisque déjà *L'Œuf transparent* (1) était émaillé de citations de ce dernier. Mais c'est en son nom propre que Jacques Testart parlait alors.

Aujourd'hui, il a pris le parti de s'effacer – presque – complètement devant celui qu'il appelle *« le vieil homme de Ville-d'Avray »*. Et de nous rapporter, citations en main, ce que Rostand a à nous dire sur la science, sur la morale, sur l'eugénisme, sur le rôle des savants dans la cité des hommes, sur le progrès, etc.

Ce n'est pas sans plaisir que l'on redécouvrira, ou que l'on découvrira, ces textes de Jean Rostand ; tous ne sont pas cohérents entre eux – et de cela, Jacques Testart nous avertit au seuil de son ouvrage : Rostand ne répugnait pas aux contradictions, où il voyait le signe d'une pensée qui accepte de faire face à sa propre critique ; tous n'ont pas vieilli aussi bien, par exemple certain passage sur l'eugénisme où le savant se prend à regretter que l'on n'ait pas conservé *« de vivantes cellules du créateur de la relativité »*, Albert Einstein.

Mais c'est bien davantage par ce qu'ils permettent d'entrevoir des goûts, des passions et des idées de Jacques Testart qu'ils retiennent le lecteur. Jardinier avant d'être biologiste, l'auteur a conservé de son premier métier, intacte, une véritable passion de la vie, de la vie sous ses formes les plus humbles aussi bien que les plus élaborées. N'en doutons pas : c'est elle qui le guide lorsqu'il refuse aux techniques de la microbiologie la capacité à dire le droit.

Testart est un *« biologiste anxieux »* ; aujourd'hui, il n'est plus le seul, mais en Jean Rostand il salue celui qui le fut le premier.

François Azouvi

(1) Flammarion, 1986.

Un médecin des Lumières

UN MÉDECIN
DANS SON TEMPS
de Norbert Bensaïd.
Textes réunis et présentés
par Nadine Fresco, préface
de Jean Daniel, Seuil, 384 p., 150 F.

Pour le grand public, Norbert Bensaïd était avant tout le chroniqueur médical du *Nouvel Observateur*. Pendant près de trente ans, ce médecin, né à Blida en 1922, a signé dans le célèbre hebdomadaire des articles souvent amusants, parfois émouvants, toujours intelligents. Puis la maladie l'a emporté, à son tour. Il est mort en 1994.

En souvenir de lui, Nadine Fresco a réuni quelques-unes de ses meilleures chroniques, ainsi que divers textes écrits pour des revues comme *Le Genre humain* ou pour des conférences. Excellente occasion de redécouvrir, à bonne distance de l'actualité, les convictions d'un scientifique qui avait de la médecine et de la vie une conception d'ensemble à la fois cohérente et pertinente. L'expérience de Norbert Bensaïd est d'abord celle d'un généraliste, journellement confronté aux petites et grandes misères de l'humanité ordinaire. Des misères physiques ? Oui, mais pas seulement. Derrière chaque maladie, le généraliste sait qu'il doit chercher le malade, s'efforcer de comprendre l'être de chair et de sang dont l'histoire personnelle explique toujours, en partie, les troubles. Pour faire disparaître ceux-ci, il suffit quelquefois d'écouter ce que dit le patient, de lui accorder l'attention qu'il réclame, de l'aider à mieux se connaître lui-même.

Toute médecine serait-elle donc psychosomatique ? Sans aller jusque-là, Norbert Bensaïd récuse néanmoins avec vigueur les illusions de ces savants qui croient que la biologie, et elle seule, explique tout. Adepte de Michael Balint, de Groddeck et de Freud, ouvert aux hypothèses analytiques et antipsychiatriques – même s'il ne les accepte pas sans restrictions –, il déploie en revanche un sens aigu de la polémique et un humour féroce quand il lui semble nécessaire de remettre à sa place le « biologisme » naïf de certains de ses confrères.

Il peut aussi redevenir grave pour nous parler de la mort. Faut-il dire la vérité à un malade que l'on sait incurable ? Faut-il la dire à ses proches ? Plus dramatique encore : comment, et dans quelles conditions, le médecin doit-il aider à mourir un être humain souffrant, lorsque ce dernier exige qu'un terme soit mis à sa douleur ou à sa déchéance ?

Il convient de lire, dans le détail, les réponses que Norbert Bensaïd apporte à ces questions. Elles disent, en quelques lignes, plus que n'en diront jamais les lourds traités de morale rédigés par des intellectuels en chambre ou les bien sages rapports des comités d'éthique.

Il faut voir également comment notre médecin-philosophe, changeant de registre, s'en prend au mythe des races humaines – que la science à elle seule s'avère impuissante à dissiper –, dissèque la psychologie du raciste ou de l'antisémite, et s'interroge sur l'attitude des Français face aux travailleurs immigrés. Sur tous ces points sa pensée se révèle à la fois parfaitement objective et résolument engagée. Pouvait-il en aller autrement chez un homme dont l'idéal, nourri par la lecture de Sartre, fut, toute sa vie, la volonté de justice, seule capable de donner un sens à notre liberté ?

Gageons que cet ensemble posthume, qui n'a rien de triste, donnera à beaucoup l'envie de relire – ou de découvrir – les autres livres de Norbert Bensaïd. En particulier ses principaux essais : *La Consultation* (1), *La Lumière médicale* (2) et *Le Sommeil et la Raison* (3), trilogie inspirée par un même refus passionné de réduire l'homme à sa prétendue « nature ».

Christian Delacampagne

(1) Rééd. Denoël-Gonthier, coll. « Médiations », 1979.
(2) Rééd. Seuil, coll. « Points », 1982.
(3) Seuil, 1988.

Mario Luzi poète en quête de « l'esprit limier »

Toute l'œuvre de ce Florentin octogénaire, célèbre au-delà des Alpes, est un dialogue avec l'invisible et une spiritualité innommable. Le voici sur les traces du peintre siennois Simone Martini. Pour un voyage « aux sources de l'art, de la vie »...


ARTURO PATTENOPALE

Ironiquement, le poète vénitien Giacomo Noventa écrivait : *« Si j'étais un poète hermétique, je parlerais de l'Eternel... »* Rattaché au courant de l'hermétisme, Mario Luzi, en effet, est à sa place dans les lieux habités par la spiritualité. Une spiritualité fût-elle temporelle, comme celle de l'Avignon des papes. La traduction d'un dixième volume en dix ans se devait d'être accompagnée d'un événement exceptionnel. Il a été fourni par une exposition organisée par Esther Moench au Musée du Petit Palais d'Avignon, riche d'une importante collection de primitifs italiens. La restauration de la *Maestà* que le peintre Simone Martini acheva en 1315 pour le Palazzo Pubblico de Sienne (1) a fait l'objet, dans cette ville, d'une présentation documentaire, reprise à Avignon qui lui est jumelée. Un jumelage de lointaine ascendance : le lien de Sienne et d'Avignon date, en effet, de la présence pontificale au XIVe siècle en Provence, ce qui explique aussi la richesse italienne du musée avignonnais.

A l'âge de quatre-vingt-un ans, Mario Luzi poursuit un chemin exemplaire, *« plutôt vertical qu'horizontal »*, scrupuleusement suivi par son traducteur Bernard Simeone qui, depuis dix ans (2), d'abord avec Philippe Renard, puis, depuis la mort accidentelle de ce dernier, en solitaire, fait connaître au public français cette œuvre exigeante, intérieure, économe – quoique, en nombre de recueils, extraordinairement abondante.

Fidèle à Florence – *« revêche, il ne sait pas / bien en quoi, mais revêche/ et pourtant séduisante »* – et à la Toscane, berceau de toute poésie, Mario Luzi a connu très vite la célébrité. Toute sa vie enseignant, d'abord dans un simple collège, puis à l'Université où il s'est spécialisé en littérature française, à partir d'une thèse sur François Mauriac et de diverses traductions – notamment de Mallarmé (3) –, il s'est également intéressé au théâtre, écrivant pour la scène de curieux drames poétiques, plus proches de la poésie incantatoire ou de l'oratorio que de la dramaturgie traditionnelle : *Le Livre d'Hypatie* (4), *Rosales* (5), et, tout récemment, un *Benjamin Constant*, à peine achevé, qui sera prochainement créé.

Des personnages historiques ou allégoriques viennent donc servir un projet malgré tout très personnel, très secret, en quête d'origine : magma, fond, prémices, limbes, fondements, baptême, avènement, vérité sont des mots qui reviennent régulièrement sous la plume de Mario Luzi et jusque dans les titres de ses recueils qui, le plus souvent, comme dans le présent *Voyage terrestre et céleste de Simone Martini*, ne sont qu'un seul long poème. Pétrarque, avignonnais lui aussi, avait commandé à Martini un portrait de Laure et, troublé par l'art du peintre, qui *« fut au paradis... pour témoigner ici-bas de ce beau visage »*, il s'était extasié : *« S'il avait ajouté, dans son œuvre admirable./ aux traits de ce visage, intelligence et voix./ de combien de soupirs, il eût lesté mon cœur... »* C'est précisément sur l'humilité ambiguë d'un art assorti de *« splendeur »* que Luzi, six siècles plus tard, s'interroge dans son livre : sur l'orgueil contenu dans cette peinture *« d'or et d'azur »*, au confluent de la méditation religieuse et du rayonnement byzantin d'une lumière palpable, où l'esprit s'incarne dans des paysages pareils à des voiles tendus aux plis théâtraux, où le ciel et les montagnes, les villages lointains, les campements, les trônes, les chambres sont dramatisés, où les personnages, aux célèbres moues dédaigneuses, aux regards plissés et méfiants – *« l'amande des yeux »*, écrit Luzi, *« des yeux le dard miséricordieux »* –, expriment, comme à regret, la foi, l'appel d'un ailleurs.

Mario Luzi a imaginé le retour de Simone Martini, d'Avignon à Sienne, dans une *« mouvante agonie / d'air, de lumière / d'origines et de souvenances./ souvenances dans le souvenir, souvenances/ mortes au souvenir... Ô céleste chaos »*. Un voyage hypothétique, qu'aucun document historique ne prouve ni ne conteste. A Avignon dès 1336, le peintre y meurt en 1344, à l'âge de soixante ans. Aura-t-il revu Sienne ? Habitué aux dialogues avec l'invisible, à la négation des contingences matérielles, à une ferveur extrêmement vibrante, quoique rationnelle et pondérée dans sa forme, Mario Luzi engage, sur un ton très touchant de naturel, une conversation avec le peintre. *« Sa peinture cohabitait avec la grande période poétique, de façon manifeste. La poésie a toujours été sensible aux séductions de l'art pictural. Et j'ai été fasciné par le fait que tout se soit produit à Avignon. Pétrarque était une figure paradigmatique d'une perfection formelle, d'une ascèse, d'une sublimation de l'humanité dans l'art même, tout comme chez Simone Martini, dans sa recherche de l'œuvre parfaite. Mais s'il y a une orientation de l'aiguille de ma boussole personnelle, c'est plutôt vers Dante... »* Au-delà de Martini et de Pétrarque, Luzi converse avec une spiritualité qu'il ne sait comment nommer. Il emboîte le pas au peintre dans sa quête d'un *« esprit limier »*. *« Je le crains – comment le nommer ?* Numen... »

Ce voyage permet, déclare le poète, de comprendre le *« lien profond entre les cultures française et italienne et entre la poésie et la peinture. C'est le thème même du retour qui agit comme muse inspiratrice : retour sur les lieux de l'expérience, de l'élaboration du travail, pour nous réapproprier les épisodes mêmes de notre vie passée, pour les réassumer en totalité dans leur épaisseur et leur signification. On ne retourne jamais au point de départ tel qu'il était. Et peut-être, ici, est-ce un retour à la source de la vie, de l'art, de la vocation. J'ai pensé que Simone, à ce point de son achèvement humain, éprouvait le besoin de dépasser les qualités picturales qui ont fait sa grandeur. Quand on considère son chromatisme, qui est la plus grande contribution qu'il ait apportée à l'art siennois et italien en général, on s'aperçoit que la couleur qui, fondamentalement, signifie une division, une contraposition de valeurs, le miroir d'une différence, d'une dramatisation de la réalité, devient chez lui une aspiration à la lumière. La lumière entre dans la couleur, l'engendre, traverse l'âme et la grâce. Simone a besoin d'une lumière unitaire, pleine d'amour et d'intellect, comme Dante à la fin du* Paradis *: c'est une sublimation de l'art et, dans un certain sens, sa vanification. Il a accompli la parabole. Il se produit quelque chose de supérieur, de suprême. Il est saisi plutôt par l'inconfort que par la joie d'avoir réussi. C'est pour moi une sorte de bilan de méditation sur l'art, sur un statut civil et en même temps surnaturel. »*

Qu'il se confie à nous sur une carrière incroyablement productive (6) ou qu'il lise ses poèmes en public, dans le cadre somptueux du Petit Palais parmi les œuvres des contemporains ou successeurs immédiats de son peintre de prédilection, il conserve un ton à la fois distant, abstrait et chaleureux, ayant probablement atteint ce détachement auquel ses vers, aigus, élégants et directs, aspirent.

> *« Mon autoportrait est impossible à faire : je ne me suis jamais vu dans un miroir, mais plutôt sur une surface mobile comme celle d'un torrent constamment transformée... »*

« Mon autoportrait est impossible à faire : je ne me suis jamais vu dans un miroir, mais plutôt sur une surface mobile comme celle d'un torrent constamment transformée... Lorsque j'étais jeune, à Florence, il y avait tout un groupe d'intellectuels très différents, occupés surtout de la pureté de la littérature et de la recherche intérieure de l'écriture. Le langage de la poésie a été privilégié parce que c'était le plus résistant, le plus impénétrable contre le fascisme. La culture italienne était alors, si l'on veut, poéto-centrique. Les discussions esthétiques devenaient prédominantes. L'hermétisme italien était un peu l'équivalent du symbolisme français : nous réfléchissions sur la nature de la poésie, sur ses singularités par rapport aux autres disciplines du savoir, sur une profondeur recherchée de la parole, une responsabilité revendiquée... Mon livre présuppose une longue expérience. C'est un livre de la sagesse, sagesse folle peut-être... Dans l'état actuel de notre culture, si mal nourrie de certitudes contradictoires, la voix du poète ne peut plus être préliminaire : elle ne peut plus énoncer quelque chose qui viendrait d'une autorité. C'est pour ça que j'ai besoin de médiations, comme de Simone Martini. J'ai écrit dans un poème : "La voix qui me guide se divise en tant de voix". Ce n'est pas la réalité qui posséderait déjà son chant. Le vers, en se constituant, cherche sa forme, sa musique, sa vérité. La réalité n'est jamais donnée, c'est un but à atteindre. »

René de Ceccatty

(1) Le gouvernement populaire des Neuf, qui géra, selon des principes bourgeois, la ville de Sienne, de 1287 à 1355, avait commandé la fresque de la Maestà, représentation de la Vierge en majesté entourée d'anges, de saints protecteurs et de blasons, pour décorer le Palazzo Pubblico et célébrer ainsi la commune, dans un esprit de propagande, en utilisant des moyens picturaux habituellement réservés au sacré. Un texte à la gloire du *« bon gouvernement »* est lisible sur les marches du trône. Martini a peint pour le même lieu de nombreuses autres fresques aujourd'hui perdues.

(2) La première anthologie personnelle importante de Mario Luzi a paru en français sous le titre *L'Incessante Origine*, chez Flammarion, en 1985. Mais, précédemment, avaient été publiées deux plaquettes : *Vie fidèle à la vie* (traduction de P. Charpentier et A. Fongaro), chez Obsidiane, et *La nuit lave l'esprit* (traduction d'A. Fongaro), chez Alphée. Le reste de l'œuvre de Mario Luzi a été publié par Verdier (*Cahier gothique*, 1989), Flammarion (*Pour le baptême de nos fragments*, 1987) et La Différence (*La Barque*, 1991, *Prémices du désert*, 1994, traduits tous deux par Jean-Yves Masson, et *Dans l'œuvre du monde*, 1991).

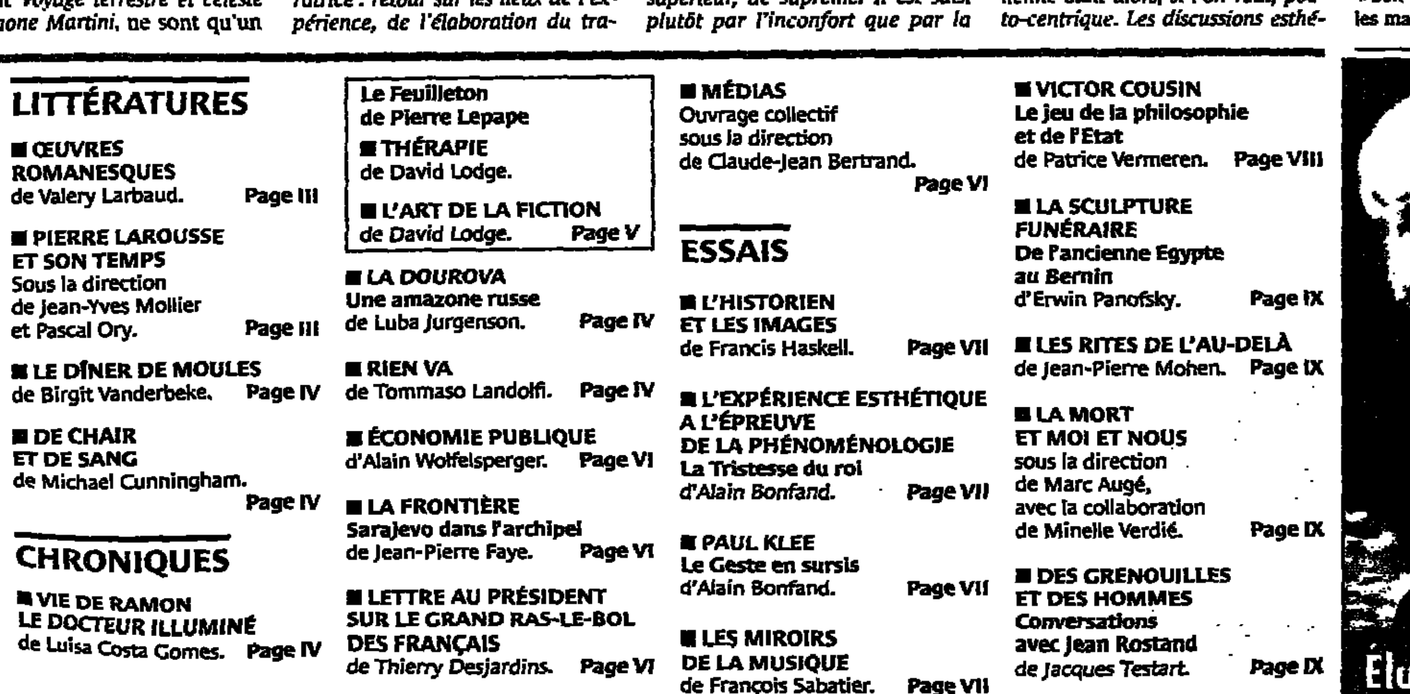
(3) Ses traductions sont rassemblées sous le titre *La Cordigliera delle Ande* (Einaudi, 1983). Mario Luzi a préfacé un choix de poésies de Mallarmé, dans la collection « Orphée », nº 78, 1991.

(4) Verdier, 1994.

(5) Rizzoli, 1983.

(6) Mario Luzi a également publié plusieurs essais parmi lesquels *L'Inferno e il limbo* (Il Saggiatore, 1962) et *Poesia e romanzo* (Rizzoli, 1974), et des proses intimistes comme *Trames* (traduit par Bernard Simeone et Philippe Renard, Verdier, 1986).

VOYAGE TERRESTRE *ET CÉLESTE* DE SIMONE MARTINI
Traduit de l'italien et préfacé par Bernard Simeone, Verdier, coll. « Terra d'altri », 210 p., 98 F.



SOMMAIRE

LITTÉRATURES

CHRONIQUES

ESSAIS

Le groupe américain Northrop Grumman rachète l'électronique de défense de Westinghouse

Nouvelle opération de concentration dans l'industrie militaire

Northrop Grumman a acquis pour 3 milliards de dollars, mercredi 3 janvier, la division « électronique de défense » de Westhinghouse, ce qui va lui permettre d'effacer une grande partie de son endettement, lié au rachat de la chaîne de télévision CBS. Avec cette acquisition, Northrop Grumman, qui avait donné le départ des restructurations dans l'industrie de défense en 1994, s'affirme comme l'un des chefs de file du secteur.

POUR QUELQUE 3 milliards de dollars comptant (un peu moins de 15 milliards de francs), le groupe Northrop Grumman a racheté la division « électronique de défense » de Westinghouse (WES) aux Etats-Unis. Un tel contrat, dont les principes de base sont acquis, mais dont les détails seront précisés dans les trois prochains mois une fois obtenu l'accord des autorités fédérales, doit permettre à Westinghouse de résorber les deux tiers de son endettement, lié à l'achat du groupe de télévision CBS.

WES étant le premier groupe américain d'électronique militaire, avec un chiffre d'affaires – attendu pour 1995 – de 2,6 milliards de dollars et 12 000 salariés, son nouvel acquéreur devient l'un des chefs de file de l'industrie de défense aux Etats-Unis. Constitué en mai 1994, lorsque Northrop a acheté Grumman, le groupe issu de cette opération et installé à Los Angeles représente un chiffre d'affaires de quelque 6,8 milliards de dollars. Cette même année, Northrop Grumman avait, avec la société d'investissement Carlyle, racheté le constructeur aéronautique LTV.

Westinghouse s'était débarrassé, en décembre dernier, pour quelque 565 millions de dollars, de sa division Knoll, qui fabrique de l'ameublement.

BOMBARDIER FURTIF

La division électronique WES conçoit principalement des radars et des systèmes de surveillance pour les trois armées américaines et des clients étrangers, c'est-à-dire des équipements qui sont devenus prioritaires dans les budgets de défense et dont la vente est appelée à se développer.

D'une manière générale, les composants électroniques, toutes catégories confondues, peuvent représenter jusqu'à 60 % de la valeur d'un matériel militaire. *« La combinaison du potentiel de croissance des activités de WES avec celui de Northrop Grumman*, a expliqué, mercredi 3 janvier, le président de ce dernier groupe, Kent Kresa, *devrait se traduire par un chiffre d'affaires de plus de 10 milliards de dollars à l'an 2000. »* A la somme de 3 milliards de dollars, que représente l'achat de WES, Northrop Grumman doit rajouter quelque 600 millions de dollars qui sont des engagements que la division électronique de Westinghouse avait pris pour payer les pensions de ses employés. Northrop Grumman a précisé qu'il avait obtenu – pour financer l'ensemble de son opération – des prêts, à hauteur de 4,8 milliards de dollars, de plusieurs banques américaines.

Northrop Grumman avait donné le départ des restructurations dans les industries américaines de défense, rendues nécessaires depuis le relatif déclin du budget du Pentagone. Depuis, Lockheed et Martin Marietta ont fusionné et on évoque un rapprochement entre Boeing et McDonnell Douglas. La caractéristique de Northrop Grumman, avec ses 37 000 salariés, non compris les effectifs à venir de WES, est d'être un fournisseur, en matière de fabrication de cellules d'avions, de Lockheed-Martin, de Boeing et de McDonnell Douglas à la fois. En particulier, le groupe de Los Angeles est partie prenante d'un très gros contrat récemment passé à McDonnell Douglas, qui en assure la maîtrise, à savoir la commande par le Pentagone de gros avions quadriréacteurs de transport militaire C-17 pour quelque 18 milliards de dollars. Northrop Grumman est en particulier le constructeur du bombardier « furtif » B2, qui a été commandé à vingt exemplaires et dont le Congrès se dit prêt à en financer vingt autres.

J. I.

■ **THOMSON-CSF : le groupe français d'électronique de défense** a annoncé, jeudi 4 janvier, avoir signé un accord de principe pour l'acquisition de 25 % du capital de la firme italienne Electronica (radars, réseaux). Thomson-CSF, qui poursuit ainsi sa stratégie de croissance externe à petits pas en Europe, pourra porter sa participation à 32 % dans un an et à 49 % dans un délai de trois ans.

Lazard détient toujours la palme des fusions et acquisitions

ON LA CROYAIT en perte de vitesse, désertée par quelques-uns de ses ténors associés-gérants. Le palmarès 1995 des fusions-acquisitions dressé par l'hebdomadaire *Capital Finance* prouve le contraire. Avec un volume d'opérations conseillées de 74 milliards de francs, Lazard est la seule à maintenir son rang, le premier, dans le « top-ten » des banques d'affaires françaises. Goldman Sachs (31,3 milliards de francs) passe de la seconde place en 1994 à la cinquième. Morgan Stanley, deuxième l'an passé, a carrément disparu de la liste. En revanche, Rothschild et Cie banque fait son entrée en seconde position (à distance respectable de Lazard avec 39,5 milliards de francs) ainsi que CS First Boston (36,5 milliards) et SBC Warburg (33 milliards). La BNP Banexi (27,9 milliards) passe de la 4e à la 6e place, juste devant la Société générale (21,1 milliards). Paribas ferme le peloton, perdant trois places par rapport à 1994.

■ **AIR LIBERTÉ** : la compagnie aérienne privée Air Liberté prévoit l'ouverture de 23 lignes aériennes nouvelles en France cette année, dont la première, Orly Sud - Nice, à partir du 19 janvier. Le PDG de la compagnie, Lotfi Belhassine, a confirmé que pour l'exercice 1994-1995, terminé fin octobre, le résultat consolidé de son groupe s'élevait à 12,4 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,780 milliard de francs contre une perte de 20 millions de francs l'année précédente. Pour l'exercice en cours, il prévoit un chiffre d'affaires de 2,650 milliards de francs.

■ **FRAUDE FISCALE : les autorités allemandes** ont arrêté deux employés de la Dresdner Bank suspectés de favoriser l'évasion fiscale de certains clients en transférant des fonds au Luxembourg. C'est la première fois que des employés de cette banque sont accusés, après une série de perquisitions dans différentes succursales de la banque au cours des deux dernières années. La Dresdner n'est pas la seule banque à être dans le collimateur de la justice : Hypo Capital Management, Merrill Lynch et Norddeutsche Landesbank sont également suspectées de tels agissements. Les transferts vers le Luxembourg ne sont pas interdits mais sont soumis à des taxes.

■ **HITACHI : le groupe japonais** a annoncé, jeudi 4 janvier, qu'il consacrera 230 milliards de yens (environ 11,5 milliards de francs) à la création de deux joint-ventures spécialisées dans la production de mémoires, en Malaisie et à Singapour. En Malaisie, Hitachi s'associera au coréen LG Semicon. A Singapour, l'investissement se fera avec le sidérurgiste Nippon Steel et la société publique Economic Development Board of Singapore.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : l'exploitant téléphonique français** a déposé une notification d'arbitrage devant la Cour internationale de La Haye à l'encontre de la République de Pologne et de la société Telekomunikacja Polska. Dénonçant la mise à l'écart de la société Centertel, dont il détient 24,5 %, à l'occasion de l'appel d'offres pour l'attribution du futur réseau de téléphonie mobile numérique en Pologne, France Télécom réclame des indemnités de 500 millions de dollars (2,5 milliards de francs).

■ **PECHINEY : le groupe d'aluminium et d'emballage**, nouvellement privatisé, a annoncé, mercredi 3 janvier, qu'il avait décidé *« d'exercer l'option »* signée en 1994 lui permettant de porter de 40 % à 100 % sa participation dans Capolo, leader sur le marché italien des emballages industriels et numéro deux des emballages alimentaires. Avec ce rachat, Pechiney espère se renforcer sur le marché italien de l'emballage rigide, qui bénéficie d'une croissance soutenue.

La CGT teste la mobilisation chez EDF-GDF

LA FÉDÉRATION de l'énergie CGT appelait jeudi 4 janvier à une journée de grève chez EDF-GDF, les revendications portant sur les salaires, l'emploi statutaire, les libertés et l'avenir du service public. En début de matinée, ce mouvement qui n'était pas suivi par les quatre autres organisations syndicales (CFDT, FO, CFTC, CGC) n'entraînait, selon EDF, aucune baisse de production d'électricité.

Pour la CGT, majoritaire dans les deux entreprises, cette journée d'action s'inscrit dans la continuité des actions menées durant le mois de décembre. Cependant, ce mouvement s'apparente plus à un test sur la mobilisation du personnel après la trêve des confiseurs, au moment où des négociations vont s'ouvrir entre la direction et l'ensemble des organisations syndicales. Quelques jours avant Noël, le président d'EDF, Edmond Alphandéry, et le directeur général, François Ailleret, recevaient les partenaires sociaux et leur proposaient de rencontrer rapidement le directeur du personnel, Gérard Anjolras. Deux journées de réunions avec ce responsable, les 27 et 28 décembre, permettaient de lancer un processus de négociation pour le mois de janvier autour de trois thèmes : l'emploi, le temps de travail et le solde des questions salariales de 1995.

A l'issue de cette rencontre, la CGT dénonçait l'absence d'ouverture de la direction, constatant que la seule piste de réflexion *« consisterait en un examen de la mise en application de l'accord du CNPF et des confédérations du 6 septembre 1995 sur l'embauche d'un jeune par un départ anticipé à la retraite. Cependant, il n'est pas question de stopper les réformes de structures »*. L'organisation appelait alors à une journée d'action le 4 janvier. De son côté, FO décidait de ne pas s'associer à cette grève, tout en se déclarant favorable à *« l'ouverture immédiate de négociations »* avec les directions locales d'EDF-GDF.

D. G.

La SNCF lâche du lest sur le paiement des jours de grève

LES NÉGOCIATIONS sur le paiement des jours de grève à la SNCF ne vont pas sans mal. Soucieuse d'éviter une reprise du conflit à tout prix, la direction autorise, au niveau régional, une remise en cause des principes qu'elle avait édictés à la fin des trois semaines et demie de conflit : paiement de trois jours de repos, possibilité de convertir un tiers des jours de grève en congés payés, étalement des retenues sur salaire. Mercredi 3 janvier, c'était au tour de la direction régionale de Strasbourg d'accorder aux cheminots, qui avaient déposé un préavis *« préventif »*, des modalités de décompte des jours de grève plus favorables que la règle générale. En commençant à décompter les jours de grève le lundi 25 novembre (au lieu d'un arrêt effectif le 21 ou le 22), en arrêtant le compteur le 13 décembre (alors que la reprise s'est souvent effectuée le 16) et en accordant le paiement de six jours de repos (au lieu des trois préconisés par la direction), l'accord local se traduit par une retenue limitée à deux semaines de salaire.

Ce type d'accord particulier ne pouvait qu'inspirer les autres délégations régionales. Après Mitry, Rouen et Reims, la banlieue Paris - Sud-Est déposait mercredi un préavis de grève illimitée à partir du jeudi 4 janvier au soir. Au total, une douzaine de régions (sur les vingt-trois que compte la SNCF) étaient touchées à des degrés divers par des préavis de grève, sans que le trafic ne soit pour le moment affecté (à l'exception de la branche Nord du RER B).

Le risque est maintenant que les conditions de paiement des jours de grève s'alignent progressivement sur le meilleur accord négocié. En raison des coûts induits, la SNCF *« n'exclut pas »* de reprendre la négociation sur une base nationale. A moins qu'elle ne décide d'utiliser cet élément de souplesse pour compenser la rigueur salariale imposée pour 1996 aux entreprises publiques par le premier ministre (*Le Monde* du 4 janvier).

Christophe Jakubyszyn

■ **À LA POSTE : les employés du centre de tri de Limoges**, qui s'étaient remis en grève mardi 2 janvier au soir pour protester contre le refus de la direction de discuter des modalités de paiement des jours de grève, ont, selon la direction, décidé mercredi de reprendre le travail après une rencontre entre celle-ci et les syndicats.

Le Brésil entame la privatisation des banques publiques régionales

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

L'événement est sans précédent au Brésil. Une institution financière privée, la Banque Bozano Simonsen, a été chargée, mardi 2 janvier, d'administrer pendant un an la Banque de l'Etat de Rio de Janeiro (Banerj). Il s'agit de préparer sa privatisation, prévue en 1997, et de couper le cordon ombilical qui la reliait au gouvernement de l'Etat de Rio. Au moment où le gouverneur Marcello Alencar signait solennellement l'acte de passation des pouvoirs à Paulo Ferraz, président de Bozano Simonsen, les salariés de la Banerj manifestaient leur mécontentement dans la rue, ce qui ressemblait surtout à un baroud d'honneur.

La Banerj est la seconde banque brésilienne, par importance, dont l'actionnaire principal est un Etat, derrière la Banespa, la banque de l'Etat de Sao Paulo. Avec 218 agences, 11 500 salariés, 1,9 million de clients, un important parc immobilier et des participations, pas toujours heureuses, dans de nombreuses entreprises, la Banerj a un poids considérable dans l'économie de l'Etat de Rio. Mais ses coûts de fonctionnement sont plus élevés que ceux de ses concurrentes du secteur privé et elle perd actuellement 7,5 millions de francs par jour, avec un déficit accumulé de 6,5 milliards de francs. L'Etat de Rio doit 1,8 milliard de francs à la Banerj, ce qui est relativement peu par rapport aux 70 milliards de francs que celui de Sao Paulo doit à la Banespa. Un prêt de la Banque mondiale pourrait d'ailleurs être utilisé pour combler partiellement la dette de l'Etat de Rio.

Cette situation, qui se répète à travers le pays et qui permet à l'Etat actionnaire de puiser dans les coffres de « sa » banque, est d'ailleurs une des raisons qui plaident en faveur des privatisations. Celle de la Banerj pourrait servir de modèle aux autres. La Banespa recevra cependant un traitement à part, en raison de l'ampleur des sommes en cause.

En raison de ses pertes, la Banerj était, depuis le 30 décembre 1994, gérée directement par la Banque centrale. Cette mise sous tutelle n'a pas empêché le déficit de s'accroître. *« Les fonctionnaires de la Banque centrale sont formés pour être les arbitres et non les joueurs d'un match de football »*, a reconnu à ce sujet Gustavo Loyola, président de cette institution. *« L'Etat ne réunit pas les conditions nécessaires pour gérer la Banerj, et pour faire concurrence aux banques privées. L'histoire de la Banerj sera désormais, nous en sommes convaincus, très différente »*, a déclaré de son côté M. Alencar.

La Banque Bozano Simonsen ne demande qu'une pièce de monnaie symbolique pour prix de ses services pendant un an. Elle recevra cependant 20 % des bénéfices, si elle parvient à en dégager, et 5 % de la valeur de la vente de la Banerj lors de la privatisation de cette dernière. Elle sera d'ailleurs probablement elle-même candidate à la reprise de la Banerj.

Dominique Dhombres

● **LES ÉMISSIONS** obligataires en francs ont baissé de 21 % en 1995, à 432 milliards de francs, contre 547 milliards en 1994, selon l'agence d'informations financières Fininfo.

● **LA BOURSE** de Tokyo a terminé la séance du jeudi 4 janvier en très forte hausse. L'indice Nikkei a gagné 3,77 % et a atteint son plus haut niveau depuis le mois de septembre 1994.

● **LE DOLLAR** était en nette progression, jeudi, sur la place de Tokyo. Il s'échangeait à 105,60 yens, son cours le plus élevé depuis dix-neuf mois face à la devise nippone.

● **LES COURS** de l'or continuaient à monter, jeudi, sur le marché international de Hongkong. L'once valait 394,30-394,60 dollars, contre 390,30-390,60 dollars mercredi en clôture.

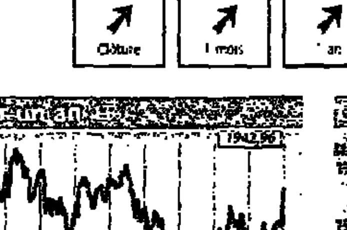
● **LE GROUPE** allemand DePfa a lancé mercredi un emprunt obligataire international de 1 milliard de marks sous la direction de la Société générale, de la Commerzbank et du Crédit suisse.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Rebond à Paris



LA BOURSE de Paris était à nouveau orientée à la hausse, jeudi 4 janvier, en fin de matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 était en hausse de 0,31 % à 1949,04 points. Il avait pourtant ouvert en baisse de 0,45 %, affecté par des prises de bénéfice intervenant après deux séances de forte hausse. Mais des achats de titres effectués par les investisseurs étrangers ont permis à la Bourse de Paris de renouer rapidement avec la hausse.

Selon les analystes, les perspectives de détente monétaire justifient l'optimisme des opérateurs. Elles compensent la révision à la baisse du rythme de croissance. Les actions françaises profitent également de la bonne tenue générale des Bourses mondiales et du rebond du dollar face à la monnaie japonaise.

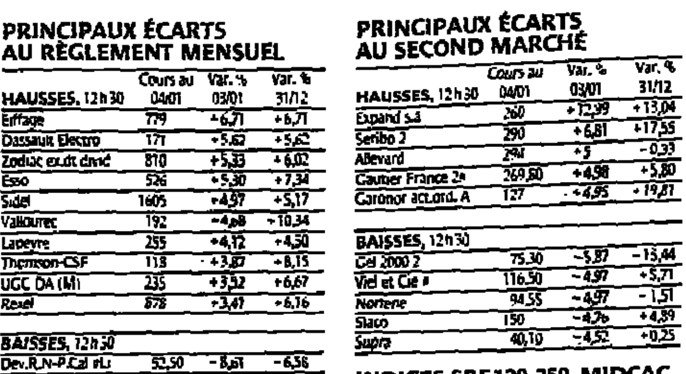
Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, cédait un peu de terrain, l'échéance mars reculant de 14 centièmes à 120,66 points. Dans la matinée, le Trésor avait procédé à sa première adjudication d'emprunts de l'année et émis 21,148 milliards de francs d'obligations assimilables du Trésor.

Le ministère de l'économie et des finances a par ailleurs annoncé que le montant des émissions à moyen et long terme nécessaires à la couverture du besoin de financement de l'Etat sera cette année de l'ordre de 520 milliards de francs.

Saint-Gobain, valeur du jour

L'ANNONCE simultanée par Saint-Gobain, mardi 2 janvier, du rachat de l'allemand Winter (outils abrasifs) et de l'accord du gouvernement anglais pour l'acquisition de Carborandum (céramiques de haute performance) a favorablement impressionné le marché boursier. Le titre, mercredi 3 janvier, enregistrait une hausse de 5,2 % à 583 francs. Cette progression pourrait marquer un changement d'opinion vis-à vis de la valeur. Jugée trop sensible aux effets de change et à la conjoncture française, elle a été systématiquement sous-évaluée en 1995. Le marché est en train de découvrir que le groupe est beaucoup plus international et solide qu'il le croyait.





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

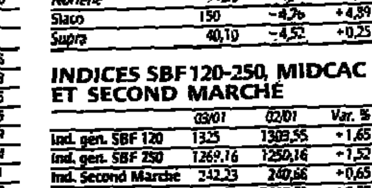
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 04/01	Var. % 03/01	Var. % 31/12
Eiffage	779	+6,71	+6,71
Dassault Electro	171	+5,62	+5,62
Zodiac ex.dt divid	810	+5,33	+6,02
Esso	526	+5,30	+7,34
Sidel	1605	+4,97	+5,17
Vallourec	192	+4,68	+10,34
Lapeyre	255	+4,12	+4,50
Thomson-CSF	118	+3,87	+8,15
UGC DA (M)	235	+3,52	+6,67
Rexel	878	+3,41	+6,16
BAISSES, 12 h 30			
Dev.R.N-P.Cal (Li)	52,50	-8,61	-6,56
UIF	436	-3,96	+2,83
Eurotunnel	6,90	-3,49	+3,75
UFB Locabail	387	-3,25	-3,25
Bazar Hot. Ville	392	-2,97	+5,09
Matra-Hachette	94,90	-2,66	+5,44
Rochette (La)	32,65	-2,53	-0,91
Comptoir Entrep.)	11,80	-2,47	-4,83
Ingenico	33	-2,36	-5,57
CS Signaux(CSEE)	210	-2,32	+5

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	04/01 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	225721	84328924,90
Total	204240	70317283,70
Carrefour	21815	67403722
Eaux (Cie des)	107459	55895083
LVMH Moet Vuitton	51583	54292500
Saint-Gobain	85315	49674544
Danone	60930	49380815
Alcatel Alsthom	99762	44322826,40
Axa	130270	43993723,70
Societe Gale A	65238	40111358

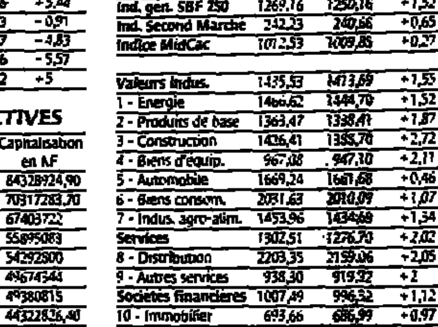
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

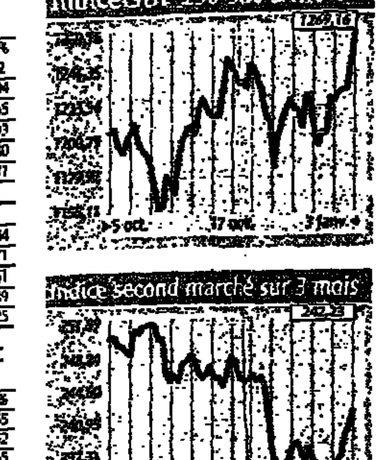
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 04/01	Var. % 03/01	Var. % 31/12
Expand s.a	260	+12,99	+13,04
Seribo 2	290	+6,81	+17,55
Allevard	294	+5	-0,33
Gautier France 2#	269,60	+4,98	+5,80
Garonor act.ord. A	127	+4,95	+19,81
BAISSES, 12 h 30			
Gel 2000 2	75,30	-5,87	-15,44
Viel et Cie #	116,50	-4,97	+5,71
Nortene	94,55	-4,97	-1,51
Siaco	150	-4,76	+4,89
Supra	40,10	-4,52	+0,25

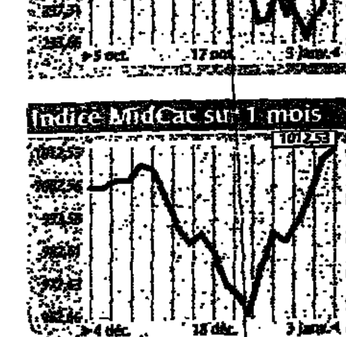


INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	03/01	02/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1325	1303,55	+1,65
Ind. gén. SBF 250	1269,16	1250,16	+1,52
Ind. Second Marché	242,23	240,66	+0,65
Indice MidCac	1012,53	1009,86	+0,27
Valeurs Indus.	1435,53	1413,69	+1,55
1 - Energie	1466,62	1444,70	+1,52
2 - Produits de base	1363,47	1338,41	+1,87
3 - Construction	1426,41	1388,70	+2,72
4 - Biens d'équip.	967,08	947,10	+2,11
5 - Automobile	1669,24	1661,68	+0,46
6 - Biens consom.	2031,63	2010,09	+1,07
7 - Indus. agro-alim.	1453,96	1434,69	+1,34
Services	1302,51	1276,70	+2,02
8 - Distribution	2203,35	2159,06	+2,05
9 - Autres services	938,30	919,92	+2
Sociétés financières	1007,49	996,32	+1,12
10 - Immobilier	693,66	686,99	+0,97
11 - Services financ.	1061,65	1051,13	+1
12 - Sociétés invest.	1106,02	1089,70	+1,50







Forte hausse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé jeudi 4 janvier sa première séance de l'année sur une vive hausse de 3,77 %, qui a propulsé l'indice Nikkei à ses plus hauts niveaux depuis seize mois. Soutenu par le retour des investisseurs étrangers et la force du dollar face au yen, le Nikkei a progressé de 749,85 points, à 20 618,00 points, au cours d'une séance écourtée en raison des fêtes. Le marché était fermé depuis vendredi. La Bourse de Tokyo, qui n'avait retrouvé que le 22 décembre ses niveaux du début de 1995, avait franchi la barre des 20 000 points cinq jours plus tard. Elle s'établit désormais au plus haut depuis le 2 septembre 1994.

Wall Street a continué à bénéficier mercredi des espoirs de solution rapide a la crise budgétaire américaine, mais le marché reste très nerveux. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 16,62 points (+ 0,32 %) à 5 194,06. L'activité a été très soutenue avec quelque 472 millions de titres échangés. Le Dow Jones gagnait plus de 25 points en milieu d'après-midi pour repasser au-dessus du seuil de 5 200 points. Mais il n'était plus en hausse que de trois points durant l'intervention du président Bill Clinton dans laquelle il a condamné la « stratégie cynique » de l'opposition républicaine.

INDICES MONDIAUX

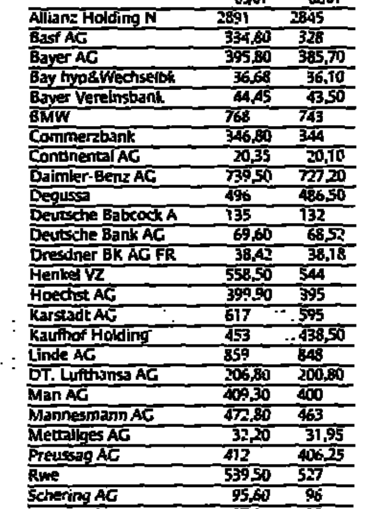
	Cours au 03/01	Cours au 02/01	Var. en %
Paris CAC 40	1942,96	1908,38	+1,78
New-York/DJ indus.	5194,79	5177,45	-0,33
Tokyo/Nikkei	19868,20	19868,20	—
Londres/FT100	3715,60	3687,90	+0,75
Francfort/Dax 30	2329,22	2284,86	+1,90
Frankfort/Commer.	833,69	816,56	+1,81
Bruxelles/Bel 20	1857,09	1828,39	+1,55
Bruxelles/Général	1600,68	1575,94	+1,55
Milan/MIB 30	1001	1002	-0,10
Amsterdam/Ge. Cbs	329,60	326,70	+0,88
Madrid/Ibex 35	328,01	325,08	-0,91
Stockholm/Affarsal	1395,76	1372,29	+1,68
Londres FT30	2725,90	2696,80	+1,07
Hong Kong/Hang S.	10397,44	10204,87	+1,85
Singapour/Strait t	2306,21	2258,07	+2,09

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	03/01	02/01
Alcoa	55,25	54,37
American Express	41,50	41,50
Allied Signal	50,50	49,25
AT & T	68,50	67,37
Bethlehem	15,12	14,12
Boeing Co	79,12	79,87
Caterpillar Inc.	60,50	59,50
Chevron Corp.	53	52,87
Coca-Cola Co	75,62	75
Disney Corp.	61,25	60,87
Du Pont Nemours&Co	72,12	72
Eastman Kodak Co	69,62	68,75
Exxon Corp.	80,75	80,62
Gen. Motors Corp.H	54,50	53,25
Gen. Electric Co	73,62	73,50
Goodyear T & Rubbe	44,12	44,87
IBM	89,37	90,87
Intl Paper	39	39
J.P. Morgan Co	81,62	81,12
Mc Don Dougl	93,75	94,37
Merck & Co.Inc.	63,37	64,25
Minnesota Mng.&Mfg	67,62	67,75
Philip Moris	92	91,87
Procter & Gamble C	85,37	83,12
Sears Roebuck & Co	40,37	40,50
Texaco	78	78,87
Union Carb.	38,12	37,62
Utd Technol	93,25	93,75
Westingh. Electric	18,37	17,12
Woolworth	12,62	13,12

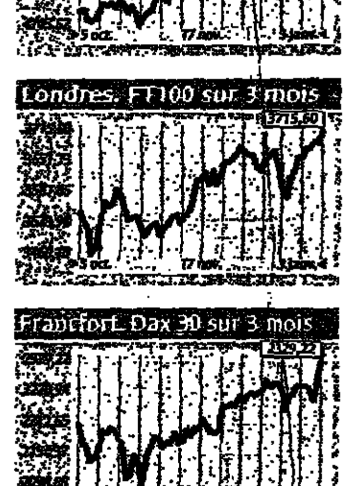
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	03/01	02/01
Allied Lyons	5,49	5,38
Barclays Bank	7,78	7,59
B.A.T. industries	5,64	5,66
British Aerospace	7,88	7,95
British Airways	4,70	4,63
British Gas	2,58	2,55
British Petroleum	5,42	5,36
British Telecom	3,50	3,52
B.T.R.	3,32	3,27
Cadbury Schweppes	5,45	5,35
Eurotunnel	0,90	0,87
Glaxo	9,02	9,02
Grand Metropolitan	4,56	4,54
Guinness	4,82	4,73
Hanson Plc	1,97	1,93
Great Ic	6,86	6,90
H.S.B.C.	10,01	9,81
Imperial Chemical	7,97	7,63
Lloyds Bank	8,47	8,48
Marks and Spencer	4,47	4,51
National Westminst	6,67	6,55
Peninsular Orienta	4,87	4,83
Reuters	6,02	5,89
Saatchi and Saatch	0,91	0,89
Shell Transport	8,63	8,58
Smithkline Beecham	7,10	7,10
Tate and Lyle	4,72	4,70
Univeler Ltd	13,47	13,40
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	12,63	12,50



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	03/01	02/01
Allianz Holding N	2891	2845
Basf AG	334,60	328
Bayer AG	395,80	385,70
Bay hyp&Wechselbk	36,68	36,10
Bayer Vereinsbank	44,45	43,50
BMW	768	743
Commerzbank	346,80	344
Continental AG	20,35	20,10
Daimler-Benz AG	739,50	727,20
Degussa	496	486,50
Deutsche Babcock A	135	132
Deutsche Bank AG	69,60	68,52
Dresdner BK AG FR	38,42	38,18
Henkel VZ	558,50	544
Hoechst AG	399,90	395
Karstadt AG	617	595
Kaufhof Holding	453	438,50
Linde AG	859	848
DT. Lufthansa AG	206,80	200,80
Man AG	409,30	400
Mannesmann AG	472,80	463
Mettallges AG	32,20	31,95
Preussag AG	412	406,25
Rwe	539,50	527
Schering AG	95,60	96
Siemens AG	797,80	790
Thyssen	266	260,80
Veba AG	62,75	61,55
Viag	600,50	586,50
Wellag AG	794	787



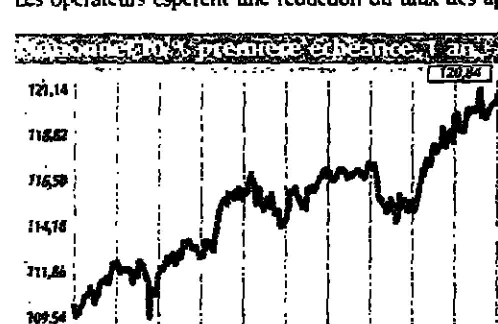
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Recul du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en baisse jeudi matin 4 janvier. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars cédait douze centièmes, à 120,68 points. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor à dix ans (OAT) s'établissait à 6,66 %.

Les taux d'intérêt à trois mois s'inscrivaient à 4,75 %. Les opérateurs espèrent une réduction du taux des appels d'offres de la Banque de France dans les prochains jours si la bonne tenue du franc face au mark se confirme. Ce taux, actuellement fixé à 4,45 %, pourrait être ramené à 4,20 %. La marge de baisse supplémentaire deviendrait alors faible, lorsqu'on sait que le niveau des appels d'offres français est étroitement corrélé à celui des prises en pension de la Bundesbank, qui se situe à 3,75 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 03/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4,68	6,65	7,38	1,80
Allemagne	4,88	5,96	6,79	1,50
Grande-Bretagne	6,50	7,46	7,72	3,90
Italie	10,50	10,70	11,04	5,80
Japon	0,25	3,06	4,75	-0,20
Etats-Unis	5,69	5,59	5,97	2,60

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 03/01	Taux au 02/01	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,62	5,69	100,21
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,05	6,11	100,24
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,47	6,50	100,40
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,69	6,71	100,24
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,28	7,28	115,40
Obligations françaises	6,89	6,92	100,10
Fonds d'Etat à TME	-1,32	-1,33	100,02
Fonds d'Etat à TRE	-1,05	-1,07	100
Obligat. franç. à TME	-0,86	-0,98	99,73
Obligat. franç. à TRE	-0,25	+0,22	99,94

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,50 %)

	Achat 03/01	Vente 03/01	Achat 02/01	Vente 02/01
Jour le jour	4,6875	—	4,7500	—
1 mois	4,75	4,87	4,72	5,85
3 mois	4,75	4,87	4,50	5
6 mois	4,75	4,87	4,88	5,07
1 an	4,87	5	4,88	5,07
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4,7500	—	4,3750	—
Pibor Francs 3 mois	4,3458	—	5	—
Pibor Francs 6 mois	4,5750	—	5,0313	—
Pibor Francs 9 mois	4,5750	—	5,0313	—
Pibor Francs 12 mois	4,8825	—	5,2513	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	5,0625	—	5,1615	—
Pibor Ecu 6 mois	5,0104	—	5,1250	—
Pibor Ecu 12 mois	5	—	5,0625	—

MATIF

Echéances 03/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	87465	120,84	[illegible]	120,70	120,80
Juin 96	423	121,22	[illegible]	121,18	121,20
Sept. 96	2	120,22	[illegible]	120,22	120,16
Déc. 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	20617	95,17	[illegible]	95,12	95,19
Juin 96	6009	95,30	[illegible]	95,30	95,35
Sept. 96	3156	95,40	[illegible]	95,37	95,44
Déc. 96	4506	95,25	[illegible]	95,23	95,29
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	907	90,80	[illegible]	90,80	90,96
Juin 96	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Echéances 03/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 96	16735	1931	[illegible]	1924	[illegible]
Février 96	35	1939	[illegible]	1934	1960
Mars 96	1544	1947	[illegible]	1939,50	1968
Juin 96	—	—	—	—	1950,30

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9150 | US/DM ↗ 1,4416 | US/¥ ↗ 104,5300 | DM/F ↘ 3,4149 | £/F ↗ 7,6280

Progression du dollar

LE DOLLAR était en forte hausse, jeudi matin 4 janvier, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4460 mark, 105,40 yens et 4,94 francs. Durant la nuit, à Tokyo, il était monté jusqu'à un niveau de 105,60 yens, son cours le plus élevé depuis dix-neuf mois face à la devise nippone. Le rebond du dollar est lié à l'optimisme des investisseurs sur l'issue des négociations budgétaires entre la Maison Blanche et le Congrès. Il est conforté par un accès de faiblesse spécifique du deutschemark, affecté par la défiance croissante des gestionnaires internationaux à l'égard de l'économie allemande. Ces derniers préfèrent aujourd'hui placer leurs capitaux dans des devises offrant une rémunération plus élevée que le mark, comme la lire italienne, la peseta espagnole ou le franc. La devise française s'inscrivait jeudi matin à 3,4150 francs pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 03/01	% 02/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	341,4900	-0,06	328	352
Ecu	6,2940	+0,24	....	....
Etats-Unis (1 usd)	4,9150	+0,52	4,6200	5,2200
Belgique (100 F)	16,6105	-0,09	16,0500	17,1500
Pays-Bas (100 fl)	305,0200	-0,05	....	....
Italie (1000 lir.)	3,1290	+0,11	2,8200	3,3200
Danemark (100 krd)	88,2400	....	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,8710	+0,39	7,4500	8,2000
Gde-Bretagne (1 L)	7,6280	+0,50	7,1800	8,0500
Grèce (100 drach.)	2,0720	+0,24	1,7500	2,2500
Suède (100 krs)	74,4700	+0,52	68	78
Suisse (100 F)	424	-0,32	409	433
Norvège (100 k)	77,5300	+0,10	72	81
Autriche (100 sch)	48,5430	-0,06	47	50,1000
Espagne (100 pes.)	4,0535	+0,26	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,2800	....	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,6237	+0,99	3,2900	3,8900
Japon (100 yens)	4,7034	-0,25	4,5200	4,8700
Finlande (mark)	113,4100	+0,38	106	117

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	04/01	03/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4416	1,4330	+0,60
TOKYO : USD/Yens	104,5300	103,8300	+0,67

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9100	4,9090	4,9000	4,8985
Yen (100)	4,7130	4,7075	4,5774	4,5716
Deutschemark	3,4150	3,4145	3,4203	3,4198
Franc Suisse	4,2419	4,2374	4,2546	4,2496
Lire ital. (1000)	3,1272	3,1236	3,0954	3,0925
Livre sterling	7,6301	7,6237	7,5774	7,5716
Peseta (100)	4,0465	4,0440	4,0396	3,0350
Franc Belge	16,627	16,613	16,650	16,622

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,81	4,94	4,97
Eurodollar	5,56	5,56	5,44
Eurolivre	6,56	6,56	5,37
Eurodeutschemark	3,87	3,94	3,62

L'OR

	cours 03/01	cours 02/01
Or fin (k. barre)	61000	61650
Or fin (en lingot)	61100	61650
Once d'Or Londres	389,15	393,40
Pièce française(20f)	350	353
Pièce suisse (20f)	350	342
Pièce Union lat(20f)	353	357
Pièce 20 dollars us	2240	2380
Pièce 10 dollars us	1352,50	1400
Pièce 50 pesos mex.	2235	2280

LE PÉTROLE

En dollars	cours 03/01	cours 02/01
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	03/01	02/01
Dow-Jones comptant	227,98	227,43
Dow-Jones à terme	332,78	331,71
CRB	....	....

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2750	2816
Cuivre à 3 mois	2590	2632
Aluminium comptant	1670	1674,50
Aluminium à 3 mois	1691	1697,50
Plomb comptant	682,50	699
Plomb à 3 mois	683,50	697,50
Etain comptant	6270	6300
Etain à 3 mois	6270	6305
Zinc comptant	998	998
Zinc à 3 mois	1019	1018,50
Nickel comptant	7370	7702
Nickel à 3 mois	7490	7825

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,30
Platine à terme	421	404,50
Palladium	135,25	133,20
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	—	—
Maïs (Chicago)	3,72	3,73
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	101,50	200
Orge (Londres)	111,25	117,50
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	—	—
Café (Londres)	2545	1905
Sucre blanc (Paris)	178,82	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	0,80
Jus d'orange (New-York)	1,04	1,22

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 4 JANVIER
Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 5,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,13 %
CAC 40 : 1945,56

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compen-sation (1)
EDF-GDF 3%	7580	7580	—	7580
B.N.P. (T.P)	937,50	925	- 1,54	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	840	825	- 1,78	[illegible]
Renault (T.P.)	1918	[illegible]		[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2025	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1150	1150	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1080	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Accor	657	652		[illegible]
Cred.Fon.France	71	71	—	[illegible]
Credit Local Fce	402,20	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Credit Lyonnais CI	239	[illegible]	+ 3,34	[illegible]
Credit National	375	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	215	[illegible]	- 2,32	[illegible]
Damart	3884	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Danone	819	[illegible]	- 1,46	[illegible]
Dassault-Aviation	316	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Dassault Electro	161,90	[illegible]	+ 5,62	[illegible]
De Dietrich	223	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Degremont	422	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal #Li	57,45	[illegible]	- 8,61	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	200	[illegible]	- 0,25	[illegible]
Docks France	777	[illegible]	- 0,64	775
Dynaction	97,60	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Eaux (Gle des)	514	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Ecco	768	[illegible]	+ 2,34	[illegible]
Eiffage	730	[illegible]	+ 6,71	[illegible]
Elf Aquitaine	373,80	[illegible]	- 0,05	[illegible]
ERAMET	300	[illegible]	+ 2,50	[illegible]
Eridania Beghin	878	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Essilor Intl	968	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Essilor Intl ADP	710	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Esso	499,50	[illegible]	+ 5,30	[illegible]
Lafarge	333,70	[illegible]		[illegible]
Lagardere (MMB)	98,40	[illegible]		[illegible]
Lapeyre	244,90	[illegible]		[illegible]
Lebon	181,80	[illegible]		[illegible]
Legrand	779	[illegible]		[illegible]
Legrand ADP	504	[illegible]		[illegible]
Legris Indust.	160	[illegible]		[illegible]
Locindus	832	[illegible]		[illegible]
L'Oreal	1358	[illegible]		[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1053	[illegible]		[illegible]
Chargeurs	1016	[illegible]	- 0,59	[illegible]
Christian Dior	530	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	196	[illegible]	—	[illegible]
Clarins	470	[illegible]	+ 2,17	[illegible]
Club Mediterranee	399,90	[illegible]	- 0,05	[illegible]
Coflexip	184,50	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Colas	835	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Comptoir Entrep.1	12,10	[illegible]	- 2,47	[illegible]
Comptoir Moder.	1645	[illegible]	- 0,42	[illegible]
CPR	404,10	[illegible]	—	[illegible]
Lyonnaise Eaux	494	[illegible]	- 0,28	[illegible]
Marine Wendel	379,30	[illegible]	- 1,10	[illegible]
Matra-Hachette	97,50	[illegible]	- 2,66	[illegible]
Metaleurop	46,40	[illegible]	- 0,86	[illegible]
Metrologie Inter.	13,40	13,20	- 1,49	13
Michelin	197	[illegible]	—	[illegible]
Moulinex	69,40	[illegible]	+ 2,73	[illegible]
Navigation Mixte	688	[illegible]	- 0,58	[illegible]
Nord-Est	118,20	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Nordon (Ny)	314	[illegible]	—	[illegible]
NRJ #	500	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
OLIPAR	213	[illegible]	- 1,54	[illegible]
Paribas	279	[illegible]	+ 1	[illegible]
Pechiney	175	[illegible]	+ 0,85	170
Pechiney CIP	187,60	[illegible]	+ 1,81	[illegible]
Pechiney Intl	85,30	[illegible]	+ 2,69	[illegible]
Pernod-Ricard	292	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Peugeot	662	[illegible]	- 0,90	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1019	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	349	[illegible]	—	[illegible]
Pollet	409,50	[illegible]	+ 1,58	[illegible]
Primagaz	414	[illegible]	—	[illegible]
Promodes	1201	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Publicis	301,60	[illegible]	+ 1,79	[illegible]
Total	343,30	[illegible]	+ 0,66	310
UAP	135	133	- 1,48	128
UFB Locabail	400	387	- 3,25	385
UGC DA (M)	227	235	+ 3,52	215
UIC	62	62	—	60
UIF	454	436	- 3,96	485
UIS	130	129,90	- 0,07	125
Unibail	514	503	- 2,14	510
Union Assur.Fdal	573	571	- 0,34	540
Usinor Sacilor	69,45	69,70	+ 0,35	58
Valeo	221	218,30	- 1,22	200
Vallourec	183,40	192	+ 4,68	165
Via Banque	154	154	—	140
Worms & Cie	227,80	231,60	+ 1,66	230
Zodiac ex.dt divid	769	810	+ 5,33	740
Elf Gabon	874	889	+ 1,71	830

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compen-sation (1)
I.B.M #	445,40	443	- 0,53	440
I.C.I #	59,50	61,40	+ 3,19	57
I.T.T. #	605	604	- 0,16	608
Ito Yokado #	297,50	321,70	+ 8,13	300
Matsushita #	79,85	83,10	+ 4,07	79
Mc Donald's #	227,80	226,30	- 0,70	220
Merck and Co #	312	312,30	+ 0,09	310
Minnesota Mg #	332,90	332,10	- 0,24	330
Mitsubishi Corp.#	61,90	62,80	+ 1,45	61
Mobil Corporat.#	555	557	+ 0,36	545
Morgan J.P. #	396,60	405,40	+ 2,21	395
Nestle SA Nom. #	5480	5540	+ 1,09	5380
Nipp. MeatPacker #	73,50	72,70	- 1,08	74
Norsk Hydro #	215,30	218	+ 1,25	198
Petrofina #	1539	1550	+ 0,71	1500
Philip Morris #	453	453,40	+ 0,05	435
Philips N.V #	188	191,60	+ 1,91	177
Placer Dome Inc #	126,50	128,50	+ 1,58	120
Procter Gamble #	417,30	424,30	+ 1,67	410
Quilmes	219	218	- 0,45	210
Randfontein	34	34,90	- 2,64	33
Rhone Poul.Rorer #	257,50	257,80	+ 0,11	255
Royal Dutch #	691	698	+ 1,01	675
R T Z #	70,50	69,10	- 1,98	70
Vaal Reefs	350	360	+ 2,65	335
Volkswagen A.G #	1672	1688	+ 0,95	1640
Volvo (act.B) #	101,60	104,30	+ 2,65	97
Western Deep	174,10	181	+ 3,96	168
Yamanouchi #	104,90	106,90	+ 1,90	108
Zambia Copper	1,84	2,20	+ 19,56	1,76

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 4 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,10	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,05	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,23	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	117,80	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	112,45	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	109,19	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,91	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	115	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	110,98	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,98	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	115,10	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	111	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,31	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	109,66	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Em.Etat10,26%86-96	100,85	[illegible]
Emp.Etat 6%7/93-97	101,48	[illegible]
Finansder 9%91-06#	116,30	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	111,72	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,28	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,87	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	108,68	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	101,80	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,74	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,61	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,15	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,34	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	105	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	115,92	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	102	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,28	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	113,53	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	113,59	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,20	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	880	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	147	147
Commerzbank AG	1131	1131
Fiat Ord	16	16
Gevaert	300,80	300,80
Gold Fields South	144,60	144,60
Kubota Corp	30	30,50
Montedison act.ep.	4,54	7,282 d
Olympus Optical	46,40	47
Ottomane(cie Fin.)	168	168
Robeco	354,30	359,60
Rodamco N.V.	140,30	145,70
Rolinco	373,30	383,50
Solvay SA	2370	2370
Wagons Lit	1585	1585

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 4 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		58,55	[illegible]
AFE #		378	[illegible]
Aigle #		230	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	141	[illegible]
Altran Techno. #		735	[illegible]
Montaignes P.Gest.	◆	472	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	527	[illegible]
Bque Sofirec (M)	◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		203	[illegible]
Bque Vernes		635	[illegible]
Beneteau #		318	[illegible]
B I M P	◆	81	[illegible]
Boiron (Ly) #		470	[illegible]
Boisset (Ly)#		218,10	[illegible]
But S.A.		243	[illegible]
Cardif SA 1		596	[illegible]
CDA-Cie des Alpes		129,90	[illegible]
C.E.E #		245	[illegible]
CEGEP #		152	[illegible]
Cermex # (Ly)	◆	274,90	[illegible]
CFPI #		236	[illegible]
Change Bourse (M)		250	[illegible]
Christ.Dalloz #		1025	[illegible]
Cipe France Ly #		290	[illegible]
CNIM CA#		150,10	[illegible]
Codetour		252	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	◆	265	[illegible]
Confiandey S.A.	◆	280	[illegible]
C.A. de la Brie		358,70	[illegible]
C.A.Gironde (B)		446	[illegible]
C.A.Haute Normand.		332	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine		342,50	[illegible]
C.A. Paris IDF		720	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly#		366	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #		328	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire#		215	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)		338	[illegible]
C.A.du Nord (Li)		450	[illegible]
C.A. Oise CCI	◆	243	[illegible]
C.A.Pas de Calais		420	[illegible]
C.A. Somme CCI		245	[illegible]
C.A.Toulouse (B)		370	[illegible]
CFJPE(exGAN part#		131	[illegible]
Chaine et Trame #		133	[illegible]
C.A. Midi CCI#(Ly)		250	[illegible]
Creeks	◆	37,70	[illegible]
Delta Prot.# Ly	◆	301	[illegible]
Devanlay		459	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 4 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,01	0,01
Sté lecteurs du Monde	◆	144	158,40
Nobel	◆	125	125
Mumm	◆	1081	1081
Générale Occidentale	◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 3 janvier

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	◆	36350,82	[illegible]
Actimonétaire D	◆	30938,88	[illegible]
Agipi Ambition (Axa)	◆	111,51	[illegible]
Amplia	◇	114035,82	[illegible]
Amplitude Monde D.		715,69	[illegible]
Antigone Trésorerie		840131	[illegible]
Arbitr. Court Terme		9282,64	[illegible]
Arbitr. Première		8734,49	[illegible]
Arbitr. Sécurité		16981,31	[illegible]
Asie 2000		641,04	[illegible]
Associa Première		37743,53	[illegible]
Associc		1175,32	[illegible]
Atout Amérique		120,40	[illegible]
Atout Asie		96,22	[illegible]
Atout Futur C		534,54	521,50
Atout Futur D		509,91	[illegible]
Aurecic		1432,18	[illegible]
Avenir Alizes		1975,45	[illegible]
Axa Valeurs PER	◆	139,21	[illegible]
Cadence 1		1077,67	[illegible]
Cadence 2		1072,65	[illegible]
Cadence 3		1063,17	[illegible]
Capimonétaire		1972,25	[illegible]
Capiobliq		8279,82	[illegible]
Capitacic		1714,89	1689,55
Cicamonde		1228,41	[illegible]
Coexis		1753,01	[illegible]
Comptavalor		2245,94	[illegible]
Convert CIC		332,27	[illegible]
Crédit Mutuel Capital		1671,07	[illegible]
Crédit Mutuel MID AF		103,52	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	◆	841,84	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap		94,04	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis		91,05	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		22045,20	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.		222,49	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	◆	1107,38	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1112,10	[illegible]
Dieze		1710,33	[illegible]
Ecocic		1229,86	[illegible]
Ecuper	◆	127,52	[illegible]
Ecur. Actions futur	◆	193,93	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire		10662,13	[illegible]
Ecur. Expansion (*)		78428,57	[illegible]
Ecur. Géovaleurs		2742,96	[illegible]
Ecur. Investissement		164,96	[illegible]
Elanciel D.	◆	118,76	[illegible]
Elicash	◇	904309,21	[illegible]
Emergence Poste D.		98,23	[illegible]
Eparcic		4653,40	[illegible]
Eparcourt-Sicav		200,22	[illegible]
Epargne-Unie		1515,22	[illegible]
Euroco Solidarité		1262,18	[illegible]
Eurocic Leaders		1360,15	[illegible]
Eurodyn		1559,67	[illegible]
Fonsicav		18703,16	[illegible]
France Obligations		483,11	[illegible]
Francic		487,67	[illegible]
Francic Pierre		113,74	[illegible]
Francic-Regions		1425,97	[illegible]
Géobilys C		603,71	[illegible]
Géobilys D		588,67	[illegible]
[illegible]		2329,74	[illegible]
[illegible]		510,31	[illegible]
[illegible]		1169,76	[illegible]
[illegible]		807,11	791,28
[illegible]		448,32	[illegible]
[illegible]		229,28	[illegible]
[illegible]		547,05	[illegible]
[illegible]		1342,35	[illegible]
[illegible]		1254,76	[illegible]
[illegible]		306,36	[illegible]
[illegible]		1179,71	[illegible]
[illegible]		1668,22	[illegible]
[illegible]		2323,04	2312,25
[illegible]		12383,97	[illegible]
[illegible]		10835,43	[illegible]
[illegible]		1346,55	[illegible]
[illegible]		1000,68	976,22
[illegible]		1423,75	[illegible]
[illegible]		1044,59	[illegible]
[illegible]		634,62	612,95
[illegible]		1377,34	[illegible]
[illegible]		1396,10	[illegible]
[illegible]		14436,08	[illegible]
[illegible]		1056,02	[illegible]
[illegible]		1161,99	[illegible]
[illegible]		13229,60	[illegible]
[illegible]		914,62	[illegible]
[illegible]		1724,72	[illegible]
[illegible]		15361,21	[illegible]
[illegible]		887,59	[illegible]
[illegible]		843,64	[illegible]
[illegible]		1727,23	[illegible]
[illegible]		1031,73	[illegible]
[illegible]		168655,22	[illegible]
[illegible]		253468,89	[illegible]
[illegible]		5208,91	[illegible]
Uni-Associations	◇	119,46	119,46
Uni-Foncier		1210,71	1181,18
Unifrance		602,55	587,85
Uni-Garantie C		1638,58	1608,03
Uni-Garantie D		1422,35	1395,83
Uni Régions		1336,37	1308,78
Univar	◇	295,58	295,58
Univers Actions		1689,32	1648,12
Univers Obligations		2155,65	2115,46
Valorg	◆	2358,90	2324,04
Valreal		33979,63	33862,65
Winterthur St-Honoré		246,72	235,53

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

FOSSILES *L'étude des strates géologiques montre que le sort du monde vivant semble s'être joué il y a environ 540 millions d'années, à l'époque dite du cambrien.* ● **UNE PROFUSION** *d'organismes complexes est brusquement apparue, alors que, à l'exception d'une poussée sans lendemain survenue 50 millions d'années auparavant, la vie semblait jusqu'alors limitée à quelques organismes microscopiques.* ● **LES GRANDS GROUPES D'ANIMAUX** sont, pour la plupart, nés à cette occasion, ainsi que d'autres, dont la survie semble avoir été éphémère. ● **PLUSIEURS SITES** riches en fossiles exceptionnellement bien conservés témoignent de l'extravagante diversification de la faune cambrienne. ● **LA DATATION**, difficile pour des *temps* aussi reculés, montre cependant que ce phénomène évolutif fut *très bref* à *l'échelle géologique* et dura sans *doute moins* de quarante millions d'années.

Le monde vivant est né d'un boom zoologique il y a 540 millions d'années

La très mystérieuse « explosion cambrienne » a provoqué la brusque apparition des premiers ancêtres des grands groupes animaux sur une Terre alors peuplée seulement de quelques espèces d'êtres unicellulaires

APRÈS s'être formée il y a environ 4,5 milliards d'années, la Terre est restée *un lieu désolé et sans vie* durant une très longue période qui nous reste obscure. Mais, il y a quelque 540 millions d'années, la situation a brusquement changé. En un clin d'œil – à *l'échelle géologique* – les océans se sont mis à grouiller de vie.

Connu sous le terme d'« *explosion cambrienne* », *cet événement qui a* marqué le début de l'époque géologique du cambrien s'est produit en 40 millions d'années tout au plus ; sans doute beaucoup moins. Tous

nature

le Monde

les grands groupes animaux (ou phylums) connus sont apparus à *cette occasion, apparemment sans* ascendants, si l'on en croit l'étude des fossiles. Les arthropodes (êtres articulés) se sont mis à proliférer : ancêtres des crustacés actuels, des araignées et des scorpions, ainsi que beaucoup d'autres membres, aujourd'hui disparus, de ce groupe. A leurs côtés, de petits organismes étranges, semblables à des vers – *dont les fossiles ont été découverts* dans les strates de l'explosion cambrienne au Canada et en Chine –, sont les premiers représentants de notre phylum, celui des chordés. La *faune de l'époque comprend* aussi nombre de vers, mollusques et autres créatures de toutes sortes.

Les fossiles témoignent d'un développement biologique d'une ampleur inégalée et les chercheurs se sont mis en quête du détonateur de *cette « explosion ». A la différence* de son équivalent astronomique, le big bang, cette dernière ne s'est pas produite spontanément. Pour qui veut se donner la peine de chercher, *quelques signes annonciateurs* peuvent être discernés.

En fait, la vie a commencé il y a plus de 3,5 milliards d'années, peu *de temps après la formation de* notre planète. Il ne s'agissait alors que de bactéries se regroupant occasionnellement en tapis autour de sources chaudes ou d'étangs salés *formés par les marées.* A cette époque, l'atmosphère terrestre était constituée d'un mélange délétère d'hydrogène, de méthane, d'ammo*niaque et de quelques autres gaz,* presque totalement dénué d'oxygène libre. Ce gaz aurait, d'ailleurs, été fatal aux modestes bactéries qui constituaient alors le sommet de la création.

OXYGÈNE ET GLACIATION

Les ères géologiques passant, des *cellules se sont formées.* Ces premières « plantes » étaient capables de synthétiser leur propre nourriture à partir de la lumière du Soleil et du dioxyde de carbone, en reje*tant de l'oxygène qui fut, ainsi,* le premier polluant atmosphérique. Peu à peu, l'air a gagné en oxygène. Mais il est resté, longtemps encore, un composant mineur de l'atmosphère, qui, avant la période cambrienne, n'en a probablement jamais compté beaucoup plus de 1 % (contre environ 20 % aujourd'hui).

Trois événements plus ou moins *concomitants sont alors survenus.* D'abord, une nette augmentation du taux d'oxygène dans l'atmosphère, révélée par l'existence de larges strates d'oxyde de fer (ne *pouvant se former qu'en présence* d'une quantité importante d'oxygène) dans les strates correspondant à la fin du précambrien. Une longue période glaciaire – sans doute la plus longue qu'a connue la Terre – a suivi. *Enfin, les premiers êtres vivants visibles à l'œil nu sont apparus.*

Ce dernier événement était probablement lié aux deux précédents. En effet, des organismes microscopiques peuvent se contenter d'un oxygène rare, qui diffuse très facilement à travers leur paroi cellulaire. Mais les animaux plus gros présentent une surface beaucoup trop *faible par rapport* à leur volume pour que ce phénomène suffise à leurs besoins, et la diffusion gazeuse doit passer par l'intermédiaire de branchies *ou de poumons.*

Il est reconnu, par ailleurs, que les périodes glaciaires exercent un effet salutaire sur l'évolution. Elles réduisent la surface des mers et donc *celle du plateau continental, intensi*fiant ainsi la lutte pour l'espace vital. Elles entraînent aussi la disparition *des espèces les plus faibles, dégageant* de la place pour le développement d'autres, mieux adaptées. Il est possible que la grande glaciation précambrienne ait contribué à l'ex*plosion biologique qui lui a succédé,* en avivant la compétition pour la vie.

SOUBRESAUTS ANNONCIATEURS

Il semble donc que plusieurs facteurs, peut-être liés à un changement climatique planétaire, aient déclenché un développement qui, *en coulisse, attendait depuis des* centaines de millions d'années l'occasion de se produire. Mais, cette explosion vitale fut précédée de *quelques soubresauts annonciateurs.*

A la période vendienne, correspondant à *peu près à la grande glaciation,* il y a de cela quelque 600 millions d'années, est apparue une forme de vie très étrange, baptisée faune d'Ediacara, du nom des monts du sud de l'*Australie où elle* a *été découverte* (on l'a, depuis, trouvée un peu partout dans le monde).

Ces organismes (animaux, plantes ou lichens, les avis diffèrent) étaient faits d'un corps plat, segmenté, ressemblant vaguement à celui d'un ver. Ils présentaient parfois une étrange structure, faite d'un réseau de poches gonflées, un peu à *la manière d'un matelas pneumatique.* Certains chercheurs établissent un lien avec des animaux apparus plus tardivement, comme le ver annelé. *D'autres* y voient une poussée de l'évolution qui, sans que l'on sache pourquoi, se serait interrompue.

Les premiers signes de l'explosion cambrienne apparaissent ensuite, vers 540 millions d'années. On les trouve sous forme de couches de fragments de coquilles fossilisées *dont certaines peuvent être attribuées* à des mollusques primitifs, notamment des brachiopodes. On les désigne tout simplement du nom de « petits fossiles à coquille ».

Puis, entre 540 et 500 millions d'années, la boîte de Pandore s'ouvre et les mers s'emplissent d'animaux en tous genres. Leurs fossiles, parfois *remarquablement* préservés, ont permis aux chercheurs d'étudier dans le détail leurs parties molles aussi bien que leur coquille.

Le site le plus célèbre à cet égard est celui des schistes de Burgess, situé à flanc de montagne près de la ville de Field, en Colombie Britannique (Canada). *Le paléontologue américain Stephen Jay* Gould le décrit dans son ouvrage *La vie est belle. Les surprises de l'évolution* (collection « Science ouverte », Seuil). D'autres faunes *semblables* ont été découvertes, *notamment* à Chengjiang, en Chine, sur un site un peu plus ancien que celui de Burgess ; ainsi qu'au Groenland.

Certains des fossiles découverts *dans ces sites* sont apparentés à des animaux vivants aujourd'hui. D'autres, qui semblent ne pas avoir clairement leur place dans le paysage vivant actuel, correspondent à des espèces *qui se sont éteintes* peu après leur apparition. Les explosions font souvent des victimes.

Henry Gee

Un bestiaire extraordinaire



Source : "La vie est belle - Les surprises de l'évolution" - Éditions Seuil.

L'une possède cinq yeux et une trompe frontale, une autre arbore une mâchoire circulaire, une autre encore est couverte de plaques d'épines... Ces créatures, apparues il y a quelque 500 millions d'années, eurent pour la plupart une vie éphémère. D'autres survécurent, dont émergèrent les grands embranchements animaux que nous connaissons aujourd'hui.

Étranges merveilles

A n'en pas douter l'événement fut unique. Le phénomène évolutif d'une ampleur extravagante que connut le cambrien donna naissance à la plupart des grands groupes animaux que *nous connaissons aujourd'hui* : annelidés, mollusques, échinodermes, chordés, arthropodes. Dans ce dernier embranchement, pour ne citer que lui, la diversification fut éblouissante. Car elle ne fit pas seulement apparaître les quatre grands types d'arthropodes décrits à ce jour – trilobites (aujourd'hui disparus), crustacés, chélicerates et uniramés (*auxquels appartiennent* notamment les insectes). Elle inventa également plus de vingt types d'arthropodes uniques en leur genre, qui ne survécurent *pas très longtemps dans la lutte* pour la vie ; ces *« étranges merveilles »* dont parle Stephen Jay Gould et que révélèrent les schistes de Burgess. Une profusion de vie sans précédent, qui ne se reproduisit *jamais depuis* lors.

La thèse de l'« explosion » ne fait guère de doute

NOUS NE SAURIONS probablement rien de l'explosion cambrienne si les fossiles des monts Ediacara, des schistes de Burgess ou d'ailleurs n'avaient pas été découverts. Si, surtout, leur état de préservation exceptionnel n'avait *pas permis de distinguer tous les* détails de leurs tissus mous.

Un coup de chance extraordinaire. En effet, la fossilisation est déjà un phénomène très rare. Et, quand il se produit, il ne conduit généralement qu'à la conservation *des parties dures des organismes vivants* – os, coquilles ou carapaces –, les autres se dégradant très vite. C'est pourquoi la plupart de animaux fossilisés vieux de plusieurs millions d'années parvenus jusqu'à nous *autrement que sous la forme de fragments* d'ossements sont généralement des mollusques dotés d'une carapace. Les fossiles *de vers, de crevettes et autres créatures* « molles » des Burgess Shales ouvrent donc une fenêtre extrêmement précieuse sur la vie de l'ère cambrienne. Les animaux à carapace sont, en effet, peu nombreux sur ce *site et n'auraient pas permis, à eux seuls,* de repérer les traces de cette exceptionnelle explosion de vie.

TROIS BONNES RAISONS

Ces circonstances peu communes *amènent, évidemment, à se poser une* question fondamentale. Est-il possible que des êtres à corps mou aient existé bien avant l'époque de l'explosion cambrienne ou celle de la faune d'Ediacara, il y a 700 millions, *voire 1 milliard d'années, et qu'ils n'aient* pas encore été découverts ? Cela est possible, mais peu vraisemblable.

Il y a à cela au moins trois raisons. La première tient aux fossiles eux-mêmes. C'est ainsi que la faune ediacarienne, qui est un peu plus ancienne, nous paraît presque incompréhensible. À supposer que des êtres à corps mou *aient existé* bien avant l'époque vendienne, ils ne ressembleraient, même de loin, à rien de vivant aujourd'hui. En revanche, les animaux des schistes de Burgess, de Chenjiang et d'ailleurs sont proches les uns des autres. *Si certains d'entre eux sortent de l'ordinaire, ils présentent des* caractères qui les rattachent aux formes modernes. Le monde vivant actuel est bien issu de l'explosion cambrienne.

D'autre part, le manque d'oxygène at*mosphérique n'a probablement pas permis* l'évolution de créatures multicellulaires avant le vendien. Et, s'il n'est pas exclu que *quelques rares organismes minuscules* aient pu exister, il est fort improbable qu'ils aient été fossilisés.

Enfin, l'étude comparative des molécules de protéines et d'ADN des différentes espèces actuelles nous a permis de dater les *principaux « embranchements »* de l'« arbre » de l'évolution du monde vivant. Les premières cellules à noyau différencié remontent à au moins 2 milliards d'années. *Mais les algues et les protozoaires unicellulaires ne sont vraiment apparus qu'il y a environ* 1 milliard d'années. Le temps nécessaire à l'évolution pour donner naissance aux organismes multicellulaires nous amène à peu près à l'époque de l'explosion *cambrienne...*

H. G.

L'avenir du vivant s'est joué rapidement, à l'échelle du temps géologique

L'EXPLOSION zoologique du cambrien, *survenue il* y a environ 540 millions d'années, s'est vraisemblablement produite en un temps record. Combien ? On parle en général de 20 à 40 millions d'années. *Mais rien n'est sûr lorsqu'il* s'agit d'explorer le temps à une telle profondeur. Aussi les spécialistes du cambrien – ils ne sont pas si nombreux – rivalisent-*ils* d'ingéniosité *pour tenter d'affiner* leurs méthodes de mesure chronologique. Voire, à l'aide de la biologie moléculaire, pour en inventer de nouvelles.

Du cambrien, que nous a appris l'observation des couches de terrain, selon leur nature et les fossiles *qu'elles contiennent ? Que* cette époque reculée se divise en trois périodes successives dites cambriens inférieur, moyen et supérieur. Et *aussi* que le cambrien inférieur – celui qui nous *intéresse ici* – est lui-même composé de quatre parties : le manykaien, le tommotien, l'ardabanien et le botomien.

Pour le reste, la science se perd en conjectures. *Elle* se heurte notam*ment à l'impossibilité de déterminer* précisément l'âge de ces couches géologiques. La plupart des roches cambriennes sont, en effet, sédimentaires. *Contrairement* aux roches volcaniques, elles sont pauvres en éléments radioactifs et incapables, de ce fait, de nous livrer leur âge absolu. *Il fallait donc contourner l'obstacle.*

MESSAGE BROUILLÉ

Ainsi que le détaille un récent ar*ticle paru dans la revue britannique Development,* une équipe de chercheurs du CNRS (laboratoire de biologie cellulaire, Orsay) a eu l'idée pour cela – et aussi pour préciser les liens de parenté existant entre les représentants de la vie cambrienne – de mettre à l'épreuve le matériel génétique des lointains descendants de cette faune antédiluvienne.

La méthode, connue sous le nom de « phylogénie moléculaire », est familière aux évolutionnistes. Elle s'appuie sur la comparaison détaillée de quelques gènes ubiquistes (présents chez toutes les espèces étudiées) et sur la mesure des variations que présentent ces gènes d'une espèce à l'autre. Pour résumer très schématiquement : plus ces variations sont grandes, plus les espèces sont éloignées l'une de l'autre.

« Quand il y a spéciation, deux espèces qui ont un ancêtre commun se trouvent pourvues de séquences homologues, précise André Adoutte, l'un des auteurs de cet article. *Celles-ci ont, elles aussi, une séquence ancestrale commune et évoluent indépendamment l'une de l'autre. Plus la séparation est ancienne, plus les différences sont importantes. On peut alors représenter chaque espèce par une séquence et confondre l'arbre des espèces avec l'arbre des séquences qui les représente. »*

Une démarche particulièrement utile lorsqu'il s'agit de déterminer les liens de parenté entre espèces anatomiquement éloignées les unes des autres. *Revers* de la méthode : sa fiabilité est loin d'être totale. Les généticiens le soulignent d'eux-mêmes, *« le message est souvent brouillé ».* Et il l'est d'autant plus *que les espèces à comparer sont apparues* dans des temps très anciens.

DES GÈNES À L'URANIUM

Conscients de cette limite, les chercheurs d'Orsay ne s'en sont pas moins attaqués au problème. Ils ont choisi d'étudier une séquence génétique particulièrement universelle, *celle de l'ARN ribosomique 18S,* élément essentiel à la fabrication des protéines. En comparant les séquences de cet ARN issu de soixante-neuf espèces actuelles, elles-mêmes représentatives de quinze embranchements animaux. Ils sont parvenus à classer approximativement leur ordre d'apparition sur l'échelle de l'évolution. Et ainsi à remonter étape par étape jusqu'à la genèse de ces processus évolutifs.

Pour dater le temps nécessaire à cette diversification des espèces, les biologistes ont ensuite appliqué une autre technique, *dite de « l'horloge moléculaire »,* fondée elle aussi, sur le taux de mutation des séquences génétiques. Avec toutes les précautions *statistiques* d'usage (élimination des séquences à évolution rapide, contrôle de la *« solidité »* des nœuds de l'arbre phylogénique obtenu, etc.), ils sont ainsi arrivés à la *même conclusion* que les paléontologues : l'explosion biologique du cambrien s'est produite, tout au plus, en 40 millions d'années.

Quarante millions d'années, *c'est* peu pour inventer la diversité du vivant. C'est peu, et c'est peut-être trop encore. Cette durée, en fait, pourrait bien ne refléter que les limites du pouvoir de résolution de l'analyse génétique. Car d'autres études, fondées cette fois sur des *mesures géologiques*, laissent penser que l'extraordinaire apparition de la vie au cambrien aurait demandé un temps plus bref encore.

A en croire les datations à l'uranium et au plomb réalisées par l'équipe américaine de Samuel Bowring (Massachusetts *Institute of* Technology, Cambrigde) sur deux sites volcaniques issus de niveaux géologiques parfaitement repérés, le *manykaien* et le tommotien auraient, en effet, *débuté respectivement* il y a 544 et 530 millions d'années. Et le tommotien, période durant laquelle on sait que se produisit le *maximum* de diversification biologique, n'aurait duré tout au plus que cinq à dix millions d'années. Ces résultats ont été publiés il y a deux ans dans la revue *Science*. S'ils se *confirment*, l'avenir du vivant s'est donc joué, à l'échelle des temps géologiques, dans un mouchoir de poche.

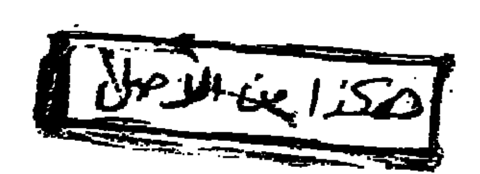
Catherine Vincent

★ **Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de Sylvette Gleize.**

هكذا من الإصل

Le rapport d'en…
épargne M. Lap…

Jean Tigana atten…



Le rapport d'enquête sur la Fédération française de rugby épargne M. Lapasset mais souligne de graves irrégularités

Le ministre de la jeunesse et des sports exige des « opérations de remise en ordre »

Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports, a rendu public, mercredi 3 janvier, le rapport d'enquête administrative sur la Fédération française de rugby (FFR). Le document, qui va être transmis au parquet de Paris, reconnaît le bien-fondé du contrat de retransmission passé avec France Télévision, mais il met en doute la régularité de la procédure engagée pour les contrats de marketing audiovisuel. M. Drut a annoncé qu'une concertation allait être engagée pour légiférer sur les rapports entre le sport et l'argent.

BERNARD LAPASSET est épargné. Pour le moment. Dans le rapport de 24 pages établi par Jean-Louis Cosperec, inspecteur général de la jeunesse et des sports, et Bernard Ronze, son collègue des finances, le président de la Fédération française de rugby (FFR) n'est à aucun moment mis en cause personnellement. Il s'est d'ailleurs déclaré, mercredi 3 janvier, *« soulagé »*. *« L'intégrité des élus a été reconnue,* nous a-t-il déclaré. *C'était fondamental. »* Mais cette victoire n'est peut-être qu'apparente. Bernard Lapasset risque d'être affaibli par les conclusions tirées par les deux hauts fonctionnaires au terme d'une enquête ouverte le 16 octobre 1995 (*Le Monde* du 18 octobre). Car ils n'ont pas eu de mots assez durs pour dénoncer les travers d'un système dont le président de la FFR est, par sa fonction, le maître d'œuvre. Guy Drut a souligné de son côté que *« tout cela était frappé d'une très grande légèreté »*, soumettant l'aide financière de l'Etat en 1996 (environ 23 millions de francs sur un budget total de près de 300 millions) à *« des opérations de remise en ordre à la fédération »*.

Le rapport comprend deux volets bien distincts. Le premier concerne la validité du contrat de retransmission passé pour quatre ans entre la Fédération française de rugby et France Télévision. Les inspecteurs concluent qu'il n'y a pas lieu de remettre en cause l'accord signé entre les chaînes publiques et la FFR, au terme d'un feuilleton rocambolesque marqué par la mise en œuvre de deux procédures parallèles : une négociation secrète entre Bernard Lapasset et TF 1, puis un appel d'offres public ouvert à toutes les chaînes. Quoi qu'il en soit, France 2 et France 3 conservent les droits acquis. Jean-Louis Cosperec et Bernard Ronze ont examiné dans le détail les conditions dans lesquelles le comité directeur du 20 janvier 1995 avait pris sa décision. Ils critiquent le fait que les dirigeants fédéraux *« n'aient pas eu en leur possession suffisamment à l'avance les éléments d'information nécessaires »*. Mais ils reconnaissent que la présentation des offres chiffrées des deux principaux concurrents, TF 1 et France Télévision, *« correspond assez bien aux propositions formulées par les deux candidats »*, même s'ils mettent en cause la lisibilité des tableaux comparatifs.



ENTENTE PRÉALABLE

C'était le point central de la polémique soulevée par la parution du livre d'Eric Maitrot, *Sport et télé, les liaisons secrètes*. Dans un chapitre intitulé « Procès russe à la cité d'Antin », l'auteur affirmait qu'un argumentaire fondé sur des chiffres truqués, au détriment de TF 1, avait été fourni aux membres du comité directeur, seuls aptes, statutairement, à entériner de tels contrats. Le rapport ne reprend donc pas à son compte l'accusation. La chaîne privée a, d'ores et déjà, fait savoir qu'elle *« en resterait là »*, renonçant à l'idée de porter plainte. *« Tant que la Fédération française de rugby sera dirigée par un clown, je ne négocierai pas avec elle »*, a simplement précisé Jean-Claude Dassier, le directeur des sports de la Une.

Si, sur ce premier point, le dossier est définitivement clos, il n'en est pas de même du second, celui des droits internationaux de télévision et de marketing audiovisuel. De graves irrégularités, ainsi que la présomption de délits de caractère pénal, y abondent. Ils ne sont toutefois pas directement imputables à la fédération. Jean-Louis Cosperec et Bernard Ronze ont découvert les traces d'une entente préalable passée entre deux des trois concurrents, les sociétés Rugby-France Promotion (RFP), de Jean-Claude Darmon, et International Sport and Events (ISE). Elles s'étaient engagées par contrat à un partage équitable, le 3 mars 1995, alors que l'appel à la concurrence ne devait être lancé que le 9 juin, réduisant ainsi les chances d'une troisième offre, en l'occurrence celle d'International Sport and Leisure (ISL).

Claude Atcher, conseiller du président Bernard Lapasset, a, selon le rapport, joué un rôle essentiel dans ce tour de passe-passe *(lire ci-dessous)*. Les inspecteurs ont cependant constaté qu'il était impossible de reprendre à zéro la procédure d'attribution, même si, au contraire des droits de télévision, ceux de marketing n'ont pas encore été attribués officiellement. Ils proposent donc que les contrats soient dévolus aux deux sociétés les mieux-disantes, en clair RFP et ISL. M. Guy Drut a repris à son compte cette suggestion. Il a également exigé de la FFR des mesures rapides inspirées des conclusions des deux inspecteurs, notamment la publication d'un livret de procédure définissant les modes d'attribution des contrats passés entre la fédération et ses partenaires commerciaux.

Le ministre de la jeunesse et des sports a, par ailleurs, fait savoir que le rapport serait transmis dans son intégralité au parquet de Paris. Les magistrats pourront ainsi décider de l'opportunité d'éventuelles poursuites, notamment au nom d'atteintes au droit de la concurrence. L'enquête administrative n'est pas pour autant terminée. M. Drut veut la prolonger à tous les contrats passés de la Fédération française de rugby ainsi qu'à la billetterie. Il a confié cette mission à Jean-Louis Cosperec.

Le bureau fédéral tiendra le plus grand compte des recommandations du ministre, a annoncé un communiqué prudent de la FFR. Bernard Lapasset semble avoir retenu l'une des accusations contenues dans le rapport. Les deux inspecteurs dénoncent *« un manque évident de professionnalisme »* dans la gestion des dossiers commerciaux. Le président de la fédération se dit prêt à doubler les effectifs de cadres administratifs, à engager un directeur financier. En attendant, il se prépare à lancer une grande campagne d'explication de texte. Le comité directeur étudiera, le 19 janvier, les conclusions du rapport d'enquête administrative et jugera alors des suites à lui donner. Bernard Lapasset sillonnera ensuite les routes de France pour prendre la parole devant les comités régionaux, dans ce qui pourrait être l'amorce d'une nouvelle campagne électorale. Cela lui suffira-t-il pour autant à se maintenir durablement à la tête de la fédération ?

Pascal Ceaux

Vers de nouvelles élections fédérales

Guy Drut a refusé de se prononcer sur la légitimité du président de la Fédération française de rugby, Bernard Lapasset. Selon lui, *« c'est à la fédération d'en discuter »*. *« Mon seul pouvoir,* a ajouté le ministre de la jeunesse et des sports, *est d'enlever la délégation à la fédération mais cela est très grave, cela n'a jamais été fait, et je n'en ai pas la volonté. »*

M. Drut a, cependant, la volonté de faire de 1996 une année électorale. On lui prête l'intention de contraindre la FFR, comme les autres fédérations sportives, à organiser un scrutin dans les six mois qui suivront les Jeux olympiques d'Atlanta. Ce pourrait être l'occasion de susciter une candidature concurrente a celle de Bernard Lapasset et d'écarter ainsi en douceur l'actuel président.

Le rôle douteux d'un conseiller occulte

CLAUDE ATCHER ne jouait aucun rôle officiel à la FFR. Il n'était pas élu, juste bénévole. Malgré les avertissements répétés de Jacques Talmier, le trésorier fédéral, il était très écouté de Bernard Lapasset. Le président de la FFR en avait fait son conseiller en communication. Il lui attribue encore aujourd'hui un rôle positif dans la politique de communication mise en œuvre par la fédération. C'est pourtant lui qui est durement épinglé dans le rapport d'enquête. Le document met en lumière un *« mélange des genres pour le moins regrettable »*, dans lequel l'aveuglement de Bernard Lapasset est souligné. Claude Atcher était également en relations commerciales suivies avec ISE, l'une des sociétés candidates à l'obtention du contrat des droits internationaux et de marketing télévisuel. Trois factures produites par le document en apportent la preuve formelle.


VERBATIM

« Le mélange (voire la confusion) des genres qui caractérise la situation de M. Atcher, écrivent les inspecteurs Jean-Louis Csoperec et Bernard Ronze, *ne doit donc pas être considéré comme un simple manquement aux procédures et aux règles de la plus élémentaire prudence qui a pu, à juste titre, choquer et inquiéter certains membres de la fédération, soucieux de rigueur et de clarté. Il s'est traduit, dans les faits, par des interférences réelles et graves, sans que, toutefois, on puisse affirmer qu'elles aient pu influencer les choix arrêtés. Toutefois, il convient de rappeler que le droit sanctionne certaines pratiques anticoncurrentielles, abstraction faite de leurs effets. On peut regretter que la société ISE n'ait pas fait mention, dans ses relations contractuelles avec la fédération, des liens financiers et commerciaux qu'elle avait avec M. Atcher en sa double qualité de professionnel et d'agent de fait de la fédération, et que le président Lapasset, averti des ambiguïtés de la situation, ne s'en soit pas davantage soucié. »*

En conclusion, les enquêteurs font deux suggestions. Ils invitent Bernard Lapasset à fournir au bureau fédéral et au ministère de la jeunesse et des sports *« les explications les plus complètes sur le rôle joué par M. Atcher au sein de la fédération, et cela en remontant à 1991 »*. Ils proposent que dorénavant *« il ne confie de mission particulière à un conseiller ou un chargé de mission que dans des formes parfaitement claires »*.

Un concurrent du Grenade-Dakar périt carbonisé dans son camion

LAURENT GUEGUEN, pilote d'un camion participant au rallye Grenade-Dakar, est mort carbonisé, mercredi 3 janvier, au cours de la cinquième étape de l'épreuve, entre Foum el Hassan et Smara, au Sahara occidental. Son camion Mercedes, qui servait d'assistance à l'écurie Citroën, aurait sauté sur une mine, sans doute déposée lors du conflit du Sahara occidental. Le Français, bloqué à bord, a péri dans les flammes alors que ses deux coéquipiers, Pascal Loudenot et Vincent Baudin, pouvaient s'extirper de la carcasse en feu. Ces deux derniers sont légèrement blessés.

L'accident s'est produit en dehors de la piste balisée de cette cinquième spéciale, dans une région où patrouillent habituellement des « casques bleus » de l'ONU. Depuis 1993, le Front polisario demandait aux organisateurs d'éviter le territoire du Sahara occidental, dont il revendique l'indépendance, en raison des nombreuses mines qui s'y trouvent.

Agé de vingt-six ans, Laurent Gueguen était marié et père d'une petite fille. Il est la trente-deuxième victime depuis la création de l'épreuve, en 1979, et le onzième concurrent à trouver la mort en course. Au cours de cette étape, le motard Thierry Rannou a fait une lourde chute et a été assommé par sa moto. Victime d'un traumatisme crânien, il a dû être évacué, dans le coma, sur l'hôpital de Tenerife.

■ **AUTOMOBILISME : Jean-Pierre Jaboullle n'a pas été reconduit dans ses fonctions de directeur de Peugeot Sport et responsable du développement du moteur de F1.** Depuis le 1er janvier, il est remplacé par Pierre-Michel Fauconnier.

■ **Jackie Stewart s'apprête à revenir sur les circuits de formule 1** en 1997. L'Ecossais, triple champion du monde (1969, 1971, 1973), devait annoncer, jeudi 4 janvier à Detroit, la création de son écurie, en collaboration avec Ford. Son compatriote David Coulthard, actuellement chez McLaren-Mercedes, serait en négociation avec la future équipe.

■ **OLYMPISME : la Corée du Nord a annoncé sa présence à Atlanta pour les Jeux du centenaire.** Elle était le dernier pays à n'avoir pas encore répondu à l'invitation du CIO. C'est la première fois que tous les comités olympiques nationaux, soit 197, seront représentés aux JO. – (*Reuter.*)

Jean Tigana attendait un peu mieux de l'AS Monaco

ELLE EST BELLE, riche, talentueuse, bardée de titres. Elle n'a qu'un petit défaut, cette équipe de Monaco : elle est capricieuse. En quittant Lyon pour le Rocher, Jean Tigana, le nouvel entraîneur, ne pensait certainement pas qu'il lui faudrait affronter une diva qui n'en fait qu'à sa tête. Un jour, elle s'incline à domicile face à Martigues. Un autre, elle s'impose à Auxerre, jouant une bonne partie du match à dix contre onze. Comment réagira-t-elle, au stade Louis-II, vendredi 5 janvier, face à la même formation bourguignonne, en huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue ? Jean Tigana a sans doute hâte de le savoir.


FOOTBALL

Entre état de grâce et catalepsie, le club n'a pas fini 1995 aussi mal qu'on veut bien le clamer. Monaco est septième du championnat de France. L'équipe monégasque n'est qu'à trois points d'une place qualificative pour la Coupe de l'UEFA. Elle est classée devant Guingamp, dont on dit le plus grand bien, et a huit points d'avance sur Lyon, l'ancien lieu de fonction de Jean Tigana. La situation sportive est donc loin d'être désespérée, d'autant qu'Anderson, Enzo Scifo et Ali Benarbia relèvent de blessure. *« Il ne manque pas grand-chose,* enrage l'entraîneur. *Simplement, tous les joueurs ne donnent pas le maximum de leurs possibilités. »*

Après un début de saison satisfaisant, le club n'a pas su éviter un nouveau psychodrame, identique à celui qui, la saison passée, avait valu la disgrâce d'Arsène Wenger et ouvert une tragi-comique valse d'entraîneurs. Entre les rodomontades de Jean-Louis Campora, le président, les coups de gueule de Basile Boli, parti depuis trouver l'apaisement au Japon, le clanisme opposant les anciens Marseillais et les vieux Monégasques, le contrôle antidopage positif de Fabien Barthez, le centre d'entraînement de La Turbie est devenu le décor d'une véritable *commedia dell'arte*, sous les yeux d'un metteur en scène impuissant.

PERSUASION

« Cette situation, je la découvre, je la vis chaque jour », explique Jean Tigana. L'entraîneur a tout essayé pour mater ces écarts de langage et de jeu. La manière forte n'a fait qu'envenimer les choses. La politique des communiqués lapidaires, puis des remontrances par voie de presse, a seulement réussi à focaliser un peu plus la rancœur. L'homme essaie aujourd'hui la persuasion. *« J'ai des explications sur ce qui ne va pas, mais je les réserve à mes joueurs,* dit-il. *Nous en discutons. Il faut que j'arrive à transmettre ma passion aux jeunes. »*

Peut-être a-t-il été instruit en cela par un vieux sage, un habitué de la maison. Gérard Banide avait tiré le club d'une mauvaise passe en redonnant simplement aux vedettes blasées le goût de taper dans un ballon (*le Monde* du 22 mars 1995). Il avait obtenu une qualification européenne alors que la situation semblait compromise, puis s'en était retourné à la tête du centre de formation.

L'objectif – se qualifier pour une coupe européenne – est le même. A quarante ans, Jean Tigana espérait sans doute un peu mieux que ce train-train, en débarquant sur les bords de la Méditerranée. Il se console en se rappelant que les six premiers mois à Lyon avaient également été difficiles avant que son équipe n'entame une formidable progression par la suite. Son contrat à Monaco s'achève à la fin de la saison. S'il n'est pas renouvelé, peut-être retournera-t-il, comme il le promet chaque fois, dans ses vignes. *« Vous le saurez dans six mois »*, dit-il cette fois. La possibilité de revoir ses vieux sarments si tout va mal, leur simple existence, lui sont sans doute nécessaires pour mieux supporter un métier dont il aime souffrir.

Benoît Hopquin

Reprise victorieuse pour Paris et Metz

Le FC Metz, qui avait terminé l'année 1995 sur une série de huit matches sans victoires (4 nuls et 4 défaites), s'est imposé (2-1) à Montpellier, mercredi 3 janvier, lors d'un match en retard de la 22e journée du championnat de France. Grâce à ce succès, l'équipe lorraine remonte à la troisième place du classement.

Le Paris SG a remporté, mercredi 3 janvier à Brest, le Trophée des champions, face au FC Nantes. Humiliés au Parc des Princes (5-0) le 9 décembre en championnat, les Nantais ne se sont inclinés qu'aux tirs au but (6-5) alors que la marque était de 2-2 à l'issue du temps réglementaire. Les 12 000 spectateurs du stade Francis-Le-Blé, qui retrouvaient le football de haut niveau quatre ans après la liquidation du Brest-Armorique, ont suivi une rencontre agréable. Pascal Nouma a ouvert la marque pour le PSG (15e). Nantes a repris l'avantage grâce à Nicolas Ouédec (27e) et Benoît Cauet (32e), avant d'être rejoint sur un but de Youri Djorkaeff (38e).

RÉSULTATS

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D1

22e journée (match en retard)

Montpellier-Metz	1-2

Classement : 1. Paris-SG, 46 pts ; 2. Lens, 40 ; 3. Metz, 38 ; 4. Auxerre et Nantes, 36 ; 6. Bastia, 34 ; 7. Monaco et Guingamp, 33 ; 9. Strasbourg, 32 ; 10. Montpellier et Rennes, 31 ; 12. Nice, 28 ; 13. Le Havre, 27 ; 14. Lyon, 25 ; 15. Saint-Etienne, 24 ; 16. Bordeaux, 22 ; 17. Cannes et Lille, 20 ; 19. Martigues et Gueugnon, 18.

TROPHÉE DES CHAMPIONS

A Brest : PSG-Nantes 2-2, 6-5 aux tirs au but.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

19e journée

Albacete-Real Sociedad	3-5
Tenerife-Racing Santander	2-0
Salamanque-Atletico Madrid	1-3
St-Jacques-Compostelle-Sporting Gijon	1-0
Valence-Séville	1-0
Real Betis-Celta Vigo	0-3
Oviedo-Deportivo La Corogne	0-2
Real Madrid-Valladolid	4-1
Rayo Vallecano-Merida	4-1
Athletic Bilbao-Real Saragosse	1-0

Jeudi : FC Barcelone-Espanol

Classement : 1. Atletico Madrid, 45 pts ; 2. Espagnol Barcelone, 38 ; 3. St-Jacques-Compostelle, 36 ; 4. FC Barcelone, 35 ; 5. Valence, 33 ; 6. Real Madrid, 31 ; 7 Deportivo La Corogne et Real Betis, 30 ; 9. Tenerife, 29 ; 10. Athletic Bilbao, 26 ; 11. Celta Vigo, 24 ; 12. Real Saragosse, 23 ; 13. Real Sociedad et Séville, 22 ; 15. Sporting Gijon, Oviedo et Racing Santander, 20 ; 18. Albacete, 19 ; 19. Salamanque et Rayo Vallecano, 18 ; 21. Merida, 17 ; 22. Valladolid, 13.

BASKET-BALL

COUPE D'EUROPE

Tour de demi-finales

Poule A *(1er tour retour)*

Hertzelia-Limoges	83-91
Jalguiris Kaunas-Partizan Belgrade	93-84
Vitoria-Ostende	87-74

Classement : 1. Jalguiris Kaunas, 12 pts ; 2. Limoges et Vitoria, 10 ; 4. Ostende, 8 ; 5. Partizan Belgrade et Hertzelia, 7.

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES CLUBS

Poules des demi-finales

Poule A *(1er tour retour)*

Iraklis Salonique-Ulker Istanbul	65-74

Jeudi : Trevise-Olympiakos ; CSKA Moscou-Bayer Leverkusen ; Malaga- Antibes.

COUPE KORAC

Tour des 8es de finale

3e et dernier tour retour

Poule A

Estudiantes Madrid-Sporting Athènes	86-88
S. Milan-Fenerbahce Istanbul	79-73

Classement final : 1. S. Milan, 11 pts ; 2 Fenerbahce Istanbul, 9 ; 3. Estudiantes Madrid et Sporting Athènes, 8.

Poule B

Varese-Panionios Athènes	96-91
EP Istanbul-BC Andorre	78-52

Classement : 1. EP Istanbul, 11 pts ; 2. Varese, 10 ; 3. Panionios Athènes, 9 ; 4. BC Andorre, 6

Poule C

T. Bologne-Aris Salonique	86-84
Saragosse-Alba Berlin	92-101

Classement : 1. T. Bologne et Alba Berlin, 10 pts ; 3. Aris Salonique, 9 ; 4. Saragosse, 7.

Poule D

Villeurbanne-Pesaro	66-58
AEK Athènes-Manresa	83-80

Classement : 1. Villeurbanne, 11 pts ; 2. Pesaro, 9 ; 3. Manresa et AEK Athènes, 8

Les deux premiers clubs de chaque poule sont qualifiés pour les quarts de finale.

RALLYE-RAID

GRENADE-DAKAR

5e étape Foum el Hassan-Smara

(494 km de secteur sélectif) :

Autos : 1 Lartigue-Perin (Fra., Citroën) ; 2. Vatanen-Picard (Fin.-Fra., Citroën), à 49 s ; 3. Fontenay-Musmarra (Fra., Mitsubishi), à 9 min 17 s ; 4 Servia-Puig (Esp., Citroën), à 18 min 48 s ; 5 Wambergue-Gallagher (Fra.-GB, Citroën), à 25 min 3 s.

Motos : 1. Peterhansel (Fra., Yamaha) ; 2 Kinigadner (Aut., KTM), à 5 min 58 s ; 3 Onoli (Ita., Yamaha), à 7 min 43 s ; 4 Magnaldi (Fra., KTM), à 9 min 25 s ; 5. Trolli (Ita., Cagiva), à 22 min 14 s.

Classements généraux

Autos : 1. Vatanen-Picard ; 2. Lartigue-Perin, à 4 min 7 s ; 3 Fontenay-Musmarra, à 31 min 10 s ; 4 Wambergue-Gallagher, à 37 min 45 s ; 5. Servia-Puig, à 1 h 44 min 21 s.

Motos : 1 Peterhansel ; 2. Kinigadner, à 19 min 20 s ; 3. Magnaldi, à 28 min 12 s ; 4 Onoli, à 32 min 40 s ; 5 Arcarons (Esp., KTM), à 1 h 20 s

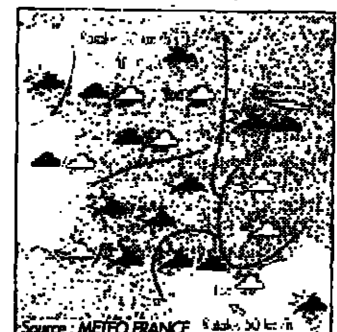
Nuages et petite pluie

UN VASTE système dépressionnaire occupant tout l'Atlantique nord dirige sur l'Europe de l'ouest un flux de sud-ouest océanique doux et humide, dans lequel les perturbations nuageuses et faiblement pluvieuses se succèderont.

Vendredi, en Bretagne, on se réveillera sous un ciel gris et une pluie assez faible, mais régulière ; cette pluie cessera vers la mi-journée ; quelques timides éclaircies se développeront ensuite. Le vent de sud soufflera assez fort en début de matinée (rafales jusqu'à 60 ou 70 km/h), puis faiblira. Sur les pays de Loire, la Normandie, le Nord et l'Ile-de-France, le ciel sera déjà couvert au lever du jour ; il donnera quelques faibles pluies durant la matinée ; celles-ci deviendront un peu plus soutenues à partir de la mi-journée. Sur la Champagne et les Ardennes, la journée sera grise, avec par moments quelques faibles précipitations : en début de matinée, il pourra alors s'agir de pluie verglaçante. Sur le Nord-Est (Lorraine, Alsace et Franche-Comté), brouillards et nuages bas rendront le début de journée bien triste ; des éclaircies devraient se développer l'après-midi. Sur l'ensemble du massif alpin, ainsi que sur les Pyrénées et son piémont, la journée sera clémente, avec un soleil qui ne sera contrarié que par des passages de nuages élevés. Sur le Sud-Ouest, le Poitou, les Charentes, le Centre et le Massif Central, les nuages laisseront une petite place aux éclaircies. Sur le Roussillon et le Languedoc, la journée sera maussade, avec un ciel gris et quelques faibles pluies. Sur la Provence, la Côte d'Azur et la Corse, la journée débutera assez bien, avec des apparitions du soleil, mais cela ne durera pas : le ciel se couvrira, pour donner ici ou là un tout petit peu de pluie. Le vent d'est se lèvera, pour atteindre 50 à 60 km/h en pointes sur la côte varoise.

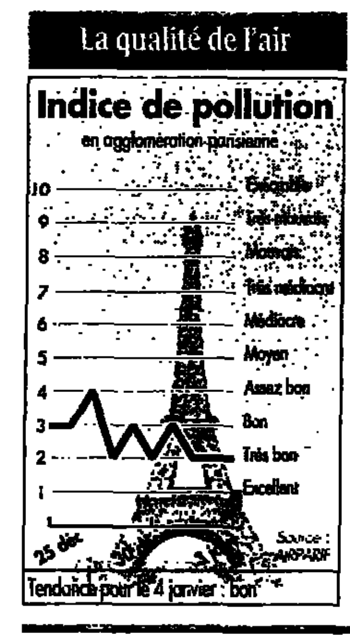
Les températures seront en légère hausse par rapports aux jours précédents : il y aura encore quelques gelées comprises entre -1 et -3 degrés dans le nord-est ; sur le reste du pays, elles seront comprises entre 1 et 4 degrés du Nord à la région Rhône-Alpes en passant par le Bassin parisien, et entre 5 et 9 degrés ailleurs, jusqu'à 10 ou 11 sur les franges littorales. L'après-midi, elles seront comprises entre 3 et 6 degrés sur le nord-est (localement encore 0 ou 1 degré en plaine d'Alsace), entre 5 et 9 du Nord à la région Rhône-Alpes, entre 10 et 12 sur les régions de l'ouest, 12 à 14 sur les régions méditerranéennes, et 14 à 15 degrés dans le Sud-Ouest.

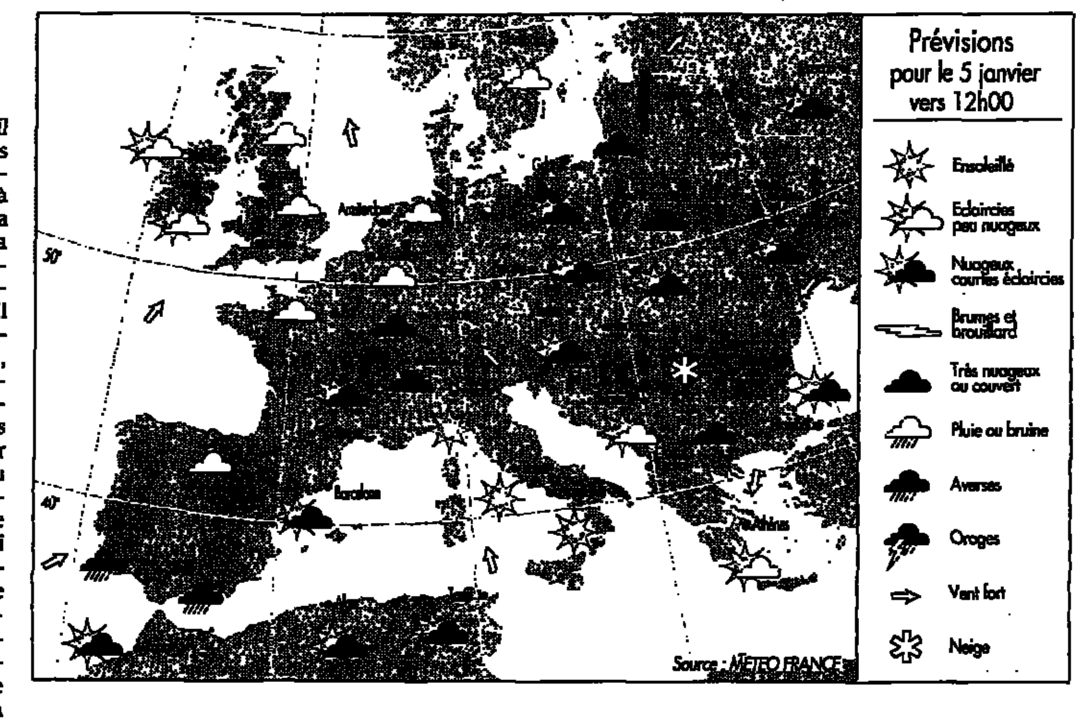
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

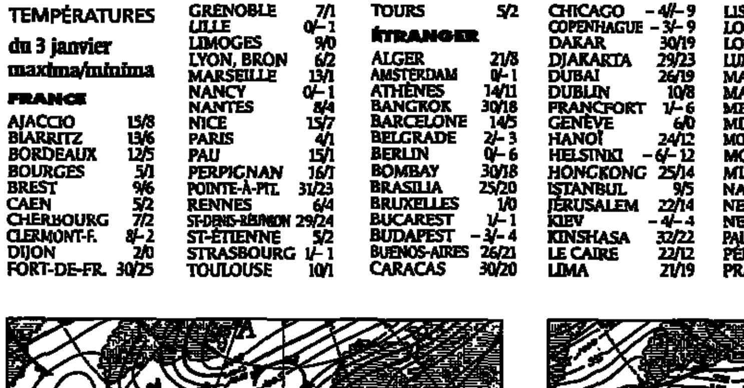


Prévisions pour le 5 janvier vers 12h00

La qualité de l'air

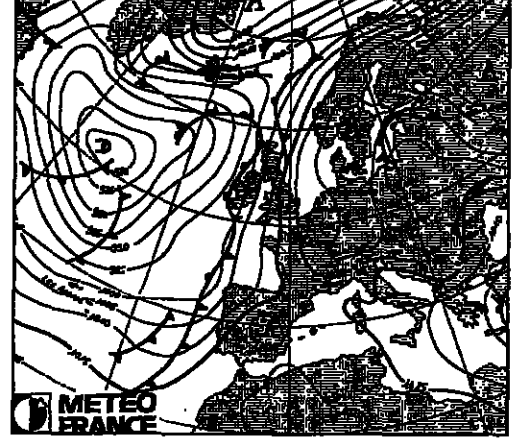




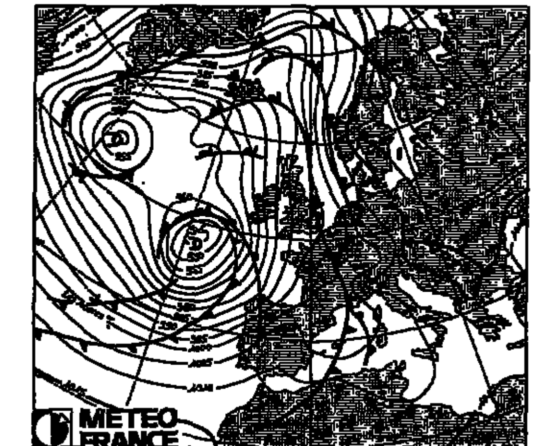


TEMPÉRATURES du 3 janvier maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	15/8
BIARRITZ	13/6
BORDEAUX	12/5
BOURGES	5/1
BREST	9/6
CAEN	5/2
CHERBOURG	7/2
CLERMONT-F.	8/–2
DIJON	2/0
FORT-DE-FR.	30/25
GRENOBLE	7/1
LILLE	0/–1
LIMOGES	9/0
LYON, BRON	6/2
MARSEILLE	13/1
NANCY	0/–1
NANTES	8/4
NICE	15/7
PARIS	4/1
PAU	15/1
PERPIGNAN	16/1
POINTE-À-PIT.	31/23
RENNES	6/4
ST-DENIS-RÉUNION	29/24
ST-ÉTIENNE	5/2
STRASBOURG	1/–1
TOULOUSE	10/1
TOURS	5/2
ÉTRANGER	
ALGER	21/8
AMSTERDAM	0/–1
ATHÈNES	14/11
BANGKOK	30/18
BARCELONE	14/5
BELGRADE	2/–3
BERLIN	0/–6
BOMBAY	30/18
BRASILIA	25/20
BRUXELLES	1/0
BUCAREST	1/–1
BUDAPEST	–3/–4
BUENOS-AIRES	26/21
CARACAS	30/20
CHICAGO	–4/–9
COPENHAGUE	–3/–9
DAKAR	30/19
DJAKARTA	29/23
DUBAI	26/19
DUBLIN	10/8
FRANCFORT	1/–6
GENÈVE	6/0
HANOÏ	24/12
HELSINKI	–6/–12
HONGKONG	25/14
ISTANBUL	9/5
JÉRUSALEM	22/14
KIEV	–4/–4
KINSHASA	32/22
LE CAIRE	22/12
LIMA	21/19
LISBONNE	18/16
LONDRES	6/3
LOS ANGELES	25/9
LUXEMBOURG	–1/–1
MADRID	13/6
MARRAKECH	27/10
MEXICO	18/5
MILAN	1/–4
MONTRÉAL	–16/–21
MOSCOU	–12/–13
MUNICH	–1/–12
NAIROBI	26/15
NEW DELHI	22/13
NEW YORK	3/–7
PALMA DE MAJ.	16/1
PÉKIN	0/–8
PRAGUE	–3/–5
PRETORIA	27/18
RABAT	23/14
RIO DE JAN.	25/20
ROME	15/4
SAN FRANC.	14/8
SANTIAGO	29/15
SÉVILLE	18/12
ST-PÉTERS.	–14/–14
STOCKHO.	–8/–15
SYDNEY	20/18
TENERIFE	24/17
TOKYO	16/5
TUNIS	17/9
VARSOVIE	–5/–5
VENISE	7/1
VIENNE	–1/–2



Situation le 4 janvier, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 6 janvier, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Demeures aurevilliennes

AVEC QUEL AMOUR Barbey d'Aurevilly, le paysagiste-poète de la brumeuse Normandie, s'échappait de Paris, quand il le pouvait, pour aller passer quelques heures ou quelques jours dans sa province natale ! Il en aimait tous les lieux. Il en vénérait toutes les pierres. Il était indéfectiblement attaché à cette terre qu'il a chantée dans presque tous ses romans avec une émotion qui nous captivera toujours.

S'il revenait aujourd'hui à Saint-Sauveur-le-Vicomte ou à Valognes, combien sa déception serait grande ! Tous ces lieux, qui faisaient partie de son être même si l'on peut dire, ont été terriblement ravagés. La guerre a passé, avec ses destructions et ses blessures irréparables, mutilant ou faisant disparaître les souvenirs les plus augustes, les plus sacrés.

Le vieux château de Saint-Sauveur-le-Vicomte, cité natale de l'écrivain, a été le centre de l'attaque, lancée contre cette ville, lors de la bataille du Cotentin. Le musée aurevillien, que M. Louis Yver avait installé avec un soin affectueux dans une dépendance de la forteresse, a été complètement anéanti. Tous les manuscrits, tous les souvenirs, le mobilier qu'on avait eu tant de peine à recueillir au cours de ces trente dernières années, ne sont plus que cendre.

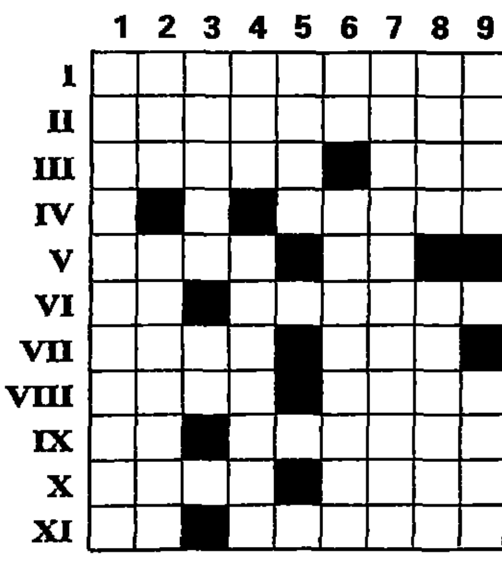
La chambre de la rue Rousselet, à Paris, qu'on y avait reconstituée, n'existe plus, ainsi que les meubles de famille que Barbey d'Aurevilly avait à Valognes, et qu'on avait transportés à Saint-Sauveur-le-Vicomte. Les quelque cinquante-trois portraits représentant l'écrivain à tous les âges, ses oeuvres complètes, des lettres autographes, de précieux feuillets couverts de la belle écriture du « Connétable », ont été anéantis à jamais.

Esther Van Loo

(5 janvier 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6728



HORIZONTALEMENT

I. Peuvent être assimilées à des petites parties. – II. Quand on prend la moitié dans le milieu. – III. Petite sur la route. Partie de campagne. – IV. Croisées par ceux qui se rencontraient. – V. Court en Australie. Evoque un bon cœur. – VI. Conjonction. Comme des mauvais coups. – VII. Un petit coup de main. Pour faire la peau. – VIII. Chimiste qui tomba sur un bec. Sacré, en Egypte. – IX. Fin de bail. Mis à l'écart. – X. Une forme d'agrégation qui conduit à un examen sévère. Qui n'ont pas bavé.– XI. Symbole. Tamisée.

VERTICALEMENT

1. Peut avaler des couleuvres. – 2. Son dos fait une bosse. S'exprimer comme un greffier. – 3. Ville d'Italie. Fin de participe. – 4. Elevé dans les discussions. Comme des frères qui ne sont pas des fils à papa. – 5. Roi légendaire d'Athènes. – 6. Dieu. Demi, ce ne sont pas des armoires. – 7. Qui ont le caractère des bienfaits. – 8. Pays. Un chrétien d'Orient. – 9. En France. Se trouve donc quelque part.

SOLUTION DU N° 6727

HORIZONTALEMENT

I. Vétilleur. – II. Isoloirs. – III. Naples. Es. – IV. Au. Ecimée. – V. Athée. – VI. Ganteries. – VII. Ruer. Elme. – VIII. Errer. La. – IX. Raie. Sein. – X. Esseulé. – XI. Ems. Ber.

VERTICALEMENT

1. Vinaigrerie. – 2. Esaü. Aura. – 3. Top. Aneries. – 4. Illettrées. – 5. Loèche. Sb. – 6. Lisière. Sée. – 7. Er. Meilleur. – 8. Usée. Email. – 9. Sensé. Nez.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **BELGIQUE.** Selon des statistiques provisoires, la compagnie belge Sabena a transporté plus de 5 millions de passagers en 1995, soit une augmentation de 17 % par rapport à 1994. Cette progression est due essentiellement à une hausse de 18,7 % du trafic voyageurs sur les lignes européennes de la compagnie. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** Pour la première fois depuis huit ans, les compagnies aériennes chinoises n'ont enregistré aucun accident en 1995. – *(AP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Le désaccord budgétaire qui oppose la Maison Blanche et le Congrès a entraîné la non-reconduction d'une taxe fédérale de 10 % sur les billets d'avion. En conséquence, plusieurs compagnies américaines, parmi lesquelles American Airlines, Delta Airlines, Northwest Airlines et United Airlines ont décidé de réduire d'autant le prix de leurs billets sur les lignes intérieures qu'elles desservent. – *(AFP.)*

■ **HONGKONG.** La construction du nouvel aéroport de Hongkong à Chek Lap Kok est à moitié achevée. Les travaux, qui comprennent la conquête de terrains sur la mer, l'aménagement de routes et de lignes de chemin de fer, devraient être achevés au printemps 1998 – *(Reuter.)*

■ **IRAN.** Depuis plusieurs jours Téhéran étouffe sous un nuage de pollution provoqué par une circulation automobile très dense. Près d'un million de véhicules empruntent chaque jour les artères de la capitale iranienne, et les spécialistes estiment que la proportion d'hydrocarbures dans l'air est cent fois plus élevée à Téhéran que dans les grandes capitales du monde. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE.** La vague de froid qui frappe le Mexique depuis plus de trois semaines a causé la mort de millions de papillons danaïdes. Ces lépidoptères qui émigrent chaque année du nord de l'hémisphère pour se reproduire sous les climats mexicains, d'habitude plus favorables, sont confrontés à l'hiver le plus dur depuis 1938. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Samedi 6 janvier

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition « A l'ombre du Vésuve », 10 h 15 (50 F + prix d'entrée), devant l'entrée (Institut culturel de Paris) ; 11 heures (50 F + prix d'entrée), hall du musée (Odyssée) ; 14 h 30 (25 F + prix d'entrée) (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** et ses lieux de culte (55 F), 10 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy côté escalier roulant (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les primitifs flamands, 11 h 30 ; les antiquités grecques, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **GRAND PALAIS** : exposition « Sérinde, terre de Bouddha » (50 F + prix d'entrée), 13 h 30, devant l'entrée (Christine Merle).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition « Chefs-d'œuvre de la Ny Carlsberg Glyptotek de Copenhague » (50 F), 13 h 30 (Suzette Sidoun) ; 14 h 30 (34 F + prix d'entrée) (Musées nationaux).

■ **L'ABBAYE DE PORT-ROYAL** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 123, boulevard de Port-Royal (Monuments historiques).

■ **AUTOUR DE LA SANTÉ** (60 F), 14 h 30, sortie du métro Glacière (Vincent de Langlade).

■ **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** : exposition « Jean de La Fontaine » (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 58, rue de Richelieu (Tourisme culturel).

■ **LA CONCIERGERIE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Elisabeth Romann).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : « Paris et les Parisiens à travers les siècles », 14 h 30 ; exposition « Robert Doisneau », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DE LA POLICE** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Maubert-Mutualité devant le magasin Presse (Europ explo).

■ **PAVILLON DES ARTS** : exposition « Visages de l'icône » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Censier-Daubenton (Paris capitale historique).

■ **L'INSTITUT** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : de l'hôtel de Sully à l'hôtel Salé (37 F), 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES** : exposition sur le compagnonnage (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Monuments historiques).

■ **MUSÉE GEORGES-CLEMENCEAU** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 8, rue Franklin (Paris et son histoire).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

SALONS D'ANTIQUITÉS

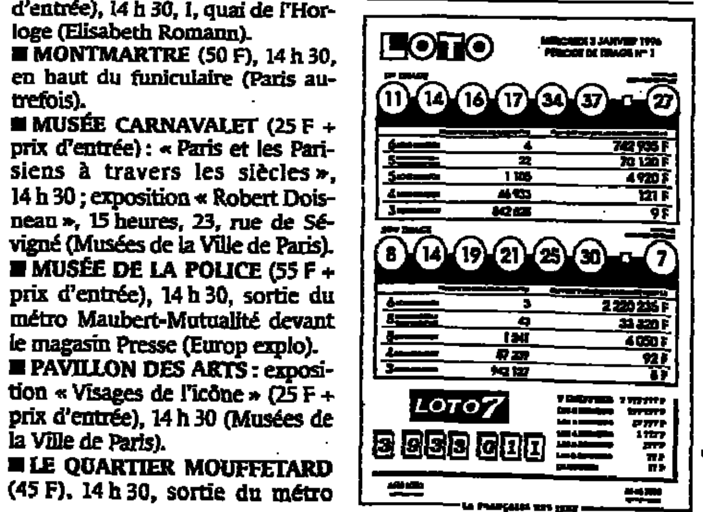
● Nîmes (Gard), Parc des expos, stade Costières, 140 exposants, samedi 6 et dimanche 7 janvier.

● Le Mans (Sarthe), Parc des expos, 120 exposants, samedi 6 et dimanche 7 janvier.

● Andelnans (Belfort), Parc des expos, 100 exposants, dimanche 7 janvier.

● Dourdan (Essonne), centre culturel, 40 exposants, dimanche 7 janvier.

JEUX



LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

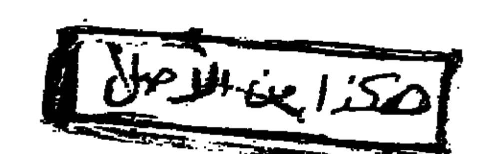
Imprimerie du *Monde*, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



CULTURE

LE MONDE / VENDREDI 5 JANVIER 1996

MUSIQUE **Des chefs-d'œuvre de la musique sont perdus. Certains réapparaissent parfois dans un lot sans grande valeur dispersé lors d'une vente publique. ● HENRY PURCELL a ainsi vu son œuvre connue s'enrichir de pièces de clavecin acquises en 1993 par une antiquaire qui s'est empressée de les faxer à un musicologue américain pour authentification. Moins de deux ans après, elles sont éditées et enregistrées. ● LOUIS COUPERIN était réputé pour sa musique de clavecin. Surprise : en 1957, un collectionneur britannique achète soixante-dix pièces pour orgue inconnues. Il les cache sous son lit, au grand dam des organistes. Ce n'est qu'en 1995 qu'il accepte de les révéler au plus grand nombre. ● SAINTE-COLOMBE, héros de *Tous les matins du monde* d'Alain Corneau, est le plus célèbre inconnu de l'histoire de la musique. Un acte notarial va peut-être nous faire savoir qui il était.**

Quatre manuscrits essentiels sont portés à la connaissance du public

Acquises pour des sommes modiques ou retrouvées dans des lieux insolites, des partitions se sont révélées être des inédits ou des versions originales de Henry Purcell, Louis Couperin, Gabriel Fauré et Sainte-Colombe

L'HISTOIRE de la musique cache sous ses jupes quelques surprises de taille. Pour Louis Couperin comme pour Henry Purcell, l'année 1995 est à marquer d'une plaque blanche, un ex-voto que les mélomanes devraient, sans nul doute, adresser aux deux heureux propriétaires de manuscrits de première importance. Si le collectionneur britannique Guy Oldham a attendu presque quarante ans avant de laisser publier un ensemble de pièces inédites pour orgue de Louis Couperin, Lisa Cox, elle, a vite rendu public un manuscrit musical acquis pour une somme dérisoire...

En 1993, cette antiquaire anglaise, achète un lot de livres anciens pour une somme d'environ 4 000 francs. Elle y découvre un cahier de musique relié, où deux plumes ont noté, l'une au recto, l'autre au verso, des pièces de clavier. L'antiquaire parcourt au piano les dix-sept pièces d'un côté, qui ne lui disent rien – l'expertise révélera qu'elles sont de la main du compositeur italien installé à Londres Giovanni Battista Draghi –, mais reconnaît bien vite, parmi les vingt autres pièces, quelques *tunes* de Henry Purcell. Pensant n'avoir affaire là qu'à une copie de pièces connues de l'*Orpheus Britannicus*, elle soumet le cahier de musique à la British Library qui, sans diagnostiquer dans un premier temps la valeur du document, lui confirme cependant son intérêt.

Aiguillée vers le musicologue américain Curtis Price, sommité internationale spécialiste de Henry Purcell (il vient de diriger, aux Presses universitaires de Cambridge, un passionnant recueil d'études), Lisa Cox lui fait parvenir par télécopie les pages du manuscrit. Surprise du musicologue qui voit apparaître, au fil du rouleau de papier, non seulement un manuscrit de la main de Purcell – chose rare en soi – mais, surtout, cinq pièces inédites et six versions inconnues de pièces de musique de scène. *« C'était comme si Purcell m'expédiait des fax de l'au-delà ! »*, devait déclarer Price...

La musicologie internationale s'agite, les offres montent et c'est finalement Sotheby's qui, en mai 1994, vend le manuscrit aux enchères pour la coquette somme de 276 000 livres (environ 2,5 millions de francs à l'époque), montant record pour un manuscrit de musique anglaise. Fait rarissime, EMI, propriétaire de Virgin Classics, participe à l'acquisition du manuscrit à hauteur de 500 000 francs, une manière de contribuer au financement de la préemption de la British Library et... de s'assurer la première mondiale de l'enregistrement.

Le claveciniste Davitt Moroney, artiste sous contrat chez Virgin, reçoit une copie du manuscrit le 3 février 1995, l'enregistre le 8. Le disque paraît le 29, en pleine Année Purcell. Son édition des pièces paraîtra courant 1996 dans la collection largement diffusée de l'Associated Board of the British Schools of Music, une publication musicologique au prix très économique, en raison de son énorme tirage. Davitt Moroney compare ce manuscrit à celui d'Anna-Magdalena Bach. Il s'agit probablement d'un recueil écrit par Purcell pour l'un de ses élèves : il témoigne d'une gradation de la difficulté au fil des leçons données et sans doute des progrès constatés. On souhaite à ces pièces le même succès que celles du grand Jean-Sébastien, tricotées main pour sa fidèle épouse.

Plus substantielle encore est la révélation, par une parution discographique et, bientôt, par une édition critique, d'un corpus de soixante-dix pièces pour orgue de Louis Couperin (*ca* 1626-1661), musicien dont on ne connaissait que la musique de clavecin.

En 1957, le collectionneur britannique Guy Oldham acquiert un cahier de musique de maroquin rouge in-quarto à l'italienne, contenant cent quatorze pièces signées, entre autres, Couperin (sans précision), d'Anglebert et Chambonnières. Les quelques spécialistes qui peuvent alors lire le manuscrit détectent deux pièces pour orgue déjà authentifiées de Louis Couperin et découvrent avec stupéfaction un magnifique ensemble de soixante-dix pièces, composant l'équivalent de deux livres d'orgue français, toutes signées Couperin.

De quel Couperin s'agit-il : Louis, Charles ou le premier des deux François ? L'une des pièces stipule heureusement : *« Couperin, organiste de Saint-Gervais, à Paris, le 4 juillet 1653 »*. Or l'organiste alors en poste à la tribune, dont la dynastie des Couperin sera titulaire jusqu'en 1826 n'est autre que Louis Couperin. Le doute n'est plus permis. Il s'agit bien d'un chef-d'œuvre, mieux, d'un maillon essentiel de la littérature d'orgue française du milieu du XVIIe siècle, entre les *Magnificats* (1628) de Jehan Titelouze (*ca* 1563-1633) et le *Premier Livre d'orgue* (1665) de Guillaume Nivers (*ca* 1632-1714).

Le musicologue Curtis Price : « C'était comme si Purcell m'expédiait des fax de l'au-delà ! »

Rien de cette période très riche et forte n'était parvenu jusqu'à nous, hormis quelques pièces de Charles Racquet, Henry du Mont, et les *Fugues et Caprices* (1660) de François Roberday (1624-1680), ces dernières écrites dans un style volontairement archaïque.

Amateur éclairé, Guy Oldham est conscient de la valeur du manuscrit qu'il détient. Il cache l'objet de toutes les convoitises organistiques sous... son sommier. De temps à autre, il accepte de l'en déloger, attendri par les quelques spécialistes éplorés qui le courtisent régulièrement. Michel Chapuis enregistre, en 1964, un choix de pièces qu'Oldham lui a permis de transcrire, et des copies de copies circulent, comme il se faisait couramment au Grand Siècle. En 1993, l'organiste toulousain Jan Willem Jansen enregistre à son tour, pour FNAC Music, une sélection de ces pièces et des extraits d'un autre manuscrit ; mais las !, toujours des copies, et toujours les mêmes pièces.

Davitt Moroney, décidément sur tous les fronts, connaissait Oldham depuis 1968, alors qu'il était encore étudiant. Le hasard fait que le jeune organiste est alors l'élève d'une des très grandes amies du collectionneur, Susi Jeans. Avant de mourir, voilà deux ans, Susi Jeans avait tenté de convaincre Oldham de publier le manuscrit qu'elle connaissait et aimait pardessus tout. Moroney prend alors la relève et tente de convaincre Oldham de lui confier l'édition critique pour la maison monégasque L'Oiseau-Lyre et l'enregistrement discographique de cette somme. Oldham hésite encore : une transaction financière réglera le problème.

Comme ni les éditions monégasques ni Moroney n'ont les fonds nécessaires, Jean-Michel Verneiges, délégué musical du département de l'Aisne, décide de réunir des fonds publics. Le département fournit la moitié de la somme et France-Musique, qui lance alors une nouvelle collection de disques, « Tempéraments », consacrée aux orgues historiques, apporte son concours.

Ainsi paraît, après plus de trente-cinq ans de frustration, ce que Davitt Moroney considère comme *« le plus important livre d'orgue du Grand Siècle français »*, voire *« un art de la fugue français »*. Il le joue sur l'orgue Jean-Boizard de l'église Saint-Michel-en-Thiérache (Aisne), magnifique instrument construit en 1714, qui est, dans sa catégorie (quatre claviers, pédalier, trente et un jeux), le meilleur témoignage de cette époque conservé en aussi bon état. Du sommier d'un vieil excentrique anglais, ces soixante-dix pièces sont passées aux sommiers sonnants du roi des instruments.

Renaud Machart

★ **Henry Purcell : *Pièces inédites pour clavecin,* Davitt Moroney : 1 CD Virgin Classics 7243 5 45172 2 8. Louis Couperin : *L'Œuvre d'orgue,* Davitt Moroney : 3CD « Tempéraments » - France-Musique TEM 316 001-002-003.**

Perdus de vue

● ***Daphné*** (1627), opéra de Heinrich Schütz (1585-1672).
● ***Ariane*** (1608), opéra de Claudio Monteverdi (1567-1643), dont ne subsiste que le célèbre « Lamento ».
● ***Des Douze motets à grand chœur*** et des *Leçons de ténèbres des mercredi, jeudi et vendredi saints,* de François Couperin (1668-1733), seules sont parvenues jusqu'à nous les trois *Leçons du mercredi saint* (*ca* 1710).
● ***Medula musicae,*** quarante canons de William Byrd, imprimés en 1609.
● ***Sonate en fa majeur,*** de Johann Pachelbel (1653-1706), première sonate pour violon avec clavecin obligé, disparue sous les bombardements pendant la deuxième guerre mondiale.
(Cette liste, non exhaustive, nous a été communiquée par Davitt Moroney.)

Un requiem peut en cacher un autre

La version originale de la plus jouée des œuvres de Fauré vient d'être publiée

JOUÉ par toutes les institutions symphoniques depuis le début du siècle, enregistré à tour de bras, le *Requiem* de Fauré ne l'était pas dans sa version originale. Il s'agit en fait d'une œuvre intimiste, conçue par Fauré pour un orchestre de chambre, à l'opposé des grandes « prières de guerre » que sont les messes des morts romantiques, celle de Berlioz en particulier. Et c'est pourtant Berlioz, que cite adroitement le musicologue spécialiste de Fauré, Jean-Michel Nectoux, qui a le mot juste : *« Il est singulier qu'un compositeur, si grand qu'il soit, ne puisse pas écrire son orchestre comme il l'entend, et surtout qu'il ne soit pas libre de s'abstenir de l'emploi de certains instruments quand il le juge convenable. »*

La faute en revient sans doute à l'éditeur Hamelle qui, au moment de l'édition de la partition, en 1900-1901, s'émeut de son orchestration non conventionnelle. Fauré a conçu sa partition entre 1888 et 1893, modifiant à plusieurs reprises ses choix, mais on peut affirmer qu'elle fut conçue pour un ensemble de cordes composé d'altos, de violoncelles, de contrebasses, d'une harpe, d'un orgue et de timbales. Un violon solo intervient dans le *Sanctus* (une octave plus haut que dans l'édition traditionnelle), quelques cuivres ponctuent certaines des pièces, mais point de pupitres de premiers et de seconds violons, point de bois.

ADAPTATION

Autant dire, une partition qui demande qu'un orchestre symphonique recrute de nombreux altos supplémentaires et congédie la moitié de ses vents. L'éditeur Hamelle avait eu le nez creux, et il y a fort à parier qu'il ait lui-même exigé une adaptation « symphonique » plus rentable (rentabilité qui n'a que très récemment convaincu Hamelle d'en réaliser une nouvelle édition, les versions pseudo-originales « non autorisées » pullulant, arrangées approximativement à partir du matériel symphonique) : les violons y doublent les altos, les bois ne jouent que quelques mesures, pour ne parler que des différences saillantes.

Le caractère de l'œuvre en était faussé : de simple prière humaine, jouée par des instruments graves et pleins (une même note sonne différemment selon qu'elle est jouée au violon ou à l'alto), ce *Requiem* devient un objet sonore sirupeux, d'une sensualité trop épanouie.

Jean-Michel Nectoux, auteur de deux biographies exemplaires de Gabriel Fauré (Le Seuil et Flammarion), bataillait depuis la découverte, en 1969, d'un matériel original de la main de Fauré, tapi sous... le réduit à charbon des caves de l'église de la Madeleine. Son obstination aura eu raison : depuis l'enregistrement de Philippe Herreweghe en 1988, première version musicologique « officielle » (1 CD Harmonia Mundi HMC 901292), le *Requiem* s'est imposé sous un jour plus limpide et plus doux – à l'image de cette *« berceuse des morts »* que souhaitait Fauré...

R. Ma.

★ **Gabriel Fauré : *Requiem.* Partition d'orchestre et partition de poche de la version 1893 éditée par Jean-Michel Nectoux et Roger Delage, disponibles chez Hamelle-Leduc, coll. « Musica gallica ». Partition de poche, 133 F.**



Enfin, des nouvelles du sieur de Sainte-Colombe !

M. DE SAINTE-COLOMBE jouait de la viole en été *« dans son jardin, enfermé dans un petit cabinet de planches qu'il avoit pratiqué sur les branches d'un mûrier »*. Il fut le professeur de Marin Marais, avait un caractère sanguin, deux filles qui jouaient de la viole. Enfin, il devait inventer une septième corde grave, ajoutée à son instrument. Alain Corneau, dans son film *Tous les matins du monde* (1992), le disait avec plus de justesse qu'on a parfois bien voulu le dire – le succès du film ayant agacé certains, alors que la viole de gambe, en particulier, et la musique ancienne, en général, ont gagné grâce à lui le cœur de milliers de mélomanes fraîchement convertis.

Evrard Titon du Tillet avait lui même parlé, dans *Le Parnasse françois* (1732), de ce musicien énigmatique qui jouait de la viole avec ses deux filles. Mais de ce Sainte-Colombe, on ne savait presque rien, pas même son identité précise. On parla (*Le Monde* du 18 janvier 1992), d'un certain Augustin Dautrecourt, dit Sainte-Colombe. Mais la musicologie – et le hasard – ne cessant d'apporter des fruits nouveaux, le jeune violiste franco-américain Jonathan Dunford révèle aujourd'hui des éléments précisant le portrait du musicien et amenant l'authentification de compositions nouvelles.

Le 22 septembre 1669, un contrat de mariage entre Françoise de Sainte-Colombe, fille d'un certain Jean de Sainte-Colombe, avec Jean Varin est signé. Les deux témoins sont musiciens. En confrontant la signature sur l'acte notarial retrouvé par Dunford à la graphie d'un manuscrit récemment découvert à la National Library of Scotland, où figurent un grand nombre de nouvelles pièces pour viole de gambe signées Sainte-Colombe, on constate une ressemblance confondante.

UN NOUVEAU RÉPERTOIRE RETROUVÉ

Plus récemment encore, un autre manuscrit est retrouvé à la bibliothèque de l'abbatiale Saint-Philibert de Tournus. Des concordances musicales entre Edimbourg et Tournus apparaissent. Mieux, on découvre des pièces en commun avec ce qui a longtemps été considéré comme le seul manuscrit existant de pièces de Sainte-Colombe (les *Concerts à deux violes esgales*, un exemplaire unique ayant appartenu au pianiste Alfred Cortot), manuscrit de surcroît copié par la même main qu'à Tournus... Tous ces éléments semblent boucler la boucle et prouver qu'il s'agit du même Jean de Sainte-Colombe.

Si Jonathan Dunford est prudent et continue ses recherches, avec l'aide de Corinne Vaast, il n'empêche qu'un nouveau répertoire de première qualité est retrouvé : des suites pour viole seule de Sainte-Colombe, quel qu'il fût (mais aussi de Marin Marais, dans le manuscrit écossais), compositeur assurément étrange, dont les harmonies torturées (écouter son étonnant *Concert* à point nommé *« L'Estonné »*) ont quelque chose à voir avec le langage des fantaisies pour violes de Purcell (1680), par exemple. Nul étonnement, encore, d'apprendre que ces pièces ont été apportées en Grande-Bretagne à la fin du XVIIe siècle par Harie Maule, un musicien anglais, venu probablement travailler à Paris auprès de Jean de Sainte-Colombe, violiste de la ville, qui habitait rue de Betisy (actuelle rue de Rivoli), paroisse de Saint-Germain l'Auxerrois, à deux pas de ses collègues Marin Marais, Du Buisson et De Machy. Augustin Dautrécourt est mort, vive M. de Sainte-Colombe, Jean probablement...

R. Ma.

★ ***Suites pour viole seule*** **et *Concerts à deux violes esgales* du sieur de Sainte-Colombe, Jonathan Dunford, Sylvia Abramowicz (violes de gambe) : 1 CD Adès 204 912. *Concerts à deux violes esgales,* Anne-Marie Lasla, Sylvie Moquet (violes de gambe) : 1 CD Alphée 950 6045**

La collection de disques du Musée de l'homme célèbre ses vingt ans

En 1975, l'institution s'unissait au CNRS et au Chant du monde pour commercialiser ses enregistrements

La collection de disques de musiques du monde coproduite par le Musée de l'homme, le CNRS et Le Chant du monde vient de fêter son vingtième anniversaire. Créée en 1975, elle prenait la suite de séries d'éditions de disques réalisés par des ethnomusicologues de renom. Depuis 1988, une trentaine de références ont paru en disques compacts, mais les moyens financiers font gravement défaut et les effectifs sont maigres.

C'EST EN 1929 que la musique fait son entrée officielle au Musée d'ethnographie du Trocadéro, embryon du Musée de l'homme. L'ethnologue André Schaeffner est alors chargé par Paul Rivet et Georges-Henri Rivière, directeur et sous-directeur de l'institution, de regrouper les collections d'instruments de musique et de créer un département d'organologie musicale – transformé en département d'ethnologie musicale en 1937. Scientifique attentif à l'univers sonore, Paul Rivet fut également président du Conseil supérieur de la Radio-Diffusion française. En 1946, il créé les Editions de disques du Musée de l'homme, et, à cette occasion, André Schaeffner et son assistant Gilbert Rouget publient trente 78-tours enregistrés sur les hauts plateaux de Madagascar sept ans auparavant. Pressés à cinquante exemplaires, ces trésors de mémoire resteront dans les placards des musées et archives sonores en France et à l'étranger. Creuset des grands noms de l'ethnologie (Lévi-Strauss, Leiris, Griaule, Rivière...), le Musée de l'homme fait ses premiers pas musicaux dans la confidentialité.

Il en sera de même pour les trente-quatre 78-tours enregistrés en 1946 par la mission Ogooué-Congo ou les quinze 78-tours de musique touarègue édités en 1950. Mais Gilbert Rouget (auteur du fascinant *La Musique et La Transe*, chez Gallimard) est un homme de communication. De la mission Ogooué-Congo, le grand public aura trace, sous la forme de trois disques coédités en 1948 avec la société discographique Boîte à musique. C'est une première en France. Jamais la musique ethnique africaine n'avait été disponible chez les disquaires.

Depuis, la collection ne s'est jamais écartée de ses principes fondateurs : seuls les enregistrements de terrain, garantis « authentiques », y sont tolérés. Elle se rapproche ainsi de la collection de l'Unesco (distribuée par Auvidis), sa concurrente la plus proche, et s'éloigne d'Ocora, le label de Radio-France, qui mêle, avec bonheur, les enregistrements *in situ* aux concerts et au travail de studio, les musiques ethniques et les musiques contemporaines.

Le passage du particulier (les laboratoires du Musée de l'homme, ses collections d'instruments, prestigieuses et empoussiérées) au général (le public et les disquaires) n'était pas si évident pour une institution souvent lourde, et écartelée par son statut administratif (le laboratoire d'ethnomusicologie est une unité mixte, où se croisent chercheurs du CNRS, spécialistes du Muséum d'histoire naturelle – dont dépend le Musée de l'homme – et enseignants de l'université Paris-X - Nanterre). Longtemps financée par les disques Vogue – le Musée fournissait les bandes, le label se chargeait de la fabrication et de la commercialisation –, la collection est aujourd'hui coéditée par Le Chant du monde. D'un côté, des chercheurs, de l'autre une maison de disques qui abrite les « œuvres » d'Hélène Delaveau, d'Atahualpa Yupanqui et publie une excellente série consacrée au flamenco.

En 1953, les ethnomusicologues se mettent au microsillon, et le 33-tours *Musique d'Afrique occidentale* (Rouget, toujours) reçoit le Grand Prix de l'Académie Charles-Cros. Un encouragement à l'ouverture. De 1946 à 1951, cent quatre 78-tours seront publiés, et de 1953 à 1987, cent cinq microsillons viendront enrichir les bacs des disquaires, parfois en collaboration avec des instituts extérieurs (le Peabody Museum de l'université Harvard pour les musiques pygmée et bochimane, l'Institut français d'Afrique noire pour la musique maure) et des collections amies (Ocora en France, Folkways aux Etats-Unis).

Une trentaine de références, rééditions et nouveautés, sont aujourd'hui proposées en disques compacts. Les ventes se calculent sur le long terme : une moyenne de 4 000 à 5 000 exemplaires de chaque album sont écoulés en dix ans ; avec une Palme d'or au CD collector *Instruments de musique du monde*, une anthologie regroupant trente-six exemples de musique instrumentale enregistrée sur les cinq continents, qui s'est vendu à 10 000 exemplaires.

En 1995, Ocora aura mis sur le marché une vingtaine de références, le CNRS/Musée de l'homme, trois. Hugo Zemp, directeur de la collection, explique la rareté des productions par *« l'extrême rigueur de la sélection, fondée sur des critères esthétiques, sur l'intérêt scientifique, évaluée par des chercheurs effectuant de longues missions sur le terrain, et la haute technicité de l'enregistrement. Le disque doit allier le plaisir de l'écoute au respect du sens de ces musiques, de leur signification sociale, religieuse, et l'expliquer dans un livret souvent plus onéreux que le CD lui-même »*. Exemple : un coffret de trois CD, à paraître en 1996, consacré aux *Voix du monde* : *« Pas une compilation, mais un travail de recherche qui nous a permis*, explique Hugo Zemp, *de mettre au point une nouvelle typologie des voix »*, en s'appuyant, entre autres, sur les « photographies sonores » réalisées par le Sona-Graph, un analyseur de spectre en temps réel.

YODEL SUISSE

Travail de longue haleine, d'autant plus fastidieux que, selon le directeur de la collection, le laboratoire d'ethnomusicologie, *« qui a une lourde responsabilité patrimoniale »*, manque de moyens. Avec deux maîtres de recherche (Bernard Lortat-Jacob, Hugo Zemp), trois maîtres de conférences, six techniciens chargés de gérer la phonotèque, la bibliothèque, les archives sonores, les transcriptions musicales et les moyens techniques, l'ethnomusicologie fait ici figure de parent pauvre. *« Chaque année, le CNRS recrute un ou deux ethnologues, et l'ethnomusicologie est laissée pour compte, alors qu'à l'extérieur la demande est très forte »*, ajoute Hugo Zemp, percussionniste de formation, batteur de jazz, venu aux études scientifiques au début des années 60 par esprit d'aventure, après une rencontre fortuite avec André Schaeffner.

Il reste beaucoup à faire. *« Il y a par exemple 20 000 chanteurs de yodel en Suisse »*. Or, jusqu'aux années 80, *« aucun disque de yodel n'avait été enregistré sur le terrain »*. Muni d'un magnétophone Nagra, Hugo Zemp est allé fouiller dans les profondeurs des vallées du canton d'Appenzell, loin du *« folklore policé des chorales de yodels promues par les médias »* (un album équivalent existe à l'Unesco, *Zaüerli, yodel d'Appenzell*). Il en tirera quatre films scientifiques, plusieurs fois primés.

A nos portes, bien des univers sonores, toujours vivants, mais menacés de mondialisation, ont gardé leur secret. A preuve, les enregistrements effectués en Sardaigne (*Polyphonies de Sardaigne* et *Polyphonies de la semaine sainte*) ou en Roumanie (*Polyphonie vocale des Roumains, Musique pour cordes de Transylvanie*) par Bernard Lortat-Jacob, ceux de Sylvie Bolle-Zemp en Géorgie (*Polyphonies de Svanétie*), tous inscrits dans la collection aux côtés des *Musiques des anciens cours Bandia de Centrafrique* (Eric de Dampierre et Marc Chemillier) ou des *Chants des fous du Bengale* (George Luneau).

Véronique Mortaigne

Les flûtes de Pan des îles Salomon

« *Nous, les 'Aré 'aré de Malaita, nous avons trois choses : la musique des instruments en bambou, les rythmes des tambours à fente et le chant* » : ainsi parle 'Irisipau, l'un des quatre narrateurs du livre de témoignages recueillis par Hugo Zemp à Malaita, la plus peuplée des îles Salomon, au cours d'une série de trois missions d'un an (1969, 1974, 1976), mise sur pied par l'ethnomusicologue Daniel de Coppet. *Ecoute le bambou qui pleure* (Gallimard, « L'Aube des peuples », 1995, 216 pages, 135 F) est une plongée dans l'univers de Mélanésiens à qui la forêt a offert le bambou afin de pouvoir y tailler d'incroyables flûtes – *flûtes de Pan de toute taille, guerrières ou apaisantes*, en faisceau, tenues délicatement en biais pour gagner le cœur des jeunes filles, cithare-en-bouche, tuyaux « pilonnants »... Pour entendre cette musique *« du diable »*, selon la toute-puissante SSEC (South Sea Evangelical Church, protestants fondamentalistes), on écoutera : *Iles Salomon. musiques intimes et rituelles 'aré 'aré* (1 CD CNRS/Musée de l'homme CNR 274 963).

★ La collection CNRS/Musée de l'homme/Le Chant du monde est distribuée par Harmonia Mundi. Un colloque international, « Penser la musique, penser le monde », aura lieu à l'université Paris-X - Nanterre en mars 1996.

Le charme des « Joyeuses Commères de Windsor »

Composé par Otto Nicolaï d'après « Falstaff » de Shakespeare, cet opéra comico-fantastique reste marqué par le style Biedermeier

LES JOYEUSES COMMÈRES DE WINDSOR, d'Otto Nicolaï. Avec Günter von Kannen (Falstaff), Detlef Roth (Fluth), Marcos Fink (Reich), Michaël Kurtz (Fenton), Ghylaine Raphanel (Mme Fluth), Hanna Schaer (Mme Reich), Annick Massis (Hanna Reich), Michel Fockenoy (Sparlich), Antoine Garcin (Dr Caius). Ensemble orchestral de Paris, chœurs de l'Opéra-Comique, Woldemar Nelson (direction), Eric Vigié (mise en scène, décors et costumes).
OPÉRA-COMIQUE, 5 rue Favart, Paris 2e. Prochaines représentations les 2, 4, 10, 12 janvier, à 19 h 30 ; le 14 janvier, à 16 heures. Tél : 42-44-45-46. De 50 à 490 F.

On fait profession en France d'admirer la musique allemande, l'opéra allemand, l'opérette viennoise... Ce faisant, on rend justice aux chefs-d'œuvre, mais, à ne regarder que ce qui brille au-delà des frontières, on méconnaît ce qui sépare radicalement la sensibilité germanique de l'esprit latin. Ainsi en est-il des *Lustigen Weiber von Windsor*, d'Otto Nicolaï (1809-1849), dont le caractère bon enfant, la musique confortable et le sentimentalisme déclaré ne ressemblent en rien à ce que nous attendons d'un opéra-comique : le piquant, la verve, l'ironie et une pointe de grivoiserie. Cela, *La Chauve-Souris* (1874) de Johann Strauss peut nous l'offrir, mais le livret est d'inspiration française et c'est une autre époque. Tandis que l'opéra-comique fantastique de Nicolaï, créé à Berlin en 1849 (et dont le livret, d'après Shakespeare, est presque identique à celui de *Falstaff*), est dominé par l'esprit Biedermeier, celui de la restauration bourgeoise. En comparaison, la France de Louis-Philippe et de Scribe était une école de dévergondage... Mais cette pruderie, cette bienveillance jusque dans la caricature qu'on retrouvera même dans *Les Maîtres Chanteurs* de Wagner font précisément le charme des *Joyeuses Commères de Windsor*.

Trouvera-t-on un peu convenu le premier acte à peine démarqué de Mozart et de Rossini ? Il faut alors se persuader que cet hommage rendu aux maîtres, sans souci de les dépasser, est une forme de connivence entre le compositeur et son public. Wagner lui-même ne procédera pas autrement dans l'ouverture des *Maîtres Chanteurs*.

Au deuxième acte, Nicolaï se permet d'aller plus loin, d'innover même, quand le jeune amoureux, Fenton, vient chanter sous la fenêtre d'Hanna. Il trouve alors des accents d'une sensibilité troublante dont Richard Strauss se souviendra dans *Le Chevalier à la rose*. Un frémissement romantique passe dans l'orchestre dont les sonorités deviennent immatérielles. On se demande pourquoi le metteur en scène a éprouvé le besoin de faire rire le public là où il aurait dû l'émouvoir, d'autant que Michaël Kurtz, avec la voix et le physique du rôle, sait être particulièrement convaincant.

Au dernier acte, la sombre ballade de Herne le chasseur – rondement menée par Hanna Schaer – anticipe sur le Wagner de la *Tétralogie*, et si le merveilleux tableau féerique de la fin a profité, avant Verdi, des leçons de Weber et de Mendelssohn, le grand air d'Anna possède, comme celui de Fenton, une couleur très personnelle. On en oublie les difficultés vocales que doit affronter Annick Massis et dont elle se joue avec une parfaite aisance.

ARPÈGES MAGIQUES

Enfin, le chœur qui chante la douceur du clair de lune, soutenu par un orchestre irréel, diaphane, produit un effet merveilleux. A condition du moins d'être soutenu sans accroc... Les violons de l'Ensemble orchestral de Paris finiront par trouver le moyen de se relayer pour ne pas laisser tomber la note tenue tandis que leurs camarades maîtriseront mieux ces arpèges magiques qui doivent monter sans heurts.

Car si la mise en scène d'Eric Vigié passe un peu à côté de l'esprit de l'ouvrage, parfois avec une certaine lourdeur, en essayant de le tirer vers l'opérette, la direction de Woldemar Nelsson manque cruellement de subtilité et d'exigence. Nicolaï, qui fonda la Philharmonie de Vienne, devait, si l'on en croit le feuilleton de Berlioz reproduit dans le programme, obtenir des résultats plus remarquables. Ces réserves faites sur une production courageuse qui devra son succès à la qualité de la distribution – Günter von Kannen, Ghylaine Raphanel et Detlef Roth notamment méritent les mêmes éloges que leurs camarades – ne devraient pas détourner le public de son devoir de curiosité à l'égard d'un des fleurons de l'opéra-comique allemand qui, d'ailleurs, n'est peut-être pas souvent mieux donné outre-Rhin.

Gérard Condé

La mine perdue de l'Indien des neiges

GRAND NORD. Film américain de Nils Gaup, avec Christophe Lambert, James Caan, Catherine McCormack, Burt Young, Jacques François. (1 h 35.)

C'est en Alaska, alors il fait froid. C'est à la fin du siècle dernier, alors il fait sombre. C'est avec Christophe Lambert, alors il est très gentil, et aussi Indien polaire, ce qui paraît déjà moins vraisemblable. Quand le super-archi-méchant avide d'or veut piquer la grotte sacrée du grand esprit, Christophe enfourche son chien de traîneau et se retrouve assis à l'envers, c'est-à-dire qu'en fait c'est lui qui est poursuivi par les bandits. Par les champs de neige et les glaciers, par le blizzard et les frimas, avec chute très vertigineuse et ascension acrobatique, entrecoupées d'un nombre idoine de coups de fusil, le film va son bonhomme de chemin, entraînant dans son sillage des personnages secondaires toujours très prévisibles (les tueurs idiots, le grand-père indien à l'infinie sagesse, la demoiselle naïve), qu'il abandonne sans autre forme de procès au coin du premier névé.

Grand Nord voudrait être un grand western enneigé et élémentaire, une tragédie où s'affronteraient les incarnations du bien et du mal dans une nature grandiose. Dans le rôle du mal, James Caan fait surtout beaucoup de grimaces ; dans celui du bien, Christophe Lambert, également producteur de cette noble entreprise, est d'une sobriété qui risque à tout moment de passer pour une coupable distraction. Peut-être songe-t-il à ce que risque de lui coûter le fait d'avoir embauché un réalisateur à ce point dépourvu de souffle et d'élan ? Poursuite languissante, bagarres lymphatiques, rebondissements laborieux, montage erratique réduisent cette ample entreprise à l'état d'une omelette norvégienne ayant pris un coup de chaud.

Jean-Michel Frodon

Roberto Alagna ne chantera plus à l'Opéra-Bastille

LE TÉNOR ROBERTO ALAGNA a annoncé qu'il ne chanterait plus à l'Opéra-Bastille, à l'issue d'une représentation de *La Bohème* de Puccini, le 2 janvier. Le jeune ténor avait refusé, à l'issue de la onzième soirée, de venir saluer le public. Son attitude a provoqué les sifflets d'une partie du public. Interrogé à la sortie des artistes par un groupe de spectateurs, Roberto Alagna a justifié son geste par des *« différends avec des artistes »*, ajoutant : *« J'adore le public de cet Opéra et j'ai toujours rêvé de chanter ici, mais je ne chanterai plus dans ce théâtre. »* Le ténor doit encore y assurer les représentations des 5, 17 et 20 janvier et n'a, pour le moment, pas rompu son contrat.

MUSIQUE

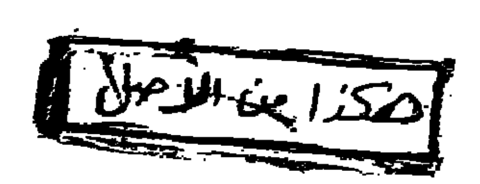
■ **L'Orchestre philharmonique de Radio-France fête le 20e anniversaire de sa relance** en donnant trois concerts sous la direction de Marek Janowski, son directeur musical. Le premier programme sera donné le 5 janvier Salle Pleyel (Beethoven, Strauss et Bartok). Le deuxième propose du Messiaen (le 10 à la Maison de la radio) ; le troisième (le 12, à Notre-Dame de Paris) le *Requiem* de Berlioz. La phalange et son chef publient également l'intégrale des symphonies d'Albert Roussel, chez RCA. Renseignements, tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

■ **Les violonistes Olivier Charlier, Patrice Fontanarosa, Régis Pasquier et Gérard Poulet, les pianistes François-René Duchable, Brigitte Engerer et Jean-Claude Pennetier, l'altiste Bruno Pasquier et le violoncelliste Roland Pidoux** viennent de prendre la défense d'Alain Lombard dans une lettre ouverte adressée à Alain Juppé, maire et président de la communauté urbaine de Bordeaux. Ils y stigmatisent la mise à l'écart brutale du chef de l'Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine et du Grand Théâtre de Bordeaux (*Le Monde* du 14 décembre).

SOLIDARITÉ

■ **Le Centre André-Malraux de Sarajevo a un besoin urgent de financement.** Animée par Francis Bueb (*Le Monde* du 27 décembre), cette institution a besoin de dons pour continuer d'assurer son fonctionnement et développer ses activités culturelles. Les dons peuvent être adressés, à l'ordre de l'Association Paris-Sarajevo/Europe, 99, rue de Vaugirard, 75006, Paris.





Touffeurs, rebonds et féerie

L'Orchestre de Paris joue un programme difficile



PROGRAMME exemplaire s'il en est, et délicat, la *Symphonie de chambre* pour quinze instruments, de Schoenberg, ne fait pas de cadeau, ni au chef, qui doit régler les équilibres entre une masse de vents et un quatuor à cordes, ni aux instrumentistes, qui doivent jouer clairement ce qui peut facilement paraître touffu. Il sera intéressant de juger du hiératique Krystian Zimerman dans la « fantaisie concertante » qu'est le *Concerto en sol*, de Ravel : il y faut rebond et humour dans les deux mouvements vifs. Nul doute, en revanche, qu'il donne sa profondeur au mouvement central. Quant à *L'Oiseau de feu*, de Stravinsky, il permettra de prendre la température d'une formation irrégulière.

Orchestre de Paris. Krystian Zimerman (piano), Christoph von Dohnanyi (direction).

★ Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. 20 h 30, les 4 et 5 janvier. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.
Et le 5 janvier à 20 heures, au Théâtre du Châtelet. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 230 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Compagnie Alain Platel
Son passage dans ce même lieu, en 1995, fut inaperçu de la critique, mais pour Jean-Marie Hordé et Jean-Marc Adolphe, respectivement directeur du théâtre et programmateur de la danse, un spectacle d'Alain Platel constitue un événement. Tant par son approche intellectuelle de la danse, politiquement radicale, que sa manière d'envisager le mouvement, politiquement incorrecte. Evidemment, on a envie d'y aller !
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11e. Mos Bastille, Voltaire. 21 heures, les 4, 5, 6 et 7 janvier. Tél. : 43-57-42-14. 100 F.

Les Yeux Noirs à L'Européen
Deux violons, un accordéon, une contrebasse, une guitare, un violoncelle pour une exploration agile des musiques tsiganes et yiddish, une pincée de jazz, du romantisme nomade, la Hongrie, la Roumanie, l'éternel baladeur.
L'Européen, 3, rue Biot, Paris-17e. Mo Place-de-Clichy. 20 h 30, du mardi au samedi ; 16 heures, dimanche. Relâche lundi. Jusqu'au 27 janvier. Tél. : 43-87-97-13.

Paco Sery Group
Le batteur de Sixun – présence forte depuis la création du groupe il y a dix ans – à la tête d'un quintette où figure le duo italien Stefano Di Battista (saxophones) et Flavio Boltro (trompette).
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 4, 5 et 6 janvier. Tél. : 42-33-22-88.

Trio Pied de Poule
Les Œufs brouillés est un spectacle musical du Trio Pied de Poule, mis en scène par Jean-Marie Maddeddu, où accordéon, contrebasse et voix, avec « *une grande bringue à bretelles, une petite brune et une castafiore décharnée* » sont au service d'une musique inclassable (contemporaine, jazz, bal musette...). Paroles légères, dans la tradition poétique de la chanson française.
Espace Jemmapes, 116, quai de Jemmapes, Paris-10e. 21 heures, du mardi au samedi ; 16 h 30, dimanche. Relâche lundi. Jusqu'au 14 janvier. Tél. : 48-03-11-09. 60 F et 90 F.

ART

Une sélection des expositions à Paris

EXPOSITIONS PARIS

A l'ombre du Vésuve
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 25 février 1996. 40 F. 30 F.

Art brut et compagnie
Halle Saint-Pierre, Musée en herbe, 2, rue Ronsard, Paris 18e. Mo Anvers. Tél. : 42-58-72-89. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin 1996. 40 F. 30 F.

André Beaudin, 1895-1979
Galerie Lambert-Rouland, 62, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. Tél. : 45-63-51-52. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 3 février 1996.

Ça tourne depuis cent ans
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Mo Rambuteau, Châtelet-les Halles. Tél. : 42-71-26-16. De 13 heures à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 février 1996. 20 F. 15 F.

Claude Lévêque et Roberto Martinez
Galerie du Jour Agnès B., 6, rue du Jour, Paris 1er. Mo Les Halles. Tél. : 42-33-43-40. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 3 février 1996.

Le Compagnonnage, chemin de l'excellence
Musée des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, Paris 16e. Mo Sablons. Tél. : 44-17-60-00. De 9 h 45 à 17 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 6 mai 1996. 22 F.

Costumes à la cour de Vienne 1815-1918
Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris 16e. Mo Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 47-20-85-23. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 3 mars 1996. 35 F.

D'Alexandre à Cléopâtre : portraits grecs sur pierres dures
Bibliothèque nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 47-03-81-10. De 13 heures à 17 heures ; dimanche et jours fériés de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 mars 1996. 22 F. 15 F.

Colette Deblé
Galerie Hélène de Roquefeuil, 70, rue Amelot, Paris 11e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 43-57-16-32. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 janvier 1996.

Degottex
Galerie J. Moussion, 110, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 48-87-75-91. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 24 janvier 1996.

Alexandre Delay
Galerie Stadler, 51, rue de Seine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-26-91-10. De 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 janvier 1996.

Dessins des XIXe et XXe siècles
Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain, Paris 5e. Mo Cluny-Sorbonne. Tél. : 43-26-54-22. De 14 heures à 19 heures ; vendredi sur rendez-vous. Fermé samedi. Jusqu'au 31 janvier 1996.

Robert Doisneau
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Vis.-conférences mercredi et samedi à 15 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 11 février 1996. 35 F. 27 F.

Miguel Egana
Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-25-42-63. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 3 février 1996.

Egypte : cent ans de cinéma
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 40-51-38-38. De 10 heures à 19 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 25 février 1996.

Féminin-masculin
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage) et Forum (Rdc), place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 février 1996.

Forêts du monde, forêts des hommes
Muséum national d'histoire naturelle, salle d'expositions temporaires, jardin des Plantes, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris 5e. Mo Gare-d'Austerlitz, Jussieu. Tél. : 40-79-30-00. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 25 mars 1996. 35 F.

Sam Francis
Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-69-69. Mardi de 12 heures à 21 h 30 ; mercredi, jeudi, vendredi de 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 février 1996. 35 F.

Galerie des 5 continents : Joe Ben Junior, Frédéric Bruly Bouabré
Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris 12e. Mo Porte-Dorée. Tél. : 44-74-84-80. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 janvier 1996. 35 F.

Douglas Gordon
Centre Georges-Pompidou, grand foyer, 1er sous-sol, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 janvier 1996.

Gotthard Graubner
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 février 1996.

Herbin, acteur des révolutions picturales du siècle
Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 42-22-77-57. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 février 1996.
Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 48-87-73-94. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 février 1996.

Les Ingénieurs de la Renaissance
Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Tél. : 36-68-29-30. De 10 heures à 18 heures ; dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 13 mai 1996. Cité-pass : 45 F (donnant accès à toutes les expositions).

Katerina Kana et Marina Olympios
Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 40-27-05-55. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 janvier 1996.

Maria Lassnig
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e, Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 février 1996.

Manet, Gauguin, Rodin
Musée d'Orsay, quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant, Paris 7e. Mo Solferino, RER Musée-d'Orsay, bus : 24, 63, 68, 69, 73, 83. Tél. : 40-49-48-14. Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10 heures à 18 heures ; jeudi de 10 heures à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 28 janvier 1996. 36 F.

Joan Mitchell
Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-77-32-31. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 janvier 1996.

Mondes : Alighiero e Boetti et Frédéric Bruly Bouabré
American Center, grande galerie, 51, rue de Bercy, Paris 12e. Mo Bercy. Tél. : 44-73-77-77. De 12 heures à 20 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 28 janvier 1996.

Myonghi
Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 43-54-10-98. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 janvier 1996.

Passions privées, art moderne et contemporain dans les collections
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 24 mars 1996. 45 F.

Serge Poliakoff
Fondation Dina Vierny-Musée Maillol, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mai 1996.

Jean-Pierre Raynaud, Krzysztof Wodiczko
Galerie Gilles Peyroulet, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-74-69-20. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 janvier 1996.

Bernard Réquichot 1929-1961
La Galerie, 9, rue Guénégaud, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-54-85-85. De 11 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 janvier 1996.

Réserves
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Musée-du-Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 février 1996. 28 F.

August Sander
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e Mo Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 janvier 1996. 30 F. 15 F.

Emmanuel Saulnier
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. RER Port-Royal, Mo Notre-Dame-des-Champs, bus : 38, 82, 83, 91. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 10 mars 1996.

Sérinde, terre de Bouddha. Dix siècles d'art sur la Route de la soie
Grand Palais, entrée Clemenceau, avenue Winston-Churchill, place Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 février 1996. 50 F.

Gérard Singer
Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-26-22-32. De 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 janvier 1996.

David Smith
Galerie Gérald Piltzer, 16, avenue Matignon, Paris 8e. Mo George-V. Tél. : 43-59-90-07. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 10 février 1996.

Hiroshi Sugimoto
Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 42-60-22-99. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 24 février 1996.

Un artiste, une œuvre : Anselmo, Boetti, Fabro, Kounellis, Mainolfi
Studio Simonis, 5, rue de l'Echaudé, Paris 6e. Mo Mabillon. Tél. : 46-34-18-64. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 janvier 1996.

Une aventure de papier peint... la collection Mauny
Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier, Paris 4e. Mo Pont-Marie, Saint-Paul. Tél. : 42-78-14-60. De 13 h 30 à 20 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 février 1996. 20 F. 10 F.

Françoise Vergier
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 février 1996.

Visages de l'icône
Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Mo Châtelet-Les Halles. Tél. : 42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 4 février 1996. 30 F. 20 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

DEAD MAN
Film américain de Jim Jarmusch, avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenûe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10).

DON'T LOOK BACK
Film britannique de D. A. Pennebacher, avec Bob Dylan, Joan Baez, Alan Price, Donovan (1 h 35).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

GRAND NORD
Film américano-franco-norvégien de Niels Gaup, avec Christophe Lambert, James Caan, Catherine McCormack, Burt Young, Jacques François, Nicolas Hope (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

MARTHA
Film allemand de Rainer Werner Fassbinder, avec Margit Carstensen, Karl-Heinz Böhm, Gisela Fackeldey, Adrian Hoven (1 h 56).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR (**)
Film français de Xavier Beauvois, avec Xavier Beauvois, Roschdy Zem, Chiara Mastroianni, Bulle Ogier (1 h 58).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

PROGRAMMÉ POUR TUER (*)
Film américain de Brett Leonard, avec Denzel Washington, Kelly Lynch, Russell Crowe (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

WHITE MAN
Film américain de Desmond Nakano, avec John Travolta, Harry Belafonte, Tom Bower, Andrew Lawrence, Kelly Lynch (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

SÉLECTION

A LA VIE, A LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'AMÉRIQUE DES AUTRES
de Goran Paskaljevic,
avec Tom Conti, Miki Manojlovic, Maria Casarès, Zorka Manojlovic, Sergej Trifunovic.
Franco-britannique-allemand (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

L'AMOUR MEURTRI
de Mario Martone,
avec Anna Bonaiuto, Angela Luce, Carmela Pecoraro, Licia Maglietta, Gianni Cajafa, Anna Calato.
Italien (1 h 44).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

LES APPRENTIS
de Pierre Salvadori,
avec François Cluzet, Guillaume Depardieu, Judith Henry, Claire Laroché.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LE BALLON BLANC
de Jafar Panahi,
avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari.
Iranien (1 h 25).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

LA CHANTEUSE DE PANSORI
de Im Kwon-Taek,
avec Kim Myung-Gon, Oh Jung-Hae, Kim Kyu-Chul.
Coréen (1 h 53).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

CLOCKERS (**)
de Spike Lee,
avec Harvey Keitel, John Turturro, Delroy Lindo, Mekhi Phifer.
Américain (2 h 09).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

CROSSING GUARD
de Sean Penn,
avec Jack Nicholson, David Morse, Anjelica Huston, Robin Wright, Piper Laurie, Richard Bradford.
Américain (1 h 55).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

EN AVOIR OU PAS
de Laetitia Masson,
avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis.
Français (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).

FAUT PAS RIRE DU BONHEUR
de Guillaume Nicloux,
avec Bernard-Pierre Donnadieu, Laura Morante.
Français (1 h 25).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LA FILLE SEULE
de Benoît Jacquot,
avec Virginie Ledoyen, Benoît Magimel, Dominique Valadie, Aladin Reibel, Vera Briole, Virginie Emane.
Français (1 h 30).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

FUNNY BONES
de Peter Chelsom,
avec Oliver Platt, Lee Evans, Richard Griffiths, Oliver Reed, Geroge Carl, Ticky Holgado.
Américain (2 h 08).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10).

GOLDENEYE
de Martin Campbell,
avec Pierce Brosnan, Sean Bean, Izabella Scorupco, Famke Janssen, Joe Don Baker, Robbie Coltrane.
Britannique (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34).

LUMIÈRE ET COMPAGNIE
de Sarah Moon, Anne Andreu, Philippe Poulet,
Français (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MADADAYO
d'Akira Kurosawa,
avec Tatsuo Matsumura, Kyoko Kagawa, Hisashi Igawa, George Tokoro, Masayuki Yui, Akira Terao.
Japonais (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LE MAÎTRE DES ÉLÉPHANTS
de Patrick Grandperret,
avec Jacques Dutronc, Erwan Baynaud, Sotigui Kouyate, Sidy Lamine Diarra, Halilou Bouba, Victor Tige Zra.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LES TROIS FRÈRES
de Didier Bourdon, Bernard Campan,
avec Pascal Legitimus, Bernard Campan, Didier Boudon, Antoine du Merle, Anne Jacquemin, Marine Jolivet.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

ZARDOZ
de John Boorman,
avec Sean Connery, Charlotte Rampling, Sara Kestelman, Sally Anne Newton, John Alderton, Niall Buggy.
Américain, 1973, copie neuve (1 h 46).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

André Rousselet annonce l'arrêt d'« InfoMatin »

Après le refus du personnel d'accepter une réduction des congés payés, le directeur du jeune quotidien à lecture rapide vendu à petit prix envisage un dépôt de bilan

INFOMATIN allait avoir deux ans. A quelques jours près, le plus jeune des quotidiens français risque de ne pas atteindre le 10 janvier, date de son anniversaire. Son directeur, André Rousselet, a annoncé, mercredi 3 janvier, sa volonté d'arrêter *InfoMatin* (*Le Monde* du 4 janvier). Un conseil d'administration de la société éditrice du journal, la Sodepresse, est convoqué, vendredi 5 janvier, suivi d'un comité d'entreprise extraordinaire. Le sort du journal – qui a perdu près de 150 millions de francs en deux ans – sera réglé ce jour-là, mais le dernier numéro d'*InfoMatin* pourrait être celui du lundi 8 janvier, André Rousselet envisageant un dépôt de bilan. Le conseil d'administration devrait décider d'un dépôt de bilan ou d'une cessation d'activités. A moins d'un miracle.

« Trop c'est trop », pense André Rousselet, après le refus net de la rédaction de renoncer à trois semaines de congés : 62 voix contre, dont une partie de la hiérarchie rédactionnelle, et 8 voix pour. *« Trop c'est trop »* pensait, en votant contre, la majorité des 86 salariés de l'entreprise après cette nouvelle mesure autoritaire de son président. André Rousselet a alors décidé de mettre fin à presque deux ans de relations tumultueuses avec sa rédaction.

Lorsqu'il a volé au secours d'*InfoMatin alors que le journal était au bord du dépôt de bilan, André Rousselet était auréolé du succès de Canal Plus. L'ami de François Mitterrand venait de démissionner de la présidence de la chaîne cryptée et était arrivé, chéquier en main, dans un journal dont tout le monde annonçait la fin. D'emblée la rédaction posait des conditions à son entrée. André Rousselet n'a jamais oublié cet accueil et estime qu'il a depuis « avalé bien des couleuvres »*.

Les relations ont continué avec des hauts et des bas, des crises et des idylles, et un malaise qui grandissait au fur et à mesure que la situation du journal ne montrait guère de signes de rétablissement. Le licenciement du dessinateur Martin Veyron, en décembre 1994, a laissé de profondes cicatrices. Ces relations irrationnelles sont allées *cahin-caha* jusqu'à l'épreuve du vote qui a mis fin au rêve d'André Rousselet de réitérer avec *InfoMatin* le pari de la télévision : *« J'aurais continué à payer si j'avais eu une équipe qui fasse preuve de cohésion autour de son directeur, comme à Canal Plus. »* La facture est lourde pour l'actionaire : 170 millions de francs, après la probable liquidation.

INSUFFISANCES

Fin d'un rêve et d'une aventure pour un personnel qui s'est beaucoup investi dans ce journal qui ne ressemblait à aucun autre et qui a *su s'imposer avec des coups* d'éclats comme dans l'affaire des HLM de la Ville de Paris. Mais cela n'a pas suffi à faire décoller les ventes qui, après des premières semaines euphoriques, *se situaient* autour de 70 000 exemplaires, pour un point d'équilibre fixé à 130 000. Depuis l'été, la moyenne tournait plutôt aux alentours de 60 000 exemplaires, en dépit d'une nouvelle formule lancée mi-septembre. La renégociation des accords avec Le Monde Imprimerie devait permettre d'assurer la survie pour un an.

InfoMatin depuis sa création, et plus encore depuis l'arrivée d'André Rousselet, a constamment oscillé entre deux lignes : un quotidien grand public, vendu à petit prix et un journal impertinent, *destiné aux plus jeunes, qui serait* à la fin des années 90 ce que *Libération* a été aux années 80. Les tentatives de relance de la diffusion ont échoué, et la création d'*InfoMatin Médecin*, un supplément adressé au corps médical en même temps que le quotidien, n'a été qu'une expérience d'un mois. Au-delà de l'échec d'André Rousselet, la fin probable d'*InfoMatin*, après l'échec de plusieurs projets (*La Truffe, Le Jour*), pose la question des coûts de distribution et de production, dans cette industrie lourde qu'est la presse. Le lancement d'*InfoMatin*, créé avec 24 millions de francs, réunis un mois avant le premier numéro, était sans doute prématuré.

Le concept d'*InfoMatin* était-il réaliste ? La faiblesse de son niveau de ventes semble prouver le contraire. Un journal peu cher, clair et à lecture rapide ne suffit pas à attirer durablement un large public. Dernier survivant au sein du journal des quatre fondateurs – Alain Carlier, Philippe Robinet et Alain Schott ont été écartés par André Rousselet –, Patrick Dutheil, directeur de la publicité, estime : *« On n'a pas fait la démonstration de l'échec ; au bout de deux ans, on ne peut pas demander à un journal d'être à l'équilibre. »*

300 000 personnes, déçus ensuite, ont, les premiers jours, achetés ce quotidien, montrant qu'ils attendaient quelque chose de nouveau dans le paysage de la presse. Sur les 70 000 acheteurs qui ont continué l'aventure, dont beaucoup ne lisaient pas de journaux avant, plus de la moitié risquent de ne pas se reporter sur un autre titre. Destiné à rajeunir le lectorat des quotidiens, la mort annoncée d'*InfoMatin* est un coup dur pour la presse.

Alain Salles

« Nous sommes prêts aux efforts, si on nous explique le projet qui les exige »

A DEUX PAS de la place de la République, mercredi 3 janvier, la rédaction d'*InfoMatin* prépare l'édition du lendemain, comme à l'ordinaire. Enfin, presque comme les autres jours. Le matin, André Rousselet a annoncé par téléphone au rédacteur en chef, Marc Jézégabel, son intention de *« mettre fin à l'aventure »*. Si ce dernier se refuse à toute déclaration avant la réunion du comité d'entreprise vendredi, les délégués syndicaux SNJ et CFDT des journalistes reconnaissent leur surprise.

La veille encore, en début de soirée, ils croyaient avoir, après leur *« échange de vues »* avec leur patron, ouvert la voie à un compromis. Le directeur n'envisageait plus de réduire de huit à cinq semaines les congés, par souci d'économie, mais suggérait une diminution transitoire sans toucher aux contrats de travail. Les délégués s'étaient engagés à soumettre la nouvelle donne à leurs collègues, lors d'une assemblée mercredi 3 à midi. A l'heure dite, il n'y a pas eu d'AG et le personnel a choisi de sortir, coûte que coûte, l'édition du jour.

Au-delà du symbole, le sursaut traduit *« l'attachement au titre »* de la rédaction comme de la petite équipe en poste depuis la création. Autour des consoles informatiques, le sentiment ne prêtait pas à confusion. « InfoMatin *ne peut pas mourir. Ce n'est pas une question de congés payés. Nous sommes prêts aux efforts, si on nous explique le projet qui les exige* , résume Sophie Romillat, déléguée CFDT. *Depuis la naissance du journal, nous avons travaillé comme des fous, avec peu de moyens et des salaires bas. Nous y croyons, comme nous y avons toujours cru. »*

« RIEN N'EST DÉFINITIF »

Le quotidien pourra-t-il se passer d'André Rousselet ? *« Nous n'oublions pas qu'il a sauvé le journal une première fois*, explique la déléguée. *Nous comprenons qu'il ne veut pas continuer à perdre autant d'argent. Qu'il nous laisse le temps de consolider les ventes. »* Philippe Haumont, délégué SNJ, partage ce point de vue. Une minorité du personnel espère encore un retournement de situation. *« Avant le comité d'entreprise de vendredi, rien n'est définitif. »* D'autres, également en minorité, commencent à envisager un futur « InfoMatin *sans Rousselet »*.

Tous sont sous le choc et certains ressentent *« comme un énorme malentendu »*. La communication n'a jamais été très facile, mais, depuis quelques heures, le ton a monté. Des caricatures circulent, montrant des *« cloportes »*, supposés se conduire en *« petits fonctionnaires »*. L'image aurait été utilisée par André Rousselet lui-même. *« Peut-être méritons-nous plus de respect. On s'en fout, des congés. Ce qu'on veut, c'est continuer de sortir ce journal, en toute liberté, comme André Rousselet nous le laissait faire. »*

Danielle Rouard

JEUDI 4 JANVIER

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.20 Série : Rick Hunter.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.55 Club Dorothée Noël. Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.35 Série : La Philo selon Philippe.
18.05 Série : Les Années fac.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.05 Série : Agence tous risques.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Téléfilm : Flics de choc. La Dernière Vague, d'Arnaud Sélignac, avec Pierre Cosso, Véronique Prune. *Deux flics chargés de missions spéciales auprès du ministère de l'Intérieur enquêtent sur la mort suspecte d'un député aux mœurs douteuses.*

22.35 Magazine : Tout est possible. Présenté par Jean-Marc Morandini. Invitée : Annie Cordy. La face cachée des stars. Patrick Green, Ophélie Winter, Robert Castel.
23.55 Théâtre : La Facture. Pièce de Françoise Dorin, avec Serge Lama, Agnès Soral.
2.00 Journal, Météo.
2.15 Programmes de nuit. Mésaventures ; 2.40, TF 1 nuit (et 3.40, 4.20) ; 2.50, Les Aventures du jeune Patrick Pacard [3/6] ; 3.50, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.30, Côté cœur ; 4.55, *Musique*.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours.
12.55 Météo (et 13.40).
12.57 Loto, Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.45 Série : L'Enquêteur.
15.40 Tiercé. En direct de Vincennes.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.05). Rendez-vous au Petit Café français.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.40 Cinéma : Trois enfants dans le désordre. □ Film français de Léo Joannon (1966). Avec Bourvil.
19.15 Bonne nuit, les petits. Les Rêves.
19.20 Studio Gabriel.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial.
20.40 Rallye Grenade-Dakar, Météo, Point route.

20.50 Magazine : Envoyé spécial. *Horus, naissance d'une secte*, de Jean-Marie Hossarre, La Reine blanche, de Bassek Ba Kobhio et Pierre-Laurent Constant. Post-scriptum : Kaspa ta vie, de Marie-Pierre Farkas et Jean-Louis Normandin (rediff.).

23.00 ▶ Téléfilm : Novacek. Cargo infernal, de Fernando Silva, avec Patrick Catalifo.
0.15 Journal, Météo.
0.55 ▶ Programmes de nuit. Rallye Grenade-Dakar 1996 : *le bivouac*. 1.40, Téléfilm : Les ténèbres recouvrent la terre (1 et 2/2) ; 4.30, 24 heures d'infos ; 4.40, Major Dad.

FRANCE 3

11.50 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.05 Divertissement : Je passe à la télé.
13.35 Série : Tous les garçons et les filles de leur âge.
14.45 Téléfilm : Bien sous tous rapports. De Win Phelps, avec Scott Paulin.
16.20 Série : Docteur Doogie.
16.45 Les Minikeums. Le Cahier de Taz ; Les Animaux du bois de Quat'sous ; La Légende de Blanche-Neige.
17.50 ▶ Sur la piste du Dakar. En direct.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Livre noir*, réuni par Ilya Ehrenbourg et Vassili Grossman.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 ▶ Le Journal du Dakar. En direct. 6e étape : Smara-Zouerat (620 km).
20.50 Jeu : Keno.

20.55 Cinéma : La Planète des singes. ■■ Film américain de Franklin Schaffner d'après le roman de Pierre Boulle (1968).
22.50 Météo, Journal.

23.20 Le Pays du sourire. De Ludwig Herzer et Fritz Loehner d'après Victor Léon. Musique de Franz Lehar. Mise en scène de Daniel Desmars avec Sandrine Eyglier, Elisabeth Conquet, Thierry Migliorini, Jean-Claude Corbel, Michel Grisoni, *l'Orchestre lyrique de région Avignon-Provence*, dir. Yvon Leenart.
0.55 Musique Graffiti (15 min).

M 6

12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Palace détective. De James A. Contner, avec Marcy Walker, D. W. Moffett. *Après avoir purgé une peine de trois ans de prison, un gentleman-cambrioleur se voit offrir le poste de responsable de la sécurité dans une grande chaîne de palaces.*
15.00 Série : Deux flics à Miami. *Episode pilote dans lequel Crockett et Tubbs font connaissance.*
15.55 Boulevard des clips (et 5.00.)
16.30 Variétés : Hit Machine.
17.00 Série : L'Etalon noir.
17.30 Série : Une famille pour deux.
18.00 Série : Agence Acapulco.
19.00 Série : Code Quantum. Le défi est lancé.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. Gandhi et le mouvement pacifique.

20.45 Téléfilm : Doorways. De Peter Werner, avec George Newsbern, Anne Le Guernec. *Une femme est arrêtée par le FBI avec une arme d'un genre totalement inconnu sur elle.*

22.30 Cinéma : Le Prince des ténèbres. ■■ Film américain de John Carpenter (1987). *Avec Donald Pleasence.*
0.15 Série : Le Monstre évadé de l'espace.
1.05 Sport : Snow à Bercy.
1.15 La Nuit techno. *Chemical Brothers, Saint Germain*, The Prodigy, etc.

CANAL +

EN CLAIR JUSQU'À 13.45

12.30 La Grande Famille. Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : Il était une fois le Bronx. ■ Film américain de Robert De Niro (1993).
15.40 Documentaire : Loups de l'Idaho. De Jim Dotcher.
16.25 Cinéma : My Father, ce héros. □ Film américain de Steve Miner (1993). Avec Gérard Depardieu.
17.55 ▶Dessin animé. Mot.

EN CLAIR JUSQU'À 20.35

18.20 ▶ Série : Il était une fois... Le petit Soldat de plomb. Dessinateur : Legall.
18.30 Cyberflash.
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.

20.35 Cinéma : Naked in New York. ■ Film américain de Daniel Algrant (1993). Avec Eric Stoltz, Mary-Louise Parker, Ralph Macchio.

22.00 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Beethoven 2. □ Film américain de Rod Daniel (1993, v.o). Avec Charles Grodin.
23.35 Cinéma : La Reine Margot. ■■ Film français de Patrice Chéreau (1993). Avec Isabelle Adjani, Daniel Auteuil, Jean-Hugues Anglade.
2.10 Documentaire : Ramnath, maître des cendres. De Naresh et Rajesh Bedi (52 min).

LA CINQUIÈME

12.00 Feuilleton : Sam et Sally [5/12].
12.57 Agenda de Noël.
13.00 La Cinquième Rencontre. Portrait 1.
13.27 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Attention santé. Peau et froid.
13.35 L'Histoire du cinéma français. L'âge d'or du cinéma muet.
14.35 Documentaire : Le Nil.
15.35 Documentaire : Les Yeux de la découverte. La Jungle.
16.05 Cellulo.
17.00 Les Enfants de John.
17.25 Feuilleton : Les Dames de la côte [9/10]
18.25 Le Monde des animaux. Bernd et les dauphins.

ARTE

20.45 Soirée thématique : Portugal, un espoir aux couleurs de l'Europe. Proposée par Reinhart Lohmann et introduite par le président Mario Soares.
20.46 Documentaire : Une famille de Faro. *D'Otto Wilfert.*

21.15 Entretiens à Lisbonne (et 22.15, 22.40, 23.10, 23.45).
21.20 Documentaire : Alentejo. Paysages sans paysans, de Jacinto Godinho et Lourdes Picareta.
22.20 Documentaire : La Pauvreté mise à profit. Les Portugais à Berlin, de Werner Thies.
22.45 Documentaire : Les Peintures rupestres de Foz Coa. De Paolo Costa.
23.15 Documentaire : *La Double Vie des Rodrigues.* De José Vieira.
23.50 Cinéma : Ici sur la terre. ■■ Film portugais de Joao Botelho (1993, v.o.).
1.35 Téléfilm : L'Art de se mouvoir. De Peter Dop (v.o., 85 min, rediff.).

CÂBLE

TV 5 19.30 *Journal de la TSR.* En direct. 20.00 La Desenchantée. ■■■ Film français de Benoît Jacquot (1990). Avec Judith Godrèche. 21.30 Trente millions d'amis. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.20 Correspondances. 22.35 Ça se discute. Rediff. de France 2 du 2/01/96. 0.05 Tell quel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de *la RTBF. En direct (15 min).*

PLANÈTE 19.05 Les Grands Maîtres de la photographie. [5/6] Bill Brandt. De Peter Adam. 20.35 César. De Marc Petitjean. 21.15 Condors. De Michel Terrasse. 22.10 Kanun. *De Piro Milkani et Ciza Zykë.* 23.05 Tant que le monde sera. [5/6] Et à dicta aux eaux. De Suha Arin. 23.40 Vol au-dessus des mers [3/11] Avenger, vengeance dans le Pacifique. De J.D. Jones. 0.30 Une femme résistante. [1/2] De Jean-Michel Barjol (50 *min*).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Aux arts et caetera. 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Sylvie et le fantôme. ■ Film français de Claude Autant-Lara (1945, N.). Avec Odette Joyeux. 22.35 Totalement cinéma. 23.05 Concert : Orchestre philharmonique de Rotterdam. 0.05 Musiques en scènes. Invitée : Barbara Hendricks. 0.30 A bout portant (55 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. *Spécial Nouvel an. Invité : Ludwig* Briand, le jeune héros du film *Un Indien dans la ville* ; 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour (et 20.25) ; Les Moises ; 18.20, Aventures dans un tableau : L'Astronome ; 18.25, Série : Anna et le roi (et 20.30) ; 19.00, Atomes crochus ; 19.30, Série : La Rédac : Coup de feu ; 19.55, Au revoir. 20.00 Série : Sans famille (25 min).

CANAL JIMMY 21.00 Chronique du front. 21.05 Touche pas la femme blanche. ■ Film *franco-italien de Marco Ferreri (1973). Avec* Catherine Deneuve. 22.55 Série : Bottom. Break. 23.25 Une équipe hors du commun. ■ Film américain de Penny Marshall (1992, v.o., 130 min).

SÉRIE CLUB 19.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.00). Trop d'indices. 19.55 Série : Corsaires et flibustiers. Monsieur de Marsan. 20.20 Série : Holmes et Yoyo. 20.45 Série : Les Evasions célèbres (et 23.50). L'Enquête de l'inspecteur Lamb. 21.40 Série : The Sweeney (et 0.45). Queen's Pawn. 22.30 Alfred Hitchcock présente : La Fenêtre ouverte (30 min).

MCM 19.00 Eurotrash (et 0.15). 19.30 Zoom zoom (et 0.45). 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. 22.30 L'Invité de marque. 23.00 MCM Mag. 23.25 Marçazone (et 0.55). 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 Mediamag. 1.00 Zoom zoom (suite) (60 min).

MTV 19.00 Hanging Out. 20.00 Greatest Hits. *21.00 The Worst of Most Wanted.* 21.30 Guide to Alternative Music. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : Aeon Flux. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.00 Saut à skis. Résumé. Saut à skis : tournoi des Quatre Tremplins. 3e manche, à Innsbruck (Autriche). 20.00 Basket-Ball. En direct. Championnat d'Europe des clubs. Pau-Orthez/Maccabi Tel Aviv (Isr.), à Pau. 22.00 Rallye. En différé. Grenade-*Dakar 96. 6e étape : Smara-Zouerat (603 km).* 22.30 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Doha (Qatar). 8e de finale. 0.00 Saut à skis. Résumé. 1.00 Rallye. Résumé Grenade-Dakar 96 (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.35 Quasimodo. ■ *Film* américain de William Dieterle (1939, N., v.o.). 20.30 J'accuse. ■■ Film français d'Abel Gance (1937, N.). Avec Victor Francen. 22.25 La Symphonie fantastique. ■ Film français de Christian-Jaque (1941, N.). 0.00 Le Club. André Dussollier (75 min).

CINÉ CINÉMAS 18.55 Evil Dead. ■ Film américain de Sam Raimi (1982). 20.30 Comment voler un million de dollars. ■ Film américain de William Wyler (1966). Avec Audrey Hepburn. 22.15 Juste avant l'orage. □ Film franco-suisse de Bruno Herbulot (1992). 23.45 L'Orchestre rouge. ■■ Film italo-franco-belge de Jacques Rouffio (1989, 125 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Le violon populaire. 3. Des hommes et des styles. 20.30 Lieux de mémoire. Les Monuments Historiques (1). 21.28 Poésie sur parole. Malcolm de Chazal (4). 21.32 Les Poétiques. Nabil Farès (Le Miroir de Cordoue). 22.40 Nuits magnétiques. Cousines kabiles. 0.05 Du jour au lendemain. Alain *Corbin (L'Avènement des loisirs, 1850-1960).* 0.50 Musique : Coda. Art Ensemble of Chicago. 4. Un art de composer entre le sérieux et l'humour. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Centième anniversaire de l'Orchestre philharmonique tchèque. Donné en direct du Rudolfinum à Prague, par l'Orchestre philharmonique tchèque : Œuvres de Dvorak : Rhapsodie slave n° 3 op. 45, dir. Jiri Belohlavek ; Othello, ouverture op. 93, dir. Gerd Albrecht : Chants bibliques pour mezzo-soprano et orchestre op. 99, dir. Jiri Belohlavek ; Symphonie n° 9 Du Nouveau Monde, dir. Gerd Albrecht. 22.00 Soliste. Yuri Bashmet, alto : Œuvres de Grieg : Au temps de Helberg, suite dans le style ancien pour orchestre à cordes op. 40 ; Mélodie nordique pour cordes n° 2 op. 63 Ranz des vaches et danse paysanne, par les Solistes de Moscou, dir. Yuri Bashmet. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 *Musique pluriel. Œuvres de Grisey, Komives.* 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Medtner, Chostakovitch. 0.00 Tapage nocturne. Violoncelles atypiques : Œuvres de Cora, Zorn, Chadbourne, Darling, Russel, Roberts. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Carlo Maria Giulini. Tableaux d'une exposition (orchestration de Ravel), de Moussorgski, par l'Orchestre philharmonique de Berlin ; *Concerto n° 1, de Chopin, par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles.* Krystian Zimerman, piano ; Manfred, ouverture op. 115, de R. Schumann, par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles ; Sonate D 537, de Schubert. Arturo Benedetti Michelangeli, piano ; Romance op. 40, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de la Scala. Salvatore Accardo, violon. 22.40 Les Soirées... (Suite). Le chef d'orchestre Carlo Maria Giulini. Concerto, de Boccherini, par l'Orchestre Philharmonia. Janos Starker, violoncelle ; Roméo et Juliette : Scherzo de la Reine Mab, de Berlioz, par l'Orchestre symphonique de Chicago ; Psyché et Eros, de Franck, par l'Orchestre Philharmonia ; Credo de la messe BWV 232, de Bach, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise. Ruth Ziesak, soprano, Jard van Nes, alto, David Wilson Johnson, basse. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté *dimanche-lundi. Signification* des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas *manquer* ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Arte offre un regard « brut » sur l'actualité

Le magazine hebdomadaire, dont le principe est de montrer des images non montées, déjà testé pendant l'été 1995 sur la chaîne européenne, revient à partir du vendredi 5 janvier

LE 22 MAI 1995 apparaissait, sur Arte, un « objet télévisuel non identifié », traitant d'actualité et de problèmes de société avec un regard nouveau : « Brut », comme images brutes, non montées, non manipulées. Claire Doutriaux et Paul Ouazan, les deux concepteurs, chargés de programmes à l'unité documentaire de la chaîne culturelle, s'étaient vu accorder une « période d'essai » de dix semaines pour démontrer l'originalité et l'intérêt de leur démarche. Examen réussi : « Brut » revient, à partir du 5 janvier, tous les vendredis à 20 heures. La chaîne culturelle lui a même alloué un budget plus important : 200 000 francs pour une demi-heure d'antenne, au lieu de 150 000.

Le magazine que les duettistes d'Arte ont rodé au début de l'été 1995 est difficile à définir, tant il sort des normes télévisuelles. Son concept est pourtant simple : questionner, dans une démarche politique, de grands événements d'actualité. Se servir au mieux du langage propre à la télévision – l'image – pour poser ces questions, pointer des dysfonctionnements, mettre le doigt là où ça fait mal : dès le début, la réflexion sur l'utilisation des images, leur sens, leur pouvoir, s'est totalement imbriquée, chez Claire Doutriaux et Paul Ouazan, avec la volonté de parler de problèmes de société.

Définition un peu compliquée, mais résultat simple et limpide. Un jeune professeur face à quatre adolescents déchaînés, l'arrivée du pain à Erevan, capitale d'une Arménie en guerre, de jeunes opérateurs en Bourse survoltés... Images tournées spécialement pour « Brut » par des documentaristes comme Claire Simon ou Pierre Carles, ou séquences récupérées dans des rushes de reporters et de cinéastes, qui ne pouvaient trouver leur place dans les cadres rigides du petit écran.

SANS COMMENTAIRES

Seul point commun : chaque sujet est montré dans son unité de lieu, de temps et d'action, voire en plan-séquence. Et c'est ce parti pris formel, la redécouverte de la durée, qui rend ce magazine tranquillement révolutionnaire, à l'heure où les images d'actualité sont si souvent hachées, tronçonnées voire manipulées. Et où elles sont, la plupart du temps, accompagnées de commentaires envahissants ou redondants. Dans « Brut », c'est l'image qui parle, et qui fait sens.

C'est ainsi que l'on a pu voir, par exemple, le 12 juin 1995, dans la quatrième édition du magazine, un plan-séquence de dix minutes, restitué dans son intégralité, tourné par Philippe Grandrieux à l'Assemblée nationale le 6 juin. Jean-François Deniau, député UDF, monte à la tribune pour faire une déclaration sur l'ex-Yougoslavie. En longs mouvements fluides et coulés, la caméra passe du visage de cet homme, qui parle de paix et de guerre, de devoir et d'honneur, à celui du premier ministre Alain Juppé, sur lequel se lisent la gêne, l'ennui, voire une certaine tristesse, face à ce discours qui tranche avec l'habituelle langue de bois des hommes politiques. Peu de reportages télévisés ont su montrer, avec autant de force et une telle économie de moyens, l'abdication de la communauté internationale devant le conflit yougoslave.

Pour son numéro de rentrée, « Brut » montrera, sur le même principe, une longue séquence sur Nicole Notat, tournée elle aussi par Philippe Grandrieux. Il est 14 h 30, jeudi 21 décembre 1995, et le sommet social, finalement convoqué par le premier ministre, va commencer dans une demi-heure. La caméra sonde un visage, ses moindres frémissements. Visage d'une femme de pouvoir, ou de contre-pouvoir ? Grandrieux capte, cherche, il ne donne pas de réponse. Cette réponse appartient au téléspectateur...

On verra également dans ce magazine une cérémonie d'obtention de la nationalité au Canada ; une jeune Bosniaque qui se voit refuser, à Zurich, le statut de réfugiée politique ; ou encore Leah Rabin assistant à un concert à Paris et la tension de ses gardes du corps. Interrogations sur le contrat passé entre des citoyens et une nation, les moyens de le préserver ou de le rompre...

Fabienne Darge

★ « Brut », Arte, vendredi 5 janvier à 20 heures.

Singes et cabots

par Luc Rosenzweig

L'HOMME et le chimpanzé ont en commun 99 % de leur patrimoine génétique. Cela doit être vrai, car on l'apprenait de la bouche même de Jean-Marie Cavada, qui ne passe pas précisément pour un plaisantin et sait s'entourer de sommités scientifiques opinantes du bonnet.

Une « Marche du siècle » sur les primates se justifiait donc pleinement, ne serait-ce que pour constater tout ce que l'on peut faire ou dire avec le 1 % restant. Faire le singe, par exemple, comme ce merveilleux professeur néerlandais, Jan van Hoof, qui parle chimpanzé sans accent à l'issue d'une austère vie d'étude. Ses manœuvres d'approche pour épouiller sa charmante voisine de plateau étaient tout à fait remarquables, et n'avaient rien à envier à la technique du vieux mâle dominant de la forêt gabonaise.

Jean-Marie Cavada, qui ne déteste rien tant que de laisser son émission partir dans la gaudriole, conduisit avec son autorité coutumière tout son petit monde vers la seule question qui vaille aujourd'hui d'être éclaircie : *« Y a-t-il un humour singe ? »* Question qui restera, hélas ! sans réponse, puisqu'aucun des éminents spécialistes réunis par Cavada ne fut en mesure de raconter une blague singe désopilante. Attendons donc peut-être « La Marche du 21e siècle » pour voir cette énigme résolue. Et dans l'intervalle on se contentera des constatations prophétiques de Georg Christoph Lichtenberg après une visite au zoo de Hanovre en 1781 : *« Quand un gorille rencontre un autre gorille, qu'est-ce qu'ils babillent ? Des histoires de gorilles. »*

Cela n'a évidemment rien à voir, mais Mireille Dumas est de retour après la trêve des fêtes. Son « Bas les masques » de rentrée était consacré aux rapports que les stars peuvent entretenir avec les membres de leur famille qui ne sont pas des stars. Cette autre question angoissante de la fin du siècle donna l'occasion à de grands acteurs comme Michel Galabru et Francis Huster de faire la démonstration que leur talent était inséparable du cabotinage. Un vieux renard comme Galabru le reconnut de lui-même, sans que Mireille Dumas eût le loisir de mettre en action sa technique d'accoucheuse des âmes torturées qui fait, paraît-il, son succès. Soyons juste pour Galabru : il est peut-être cabot, mais c'est un bon père. Préoccupé par le chômage des jeunes, il a offert un théâtre à Paris à chacun de ses enfants. *« Comme ça, ils trouveront toujours un endroit pour jouer la comédie hé ! hé ! hé ! »* Pas bête, Michel !

Toujours au chapitre des cabotins, saluons l'entrée du professeur Schwartzenberg dans le groupe de travail qui va tenter de remettre de l'ordre dans la gestion de l'ARC, épinglée méchamment par la Cour des comptes. On peut être certain qu'avec lui d'importantes économies peuvent être réalisées dans les dépenses de communication de l'association. L'homme pressent la caméra comme le chameau l'oasis, et il était déjà tout frétillant !

VENDREDI 5 JANVIER

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.20 Série : Rick Hunter.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.55 Club Dorothée Noël.
17.35 Série : La Philo selon Philippe.
18.05 Série : Les Années fac.
18.30 Le Miracle de l'amour.
19.05 Série : Agence tous risques.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Téléfilm : Théo la tendresse.
D'Yves Amoureux.
Sur la Côte d'Azur, un journaliste d'un grand quotidien régional doit enquêter sur la tentative d'assassinat d'un maire, et surtout supporter la nouvelle stagiaire que son patron lui impose.

22.45 Magazine : Sans aucun doute.
Présenté par Julien Courbet. La vérité sur l'hypnose ; Descente d'huissier.
0.25 Téléfilm : Tir croisé.
De Tim Spring, avec Wings Hauser, Arnold Vosloo.
Un chasseur de primes doit capturer un dangereux psychopathe...
1.55 Journal, Météo.
2.10 Programmes de nuit.
Histoires naturelles (et 4.15, 5.05) ; 3.05, TF 1 nuit (et 4.05, 4.45) ; 3.15, Les Aventures du jeune Patrick Pacard [4/6] ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours (et 4.45).
12.55 Météo (et à 13.35).
12.59 Journal, Point route.
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.30).
Rendez-vous au petit café français.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Cinéma : L'Horoscope. □
Film français de Jean Girault (1978).
19.15 Bonne nuit, les petits.
Pimprenelle Lala.
19.20 Studio Gabriel (et 0.45).
19.59 Journal, Rallye Grenade-Dakar, Météo, Point route.

20.55 Série : Les Cinq Dernière Minutes.
Les Feux de la rampe, de Daniel Losset, avec Pierre Santini, Jacques Martin.
Au Théâtre de l'Empire, lors de la répétition de l'émission de Jacques Martin, on découvre le cadavre d'une danseuse. Massard doit sortir le grand jeu car, une fois n'est pas coutume, les suspects sont légion.

22.35 Magazine : Bouillon de culture.
Rien de mieux que la poésie pour commencer nonante six.
23.45 Journal, Météo.
0.00 ▶ Programmes de nuit.
Dakar 96 : Le Bivouac.
1.15, Envoyé spécial (rediff.) ; 3.15, Stratégie du silence ; 3.40, Paroi en coulisse ; 4.05, 24 heures d'infos ; 4.20, Jeu : Pyramide ; 5.15, Crocodile Ballon.

FRANCE 3

12.35 Journal.
13.05 Divertissement : Je passe à la télé.
13.35 Série : Tous les garçons et les filles de leur âge.
14.45 Téléfilm : T'Bone et Foudnard.
De Lewis Teague.
16.15 Série : Docteur Doogie.
16.35 Dessin animé : Popeye.
16.45 Les Minikeums.
17.50 ▶ Sur la piste du Dakar.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Dépouille d'un serpent, de Roger Judrin.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 ▶ Le Journal du Dakar.
En direct. 7e étape : Zouerat-Atar (374 km).
20.45 Consomag.

20.55 Magazine : Thalassa.
Les Géants du lagon, de Bernard Dussol, Christophe Airaud et René Heuzey.

21.50 Magazine : Faut pas rêver.
Présenté par Sylvain Augier. Invité : Erik Orsenna.
22.55 Météo, Journal.
23.20 Magazine : Nimbus.
Présenté par Elise Lucet. Sport et sciences. Invité : Philippe Boisse. Reportages : Graines de champion ; Le Corps laboratoire ; Dream Team ; L'Envers du record ; Sport Hight Tech.
0.15 L'Heure du golf.
0.45 Les Cavales de la nuit.
Le Miroir des vanités.
1.35 Musique Graffiti (20 min).

M 6

12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : La Menace invisible.
De Warris Hussein, avec Jason Miller, Stephen Collins.
Un professeur, homme irascible et imbu de sa personne, travaille à l'élaboration d'une bactérie anticancéreuse et se heurte au maire de la ville qui considère ces travaux d'un mauvais œil...
15.00 Série : Deux flics à Miami.
15.55 Boulevard des clips.
16.30 Magazine : Hit Machine.
17.00 Série : L'Etalon noir.
17.30 Série : Une famille pour deux.
18.00 Série : Agence Acapulco.
19.00 Série : Code Quantum.
Veule mais pas trop.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Capital 6 (et 23.25).
Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : Relation dangereuse.
De Martin Davidson, avec Virginia Madsen, Toni Mason.
De retour chez lui après avoir passé un moment avec sa maîtresse, un séduisant quadragénaire découvre le corps sans vie de sa femme.

22.30 Série : Aux frontières du réel.
Anasazi.
23.35 Magazine : Sexy Zap.
0.00 Série : Le Monstre évadé de l'espace.
La Petite Fille prodige.
0.55 La Nuit sexy.
Madonna, George Michael, etc.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : Little Buddha. ■■
Film franco-britannique de Bernardo Bertolucci (1993).
16.00 Le Journal du cinéma (rediff.).
16.05 Cinéma : Les Allumés de Beverly Hills. □
Film américain de Penelope Spheeris (1994). Avec Jim Warney.
17.35 Court métrage : La Pucelle des zincs.
17.55 Dessin animé. Mot.
En clair jusqu'à 20.35
18.20 ▶ Série : Il était une fois...
Le Vilain Petit Canard. Dessinateur : Cestac.
18.30 Cyberflash.
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Documentaire : Les Beatles par les Beatles [2/3].

22.15 Documentaire : Les Coulisses du cinéma animalier.
De Lizzie Bewick, Graham Booth et John MacNish.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Full Metal Jacket. ■■
Film américain de Stanley Kubrick (1987). Avec Matthew Modine.
0.50 Le Géant de la steppe. ■■
Film soviétique d'Alexandre Ptouchko (1956).
2.15 Cinéma : Poetic Justice. □
Film américain de John Singleton (1993, v.o.). Avec Janet Jackson.
4.05 Frankenstein Junior. ■■
Film américain de Mel Brooks (1974, N., v.o.). Avec Gene Wilder.

LA CINQUIÈME

12.00 Feuilleton : Sam et Sally [6/12].
12.57 Agenda de Noël.
13.00 La Cinquième Rencontre.
Portrait 2.
13.27 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Attention santé.
Mal au dos en hiver.
13.35 Cinéma : Le Bal des maudits. ■
Film américain d'Edward Dmytryk (1958). Avec Marlon Brando, Dean Martin, Montgomery Clift.
L'occasion de retrouver l'acteur-crooner Dean Martin, qui vient de mourir à l'âge de 78 ans.
16.30 Cellulo.
17.00 Les Enfants de John.
17.25 Documentaire : Jules Verne.
18.25 Le Monde des animaux.
Steve et les chauves-souris.

ARTE

19.00 Documentaire : La Caravane des Touvas.
Un peuple plie bagage, de Heidrun Seeger.
20.00 Magazine : Brut.
Des images du monde, sans commentaires ni montage.
Retour de ce magazine hebdomadaire, apparu en mai 1995, dont le principe est de montrer des images d'actualités dans une unité de temps, de lieu et d'action. Le plus « brut » possible, en quelque sorte. Une séquence sur Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, filmée pendant les grèves, une autre sur le labyrinthe du métro parisien...
20.30 8 1/2 Journal.

20.45 Téléfilm : Le Perroquet.
De Ralf Huettner, avec Harald Juhnke, Dominic Raacke.
Un acteur raté devient la tête de liste d'un parti d'extrême droite grâce à ses talents d'orateur.

22.15 ▶ Documentaire : Titanic, la fin d'un rêve.
De Melissa Jo Peltier.
23.50 Entretien.
Guerre et après-guerre : la leçon yougoslave, avec Paul Garde et Christoph Bertram.
0.40 Cinéma : La Valse de Paris. ■■
Film français de Marcel Achard (1949, N.). Avec Yvonne Printemps, Pierre Fresnay, Jacques Charon (rediff.).
2.15 Musique : L'Opérette en trois temps.
Acte 2 : valse et romance (rediff., 20 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Fort Boyard. 21.30 Le Carnet du bourlingueur. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. Invité : Le groupe Kassav. 23.50 Sortie libre. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).
PLANÈTE 19.40 Corsica Raid, Aventure 95. De Frédéric Guichard. 20.35 Staline. [1/3] Révolutionnaire. De Jonathan Lewis. 21.30 Lijiang, la Chine au-delà des nuages. [4/4] Destins croisés. De Phil Agland. 22.30 Alice in Lisbon. Portrait de Bob Wilson. De Luis Matos. 23.25 Les Grands Maîtres de la photographie. [5/6] Bill Brandt. De Peter Adam. 0.00 Les Métiers du monde. De Guy Rechard (55 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Totalement cinéma. 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 A bout portant. 21.45 Musiques en scènes. 22.15 Opéra : Simon Boccanegra. En trois actes de Giuseppe Verdi, enregistré au Royal Opera House de Covent Garden, à Londres, en 1991. 0.40 Aux arts et caetera (25 min).
CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. Spécial Nouvel An : 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour (et 20.25) : L'Eau ; 18.20, Aventures dans un tableau : Femmes dans leur appartement d'Alger ; 18.25, Série : Anna et le roi (et 20.30) ; 19.00, Extra large ; 19.25, Série : La Rédac : Le Petit Lapin ; 19.50, Au revoir et à lundi ! 20.00 Série : Sans famille (25 min).
CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Envahisseurs. Le Rideau de lierre. 21.55 Le Meilleur du pire. 22.25 Chronique moscovite. 22.30 Série : Dream On. Théorie de la relativité. 23.00 Série : Seinfeld. La Soupe. 23.30 Top bab. Sylvie Vartan. 0.10 La Semaine sur Jimmy. 0.20 Série : New York Police Blues (45 min).
SÉRIE CLUB 19.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.00). Etrange hôtel. 19.55 Série : Corsaires et flibustiers. La Revanche des boucaniers. 20.20 Série : Holmes et Yoyo. 20.45 Série : Spécial Branch (et 23.50). 21.40 Série : The Sweeney (et 0.40). Night Out. 22.30 Série : Alfred Hitchcock présente. Accident (30 min).
MCM 19.30 Zoom zoom. 19.55 Mangazone. 20.00 Zoom zoom (suite). 21.00 Concert : Smashing Pumpkins. Enregistré à la Riviera de Chicago, le 23 octobre 1995. 22.00 L'Invité de marque. 22.30 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).
MTV 19.30 Hanging Out. 20.00 Greatest Hits. 21.00 The Worst of Most Wanted. 21.30 Concert : Elvis Costello Unplugged. Enregistré à Los Angeles, en juin 1991. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 Cine-Matic. 23.30 Oddities Featuring the Head. 0.00 Partyzone (120 min).
EUROSPORT 19.00 Ski. En direct. US Pro Ski Tour 95/96, 4e manche, aux Deux-Alpes (Isère). 20.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Doha (Qatar). Quarts de finale. 21.30 Rallye. En différé. Grenade-Dakar 96. 7e étape : Zouerat-Atar (365 km). 22.00 Aérobic. Miss Fitness Etats-Unis, 3e partie. Rediffusion. 23.00 Force athlétique. Résumé. Championnats du monde, à Pori (Finlande). 0.00 Karting. Résumé. Masters Indoor 1995, au POPB. 1.00 Rallye. Résumé. Grenade-Dakar 96 (30 min).
CINÉ CINÉFIL 18.30 J'accuse. ■■ Film français d'Abel Gance (1937, N.). Avec Victor Francen. 20.30 Born Reckless. ■ Film américain de Howard W. Koch (1959, N., v.o.). 21.50 Adieu jeunesse. ■ Film américain de Henry King (1941, N., v.o.). 23.20 Ses trois amoureux. ■ Film américain de Garson Kanin (1941, N.). Avec Ginger Rogers. 0.45 Virgile. ■ Film français de Carlo Rim (1953, N., 85 min). Avec Yves Robert.
CINÉ CINÉMAS 18.10 La Bible à Hollywood. [2/2]. 18.55 Téléfilm : Club Med. De Bob Giraldi (1985) avec Jack Scalia, Linda Hamilton. 20.30 Hollywood 26. 21.00 Toys. □ Film américain de Barry Levinson (1992). Avec Robin Williams. 23.00 Masquerade. ■■ Film américain de Bob Swaim (1988, v.o.). Avec Rob Lowe. 0.30 Opération Dragon. ■ Film américain de Robert Clouse (1973, 95 min). Avec Bruce Lee.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Le violon populaire. 4. Vers de nouvelles pratiques. 20.30 Radio archives. Paul Verlaine. 21.28 Poésie sur parole. Malcolm de Chazal (5). 21.32 Black And Blue. Un globe-trotter, avec Laurent de Wilde. 22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes. 0.05 Du jour au lendemain. Michel Cournot. 0.50 Musique : Coda. Art Ensemble of Chicago (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct du nouveau Gewandhaus de Leipzig, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur, et émis simultanément sur les Radios de Sarrebruck et Berlin : Œuvres de Mahler : Lieder eines fahrenden Gesellen ; Symphonie nº 1 Titan. 22.00 Soliste. Yuri Bashmet, alto : Mélodie nordique pour cordes nº 1 op. 63 Dans le ton populaire, de Grieg ; Lachrymae, réflexions sur un air de Dowland pour alto et orchestre op. 48, de Britten, par les Solistes de Moscou, dir. Yuri Bashmet. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Dumitrescu, Terzian. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Glinka, Cui, Rachmaninov. 0.00 Jazz club. Mel Lewis et The Jazz Orchestra, avec Clark Terry, Tom Harrell et Joe Lovano, à New York en 1980 et 1982. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programmes Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Godard par la musique. Musique du film Le Mépris, extrait, de Delerue ; Quatuor nº 9, de Beethoven, par le Quatuor Vermeer ; Symphonie nº 3 Rhénane, de R. Schumann, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Georg Solti ; Concerto pour piano, de Dvorak, par l'Orchestre symphonique de Saint-Louis, dir. Walter Süsskind. Rudolf Firkusny, piano ; Musique du film Pierrot le Fou, de Duhamel. 22.40 Les Soirées... (Suite). Musique du film A bout de souffle, extrait, de Solal, par Martial Solal et son orchestre ; Concerto pour la main gauche, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Claudio Abbado. Michel Béroff, piano ; La Nuit transfigurée, de Schoenberg, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Daniel Barenboïm ; Sinfonia 3e mouvement, de Berio, par l'Electric Phoenix, l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly ; Vitrail, pour ensemble de cuivres, de Delerue, par l'Ensemble de cuivres des Hauts de France, dir. Alexis Malotchkine. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde

VENDREDI 5 JANVIER 1996

Aux armes, troubadours !

par Pierre Georges

ICI LONDRES. Les Français ne parlent plus aux Français. Du moins depuis lundi 1er janvier 1996. Le World Service de la BBC a diffusé, dimanche, son dernier bulletin en français. A 18 heures GMT, historique évidemment, sobre comme il convient à des funérailles *« totalement BBC »*. Trois minutes d'adieu, sans clairon, ni trompette. Simplement, pour finir, une petite piqûre de rappel, de mémoire, quatorze secondes du fameux appel du 18 juin que tous connaissent et peu entendirent.

Ici Londres. Presque soixante ans de mémoire. Et sept ans d'Histoire. De Munich, septembre 1938, à l'appel de de Gaulle, juin 1940. De cette multitude de messages codés à l'intention de la Résistance et de la France occupée, *« Arsène aime la confiture de fraises, je répète : Arsène aime la confiture de fraises »*. Jusqu'au plus célèbre, ces vers de Verlaine, le 5 juin 1944, chronique d'un débarquement annoncé, *« Les sanglots longs des violons de l'automne blessent mon cœur d'une langueur monotone, je répète... »*.

Pom, pom, pom, pom. Les mesures de la *Cinquième Symphonie*. Le bruit de rémoulade aiguë, de moulin à censure pour tenter de brouiller l'émission gaulliste. Et une longue mémoire auditive inscrite au patrimoine national. Qu'ils l'aient entendu en direct, l'oreille collée au poste, ou qu'ils l'aient découvert après, dans les mille et un films, émissions ou documentaires consacrés à cette période de leur histoire, les Français ont ce générique et ce son dans la tête. Pom, pom, pom, pom. La guerre est finie. Et cinquante ans après la BBC stoppe les frais. Restrictions budgétaires. Six millions de livres d'économies. On ferme.

Il ne reste plus aux Français qu'à chanter aux Français. En français. C'est chose faite depuis le 1er janvier. Double ration de vœux et chansons françaises pour tout le monde. 40 % obligatoires sur toutes les radios, matin, midi et soir, quota minimal. Aux armes, troubadours !

La chanson française fait de la résistance ! Comme elle peut. Avec les moyens du bord, tickets de chanson française et rationnement de produits anglo-saxons. Si cela n'est plus de gré, cela sera de force, une cuillerée de potage pour papy, une pour mamy, c'est fortifiant pour l'esprit national et la pérennité de la culture française.

L'intention n'est pas mauvaise. Mais la méthode laisse à désirer. Pas plus qu'on ne force un âne à boire – précepte inscrit à l'Inventaire national – on ne saurait contraindre un jeune à aimer contre ses goûts. Et si les jeunes, principaux consommateurs de hit et de tubes, préfèrent chercher ailleurs ce qu'ils ne trouvent pas en production française, c'est qu'il doit bien y avoir une raison. Autre en tout cas que le seul complot de l'anti-France ourdi par les animateurs de radio ou les producteurs de maisons de disques.

Si la chanson française est malade, ne l'est-elle pas d'abord d'elle-même, de son incapacité, hors quelques exceptions talentueuses, à vivre, respirer, chanter avec son époque ? Un quota, fût-il imposé, une exception fût-elle culturelle, ne dispensent pas du minimum vital en ces domaines : le talent, le vrai qui dépasse les langues et les frontières. Ou alors, pom, pom, pom, pom, il ne restera plus qu'à brouiller ces chants ennemis qui submergent notre petit et national conservatoire de la chanson. Et à prier, tous aux mâchicoulis.

Le juge Joly enquête sur les « avantages » consentis à M. Le Floch-Prigent par M. Bidermann

Le nouveau président de la SNCF aurait bénéficié de 2,5 millions de francs de « faveurs »

« LE FLOCH contre-attaque pour déminer l'affaire », annonçait, jeudi matin 4 janvier en première page, le quotidien *La Tribune*. Le jour même de sa nomination en conseil des ministres, le 20 décembre 1995, le nouveau président de la SNCF, Loïk Le Floch-Prigent, avait adressé à une centaine de cadres de Gaz de France – société qu'il dirigeait encore à cette date – une lettre destinée à justifier sa gestion passée à la tête d'une autre grande entreprise nationale, Elf Aquitaine. Successivement contestée par la Commission des opérations de bourse (COB) puis par la Cour des comptes, l'aide financière apportée par le groupe pétrolier, sous la présidence de M. Le Floch-Prigent, au groupe textile Bidermann, est soumise à la justice depuis l'ouverture, le 18 août 1994, d'une information judiciaire confiée au juge parisien Eva Joly. Coïncidence ou anticipation ? La lettre de M. Le Floch-Prigent précédait de vingt-quatre heures une subite accélération de l'enquête, qui semble de nature à relancer l'*« affaire »* que le président de la SCNF souhaitait *« déminer »*.

Le 21 décembre, le juge Joly a fait procéder, par la brigade financière de Paris, à une série de perquisitions dans les septième et troisième arrondissements de la capitale, au domicile de Maurice Bidermann, ainsi qu'au siège de Bidermann SA, Bidermann International SA et Etudes et participations industrielles et commerciales (EPIC), trois sociétés de son groupe. Une source judiciaire a indiqué au *Monde* que plusieurs documents *« utiles à l'enquête »* avaient été saisis et se trouvaient *« en cours d'exploitation »*.

L'information judiciaire avait été ouverte contre X... pour *« abus de biens sociaux, abus de confiance, complicité, recel, présentation ou publication de comptes inexacts, diffusion d'informations fausses ou trompeuses »*, après la transmission par la COB, au mois de juillet 1994, d'un rapport dénonçant les conditions dans lesquelles Elf s'est porté au secours du groupe Bidermann, alors en déconfiture (*Le Monde* du 8 avril 1995).

« LIBÉRALITÉS »

La Cour des comptes a, pour sa part, calculé que le total des sommes englouties par Elf dans cette opération, entre 1989 et 1993 *via* différentes filières, dont certaines passaient par d'exotiques paradis fiscaux, s'est élevé à 787 millions de francs. Depuis, le successeur de Loïk Le Floch-Prigent à la tête du groupe pétrolier, Philippe Jaffré, s'est constitué partie civile au nom d'Elf-Aquitaine, au mois de juin 1995, assurant même par écrit le juge Joly de *« tout le concours qu'elle pourrait souhaiter »*.

C'est néanmoins d'outre-Atlantique que semblent venus certains éléments qui pourraient éclairer les raisons de la sollicitude manifestée par Elf à l'égard des sociétés de Maurice Bidermann, et mettre en cause M. Le Floch-Prigent, avec lequel ses relations d'amitié sont notoires. Engagé dans une procédure de recouvrement de créance, l'homme d'affaires américain Jeffrey Steiner – dont la société, RHI Holdings, avait consenti à M. Bidermann un prêt de 15 millions de dollars – a produit, voici plusieurs mois, devant un tribunal fédéral de New York chargé de trancher ce litige, le témoignage écrit d'une secrétaire de l'entrepreneur français, employée par la filiale américaine de Bidermann SA. Les déclarations de celle-ci – dont le mensuel *Capital* avait évoqué la teneur – feraient état de *« libéralités »* consenties par M. Bidermann à M. Le Floch-Prigent et à son épouse, entre 1991 et 1993 : billets d'avion, location de maisons, villégiatures tous frais payés, etc.

La transcription de ce témoignage sous serment figure désormais au dossier d'instruction de Mme Joly. De source judiciaire française, on estime le montant total de ces faveurs à quelque 500 000 dollars (environ 2,5 millions de francs). Interrogée par un procureur new-yorkais au sujet de l'encaissement d'un chèque de son patron, la secrétaire déclarait par exemple l'avoir *« encaissé selon les instructions de M. Bidermann »*, puis *« mis l'argent dans une enveloppe »* qui fut ensuite *« donnée au chauffeur afin qu'il la remette à M. Le Floch-Prigent »*. Les avocats de M. Steiner avaient en outre produit, à l'appui de ce témoignage, une série de talons de chèques émis par M. Bidermann qui portent les mentions *« Le Floch »*, *« Location Le Floch »*, *« Le Floch hôtel »*, *« Le Floch club »*...

Même si elles devront être confrontées aux vérifications policières et aux explications des intéressés, ces nouvelles pièces contribuent à l'évidence à préciser la menace que fait peser l'*« affaire Bidermann »* sur M. Le Floch-Prigent. Au point que la chancellerie a alerté l'Elysée sur le danger que pouvait représenter la nomination de ce dernier à la tête de la SNCF.

Après son limogeage de la présidence de Rhône-Poulenc, en 1986, après le retour de la droite au pouvoir, M. Le Floch-Prigent avait été accueilli par Maurice Bidermann au sein de son groupe, en tant qu'administrateur et conseiller. Une fois installé à la tête d'Elf-Aquitaine, a-t-il simplement voulu renvoyer l'ascenseur à son ami au prix d'une diversification hasardeuse, ou l'opération cache-t-elle des dessous moins avouables ? Soulignant, dans sa lettre du 20 décembre, qu'il n'était entré au conseil d'administration de Bidermann SA que sur la suggestion de Pierre Dreyfus, l'ancien ministre de l'industrie dont il avait dirigé le cabinet, M. Le Floch-Prigent justifie en termes purement économiques les prises de participation successives d'Elf dans le groupe textile, dont le développement aux Etats-Unis paraissait *« prometteur »*, mais qui a, en définitive, généré d'importantes pertes. Le nouveau président de la SNCF souligne en outre – à juste titre – qu'aucun service d'enquête ne l'a jamais questionné sur ce dossier. Le juge Eva Joly devra sans doute combler ce vide.

Hervé Gattegno

L'ancien PDG d'Elf présente sa défense

APRÈS DEUX ANS de silence, Loïk Le Floch-Prigent a décidé de se défendre des accusations concernant sa gestion des participations financières lorsqu'il était à la tête d'Elf Aquitaine, entre mai 1989 et août 1993. Il s'explique dans une lettre adressée à une centaine de cadres dirigeants de Gaz de France datée du 20 décembre jour de son départ de cette entreprise pour prendre la tête de la SNCF.

Evoquant un rapport de la Cour des Comptes, révélé par *L'Expansion*, faisant état de pertes de 2,5 milliards de francs *« qu'auraient eu à subir sous ma présidence les filiales financières du groupe Elf »*, M. Le Floch affirme que ce document *« exprime une toute autre version de la réalité : la plupart des participations citées ont été soit prises, soit engagées avant ma nomination ou dans le cadre de procédures qui excluaient le contrôle du président. J'observe par ailleurs que la Cour des Comptes ignore pourquoi, dès la fin de 1991, j'entrepris une profonde réorganisation de cette activité »*, à la suite d'audits internes.

L'ancien président d'Elf déplore que la Cour *« bien qu'elle en fît la demande expresse n'a pas eu communication de ces documents d'audit : de ce fait, sa compréhension du dossier en a été grandement altérée. J'ai informé le premier président de la situation et sollicité une réouverture de l'enquête »*. En outre et surtout *« La haute juridiction ne m'a jamais interrogé »* sur ce dossier.

UN « SOUTIEN RÉGULIER »

Concernant Bidermann dont il était administrateur depuis 1987, M. Le Floch-Prigent évoque des *« rumeurs et des extravagances »*. Il souligne que l'ensemble des actionnaires et des banquiers du groupe textile ont apporté *« leur soutien régulier, sous forme de capital et de prêts pour permettre à l'entreprise de se restructurer »*. Elf *« est intervenu en accord et conjointement avec tous les autres partenaires »*.

A propos du dossier transmis par la Commission des opérations de Bourse (COB) au parquet et de la plainte contre X déposée par son successeur chez Elf, Philippe Jaffré, il se déclare *« incapable d'exprimer le moindre avis »*, n'ayant été interrogé, ni par la COB, ni par la justice.

D. G.

Une promotion voulue par l'Elysée

LA NOMINATION de Loïk Le Floch-Prigent à la tête de la SNCF a constitué une véritable surprise. A commencer au ministère des transports où on estimait encore, la veille de sa désignation, que *« la nomination de Loïk Le Floch-Prigent n'était pas une hypothèse sérieuse »*. Même à Matignon, il semble que, jusqu'au dernier moment, le dossier de Louis Gallois, l'actuel président de l'Aérospatiale, figurait en bonne place sur le bureau du premier ministre. Pourtant, le mardi 19 décembre 1995 au soir, l'Elysée tranche : le président de la SNCF sera Loïk Le Floch-Prigent.

Le ministère des transports prend alors acte de ce choix, *« tout en ayant pris soin d'avertir le président des risques encourus par Loïk Le Floch-Prigent sur le plan judiciaire »*. A la sortie du conseil des ministres du 20 décembre, Bernard Pons, ministre des transports, justifie sa nomination par *« son expérience de l'entreprise et ses qualités de négociateur »*. Un portrait qui amuse les syndicalistes de Gaz de France, dont Loïk Le Floch-Prigent était le président depuis 1993. *« Lors du dernier conseil d'administration du 13 décembre, Loïk Le Floch-Prigent s'est discrètement eclipsé en passant du neuvième au huitième étage avec l'aide d'un tuyau... qui s'est avéré être trop court »*, explique un syndicaliste de la CGT.

De sources proches du dossier, on évoque un *« retour d'ascenseur africain »* pour expliquer le choix de Jacques Chirac en faveur de l'ancien président d'Elf Aquitaine (1989-1993) qui, nommé par François Mitterrand, aurait préservé les sources de financement du RPR en Afrique.

DÉTERMINATION

Un pragmatisme qui déroute ceux qui n'ont gardé de lui que l'image du *« patron de gauche »*, qui avait commencé une carrière industrielle sous la gauche en prenant en 1982 la présidence de Rhône-Poulenc, après avoir été directeur de cabinet du ministre de l'Industrie, Pierre Dreyfus.

Le président de la République se serait également montré séduit par l'ambition et la détermination que beaucoup lui reconnaissent et qui légitiment en quelque sorte les paris industriels qu'il aurait pris, notamment chez Elf. Au risque peut-être de négliger la nature réelle des opérations sur lesquelles la justice se penche aujourd'hui.

Christophe Jakubyszyn

La Chine renonce à être candidate à l'organisation des JO de 2004

LA CHINE n'est pas candidate à l'organisation des Jeux olympiques de 2004. Le secrétaire général du Comité olympique chinois, Wei Jizhong, a indiqué, jeudi 4 janvier à l'Agence France Presse, qu'aucune ville n'ayant postulé, il était *« maintenant matériellement impossible »* pour son pays de présenter un dossier auprès du Comité international olympique (CIO) avant le 10 janvier, date limite de dépôt des candidatures. Le dirigeant sportif confirme ainsi ce que laissait entendre, la veille, le ministre des sports, Wu Shaozu.

Le 23 septembre 1993, Pékin avait manqué d'une voix le droit d'organiser les Jeux de l'an 2000, finalement attribués à Sydney. Depuis, la candidature de Canton ou de Shangaï avait été évoquée, mais, selon Wei Jizhong, *« les métropoles chinoises ont d'autres priorités, elles préfèrent se consacrer à leur développement économique. »* – (AFP, AP.)

DÉPÊCHES

■ **GRANDE-BRETAGNE : sous la pression des autorités saoudiennes,** le gouvernement britannique a décidé d'expulser vers la Dominique, petite île des Caraïbes, un opposant islamiste au régime saoudien, a-t-on appris jeudi 4 janvier auprès de l'un des proches de ce dernier à Londres. Mohamed El Massaari, porte-parole du Comité pour la défense des droits légitimes, d'inspiration islamiste, créé en 1993 en Arabie saoudite et aussitôt interdit, a décidé de faire appel, a ajouté la même source. Il dispose de dix jours pour le faire, faute de quoi il devra quitter Londres le 19 janvier.

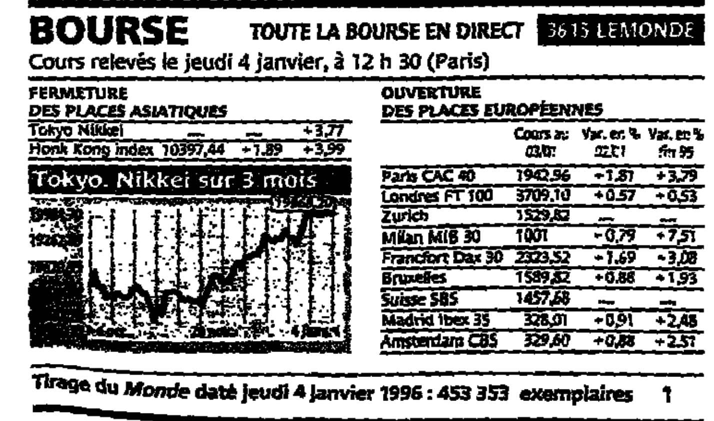
■ **EMPLOI : Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales,** a affirmé, jeudi 4 janvier sur Europe 1, que *« le problème numéro un »* du gouvernement est *« de ne pas laisser autant de jeunes au chômage »*. *« La mélancolie qui s'empare parfois des Français repose en grande partie sur cette appréhension de l'avenir qui est symbolisée par la difficulté des jeunes à entrer dans la vie active »*, a expliqué M. Barrot, qui a par ailleurs jugé *« raisonnable »* la progression des salaires prévue dans les entreprises publiques *« compte tenu de la quasi-inexistence de l'inflation »*.

● **AUTOMOBILE : le marché européen aurait progressé de 0,9 % en 1995,** selon le groupe Renault. Il aurait atteint, l'an dernier, 13,275 millions de véhicules immatriculés. Pour 1996, Renault attend une progression des ventes sur le marché européen *« de l'ordre de 2 % »* pour atteindre 13,5 millions de voitures.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 4 janvier, à 12 h 30 (Paris)



FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	+3,77
Honk Kong index	10397,44	+1,89	+3,99

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 03/01	Var. en % 02/01	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1942,96	+1,81	+3,79
Londres FT 100	3709,10	+0,57	+0,53
Zurich	1529,82	—	—
Milan MIB 30	1001	-0,79	+7,51
Francfort Dax 30	2323,52	-1,69	-3,08
Bruxelles	1589,82	+0,88	+1,93
Suisse SBS	1457,68	—	—
Madrid Ibex 35	328,01	+0,91	+2,48
Amsterdam CBS	329,60	+0,88	+2,57

Tirage du *Monde* daté jeudi 4 janvier 1996 : 453 353 exemplaires 1

Le conseil général des Bouches-du-Rhône propose une aide financière à Marseille pour débloquer le conflit des traminots

MARSEILLE
de notre correspondant

L'intervention de Lucien Weygand, président (PS) du conseil général des Bouches-du-Rhône, au vingt-huitième jour de grève des traminots marseillais, semblait de nature, jeudi 4 janvier en fin de matinée, à apporter un début de solution au conflit. L'adversaire de Jean-Claude Gaudin lors des élections municipales de juin a, en effet, proposé, mercredi 3 janvier, d'*« aider financièrement la ville pour que soit immédiatement annulé le double statut social »* en vigueur à la Régie des transports de Marseille (RTM). Cette revendication des grévistes conditionne, depuis le début du conflit, la reprise du travail.

Les trois cents traminots embauchés depuis le 2 septembre 1993 perçoivent un salaire inférieur (de 600 à 1 000 francs par mois) à celui des employés bénéficiant du statut ancien instauré en 1942. Leur durée de travail hebdomadaire est également plus longue. *« Cela ne peut pas subsister à l'intérieur d'une entreprise publique »*, souligne Lucien Weygand, qui estime *« inadmissible »* cette situation sociale. Il a fait part aux délégués de l'intersyndicale de sa proposition : une participation financière dégressive durant trois ans. Claude Libraty, représentant de la CFDT, parle d'*« une avancée très importante »* pour *« faire sortir »* les traminots de *« la crise »*.

L'analyse est identique dans l'entourage de Jean-Claude Gaudin, maire (UDF-PR) de Marseille, où l'on se dit prêt à renégocier le statut. Henri Loisel, le médiateur, se félicite de l'*« initiative intéressante »* de M. Weygand. Mais des divergences demeurent sur le coût engendré par l'harmonisation des deux statuts : 8 à 10 millions de francs par an selon les syndicats, 20 à 25 millions selon la municipalité.

« UNE SOLUTION POLITIQUE »

Lucien Weygand dit *« préférer une solution politique à une solution de pourrissement ou de brutalité, qui laisserait des amertumes et serait porteuse de désordres plus importants »*. Le ministre de l'aménagement du territoire et de la ville, se refuse, lui, au dialogue direct avec les délégués syndicaux, qui le lui réclament pourtant avec insistance depuis la fin de l'an dernier. Mercredi 3 janvier, après la décision du tribunal de grande instance d'ordonner l'évacuation des locaux *« si besoin avec le concours de la force publique »*, la direction de la RTM a décidé de reporter la comparution de vingt-sept traminots cités devant le conseil de discipline pour *« entrave à la liberté du travail »* ou pour *« certains actes extrêmement graves ayant trait à la sécurité du métro »*.

Jeudi matin, les piquets de grève n'empêchaient plus les salariés souhaitant travailler de pénétrer dans les dépôts d'autobus, mais les pneus des véhicules avaient été dégonflés ou les roues démontées, ce qui rendait impossible tout trafic. En revanche le métro fonctionnait. Une table ronde devait réunir les différentes parties au conflit dans la matinée de jeudi.

Luc Leroux

